This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 184 171

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA

PRESENTED BY
PROF. CHARLES A. KOFOID AND
MRS. PRUDENCE W. KOFOID

FRAGMENS

DU

COURS DE LITTÉRATURE.

On trouve chez le même libraire :

Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française, depuis 1789; par M. J. de Chénier. Seconde édition, 1 vol. in-8°. Prix : 6 fr.

Poésies inédites, et autres poésies diverses, du même auteur, 1 vol. in-8°. *Sous presse.*

FRAGMENS

DU

COURS DE LITTÉRATURE,

FAIT A L'ATHENÉE DE PARIS

En 1806 et 1807;

PAR M. J. DE CHÉNIER,

SUIVIS

D'autres morceaux littéraires du même auteur.

DE L'IMPRIMERIE D'A. CLO.

PARIS,

CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 9.

1818.

C

PQ1966
A16
1818

AVERTISSEMENT.

L'ACCUEIL honorable que le public a fait au *Tableau de la Littérature française depuis* 1789, par M. J. de Chénier, nous a déterminés à recueillir plusieurs autres morceaux, en prose, composés par le même auteur, et particulièrement les discours qu'il a prononcés à l'Athénée de Paris en 1806 et 1807.

Voici comment s'exprime, sur ces discours de Chénier, l'un des rivaux les plus distingués qu'il ait eus au théâtre, et l'un de ses plus dignes successeurs dans la chaire de littérature de l'Athénée. Après avoir parlé de La Harpe, M. Lemercier ajoute (1) : « Un « littérateur qui lui succéda dans cette même en- « ceinte, Chénier, conçut, avec plus de raison, le « plan qui admettait les idées universelles en « mélange avec la littérature. Ce ne fut pas seu- « lement un code sur les genres d'écrits et sur « les lois du goût qu'il projeta, ce fut l'histoire « même des belles-lettres. L'influence que l'es- « prit des siècles et des gouvernemens exerça sur

(1) Examen des rhéteurs, à la tête du Cours de Littérature de M. Le Mercier, tom. I, pag. 101, 102.

M373859

« elles, et la puissance de leur réaction sur eux, « toujours salutaire aux hommes autant que fatale « aux préjugés de l'ignorance; voilà quel est son « grand objet. L'origine, les progrès, le perfec- « tionnement de la pensée et de la langue ne sont « qu'une partie des matériaux de l'édifice qu'il « voulut construire à la gloire des Lettres françai- « ses.... Les acclamations qui accueillirent Chénier « en ses séances, témoignèrent qu'on était frappé « de la hauteur de ses vues nouvelles sur les épo- « ques des annales de nos écrivains. On prévit, « par l'élévation du frontispice, quelle serait la « majesté du monument qu'il élevait avec un cou- « rage laborieux. Les lecteurs, toujours plus sévères « que les auditeurs, ont confirmé, sur quelques « fragmens publiés de ce beau travail, le succès « qu'il avait pleinement obtenu. »

Le volume que nous publions contiendra, outre ces fragmens, plusieurs autres morceaux de littérature, tant inédits que déjà connus, qu'indiquera la table que nous y joindrons. Pour donner une idée du travail que Chénier avait entrepris, comme professeur à l'Athénée, nous emprunterons ce qui en a été dit dans une notice placée à la tête du catalogue de ses livres. « Les discours qu'il a lus à « l'Athénée de Paris en 1806 et 1807, contiennent « la première partie d'un tableau historique de la « littérature française; il y trace l'histoire de la

« langue et des divers genres de poésie et de prose
« depuis le onzième siècle jusqu'à l'avénement de
« François Ier. Le seizième siècle, le dix-septième
« et le dix-huitième devaient fournir la matière de
« trois autres parties. Dans une excellente intro-
« duction, publiée en 1806, il a exposé le plan
« de tout l'ouvrage et en a même indiqué les prin-
« cipaux résultats. Deux autres de ses leçons, l'une
« sur les fabliaux, la seconde sur les anciens ro-
« mans français, ont été insérées en 1810 dans le
« *Mercure de France*. On n'a rien imprimé en-
« core de celles qui concernent les chroniques, les
« histoires, les poëmes, les mystères et les autres
« productions dramatiques antérieures à l'année
« 1515. Toutes ces leçons, tant inédites que pu-
« bliées, composeraient, avec le Discours sur le
« progrès des connaissances et de l'enseignement,
« un volume d'un très-grand intérêt, malgré quel-
« ques inexactitudes ou même quelques erreurs lé-
« gères que l'auteur n'avait pas eu le temps d'évi-
« ter. Il se proposait de vérifier plus à loisir cer-
« tains détails obscurs et d'une faible importance,
« auxquels il n'avait guère pu donner que l'atten-
« tion qu'ils méritent; il s'était du moins assuré,
« par beaucoup de lectures et de recherches, de la
« vérité de tous les résultats essentiels. On ose dire
« qu'il les a mieux saisis, et surtout mieux pré-
« sentés que n'ont fait jusqu'à présent ceux qui

« ont attaché un prix extrême à des particularités « aussi indifférentes que problématiques; ce qu'il « faut regretter, c'est qu'il n'ait achevé que la par- « tie la moins attrayante et la moins utile de son « ouvrage, et que la littérature française attende « encore un historien, quand la littérature ita- « lienne vient d'en trouver un, et le meilleur « qu'elle ait jamais eu dans un écrivain français « (Ginguéné). »

Un regret que nous éprouvons particulièrement, est de n'avoir pu encore recouvrer les Leçons sur les Mystères et les autres anciennes représentations dramatiques. Il s'en faut même que les leçons sur les poëmes, les chroniques et les histoires de cette première époque nous aient été complétement livrées. Sans doute, les personnes entre les mains desquelles ces morceaux se sont égarés, s'empresseront de nous donner les moyens d'en faire jouir le public. Du reste, nous n'avons pas cru devoir rectifier quelques inexactitudes chronologiques qui ont pu se glisser dans les discours sur les fabliaux et sur les romans. Il nous semble que ces discours sont fort en état de supporter les critiques auxquelles ces minuties donneraient lieu.

Nous pensons qu'on distinguera, dans ce volume, le commencement d'une analyse du Mahomet de Voltaire : malheureusement nous n'avons pu en retrouver une copie complète.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ATHÉNÉE DE PARIS,

LE 15 DÉCEMBRE 1806.

AVANT de commencer un ouvrage difficile et considérable, il faut se rendre un compte précis des matières que l'on doit y traiter. La poésie, l'éloquence, l'histoire, les romans, genre intermédiaire entre l'histoire et la poésie, sont des parties brillantes de notre littérature, mais ne la forment pas toute entière. On ne la compléterait même pas en ajoutant à ces parties la grammaire, la rhétorique et la poétique. Il faut y joindre encore la philosophie et ses principales applications; examiner dans leur marche progressive l'analyse des sensations et des idées, la morale publique et particulière, et les diverses branches de l'art social. Nous écarterons d'un examen déjà très-étendu, les sciences physiques et mathématiques, la jurisprudence proprement

dite, et la théologie; en exceptant toutefois quelques ouvrages que viennent rattacher à notre sujet, soit les grandes qualités de l'art d'écrire, soit une influence remarquable sur les opinions d'un siècle, par conséquent sur l'esprit général de sa littérature. Dans l'introduction, seul objet de cette première séance, nous allons remonter aux temps éloignés où l'empereur Constantin changea toutes les habitudes des nations. Depuis l'écroulement de l'empire romain, nous suivrons d'âge en âge et de peuple en peuple les traces de la littérature vagabonde. Au milieu même de la barbarie, et dans le labyrinthe du moyen âge, nous serons guidés par cette lumière, souvent pâle, incertaine, quelquefois concentrant ses faibles rayons dans un coin du monde, jamais complétement éteinte. Nous verrons naître et changer peu à peu la première langue de nos ancêtres. Quand nous serons parvenus au moment où naît la littérature française, nous la diviserons en quatre époques. Nous assignerons à chacune d'elles les traits principaux qui la caractérisent. Nous indiquerons la manière spéciale dont elle sera parcourue. De là naîtra facilement l'exposé des vues philosophiques qui doivent présider

au cours entier, afin qu'il ne soit pas tout-à-fait indigne des personnes éclairées qui veulent bien y prendre quelque intérêt, de l'établissement célèbre sous les auspices duquel il commence, et des principes élevés que maintient la raison publique chez les grandes nations de l'Europe.

Le quatrième siècle est une époque mémorable dans l'histoire du monde. L'étonnante révolution commencée par Constantin et consommée par Théodose, donna une direction nouvelle à l'esprit humain. En quittant Rome pour Bysance, Constantin prépara la division de l'empire et la chute de Rome. L'empereur Julien régna trop peu de temps pour combler l'abyme dont il avait mesuré la profondeur; mais il ranima l'amour des lettres; il les cultiva lui-même avec succès; il les honora dans l'orateur Thémistius, et dans le philosophe Libanius. Les successeurs du grand Julien suivirent une route fort différente. On sait avec combien de zèle ils adoptèrent les nouvelles croyances. Cependant les anciennes opinions n'étaient point déracinées, et, dans toutes les provinces de l'empire, les citoyens restaient divisés sur des matières qui leur paraissaient importantes. Soit par piété, soit par prudence,

Théodose ordonna de penser comme lui; et la philosophie resta muette devant la dialectique des inquisiteurs : je dis des inquisiteurs; car c'est à lui que cette institution commence. La littérature prit donc une face nouvelle. La chaire épiscopale remplaça la tribune romaine, qui dès long-temps, avec tout le reste, avait passé du peuple à l'empire. Des querelles presque toujours sanglantes sur des hérésies déjà nombreuses succédèrent aux paisibles discussions de l'Académie et du Portique. L'autel de la Victoire, abattu par Constantin, avait été relevé par Julien. Théodose le renversa pour toujours. On répondit au signal du prince. Dans une foule de cités, la pieuse adulation brisa les statues des dieux de l'empire, et des esclaves démolirent les temples qu'avaient consacrés des héros.

Le platonisme, surtout chez les Grecs, retrouva bientôt sa place dans la littérature théologique; et cette littérature elle-même acquit une haute importance au pied du trône de Théodose. On vit briller chez les Latins le savant Hiéronyme, Ambroise, évêque de Milan, et l'évêque d'Hippone, Augustin, qui fut converti par Ambroise, et qui, le jour de son baptême, improvisa conjointement

avec lui cette espèce d'hymne, encore aujourd'hui consacrée dans les églises catholiques à célébrer la victoire. Les Grecs, mieux partagés, comptaient parmi eux les deux élèves du païen Thémistius, Basile et Grégoire de Naziance, mais surtout le fameux patriarche de Constantinople, Jean Chrysostôme, le plus éloquent des écrivains connus sous le nom de Pères de l'Eglise. Il était disciple de ce Libanius, qui, du sein du paganisme, prêchait aux sectes divisées des premiers chrétiens le dogme universel de la tolérance; et qui même, sous l'empereur Valens, quand l'arianisme triomphait, osa faire entendre une voix impartiale et courageuse en faveur des athanasiens persécutés. Il s'en faut bien que la poésie eût à cette époque autant d'éclat que l'éloquence. Ausone, infidèle aux dieux de Virgile et d'Ovide, le fut davantage au génie de ces grands poëtes; et Prudence, inférieur à ce même Ausone, en chantant les martyrs et le péché originel, se montra plus recommandable par sa piété que par ses talens.

La poésie métrique, harmonieuse invention du génie des Grecs, éprouvait alors des altérations sensibles. D'abord, comme il fallait des hymnes populaires pour la nouvelle

liturgie, les poëtes, résignés presque tous à la foi de leurs empereurs, abandonnaient les formes anciennes pour adopter la poésie seulement rythmique, c'est-à-dire, cette versification subalterne où la mesure n'est déterminée que par le chant. Quelques-uns des morceaux de ce genre recevaient l'ornement de la rime; et cet ornement surchargea bientôt la poésie métrique elle-même. Deux petits fragmens d'Ennius, qui sont rapportés par Cicéron, ne prouvent pas que l'on doive assigner à la rime une antiquité plus lointaine. En effet, que remarque-t-on dans ces deux fragmens? trois verbes qui riment ensemble. Ce n'est là qu'un jeu d'esprit accidentel, et qui ne tire point à conséquence. On cite deux vers rimés dans Properce. On en peut rencontrer dans Virgile. Mais, pour trouver la rime établie dans les vers latins, il faut redescendre au quatrième siècle; et ce fut Ambroise, évêque de Milan, qui en donna le premier exemple. L'hymne qu'il composa pour la plus grande des solennités chrétiennes, hymne qui, dit-on, fait encore partie du bréviaire romain, est partagée en six strophes métriques, chacune de quatre vers de huit syllabes, et dont les rimes se

suivent deux à deux. Ce fait, très-peu remarqué, n'en est pas moins très-remarquable. Il présente à la fois l'extrême décadence de la poésie chez les Latins, et l'origine la plus reculée de quelques formes des versifications modernes. Ces formes, si grossières dans leur naissance, après un long cours de siècles, sont devenues admirables entre les mains du génie. C'est avec ces mêmes formes que le Tasse et l'Arioste, en Italie; que, parmi nous, Corneille, Racine, Molière, Lafontaine, Boileau, Voltaire, ont égalé tour à tour les poëtes les plus parfaits de l'antiquité.

Dans les dernières années du quatrième siècle, et dans le commencement du cinquième, la poésie latine, long-temps dégradée, parut se relever avec quelque gloire. Claudien, sans être un poëte du premier ordre, fut un brillant phénomène au milieu de ses obscurs contemporains. Pour lui trouver des rivaux, il faut remonter au-delà du règne des Antonins. Stace et Silius Italicus, qui l'ont précédé de si loin, n'ont pas son harmonieuse élégance; et, s'il est plus enflé que Lucain lui-même, s'il lui est très-inférieur pour la plénitude et la force des idées, pour la grandeur des images, pour tout ce qui tient au gé-

nie, il est peut-être son égal dans la diction. Claudien eut le malheur de chérir la religion de Trajan et de Marc-Aurèle. Cependant un empereur et un sénat chrétiens, ne considérant que son mérite, lui décernèrent, de son vivant, des honneurs publics. Mais la lumière qu'il répandit fut passagère. Après lui, plus de littérature à Rome, et bientôt même plus d'empire. Les Goths, les Huns, les Vandales, Alaric, Attila, Genseric, vainquirent successivement, et presque sans peine, des générations avilies qui avaient abjuré tous les souvenirs de leurs ancêtres. Rome, invincible tant qu'elle fut une patrie, depuis long-temps n'était plus qu'une ville. Aussi, trois fois assiégée, deux fois saccagée, elle ne regretta que ses richesses, et ne vit dans sa ruine entière qu'un changement de servitude. Le fer et la flamme dévorèrent les monumens des arts, et long-temps furent continuées ces dévastations dont le zèle immodéré de l'âge précédent avait déjà commencé le cours. Un siècle entier ne suffit point pour amortir le mouvement terrible imprimé à l'Europe. Durant tout le sixième siècle, l'Allemagne, l'Italie, les Gaules, l'Espagne, furent autant d'arènes sanglantes où des animaux féroces se déchiraient

pour la proie commune. La force usurpait de nouveau ce qu'avait usurpé la force. Des extrémités de la Tartarie jusqu'aux rives de l'Elbe et du Rhin, vingt peuples barbares, remués à la fois, ne connaissant que la science du glaive et l'art de détruire, se précipitaient les uns sur les autres, et s'arrachaient les lambeaux du monde.

Les belles-lettres conservèrent un asile unique. L'empire de Constantinople existait; la langue grecque demeurait langue vivante. Au sixième siècle, les Latins avaient Cassiodore, mais les Grecs avaient Procope, le plus distingué des historiens qui composent la vaste collection bysantine. Ainsi cette littérature créatrice, dont la véritable origine se perd dans la nuit des temps héroïques avec les dieux et les demi-dieux d'Homère, et qui, dès sa naissance apparente, étale deux chefs-d'œuvre épiques, productions d'un seul génie, plus étonnant que tous les héros qu'il a chantés : cette littérature, qui, durant les longues prospérités de la Grèce, dans Athènes triomphante et libre, imprima des traces lumineuses sur toutes les routes de l'esprit humain; et qui depuis, respectée dans le sein même de la servitude, du fond des écoles

d'Alexandrie, instruisait Rome conquérante : enfin, réfugiée dans Constantinople, et dernier rempart contre la barbarie dans une époque désastreuse, survit encore mille années à la littérature de Rome conquise ; et ne vient expirer qu'au milieu du quinzième siècle sur les débris de l'empire d'Orient.

Dans l'Occident, au septième siècle, les ténèbres s'épaissirent de jour en jour. Cependant, fatiguées de secousses violentes, les sociétés civiles se recomposaient lentement. Mais dans la Syrie, inépuisable berceau des superstitions humaines, une religion nouvelle, un empire nouveau s'élançaient du fond des déserts. Un Arabe fugitif conçoit à plus de cinquante ans le projet d'être à la fois conquérant, pontife, législateur et monarque. Il se dit l'envoyé de Dieu, guide aux combats ses prosélytes, écrit sa loi sans quitter les armes, et meurt dix ans après, ayant rempli dans ce court espace toutes les destinées qu'il avait osé se prescrire. Les successeurs de Mahomet suivent son exemple ; ils prêchent l'alcoran le sabre à la main. Leurs dogmes sont le fatalisme et l'ignorance. S'il en faut même croire des traditions dont quelques écrivains modernes ont contesté la certitude, le farou-

che Omar engloutit pour jamais dans les bûchers d'Alexandrie une partie des richesses de l'esprit humain. Mais tout à coup quel changement! ces Arabes fanatiques, polis par le commerce des Grecs, apparaissent dès le huitième siècle avec une littérature formée. Sous l'empire des califes abassides, Almanzor, Mahadi, surtout Aaron-al-raschid, elle s'étend sur l'Asie, et de là dans les provinces d'Afrique. Abdérame, dernier rejeton des Ommiades, la porte en Espagne, où il fonde un royaume. Cordoue et Bagdad, autrefois l'antique Babylone, deviennent deux métropoles des arts et des sciences. Plus tard, quelques étincelles de cette lumière viendront rejaillir sur la France.

Mais durant la moitié du huitième siècle une honteuse barbarie la couvrait encore sous l'empire avili des rois fainéans. Le maire du palais, Charles Martel, la préserva du joug des Sarrasins d'Espagne : son fils Pépin saisit les rênes de l'empire; et Charlemagne enfin parut. Tous les écrivains qui ont approfondi nos antiquités, aperçoivent sous son règne, sinon des monumens, du moins quelques signes incontestables de la restauration des lettres. Des compilateurs, moins difficiles

en preuves, et rarement guidés par la saine critique, veulent même attribuer à Charlemagne l'établissement de l'Université de Paris. Il est malheureusement plus certain qu'il institua la cour veimique. Il se crut forcé d'être conquérant, et même d'exercer des violences pour assurer ses conquêtes; mais il fut législateur habile; et, peu content de faire redouter au dehors la nation qu'il avait l'honneur de gouverner, il s'agrandit en lui faisant connaître des droits qu'elle ignorait encore. Monarque héréditaire, il osa supporter la liberté publique : il fit plus, il voulut la fonder lui-même.

Sans doute il aima les lettres, puisqu'il avait bien conçu la pensée de la gloire. Il fit venir à sa cour Pierre de Pise et l'anglais Alcuin, savans aujourd'hui inconnus, autrefois célèbres en un siècle d'ignorance. Il établit dans son palais, non pas une école, mais une académie dont il s'honorait d'être membre. C'est ce qu'avait fait l'empereur Auguste; mais Charlemagne ne comptait pas dans la sienne Virgile, Horace et Varius. Au reste, cette académie fut un établissement éphémère, et dont il serait impossible de retrouver quelque trace sous le règne des successeurs

de Charlemagne. D'ailleurs, en reconnaissant les efforts que fit ce prince illustre pour réparer de longues ruines, il faut au moins convenir qu'ils n'eurent pas d'influence sur la langue française, puisqu'elle n'existait pas encore. L'idiome des Romains survivait à leur puissance. En Italie, dans les Gaules, en Allemagne, le latin restait à la fois la langue du gouvernement et la langue vulgaire. Ces hordes septentrionales, qui, dans les âges précédens, avaient envahi les provinces romaines, subissaient elles-mêmes l'inévitable ascendant d'une civilisation supérieure. Un empire qui n'était plus le leur imposait encore ses lois, ses habitudes, son langage; et, dans tout ce qui tient aux mœurs, c'est-à-dire, dans tout ce qui distingue les peuplades des nations, les vainqueurs sentaient le besoin de porter le joug des vaincus.

Toutefois la langue latine, mêlée sans cesse avec les jargons septentrionaux, s'altérait d'une manière étrange. Bientôt le tudesque et le latin corrompu formèrent la langue romance, source immédiate des trois langues méridionales de l'Europe, l'italien, l'espagnol et le français. Le traité conclu entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique,

vers le milieu du neuvième siècle, et près de trente ans après la mort de Charlemagne, est le plus ancien monument en langue romance dont l'histoire reconnaisse l'authenticité. On peut voir dans l'encyclopédie le serment de Louis-le-Germanique. On y trouve déjà les articles, partie commune à ces trois langues, mais étrangère à la langue latine. On y trouve de plus les terminaisons qui sont encore aujourd'hui les plus fréquentes dans l'espagnol et dans l'italien. Cependant la brièveté des mots et le redoublement des consonnes y laisse apercevoir aisément le génie septentrional. Nos romans, aussi-bien que nos romances, ont pris le nom de la langue même qui les vit naître parmi nous. On fait remonter à la fin du dixième siècle l'origine de nos romans; mais cette antiquité si lointaine n'est pas facile à démontrer. Voici quelque chose de plus authentique. A la dernière année du siècle suivant, la langue romance offre un monument que Voltaire, dans son Essai sur les mœurs des nations, regarde avec raison comme très-curieux : c'est un quatrain sur les persécuteurs des Vaudois. L'histoire de notre versification faisant partie de mon sujet, je dois placer ici une remarque échap-

pée à Voltaire. Ce fragment présente le premier exemple de nos vers composés de douze syllabes, et nommés alexandrins. En conséquence, le poëte Alexandre de Paris, dont cette forme de vers a pris le nom, n'en est pas l'inventeur, puisqu'il ne vivait que cent ans après, sous le règne de Philippe-Auguste.

Le fragment dont je viens de parler, comparé au serment de Louis-le-Germanique, fait voir que la langue romance était sensiblement adoucie à la fin du onzième siècle. Cet heureux changement était l'ouvrage des troubadours, ou poëtes provençaux. C'est, en effet, sous le règne de Philippe Ier, que l'on voit commencer la nombreuse série des troubadours. Elle est ouverte par un prince, Guillaume, comte de Poitou. Au temps de la première croisade, il s'empressa de partir pour la terre sainte. Il n'en eut pas moins dans la suite le malheur d'être excommunié. Mais, à l'occasion de Guillaume, comte de Poitou, il sera plus neuf et plus utile d'observer que l'on a fort exagéré dans beaucoup de livres l'ignorance des grands et leur dédain pour les lettres en ces temps de féodalité. Sans doute il existait parmi eux de ces ames tyranniques, isolées dans une fausse

grandeur, fermées aux plus douces communications de la pensée, et condamnées à ne jamais sentir les douceurs de la littérature : mais les grands qui *ne savaient ni lire ni écrire, attendu*, disaient-ils, *leur qualité de chevaliers*, sont aujourd'hui justement inconnus. On peut, au contraire, en citer une foule d'autres qui ont aimé, encouragé, cultivé les lettres. La seule liste des troubadours présente un nombre considérable de chevaliers renommés entre les guerriers de leur siècle, plusieurs dames illustres par leur naissance et par leur beauté, des prélats, des grands vassaux de la couronne, des feudataires de l'empire, un prince d'Orange, un comte de Foix, un comte et même une comtesse de Provence, un dauphin d'Auvergne, un roi de Sicile, deux rois d'Arragon, le célèbre roi d'Angleterre, Richard cœur-de-lion, et Frédéric Barberousse, empereur plus célèbre encore. A l'époque où la littérature française, proprement dite, imita et remplaça la littérature provençale, on retrouve encore beaucoup d'exemples du même genre. Si, vers la fin du seizième siècle, et quand l'art d'écrire, déjà perfectionné, devenait plus difficile, les princes l'ont cultivé plus rare-

ment, du moins les princes remarquables en furent toujours les soutiens. On peut même affirmer que, dans tous les temps, dans tous les pays, sous toutes les formes de gouvernement, les hommes puissans qui ont légué à l'histoire un glorieux souvenir ont constamment honoré la littérature, comme la plus brillante et la plus féconde des études humaines, le plus noble des plaisirs, le lien le plus doux des sociétés, l'ornement, la gloire, l'appui des empires et des républiques.

Quoique les Troubadours ne soient pas des poëtes français dans le sens rigoureux du mot, cependant, comme ils ont immédiatement formé notre poésie, et même, en grande partie, la littérature italienne, il sera nécessaire de leur consacrer une séance. Nous réserverons pour ce moment plusieurs détails intéressans sur les divers genres de poésie qu'ils ont cultivés, et sur l'influence qu'ils ont exercée long-temps. Mais quelques traits généraux relatifs à leur histoire appartiennent encore à cette introduction. Nés avec les croisades, à la fin du onzième siècle, les Troubadours se soutinrent avec elles durant les deux âges suivans. Sous Philippe-le-Bel,

quand déjà l'accent de la Picardie et des autres provinces du nord de la France dominait dans notre langue, les Troubadours devinrent plus rares. Ils s'éteignirent insensiblement dans le cours du quatorzième siècle. C'est à quoi Fontenelle n'a pas regardé d'assez près, lorsqu'il a confondu avec les Troubadours plusieurs poëtes picards, et même Thibaut, comte de Champagne, poëte français du milieu du treizième siècle. Quelques-uns de ces Troubadours, soit pour l'imagination, soit pour l'harmonie, ont une supériorité marquée sur tous les poëtes français de la même époque. Mais il faut en convenir, ils eurent des modèles. Leurs meilleurs ouvrages, notamment leurs fabliaux, portent l'empreinte de la littérature orientale. C'était le résultat de leurs relations avec les Arabes d'Espagne; et ici nous retrouvons encore cette filiation des littératures qui nous a guidés jusqu'à présent dans les ténèbres du moyen âge.

Il n'est rien là d'exagéré, rien qui doive surprendre. L'influence des Arabes ne se bornait point à la poésie; elle s'étendait sur tous les arts; elle embrassait toutes les sciences connues, ou du moins que l'on croyait con-

naître. C'était par les Arabes, c'était même d'après leurs traductions, qu'un peu avant la première croisade plusieurs ouvrages d'Aristote passèrent de l'université de Samarcande dans les écoles de Paris. Bientôt la philosophie péripatéticienne détrôna le platonisme; et, durant le treizième siècle, si fameux par la controverse, on vit, dans la Sorbonne naissante, le précepteur d'Alexandre cité comme un Père de l'Eglise et comme un oracle par des hommes qui furent eux-mêmes des Pères de l'Eglise et les oracles de l'école. C'était encore aux Arabes que la France et l'Europe entière devaient alors quelques notions d'astronomie, de chimie et de médecine. Mais on leur devait aussi les visions de l'astrologie judiciaire, les chimères de l'alchimie, et le charlatanisme empyrique. La manie des horoscopes s'empara du vulgaire, et surtout du vulgaire des princes. C'était trop peu d'agiter la terre, il fallait bien que tous les astres fussent en mouvement pour les destinées d'un seul homme. La superstition d'un orgueil crédule prolongea ces extravagances au delà du brillant seizième siècle. Elles furent accueillies dans le palais des Médicis, dans le Louvre même,

et jusqu'au moment précis de la naissance de Louis XIV. Des insensés ont cherché plus long-temps encore la pierre philosophale et le remède universel : tant il est naturel à l'homme de vouloir s'étendre au delà même de la nature; tant la science du merveilleux combat long-temps la vraie science; tant les erreurs qui conviennent aux passions jettent des racines profondes et lointaines.

Sous le règne de Philippe-Auguste, véritable fondateur de l'Université de Paris, on aperçoit les faibles commencemens de notre littérature. Hélinand, le plus ancien des poëtes français, vivait à la cour de ce roi chevalier. Alexandre de Paris, contemporain d'Hélinand, mais un peu plus jeune, en parle comme d'un poëte célèbre, et jouissant même de quelque faveur. Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, brilla sous le règne suivant et dans la minorité de Louis IX. Son amour romanesque pour la reine Blanche, et les chansons passionnées qu'il fit pour elle, l'ont également rendu fameux. Vers le milieu du treizième siècle, Guillaume de Lorris commença le roman de la Rose, achevé par Jean de Meung, quarante ans après, sous Philippe-le-Bel. Au quator-

zième siècle, la poésie baissa long-temps. Elle se releva sous le règne de Charles V, à qui la ville de Paris doit sa bibliothèque publique, aujourd'hui le plus bel établissement en ce genre qui ait existé chez aucune nation. Ce fut alors que l'on inventa les chants royaux et les ballades, formés d'un art grossièrement recherché. Quant aux formes de notre versification même, toutes les mesures de vers étaient plus ou moins usitées, quoi qu'en aient dit des écrivains peu instruits, et toutes étaient immédiatement puisées dans les Troubadours. On trouva au quinzième siècle un grand nombre de poëtes, parmi lesquels nous distinguerons Alain Chartier, ministre d'Etat sous Charles VII, le duc d'Orléans, père de Louis XII; Villon, son contemporain, poëte moins agréable et trop vanté par Clément Marot; enfin, l'évêque d'Angoulême, Octavien de Saint-Gelais, à qui l'on doit quelque reconnaissance, au moins pour avoir donné le jour à Mellin de Saint-Gelais, l'un des ornemens de l'époque suivante. La poésie dramatique, établie chez les Provençaux dès le temps de Philippe-Auguste, ne s'introduisit dans notre langue que deux siècles après, et sous le règne de

Charles VI. Là commencent nos Mystères. Les Soties parurent un peu plus tard. La célèbre Farce de Patelin vint ensuite. Fontenelle semble la croire du temps de Louis XII; mais elle était publiée huit ans avant le règne de ce prince, et nous prouverons qu'elle fut écrite sous Louis XI. Nous remarquerons beaucoup plus deux farces composées par Pierre Gringore, et représentées à Paris durant les démêlés de Louis XII avec la cour de Rome; elles ne sont pas dépourvues de comique, et leur objet les rend importantes. Nos romans, dont l'origine est encore plus ancienne que celle de notre poésie, forment une classe nombreuse, qui se divise en plusieurs branches. C'est tout ce que nous en dirons aujourd'hui. Dans le cours même dont nous traçons le plan, nous jeterons sur eux un coup d'œil rapide. Nous en ferons autant pour l'histoire, au moins depuis Villehardouin jusqu'à Monstrelet. Le seul Philippe de Commines fixera notre attention, par le talent qui le distingue, et par le caractère du monarque singulier qu'il a peint avec une vérité si naïvement énergique.

Il ne faut point chercher des philosophes durant cette longue époque, puisque la su-

perstition crédule était unie à l'extrême licence dans les diverses parties de la littérature. Les grammairiens et les orateurs étaient loin de paraître encore, puisque la langue française variait sans cesse, et qu'un jargon ridicule, auquel on donnait le nom de langue latine, était seul usité dans la chaire. Les principes du goût n'étaient pas même entrevus; les modèles de l'antiquité, mal consultés par les clercs, restaient ensevelis dans la poussière des cloîtres; et si, dès la fin du treizième siècle, le Dante avait illustré l'Italie par de fortes compositions poétiques; si même, dans l'âge suivant, Pétrarque et Bocace avaient porté la langue toscane à sa perfection, ces maîtres fameux n'avaient parmi nous ni des rivaux ni des élèves. Depuis Philippe de Valois, des calamités presque continuelles avaient retardé les progrès de la France. Enfin, grâce aux victoires de Charles VII, elle fut arrachée à la tyrannie anglaise, et des jours brillans s'annoncèrent. Deux événemens qui changèrent le monde marquèrent encore davantage ce règne mémorable. A la chûte de l'empire d'Orient, les lettres et les sciences se refugièrent dans l'Europe occidentale. De vrais savans renou-

velèrent les écoles publiques, et l'enseignement fut perfectionné. L'imprimerie, découverte à Mayence, fit connaître et bientôt étudier les chefs-d'œuvre des deux littératures anciennes. Elle ouvrit sans doute une vaste carrière aux impostures comme aux vérités; mais son effet inévitable est de faire surnager les vérités sur les impostures : elle rend l'examen facile à tous les esprits, dans tous les instans; elle constate chaque jour l'état des sociétés civiles; elle en a marqué tous les pas; elle a révélé tous les secrets des sciences; elle a même expliqué les siens; et, dans tout ce qui appartient soit à la raison, soit à la mémoire, malgré les signes accidentels d'une décadence qui souvent n'est qu'apparente, par cela seul que l'imprimerie existe sans jamais risquer de périr, elle rend indéfiniment progressive la marche nécessaire de l'esprit humain.

A l'époque du seizième siècle, les progrès de notre littérature devinrent sensibles, et même rapides. La langue française, dans les vers de Clément Marot, acquit de la naïveté, de la finesse et de la grâce. C'était beaucoup; mais il restait beaucoup à faire. Charmant dans l'épigramme et dans l'épître ba-

dine, Marot est à peine médiocre quand il veut imiter la richesse élégante d'Ovide; il est ridicule quand il prétend manier la lyre et s'élever à la majesté de la poésie hébraïque. Mellin de Saint-Gelais, son ami et son disciple, approcha de lui dans l'épigramme. Passerat, venu un peu plus tard, appartient à la même école. Nous lui devons un joli conte, égal aux meilleures productions de Clément Marot. Ronsard dénatura la langue. Il la rendit ampoulée et barbare, en voulant lui donner de la noblesse et de l'audace. Il fut cependant utile, même par des tentatives qui n'ont pas réussi. Ses successeurs eurent moins d'imagination, mais plus de sagesse. Toutefois le seul Malherbe fonda parmi nous et la langue et la poésie; Malherbe, le plus ancien de nos grands poëtes, et l'un de nos deux principaux lyriques. Racan et Maynard, ses élèves, l'imitèrent sans l'égaler. Régnier, son contemporain, fut original; il n'est pas rare de trouver dans ses satires des traits piquans et des vers heureux; mais ses défauts nombreux et graves ne permettent pas de le placer au rang des classiques. Jodelle, ami de Ronsard, en travestissant comme lui les formes de la poé-

sie grecque, tenta vainement de fonder à la fois la scène tragique et la scène comique. Garnier, l'émule de Jodelle dans la tragédie seulement, ne lui fut guère supérieur. Quelques autres se traînèrent successivement dans une carrière trop difficile. Un génie était nécessaire pour créer la scène française. Il ouvrira l'époque suivante.

Dans la prose, nous trouvons d'abord Rabelais, esprit étendu, singulier, souvent bizarre, cachant un penseur sous le masque d'un bouffon. Nous en parlerons avec l'attention qu'il mérite et la circonspection qu'il exige. Il faudra bien aussi quelques précautions pour Marguerite de Valois, reine de Navarre et sœur de François Ier. Nous avons de cette princesse des poésies qui sont très-dévotes, et des nouvelles qui le sont moins, mais qui cependant valent mieux. En passant aux historiens, nous aurons à regretter que le président de Thou n'ait pas écrit en français. Après les Mémoires historiques, nous placerons la satire Ménippée, où se trouve peint au naturel un fanatisme ridicule et persécuteur. Ensuite viendront quelques sermonaires que nous ne donnerons pas pour des orateurs, et quelques écrivains

nommés hétérodoxes, que nous ne donnerons pas pour des philosophes. Nous pourrions placer dans ce rang le savant Henri Etienne, qui, sous prétexte de faire l'apologie d'Hérodote, n'a pas fait celle des préjugés. Amyot, simple traducteur, n'en mérite pas moins une attention spéciale, par les services qu'il a rendus à notre langue. Enfin, nous arriverons à Montaigne, le maître dans la doctrine du doute, et le fondateur de la philosophie parmi nous. D'ailleurs, aussi pleinement libre dans son style que dans ses idées, n'importe comme il écrive, pourvu qu'il pense : le mot qu'il frappe est toujours sa pensée naïve et nue. Il ne se laisse point maîtriser par l'expression ; il la mène à son allure ; elle le suit avec complaisance, et dit, comme il veut, tout ce qu'il veut. Malherbe étudie et perfectionne la langue française : Montaigne invente et fait à mesure la langue nécessaire à son génie.

Après quelques mots sur Charron, qui eut la même philosophie et non le même style, nous distinguerons entre les écrivains politiques La Boétie, immortalisé par Montaigne, dans le beau chapitre sur l'Amitié ; Hubert Languet, caché sous le nom de Ju-

nius Brutus; et Bodin, qui, dans son Traité de la République, sema quelques vérités, fécondées depuis par le génie de Montesquieu. L'administration nous présentera deux grands hommes; l'Hôpital qui réforma nos lois, du moins autant que le permit la faiblesse d'un gouvernement trop inférieur à un tel chancelier : Sulli qui posa les véritables bases de l'économie politique, et dont le nom n'est jamais séparé du nom d'Henri IV, roi qui méritait un ami. Nous ferons remarquer la protection dont cet excellent prince honora les lettres, à l'exemple de François Ier, que la fondation d'un collége n'absout pourtant pas des fautes de son règne, et surtout de l'intolérance. Cette époque sera terminée par un aperçu général où nous observerons en Italie la splendeur de la littérature et la perfection des arts; quelques talens extraordinaires dispersés en Espagne, en Portugal, en Angleterre; l'impulsion générale donnée à l'Europe; le besoin d'examiner succédant au besoin de croire; des réformes religieuses; le pouvoir affaibli par le despotisme, la résistance accrue par l'oppression, et de longs abus renversés par des révolutions mémorables.

Parvenus au dix-septième siècle, nous examinerons les poëtes célèbres dans l'ordre où le temps nous les présente : Pierre Corneille, bien digne d'ouvrir une si brillante époque, et qui, dans ses pièces immortelles, créa parmi nous l'art tragique et la véritable éloquence : Racine, plus parfait sans être plus grand : Molière qui n'eut d'égal dans aucun genre de comédie et dans aucune partie de son art : Regnard, si loin de Molière, mais dont les vers pleins de sel et l'intarissable gaîté ne méritent pas des louanges médiocres : Quinaut, dont la mollesse, quelquefois élégante, souvent dégénère en fadeur, poëte harmonieux et facile, trop rabaissé dans son siècle, et depuis trop exalté : Lafontaine, toujours original, quoiqu'il ait toujours imité; resté lui-même inimitable, par le naturel exquis d'un style où les négligences sont des beautés : Boileau, modèle en quatre genres et législateur en tous, le seul poëte français que Racine n'ait point surpassé dans l'art d'écrire. Après avoir dit quelques mots des versificateurs aussi nombreux que ridicules qui tentèrent la haute épopée dans les temps dont nous parlons, nous passerons à des poëtes moins ambitieux

et plus aimables. Nous distinguerons entre eux Chapelle et Chaulieu, son élève; sans en excepter madame Deshoulières, malgré le sonnet contre Phèdre, malgré même la tragédie de Genseric, qu'elle fit apparemment pour venger Racine.

En quittant la poésie, deux hommes, trop estimés de leurs contemporains, nous occuperont un moment. Ces deux hommes sont, Voiture et Balzac, remarquables sans doute par leurs défauts, mais qui donnèrent à la prose française, le premier quelque souplesse, le second de l'harmonie et de la gravité. Nous jeterons un coup-d'œil sur l'hôtel Rambouillet; dont ils étaient les oracles, mais où par malheur on applaudissait Ménagé et Cotin, en déprimant Corneille et Molière. Loin de cette école du bel esprit pédantesque, nous observerons à la même époque, avec une attention respectueuse, la société de Port-Royal, source à jamais célèbre de la saine littérature, école du goût et des véritables sciences, qui facilita l'étude des langues anciennes et toutes les études, en introduisant la langue française dans les livres d'enseignement, qui créa parmi nous la logique et la grammaire générale, et, pour

terminer dignement de justes louanges, qui donna Pascal à la prose, et Racine à la poésie. En traitant de l'éloquence, le nom de Pascal se présentera le premier. Et comment classer autrement l'auteur de ces Lettres provinciales où se trouvent tous les genres de beautés oratoires et toutes les perfections de l'art d'écrire? Si l'eloquence judiciaire nous paraît plus digne d'estime que d'admiration dans Patru, dans Pélisson même, nous verrons l'éloquence chrétienne austère dans Bourdaloue, élégante dans Fléchier, sublime dans Bossuet. Ce même Bossuet illustrera la classe des historiens; quoique, à vrai dire, dans son discours sur l'Histoire universelle, il appartienne encore à la classe des orateurs. Nous remarquerons ensuite Mézerai, qui sait intéresser, malgré son vieux style, le judicieux Rapin de Thoiras, Saint-Réal, qu'un seul ouvrage élégant fait presque monter au rang des classiques, et Vertot, son élève, qui devint au moins son égal. Nous parlerons peu des mémoires historiques publiés avec profusion durant le dix-septième siècle. Nous n'oublierons cependant pas ces mémoires singuliers où le cardinal de Retz, qui, dans les scènes de la

Fronde, ne joua pas toujours un rôle ecclésiastique, en écrivant sa confession générale, a souvent égalé Salluste, et quelquefois même Tacite.

En passant aux philosophes, nous verrons Descartes inventer la belle théorie du doute méthodique, trouver le seul moyen de connaître dans la décomposition rigoureuse des idées, n'admettre aucune vérité que dans l'évidence démontrée; et bientôt abandonner en métaphysique les principes qu'il avait si bien établis : Mallebranche découvrir avec une admirable sagacité les erreurs de l'imagination; mais lui-même, égaré par cette trompeuse habile, obscurcir d'étranges ténèbres quelques vérités qu'il avait rendues lumineuses : le scepticisme de Montaigne, adopté par Lamothe-Levayer, étendu par Bayle à tous les objets importans des discussions humaines : l'analyse du cœur humain désespérante, inflexible, injuste peut-être dans le misanthrope la Rochefoucault; l'analyse des mœurs toujours ingénieuse, et souvent profonde dans le satirique la Bruyère : une philosophie élevée, tolérante, enchanteresse, appliquée tout à la fois à la morale et à la politique, s'unissant avec l'éloquence et

s'approchant de la poésie, dans le Télémaque de cet immortel Fénélon, cher à toutes les sectes religieuses comme à toutes les écoles philosophiques, parce que ses écrits, ses actions, ses principes, ses erreurs mêmes, sont les produits d'une ame supérieure, et qu'il est impossible de distinguer sa religion de sa vertu.

Les genres moins importans viendront à leur tour. Parmi les romans, puisque Télémaque n'est point de cette classe, nous placerons en première ligne la princesse de Clèves de madame de la Fayette. Dans le genre épistolaire, deux femmes non moins célèbres fixeront nos regards : mádame de Sévigné, toujours naturelle avec esprit, toujours nouvelle en se répétant sans cesse; et madame de Maintenon, dont la correspondance intime présente aux yeux observateurs une partie de cet art profond qui la maintint quarante ans à côté d'un trône. Examinant enfin les rapports du gouvernement avec la littérature, durant le cours de ce siècle, nous verrons s'établir, d'abord l'académie française, ensuite les autres académies. Nous dirons quelle influence exerça le cardinal de Richelieu; quelle eurent après lui Mazarin, Fouquet, Colbert. Conduits nécessairement

à parler d'un monarque célèbre, nous rendrons justice à ses qualités éclatantes, nous dirons comment il sut agrandir encore un siècle déjà grand avant lui. Nous peindrons, durant une partie de son règne, la littérature obtenant une considération légitime, jouissant même de cette liberté qui lui est nécessaire, et dont Molière surtout fit un usage admirable; les chefs-d'œuvre de l'éloquence et de la poésie accumulés, pressés les uns sur les autres; des monumens somptueux, d'utiles institutions, des travaux immenses, des guerres brillantes, des triomphes et des plaisirs; la beauté, les grâces, les talens, tous les génies, toutes les gloires, et même quelques vertus éminentes, venant former autour du jeune Louis XIV la cour la plus imposante et la plus aimable qui fut jamais. Que faut-il peindre à une autre époque? les controverses religieuses remplaçant les chefs-d'œuvre littéraires; une cour entière condamnée à la plus vile des servitudes, à l'hypocrisie; cet âge éblouissant rembruni tout à coup des chagrins d'un roi vieilli, qu'abandonnent à la fois et les plaisirs et la victoire; lui-même, entraîné par un zèle aveugle, persécutant le calvinisme de Bayle, le

jansénisme d'Arnauld, le quiétisme de Fénélon; voyant disparaître à ses côtés tous les grands hommes qui ont illustré son règne, tous les charmes qui l'ont embelli; survivant à sa fortune si long-temps prédominante, et n'emportant au cercueil qu'une partie même de sa gloire. Ces deux tableaux sont également fidèles. Nous présenterons le premier dans tout son éclat; nous n'affaiblirons pas le second : de peur de déplaire aux esprits bien faits; de peur même de plaire aux esprits serviles, qui veulent que la vérité ne commence jamais pour les princes, et que l'on règne encore au fond des tombeaux.

Lorsqu'une langue est perfectionnée, lorsque chaque genre a déjà des modèles, une foule d'idées circulent et appellent d'autres idées; les esprits acquièrent de l'étendue, et leurs études embrassent à la fois plusieurs objets. C'est par là qu'il est impossible d'appliquer au dix-huitième siècle une classification rigoureuse. En effet, comment, sans détruire tout intérêt, diviser en plusieurs classes et morceler, pour ainsi dire, un écrivain dont les pensées homogènes forment un ensemble dans les genres différens qu'il a traités? Il vaudra donc mieux, sans adop-

ter avec scrupule et sans rejeter tout-à-fait la méthode que nous avons suivie jusqu'à présent, nous attacher surtout à présenter un tableau fidèle et progressif de l'époque importante qui nous reste à parcourir. Elle est ouverte par Fontenelle, homme d'un esprit vaste et flexible; poëte médiocre, littérateur superficiel, écrivain plus agréable qu'éloquent, philosophe plus ingénieux que profond, habile dans l'art de voiler à demi ses idées, faisant dire à ses lecteurs ce qu'il ne veut pas dire lui-même, et ne compromettant jamais ni sa raison ni son repos. Après lui vient Lamothe, qui, avec autant d'esprit, a laissé moins de réputation, parce qu'il a trop cultivé des genres où ce qui lui manquait, le talent poétique, était précisément ce qu'il fallait. Ce don si rare fut possédé par J. B. Rousseau, que Lamothe crut égaler dans la poésie lyrique, mais qui n'a d'égal que Malherbe. Dans l'épigramme, je n'ajouterai point dans l'épître, il est supérieur à Clément Marot, sinon pour l'enjouement, du moins pour la force et la correction. Louis Racine, distingué par le mérite de la versification, fut, en cette partie, le meilleur élève de son illustre père, puisqu'il

est impossible de faire descendre Voltaire au rang des élèves. Crébillon, poëte inégal, incorrect, souvent barbare, a quelquefois racheté par des scènes vigoureuses, et même par des traits de génie, les défauts graves et nombreux qui défigurent ses tragédies. Des touches, naturel, facile et décent, peignit habilement les mœurs, et conserva le caractère de la comédie, en la rendant toutefois un peu sérieuse. La Chaussée la rendit dolente, et la dénatura complétement : mais dans ses pièces, d'ailleurs faiblement écrites, on trouve des situations heureuses, et surtout beaucoup d'intérêt. Piron, dans un chef-d'œuvre qui expie tous ses autres ouvrages, fit reprendre à la comédie sa verve et sa gaîté piquante. Gresset lui fit parler le langage le plus élégant. Il n'est pas moins orné dans quelques poésies charmantes ; mais ce modèle dangereux eut bientôt des imitateurs maladroits, qui prirent la surabondance pour la facilité, et l'afféterie pour la grâce. Le faux bel esprit s'empara de la poésie nommée légère; et, sur cette scène comique où Molière avait joué toutes les sortes d'impostures, on parla sérieusement le jargon des précieuses, du marquis de Mascarille et de Trissotin.

Parmi les prosateurs, dans les commencemens du dix-huitième siècle, nous distinguerons Le Sage, auteur de la plus forte comédie composée depuis Molière, et du meilleur des grands romans français, entre ceux qui tiennent encore à la comédie; Marivaux, esprit fin, mais trop subtil, et qui, dans ces deux genres, fut aussi maniéré que Lesage était naturel; Prévôt, justement célèbre pour les romans sérieux; écrivain plein d'imagination, fécond jusqu'à l'excès, et qu'il faudrait compter au nombre des premiers talens, s'il n'avait pas écrit tous les jours. On ne doit pas négliger, comme historiens, Bougeant, Dubos, Rollin lui-même, malgré les puérilités qu'il entasse avec complaisance. Les deux derniers, surtout Dubos, ne sont pas moins recommandables comme rhéteurs. Dans l'art oratoire, Cochin, par un talent sage, honora le barreau français. D'Aguesseau, beaucoup plus orné, le fut trop peut-être pour un magistrat. Du haut de la chaire évangélique, au milieu du palais des rois, Massillon, très-supérieur à Bourdaloue, plus naturel que Fléchier, presque aussi touchant et plus précis que Fénélon, moins éloquent, mais plus égal que Bossuet, embellit d'un style admirable les éternelles vérités de la

morale. Vers le même temps, nous trouverons Dumarsais, grammairien du premier ordre, philosophe dans ses écrits et dans sa conduite : nous remarquerons surtout le réformateur de la chronologie, le savant le plus éclairé de son siècle, Fréret, dont les hommes qui vivent de l'erreur redoutèrent avec raison l'érudition incommode et l'inexorable dialectique.

Voltaire, qui apparut sous la régence, illustra les deux épopées; agrandit la tragédie, où, dans les hautes parties de l'art, les avantages sont balancés entre ses deux rivaux et lui; égala Boileau dans la satire et dans l'épître, en leur donnant plus d'importance; surpassa Lafontaine dans le conte; n'eut aucun rival dans la poésie aimable et badine, ni dans le genre de romans qu'il inventa, ni dans la critique littéraire; n'eut d'autre rival dans les lettres familières que le plus illustre des écrivains latins; fut dans l'histoire le premier des modernes, le fondateur d'une école nouvelle, où il compte des maîtres parmi ses disciples; et dans ses écrits philosophiques, c'est dire à peu près dans tous ses ouvrages, fit aux préjugés des blessures dont ils ne guériront jamais. Tan-

dis que des cris stupides viennent expirer tous les jours aux pieds de sa statue, il sera consolant pour nous d'analyser cet homme prodigieux, soutenant à lui seul le parallèle avec vingt talens diversement supérieurs, et par cela même, lui seul hors de parallèle; de parcourir tout entier son génie qui traverse et remplit un siècle, en produisant une littérature complète au milieu de la littérature française. Montesquieu, dans ses Lettres persannes, ne fut pas à demi véridique. Sous un habit étranger, il se crut permis de ne point apercevoir le côté sacré des choses ridicules. Devenu plus grave, sans rien perdre de sa liberté courageuse, il fit sur les Romains un livre composé de traits de génie. Non moins libre, mais se voilant quelquefois dans le plus considérable de ses ouvrages, en expliquant l'esprit des législations positives, il enseigna les législations possibles. Considéré comme écrivain, il unit à l'originalité de Montaigne, son compatriote, la profondeur de Tacite et sa nerveuse précision. Considéré comme philosophe, il est, après Voltaire, l'homme de son siècle qui a le mieux mérité du genre humain. Buffon, resté loin d'eux sous ce point de vue si im-

portant, doit pourtant jouir d'une gloire durable, non pour des systèmes décrédités en naissant, mais pour avoir appliqué aux sciences naturelles le grand art d'écrire. La politique, la morale, la peinture des passions, les discussions polémiques, furent animées par J. J. Rousseau, qui joignit à sa brûlante éloquence la perfection continue du style, et qui tient parmi nous dans la prose la place que Racine occupe dans la poésie.

Les temps où Rousseau commença d'écrire virent s'élever l'Encyclopédie, monument imparfait sans doute, mais éternellement mémorable de la philosophie du dix-huitième siècle. Nous apprécierons les deux hommes illustres qui contribuèrent le plus au succès de cette immense entreprise. Après Diderot et d'Alembert nous placerons leur ami Duclos, maniéré dans les romans, un peu faible dans l'histoire, plus heureux dans l'analyse des mœurs, vraiment habile dans la grammaire. C'est à cette époque, au milieu du siècle, que nous aurons à tracer les progrès rapides de l'esprit philosophique, introduit dans toutes les classes, passant chez tous les peuples de l'Europe, devenant

désormais et pour toujours, même hors de la littérature, la condition nécessaire de toute renommée durable. L'élève couronné de Voltaire, le grand Frédéric, ne sera point négligé parmi les écrivains français. Nous remarquerons l'influence qu'il exerça sur l'esprit de quelques monarques. Nous chercherons si elle s'étendait jusqu'à Versailles : et, reportant nos yeux sur la France littéraire, nous verrons Helvétius parer des charmes du style des vérités profondément aperçues, et même des erreurs qui ne sont pas d'un esprit vulgaire ; le méthodique et judicieux Condillac approfondir la grammaire, la logique, et bien plus encore, l'analyse des sensations ; son frère Mably trouver dans la seule morale les vrais principes de la politique, et répandre une critique lumineuse sur la partie la plus importante de notre histoire ; Raynal, en suivant les traces sanglantes des Européens dans les deux Indes, dénoncer sans ménagement les crimes de la force, de l'avarice et du fanatisme religieux ; Turgot perfectionner l'économie politique, et surtout l'administration ; La Chalotais, Servan, Dupaty, dans les tribunaux, fortifier par l'éloquence une raison bienfaisante

et courageuse. Des raisons qu'il est inutile d'exposer nous interdisent encore les dernières années du dix-huitième siècle. Nous nous arrêterons pour le moment au panégyriste de Marc-Aurèle, à l'immortel auteur de l'Essai sur les Eloges, à Thomas, que l'injustice contemporaine n'empêchera point d'être compté parmi les grands écrivains de la France : véritable orateur défini par Cicéron; homme vertueux, habile à bien dire; digne ami du poëte illustre qui remplaça Voltaire à l'Académie, et qui, sur la scène tragique, fit verser après lui ces nobles larmes dont on croyait la source tarie.

Il nous reste à présenter quelques vues générales sur le cours de littérature française dont nous venons de tracer l'analyse. Il embrassera sans doute un grand nombre de faits littéraires : toutefois, comme il n'est pas question d'un cours de bibliographie, il ne faut pas s'attendre à trouver la nomenclature complète des écrivains et des ouvrages; mais on donnera des notions plus ou moins développées sur tous les ouvrages qui ont marqué, du moins relativement à leur époque. Nous aurons soin d'écarter cette foule d'anecdotes, souvent incertaines, et presque

toujours sans importance, dont on a si mal à propos surchargé l'histoire des écrivains célèbres. Quant aux citations, il en est quelques-unes d'indispensables; mais, puisqu'il s'agit de composer un ouvrage, et non de remplir des volumes, on n'exhumera point de vieux fragmens, qu'il est si facile de copier dans vingt compilations connues, lorsqu'on veut s'épargner la peine légère de recourir aux sources mêmes. On se gardera bien davantage d'entasser les madrigaux, les épigrammes, les sonnets, les rondeaux, qui traînent depuis cent années dans les recueils de collége. Encore moins se permettra-t-on, au milieu d'une société distinguée par ses lumières, de transcrire à chaque page les célèbres morceaux d'éloquence et de poésie que nous avons tous appris dès notre enfance, les scènes divines gravées dans la mémoire et dans le cœur de toutes les personnes à qui notre littérature n'est pas complétement étrangère.

En suivant une méthode fort différente, on tâchera d'observer les premiers pas, les progrès presque insensibles, et, pour ainsi dire, les longs tâtonnemens de la langue française; de suivre attentivement sa marche

devenue moins timide, d'indiquer des essais heureux, d'autres essais trop hardis encore; de bien marquer le moment où elle acquiert ses deux caractères principaux, la noblesse et la clarté; de l'étudier enfin dans les modifications nombreuses et variées que son génie reçoit du génie des auteurs classiques. En examinant tour à tour tant de personnages illustres, on s'imposera la loi de les apprécier avec cette justice qui repousse un aveugle enthousiasme, et qui n'est autre chose à leur égard que l'admiration bien sentie. On s'efforcera de déterminer d'une manière précise les qualités qui les distinguent parmi leurs égaux, et, puisqu'ils sont hommes, les défauts que peut leur reprocher une critique respectueuse; ce que présentent de remarquable la composition, le style, les principaux détails de leurs ouvrages; jusqu'à quel point et comment ils ont perfectionné, soit les formes du langage, soit les genres qu'ils ont cultivés; en quoi le goût qui leur est propre a fait une partie du goût public; quelle fut de leur temps et quelle est aujourd'hui leur autorité sur la littérature générale.

De plus hautes considérations se présen-

teront encore. Chez tous les peuples, les livres ont fait les opinions. Les premières lois furent les premiers écrits. Point de vérité démontrée qui n'ait ses preuves dans quelque ouvrage. Point d'absurdité ancienne qui n'ait pour base un ancien livre. Dans les littératures modernes, l'ensemble des choses fut antérieur aux écrivains. Il faut donc examiner d'abord quelle a été sur les auteurs français l'influence des temps, des opinions, des mœurs, du gouvernement, des institutions, soit politiques, soit religieuses. Il faut examiner ensuite quelle influence ils ont exercée à leur tour sur les mœurs, sur les opinions, et par ces deux choses, sur l'esprit du gouvernement, quelquefois sur les institutions elles-mêmes. Ceci ne regarde, on le sent bien, que les écrivains du premier ordre, et seulement quelques-uns d'entre eux; mais il est juste de les peser dans cette balance. Certes, la gloire suprême appartient à ceux qui ont le plus allégé le fardeau des antiques erreurs; à ceux qui, dans quelque genre que ce soit, ont le mieux employé la puissance de l'art d'écrire au perfectionnement, et, par conséquent, au bonheur de l'espèce humaine.

C'est, d'après les mêmes principes, qu'une fois arrivés au terme de notre carrière, nous mettrons en parallèle les deux grandes époques de la littérature française. Nous comparerons les avantages qu'elles ont l'une sur l'autre. Peut-être trouverons-nous ces avantages compensés; peut-être aurons-nous à conclure que l'époque dont nous avons vu les derniers jours était une suite nécessaire de la précédente, et que toutes les deux ont occupé d'une manière également honorable la place qui leur fut assignée dans l'espace des temps. C'est toujours en partant de ce point élevé que nous pourrons déterminer les obligations imposées à l'époque actuelle; et ces obligations seront remplies. N'en doutons pas; le siècle qui commence sera digne des siècles qui l'ont précédé. Les idées saines prévaudront parmi nous contre les clameurs fanatiques. La philosophie ne sera pas contrainte de se réfugier dans les consciences. Les talens distingués dont la France peut s'enorgueillir encore, ceux que d'autres jours verront naître, chercheront la gloire littéraire où elle se trouve; et, comme elle est inséparable du vrai, c'est en défendant la vérité qu'ils enrichiront de nouveaux trésors

cette langue vivante et classique; stérile pour la médiocrité paresseuse, mais féconde, opulente, inépuisable pour le génie laborieux; perfectionnée par tant de modèles diversement admirables; consacrée par tant de chefs-d'œuvre; adoptée en Europe depuis l'Italie jusqu'au fond du nord, et devenue la langue sociale de tous les hommes éclairés.

DISCOURS

SUR

LES ROMANS FRANÇAIS,

Depuis le règne de Louis VII jusqu'au règne de François I.

Le nom de romans fut long-temps appliqué à presque tous les ouvrages de quelque étendue qui furent composés dans la langue romance; mais le genre d'ouvrages que ce nom désigne aujourd'hui remonte à la plus haute antiquité. C'est dans l'Orient, sans aucun doute, qu'il en faut chercher l'origine. Les Indiens et les Persans furent les premiers romanciers. Les Grecs de l'Ionie apprirent des Persans l'art de composer ces fables voluptueuses, connues sous le nom de fables milésiennes. De ce nombre était Psyché qu'Apulée a bien fait de traduire, et qui nous charme au milieu de son livre aussi bizarre qu'ennuyeux. L'Ane-d'or d'Apulée et le roman satirique de Pétrone

sont à peu près les seules productions que les Romains nous aient laissées dans ce genre d'écrire; mais, sous la domination romaine, les Grecs en composèrent un grand nombre; et, sans faire mention de Parthénius, qui écrivait du temps d'Auguste, on trouve à l'époque des Antonins, Jamblique, Lucius de Patras, et le célèbre Lucien. Il ne faut pas oublier l'évêque Héliodore, qui, deux siècles plus tard, et sous le règne de Théodose, composa Théagène et Cariclée, roman plein d'intérêt et d'imagination. Le temps où vivait Longus serait difficile à déterminer avec certitude, mais ce qui n'est pas incertain, c'est la supériorité de son ouvrage sur tous les romans grecs qui nous sont parvenus. On peut aller plus loin. Malgré les tentatives sans nombre faites en Italie, en Espagne et en France, le roman de Daphnis et Cloé reste encore le meilleur dans le genre pastoral. Il est aussi le plus ancien, je dis toujours dans le même genre; si toutefois on n'adopte pas le sentiment énoncé par Huet, évêque d'Avranches, dans sa lettre à Ségrais, sur l'origine des romans. Huet remonte jusqu'à Salomon. C'est dans le Cantique des Cantiques que se trouvent à la

fois, selon lui, les premières formes de roman, d'idylle et de dialogue dramatique. Nous ne voulons pas démentir le pieux auteur de la Démonstration évangélique; mais sur beaucoup de points nous professons le scepticisme, avec le savant auteur du Traité sur l'incertitude des sciences.

Chez les nations septentrionales qui commencèrent à prendre quelque consistance vers la fin du quatrième siècle, quand l'Empire romain se précipitait vers sa ruine, des poëtes, assez semblables aux prophètes hébreux, chantaient les événemens mémorables, les combats célèbres, et la mémoire des héros morts pour la patrie. L'amour et la religion inspiraient aussi ces Scaldes de Norvège, ces Bardes de la Germanie et des Iles britanniques; mais l'amour fatal et malheureux, mais un paganisme aussi lugubre que celui des Grecs était riant et poétique. Tel était le génie de ces peuples ignorans, guerriers et superstitieux. Chez eux, les mœurs, les institutions, et ce qui tenait lieu des arts, tout était sombre comme leurs nuages. Alors, ou, si l'on veut, dès la fin du troisième siècle, vécut Ossian, fils de Fingal. Il nous reste à peine de lui quelques

fragmens en ancien gallique, fragmens dont l'authenticité même n'est pas démontrée. C'est d'après ce fonds peu considérable, qu'il y a près d'un demi-siècle, Macpherson crut pouvoir rédiger en prose anglaise les prétendus poëmes d'Ossian; fatras monotone, mêlé de quelques beautés, et que des barbares modernes ont mis avec complaisance à côté des brillans chefs-d'œuvre d'Homère. On place au milieu du sixième siècle, sous le règne du roi Artus, les Anglais Thélésin et Melkin, le premier compté parmi les Bardes, et tous deux auteurs de chroniques sur Artus et sur les chevaliers de la Table-Ronde. Le Gaulois Unibaldus-Francus composa, dit-on, vers le même temps, sous Clovis, une histoire non moins fabuleuse. L'antiquité de ces auteurs est sans doute étrangement exagérée; mais sans vouloir entamer une discussion qui n'est d'aucune importance, renfermés dans notre sujet, nous indiquons du moins la source où puisèrent les premiers romanciers français. Il faut y joindre les chroniques publiées sous le nom de l'archevêque Turpin, deux siècles après la mort de ce prélat, contemporain de Charlemagne. Elles ont servi de type aux nombreux ro-

mans sur les douze pairs de France. Turpin toutefois joue dans plusieurs de ces romans le personnage d'un ivrogne et d'un bouffon : ce qui blesse la gravité d'un historien, mais bien plus encore la dignité d'un archevêque de Reims, d'un successeur de saint Remi, d'un gardien de la Sainte-Ampoule. A ces libertés repréhensibles, les auteurs unissent toujours un grand fonds de piété. Ce mélange paraîtra surprenant à ceux qui veulent bien s'étonner de voir des contradictions chez les hommes.

Beaucoup de littérateurs assurent, sans en apporter aucune preuve, que les romans en prose ont précédé parmi nous les romans en vers. Le plus ancien de nos romans connus est cependant versifié : c'est le Brut, ou le livre des Bretons, composé par maître Huistace, à la cour d'Eléonore d'Aquitaine, duchesse de Normandie et déjà reine d'Angleterre. L'auteur a donné lui-même, dans les vers suivans, la date précise de son ouvrage :

Puisque Dieu incarnation
Prit pour notre rédemption
Mille et cent cinquante-cinq ans,
Fit maître Huistace ce romans.

C'est ici le plus ancien poëme qui nous reste en langue française; car nous n'avons aucun manuscrit de la Conquête de Jérusalem par Godefroi de Bouillon, roman versifié, que Béchada, chevalier limousin, composa vingt-cinq ans avant le livre des Bretons. Nous remonterions plus haut s'il en fallait croire l'abbé Massieu. *Dès le temps de Philippe premier*, dit cet écrivain peu exact, *on ne parlait plus qu'en rimes françaises, de géans pourfendus et de Sarrasins mis à mort. Vers la conquête de Jérusalem, il y eut une quantité prodigieuse de poëtes français. Ils semblaient sortir de terre aussi bien que les armées.* Nous rapportons les phrases de l'auteur : en admettant qu'elles soient supportables, il faudra toujours convenir que ces innombrables poëtes français, contemporains de Philippe premier, n'ont existé que dans l'imagination de l'abbé Massieu. Des erreurs pareilles supposent beaucoup d'ignorance de l'état où se trouvait alors la langue française. On ne croirait pas même devoir les relever, si des brochures superficielles n'étaient pas citées quelquefois comme de graves autorités. Revenons au livre des Bretons, monument qui

n'est pas sans importance; car c'est à lui que commence, avec la poésie française, la série nombreuse des romans de la Table-Ronde.

L'histoire des premiers rois de la Grande-Bretagne est le sujet du livre des Bretons. Ascagne, fils d'Enée, eut un fils nommé Sylvius. Ce Sylvius fut père d'un Brutus. Ce Brutus fut le premier des rois anglais, et l'Angleterre fut appelée Bretagne du nom de son fondateur. Telles sont les notions préliminaires que nous donne maître Huistace. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'en versifiant ces fables ridicules, copiées apparemment des anciennes Chroniques de Thélésin et de Melkin, l'auteur se récrie contre les conteurs de fables, et proteste qu'il ne dira rien qui ne soit fondé sur la vérité. Il raconte ensuite avec beaucoup de bonne foi et peu de précision les merveilleux événemens qui eurent lieu depuis le prétendu roi Brutus jusqu'au roi Calevastre, qui gouvernait le pays de Galles à la fin du septième siècle. Puisque les premiers romans étaient écrits à la cour de la duchesse de Normandie par des poëtes français qui appartenaient à cette province, il fallait bien que les Nor-

mands eussent leur livre comme les Bretons. Aussi cinq ans après le roman du Brut, un poëte nommé Gasse composa le roman du Rou. C'est l'histoire versifiée des ducs de Normandie, depuis Rou, c'est-à-dire Raoul, jusqu'à Guillaume II, et à la prise de Jérusalem, l'avant-dernière année du onzième siècle. Après avoir parlé d'Hasting, celui qui le premier conduisit les Normands en France, voici comme l'auteur s'exprime en arrivant au héros principal de l'ouvrage :

A Rou sommes venus, et de Rou nous dirons.

Je cite exprès ce vers, non qu'il ait rien de remarquable en lui-même; mais il amène une observation qui n'est point à négliger pour l'histoire de la versification française. C'est, comme on voit, un vers de douze syllabes. Nous avons déjà trouvé cette mesure employée dans la romane méridionale, cent ans avant le roman d'Alexandre. La voici maintenant dans la langue française, trente ans avant le même ouvrage. Le roman du Brut est écrit tout entier en vers de huit syllabes. Dans le roman du Rou, c'est encore la mesure qui se rencontre le plus souvent : mais on y trouve des morceaux écrits en

longues lignes, car alors on nommait ainsi les vers de douze syllabes; et dans ces morceaux, selon la mode du temps, la même rime est continuée quelquefois durant trente vers

La plupart des romans de la Table-Ronde furent composés sous Philippe-Auguste. Quelques-uns offrent beaucoup d'intérêt; mais avant d'y jeter un coup-d'œil, il faut bien dire un mot de ce roman d'Alexandre, ouvrage à part, et qui ne se rattache à aucune des grandes séries de romans français. Sous le même Philippe-Auguste, et vers la fin du douzième siècle, Alexandre de Paris et Lambert Licors composèrent le roman d'Alexandre. Deux autres parties y furent ajoutées, l'une par Pierre de Saint-Cloot, l'autre par Jean li Nivelois; la première, sous le nom de Testament d'Alexandre; la seconde, sous le titre de la Vengeance de ce roi. L'ouvrage est écrit tout entier en vers de douze syllabes, vers qui prirent le nom d'alexandrins de ce roman, peu connu aujourd'hui, mais célèbre alors. Voilà ce que les auteurs de compilations et de cours de littérature auraient dû se borner à dire: mais ils ne devaient pas copier successive-

ment une erreur, en attribuant au premier de ces quatre poëtes une invention bien antérieure à l'époque où il vécut. Sous le nom du roi de Macédoine, le personnage d'Alexandre offre dans ce poëme une allusion perpétuelle au caractère de Philippe-Auguste et aux principaux événemens de son règne. Fauchet prodigue à l'ouvrage des éloges exagérés. Il en cite une quantité de vers qui ne sont remarquables d'aucune manière : mais il en oublie un qui vaut mieux à lui seul que tous ceux qu'il rapporte, et qui même a droit d'étonner, si l'on veut bien se souvenir que le poëme fut écrit il y a plus de six siècles :

N'est pas roi qui se fausse, et sa raison dément.

Une seule expression a vieilli ; *se fausser* pour *se parjurer*. Mais on croirait lire un vers de Hardi, ou même de Mairet, d'un prédécesseur immédiat de Corneille. Le tour est nerveux, l'expression rapide. Voilà, comme dit Montaigne, *la sentence pressée au pied nombreux de la poésie*. Voilà de plus une de ces pensées nobles et vraies dont les lecteurs savent toujours gré aux écrivains. Raison et loyauté, c'était la politique du vainqueur de

Bouvine ; et ce sera dans tous les temps celle des hommes dignes de gouverner des hommes.

Chrétien de Troies (ou plutôt Menessier, car c'était le véritable nom de ce poëte), fut contemporain des auteurs du roman d'Alexandre, et nous lui devons plusieurs célèbres romans de la Table-Ronde : tels que le Saint-Gréal, le Chevalier à l'épée, Perceval le Gallois, et Lancelot du Lac, continué par Geoffroi de Ligni, sous le nom du roman de la Charrette. Un peu plus tard, Giron le Courtois, l'Enchanteur Merlin, Perce-Forêt, Artus de Bretagne, et beaucoup d'autres ouvrages complétèrent cette division considérable. Les uns d'abord composés en vers furent ensuite traduits en prose ; plusieurs n'ont jamais existé qu'en prose et de ce nombre est Tristan du Léonois, traduit du latin de Rusticien de Pise, vers la fin du douzième siècle, quelques années avant la composition du Saint-Gréal. Ces romans sont inégaux en mérite. Perce-Forêt, Giron le Courtois, Artus de Bretagne, sont remplis de ces récits militaires qui font l'ornement des gazettes plus que le charme des romans. Il y a, comme de rai-

son, beaucoup de diablerie dans le roman de Merlin; mais on y voit avec plaisir que ce terrible enchanteur fut vaincu par une femme dans la science même où il excellait. Viviane, dont il était fortement épris, parvint à l'enfermer dans une tour suspendue en l'air; l'aventure se passa en Basse-Bretagne où il doit se trouver encore, toujours enfermé dans sa tour aérienne, qui, par malheur, est invisible, au rapport du romancier. Le Saint-Gréal et Perceval le Gallois sont, pour ainsi dire, deux parties du même roman. Ce vieux mot de Saint-Gréal peut se traduire par Saint-Ciboire, et désigne le vase précieux dont Jésus se servit le jour de la Cène. Cette relique fut apportée, dit-on, en Angleterre par Joseph d'Arimathie. Après la mort de ce saint personnage elle fut enlevée par les infidèles. Plusieurs chevaliers de la Table-Ronde entreprirent vainement sa conquête : leur vaillance, heureuse partout ailleurs, ne suffisait pas pour un triomphe de cette nature. Perceval le Gallois, aussi recommandable par sa chasteté que par son courage, fut le conquérant du Saint-Gréal. Cette coupe sacrée disparut quand il cessa de vivre. *Oncques depuis chevalier semblable*

ni si sainte relique ne furent vus dans la Grande-Bretagne. Ce sont les termes exprès des romanciers de la Table-Ronde. L'Angleterre eut, il est vrai, des grands-hommes qui remplacèrent ses chevaliers. Quant au Saint-Gréal, loin d'en réparer la perte, elle éprouva par la suite des temps, et surtout au seizième siècle, beaucoup d'autres malheurs du même genre. Elle est encore aujourd'hui riche en industrie, en commerce, en agriculture, en marine; mais elle est bien pauvre en reliques.

Venons au roman de Lancelot, dont la seconde partie est appelée la Charrette, non, comme le disent les auteurs de la Bibliothèque des Romans, parce que la mère de Lancelot accoucha de lui en voyageant dans une voiture de cette espèce; mais parce que la fée Morgain, sœur du roi Artus, enferma plusieurs fois, au château de la Charrette, Lancelot qu'elle persécutait. *De grands combats et des combats encore,* ennuient dans ce roman, comme partout où on les trouve; mais ici du moins des aventures intéressantes rachètent ce défaut. Si le bon roi Artus, fondateur de l'ordre de la Table-Ronde, n'est pas fort aimé de Genèvre, son épouse, en

revanche cette belle reine chérit tendrement Lancelot. Leur passion mutuelle est peinte avec vérité, quelquefois avec une franchise un peu trop naïve. La protection accordée à cet heureux chevalier *par la damoiselle du Lac*, enchanteresse, élève de Merlin, amène des incidens remarquables; mais rien n'inspire un intérêt aussi vif que l'instant où Lancelot, arrivant à l'improviste, et prodiguant des exploits utiles, délivre la reine, son amante, quand elle va subir le supplice du feu. Les personnes lettrées n'ignorent pas que cet endroit a fourni l'un des plus beaux chants du poëme de l'Arioste; et tout le monde sait quel parti plus grand encore Voltaire a tiré d'une situation pareille dans l'admirable troisième acte de la tragédie de Tancrède.

Le roman de Méliadus ne présente rien qui mérite un souvenir, et c'est beaucoup de le citer; mais celui de Tristan du Léonois, fils de Méliadus, est digne en partie des éloges que n'ont cessé de lui donner, durant trois siècles, les poëtes et les romanciers français. De nos jours même il a conservé sa réputation. L'évêque de la Ravallière, homme vraiment éclairé sur notre ancienne litté-

rature, le regardait comme le meilleur de tous nos vieux romans. C'est aller trop loin peut-être; mais il en est peu du moins qui puissent lui être comparés, et sans doute il occupe le premier rang parmi ceux de la Table-Ronde. Tressan nous en a donné un extrait ou plutôt un abrégé fort agréable. Ici le roi Marc n'est pas plus aimé de son épouse Iseult que le roi Artus, dans le roman de Lancelot, n'est aimé de la reine Genèvre; mais un roi de Cornouailles est moins imposant qu'un roi d'Angleterre. D'ailleurs la passion de Tristan et d'Iseult est si tendre, si énergique, si édifiante, au moins par sa constance inaltérable, qu'elle servit de modèle aux amans, d'autorité aux exagérations poétiques. Il est bien vrai que le roi Marc est l'oncle même de Tristan; mais Tristan le venge si bien de ses ennemis, Tristan combat pour lui avec tant de courage, que ce héros mérite une récompense. Le lecteur le plus sévère, tranquillisé par les succès du monarque, est peu tenté de plaindre l'époux. Enfin, dans ces prétendus événemens du sixième siècle, les auteurs peignaient les mœurs du douzième; et nous avons eu déjà l'occasion de remarquer que le sacrement du mariage, dans les opinions de la chevalerie,

avait quelque chose de moins divin que le sacrement de l'amour. Il faut bien me passer une expression qui seule représente ma pensée. Faisons-nous une idée juste de ces temps éloignés dont les préjugés n'étaient pas les nôtres. Un choix involontaire, mais unique, remplissait l'espace de la vie. Etre infidèle à ce choix du cœur, voilà ce qui paraissait repréhensible. La passion préservait du vice; à d'autres époques, le vice a préservé des passions. On peut blâmer aujourd'hui les mœurs de nos aïeux; mais il ne faut pas les blâmer comme trop indulgentes. Elles ne faisaient que déplacer les devoirs. Les supprimer a semblé plus commode. En lisant le Paysan parvenu de Marivaux, les Confessions de Duclos, et tous les romans de Crébillon le fils, on trouve une société aguerrie qui a perfectionné l'immoralité. On ne trouve, à la lecture de Tristan, que deux victimes de l'amour. Tristan meurt sur un faux récit de la mort d'Iseult; Iseult expire à la vue de son chevalier qui vient d'expirer pour elle. Deux tombeaux sont élevés; les amans sont rapprochés et non réunis : mais du sein du tombeau de Tristan s'élève une *ronce verte et feuillue*, qui par degrés s'incline, et pénètre dans le tombeau d'Iseult

Trois fois arrachée, trois fois elle renaît plus belle; et ce miracle de l'amour plaît à l'imagination, sans pourtant exiger la foi, puisqu'il n'est pas dans la légende.

Les romans des douze pairs de France succédèrent aux romans de la Table-Ronde, et l'époque de Charlemagne ne fut pas moins célébrée que celle d'Artus. Seulement au lieu des héros bretons, Tristan, Lancelot, Gauvain, Perceval, on vit briller des héros français, Olivier, Renaud de Montauban, Guérin de Montglave, Ogier, mais surtout Roland, l'Hercule de notre ancienne chevalerie. Huon de Villeneuve fut pour cette seconde série ce qu'avait été Chrétien de Troies pour la première : l'auteur le plus fécond et le plus habile. Ses romans versifiés, Renaud de Montauban, Doon de Nanteuil, Garnier de Nanteuil, Aie d'Avignon, et plusieurs autres, furent écrits vers la fin du règne de Philippe-Auguste. Dans la suite on les traduisit en prose, et sous le règne de Louis IX d'autres auteurs composèrent de nouveaux romans qui servirent de suite aux premiers. Le goût même en subsista jusqu'au milieu du quinzième siècle. Cependant il n'est pas difficile de remarquer que la pieuse

folie des croisades inspira dans l'origine, et bientôt multiplia ces productions. De là cette prétendue conquête du Saint-Gréal, tentée successivement par tous les chevaliers d'Angleterre, mise à fin par un seul d'entre eux. De là ces fabuleux voyages de Charlemagne et des douze pairs de France, pour conquérir la terre sainte, et convertir les infidèles. Ce qui méritait davantage d'être observé, mais ce qui pourtant l'a été beaucoup moins, c'est que dans ces romans le pouvoir royal n'est jamais représenté comme absolu; c'est que le respect pour le prince et pour sa famille n'est pas une servile idolâtrie; c'est encore que, malgré le fanatisme du temps, on accorde quelques vertus aux ennemis de la foi chrétienne. Ce que nous affirmons, nous allons le prouver par des exemples, en laissant dire aux personnes qui renferment apparemment la littérature dans les journaux et les almanachs, que les progrès de l'esprit national, des idées saines, des opinions généreuses, résultans des monumens littéraires, et constatés par eux, ne doivent pas être aperçus dans une histoire de la littérature française.

Ouvrez le roman de Doolin, comte de

Mayence. Doolin, se croyant offensé par Charlemagne, vient lui proposer au milieu de sa cour un combat que l'empereur accepte. Les risques sont partagés dans ce combat; mais un ange, invisible comme tous les anges, arrive à propos sur le champ de bataille pour arrêter le bras de Doolin, et parler en même temps au cœur de Charlemagne irrité. L'auteur du roman d'Ogier peint des plus fâcheuses couleurs Charlot, fils de Charlemagne, et mort quelques années avant ce monarque. Lisez le roman de Guérin de Montglave. Charlemagne fait la guerre au duc d'Aquitaine, son vassal; mais les pairs de France blâment hautement cette entreprise, et lui reprochent de combattre des Français, au lieu d'aller porter la guerre chez les infidèles. Ceci est bien remarquable, et l'allusion n'était pas douteuse. Le roman fut composé durant la croisade contre le comte de Toulouse, croisade que nous retrouvons souvent, et que nous retrouvons toujours blâmée par les auteurs contemporains. Dans le roman d'Ogier, dont nous venons de parler, un roi mécréant fait arrêter par surprise et retient captif ce chevalier redoutable. Indigné de la trahison, Caraheu, le plus intrépide des chefs musul-

mans, se rend de lui-même au camp de Charlemagne, et se livre en otage pour Ogier. Gloriande, maîtresse de Caraheu, est faussement accusée d'un crime en l'absence de son amant : mais Ogier se déclare son chevalier, réclame ce combat que l'on nommait *le jugement de Dieu*, remporte la victoire, et sauve la maîtresse du généreux musulman qu'il regarde comme son ami. De là naît entre eux une fraternité d'armes dont les devoirs sont inviolables, sans que pour cela le musulman se convertisse à la foi chrétienne, ni le chrétien à la foi musulmane. Que résulte-t-il des premiers exemples? que les Français du treizième siècle n'avaient pas l'idée d'un pouvoir sans limite, devant qui l'opinion doit se taire. Que faut-il conclure de la dernière observation? que si les Musulmans avaient admiré Philippe-Auguste et Louis IX, les grandes qualités de Saladin et de plusieurs émirs avaient charmé les chrétiens. Quelque bien naissait des maux infinis occasionnés par les croisades; au sein des combats, la sociabilité s'augmentait. On commençait à sentir que l'humaine vertu ne dépend pas précisément d'aller dans une église ou dans une mosquée pour adorer Dieu qui est partout.

Comme il est impossible de parler de tous les romans qui ont pour objet l'époque de Charlemagne, nous abandonnons à la Bibliothèque Bleue les Quatre Fils Aymon dont elle s'est emparée. Nous laissons leur cousin Maugis, expert en diablerie, mais qui n'a pu toutefois atteindre à la réputation de Merlin. Nous croyons même devoir négliger le roman de Meurvin, fils de la fée Morgane et d'Ogier : car il n'y a rien de bien réjouissant dans les étranges amours de la fée Gratienne avec les démons; amours funestes au genre humain, puisqu'ils produisirent les sept péchés capitaux, du moins si l'on en croit le romancier. On sait que d'autres généalogistes les font remonter beaucoup plus haut que l'époque de Charlemagne. Nous reviendrons avec quelques détails sur le roman de Guérin de Montglave, duc d'Aquitaine. Cet ouvrage manque d'unité, mais non d'agrément. Les quatre fils de Guérin vont chercher les aventures, chacun de son côté; tous ont d'heureux succès. Néanmoins les aventures d'Arnaud, l'aîné des enfans de Guérin, sont les seules qui soient vraiment piquantes. On s'intéresse à sa passion pour Frégonde, jeune princesse mahométane, qui

voudrait bien en faire un bon musulman; mais qu'après de longues traverses, il parvient lui-même à rendre chrétienne. Deux amis d'Arnaud font surtout beaucoup d'effet dans ce roman; le géant Robastre et Perdrigon, l'un guerrier, l'autre enchanteur, tous deux attachés long-temps à la maison d'Aquitaine, mais tous deux devenus ermites, afin d'opérer leur salut. Le perfide Hunaut, après la mort de Guérin, tâche d'usurper le duché d'Aquitaine. Pour y réussir il a recours aux armes des infidèles, et ne fait pas difficulté d'embrasser la religion de Mahomet. C'est pourtant un scélérat dévot. Aussi, troublé le lendemain par ses remords, il s'enfonce dans une forêt, y rencontre un ermite, et se confesse à lui. Cet ermite est le géant Robastre. Après avoir entendu l'aveu des crimes d'Hunaut, Robastre, ému du vif repentir que lui témoigne son pénitent, raisonne ainsi en lui-même. « Voilà un mi-« sérable à qui le ciel accorde un acte de con-« trition parfaite. S'il vit encore, la rechute « est infaillible; il finira mal : s'il meurt en « ce moment, il est sauvé. » En conséquence, l'ermite géant l'absout et l'assomme : après quoi le terrible théologien rend grâce à Dieu

d'avoir envoyé une ame en paradis. Ce n'est pas tout. L'amoureux Arnaud, la belle Frégonde, sont emprisonnés séparément. Robastre en est informé par la confession qu'il vient d'entendre. Il s'agit de les délivrer : c'est toutefois ce qu'il ne peut faire, ni comme guerrier, ni comme confesseur ; mais les expédiens ne lui manquent pas. Il va trouver son ami Perdrigon, et lui demande quelques enchantemens. Perdrigon lui représente en vain qu'il ne fait plus le métier, et qu'en se donnant à Dieu, il a rompu avec le diable. Robastre, dont on connaît déjà la puissante logique, lui répond qu'il faut renouer, quitte à rompre de nouveau ; et que c'est jouer un excellent tour au diable que de l'obliger à faire du bien. Perdrigon trouve le raisonnement sans réplique. Une triple alliance est formée : le courage, la magie et l'amour agissent à la fois : on force les deux prisons : Frégonde aime et fait des vœux : Perdrigon va au sabat ; Arnaud combat avec Robastre, et les amans réunis règnent paisiblement sur l'Aquitaine, en remerciant Dieu des bontés du diable.

Le roman de Gallien le restauré, sert de suite au roman de Guérin de Montglave ; et,

quoiqu'il lui soit inférieur, il est loin d'être sans mérite. On y trouve l'aventure des *Gabs*. C'est une suite de gageures faites par plaisanterie, dans la chaleur de l'ivresse, et qu'il faut tenir ensuite comme des gageures faites sérieusement. Là, surtout, l'archevêque Turpin est représenté comme un buveur intrépide. Ogier, Roland, Charlemagne lui-même, n'y jouent guère des rôles plus sensés. Le jeune et tendre Olivier, de la maison d'Aquitaine, est sans contredit le mieux partagé. Cette aventure, dont nous ne croyons pas devoir tenter l'analyse, est rapportée fort librement par Lamonnoye dans la seconde partie du Ménagiana. La Chaussée, et non Grécourt, l'a mise en vers plus licencieux que bien tournés. Récemment elle a été versifiée de nouveau avec la retenue convenable. Les amours d'Olivier et de Jacqueline, fille d'Hugon, roi musulman, n'offrent pas la langueur reprochée à quelques anciens romans, et la manière dont cette aimable princesse est convertie, n'est pas ce qu'il y a de moins piquant, ni de moins difficile à raconter.

Voici encore un prince de la maison d'Aquitaine : Huon de Bordeaux. Le nom de ce héros fabuleux est dépourvu d'harmonie ; et

les beaux esprits de la Bibliothèque Bleue ont ajouté une seconde partie très-insipide aux romans qui portent son nom; mais la première partie, c'est-à-dire, l'ancien ouvrage, est, après Guérin de Montglave, le meilleur des romans qui appartiennent à la série des douze pairs de France. Tous les détails qui concernent le petit Oberon, roi de Féerie, sont curieux et pleins d'imagination. Ce petit Oberon, bien supérieur en puissance à tous les monarques, puisqu'il peut tout ce qu'il souhaite, n'a point de commerce avec les démons. C'est au contraire un chrétien fervent, et même un peu formaliste; car il abandonne aux plus rudes épreuves le héros qu'il protège, et qui n'est coupable que d'avoir trop aimé la belle Esclarmonde, avant qu'elle ait été baptisée. Mais tant d'épreuves ont leur terme; la princesse musulmane embrasse le christianisme; elle reçoit le baptême de la propre main du pape, et tout finit par un mariage. Il est à remarquer que dans un grand nombre de ces romans des douze pairs de France, les chevaliers chrétiens épousent des princesses mahométanes: c'est ce que l'on ne voit pas dans les romans de la Table-Ronde; et la raison de cette dif-

férence ne serait pas facile à déterminer avec précision. Du reste, toutes ces princesses se convertissent sans missionnaire, sans même apprendre leur catéchisme, et seulement par l'amour, puissant moyen de conversion. Semblable en ce point seul à l'Armide du Tasse, chaque héroïne est plus sensible que théologienne; et la religion du héros qu'elle aime est à ses yeux la seule véritable.

Ces vieux romans français furent traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. La renommée des douze pairs de France, et surtout celle de Roland, s'étendit dans les contrées les plus lointaines. Une montagne du royaume de Valence porte le nom de ce héros, et, suivant les traditions du pays, l'abyme qui la sépare d'une autre montagne, fut ouvert par un coup d'épée de Roland. Les Grecs modernes racontent à peu près la même chose d'un coup d'épée de saint Paul. Durandal, cette merveilleuse épée de Roland, se conserve encore à Bourse, à ce que prétendent les Turcs. Ils assurent même que Roland fut leur compatriote; mais c'est un conte absurde. Il est certain qu'il était Français. En écartant les récits fabuleux, tout ce qui restera d'historique, c'est que ce fa-

meux guerrier périt à la bataille de Roncevaux, à la fin du huitième siècle. Un chant de guerre, appelé le chant de Roland, fut long-temps conservé par la tradition dans les Pyrénées. L'Italien Boyardo, sous Léon X, célébra dans un poëme un peu faible les exploits et les amours de Roland : mais, vingt ans après, l'Arioste les immortalisa dans la plus riche épopée qui ait illustré la poésie moderne. L'Arioste emprunte à la romancerie française les enchantemens et les prophéties de Merlin, les hauts faits d'armes de Roland, de Charlemagne et de Renaud de Montauban, jusqu'aux noms de leurs épées et de leurs coursiers : mais les fictions qu'il adopte deviennent les siennes. Il chante les dames et les paladins, les fées et les héros, la guerre et l'amour; et tout avec une grâce égale; en vers pleins et faciles, rians comme les campagnes de l'Italie, chauds et brillans comme les rayons du jour qui l'éclaire, et plus durables que les monumens qui l'embellissent. Original quand il imite, inimitable quand il invente, il conserve un ordre admirable dans son désordre apparent. Semble-t-il égaré par son imagination vagabonde, tout à coup il l'arrête, et de nouveau la laisse

aller, tantôt la promène, et tantôt la précipite, changeant à son gré de route et d'allure, toujours indépendant des règles factices, mais toujours réglé dans ses écarts, toujours maître de son sujet, de ses lecteurs et de lui-même.

Nos vieux romanciers, attribuant aux héros qu'ils célébraient des actions au-dessus des forces de l'homme, mettaient sérieusement la grandeur dans l'impossible, erreur commune aux enfans, aux hommes qui prolongent leur enfance, et aux nations qui n'en sont pas sorties. L'Arioste, remettant les choses à leur place, vit la grandeur réelle dans ce qui est impossible au vulgaire, et le ridicule dans l'impossible absolu; mais il fit un nouveau genre, un poëme unique, en tirant un égal parti du ridicule et de la grandeur. Un génie moins étendu, un esprit non moins supérieur peut-être, Cervantes, en Espagne, né chez une nation magnanime, mais de son temps un peu exagérée dans ses mœurs, lui donna l'ouvrage dont elle avait le plus besoin, le beau roman de Dom Quichotte. On ne voit là que le ridicule, mais le ridicule instructif, et présenté par un maître habile. Voyez comme

il ajoute au merveilleux fait à plaisir par l'imagination de son héros le merveilleux même des circonstances que le hasard accumule. Voyez comme bientôt l'examen le plus simple ramène les effets à des causes naturelles, presque toujours vulgaires, et souvent burlesques : idée large et philosophique; vraie pour les romans; vraie pour ce qui est déjà l'histoire, et pour ce qui doit l'être un jour; susceptible d'applications sans nombre, comme toutes les idées qui résultent d'un profond examen des choses humaines.

Dans les romans des douze pairs de France et dans ceux de la Table-Ronde, on trouve sans cesse des magiciens et des fées. Quant à la magie proprement dite, elle est de la plus haute antiquité, témoins les magiciens de Pharaon, et la pythonisse d'Endor. La Bible et les poëmes d'Homère, Théocrite et Virgile, tous les poëtes, tous les historiens de l'antiquité, quelques-uns même de ses philosophes, les Juifs, les Egyptiens, les Persans, les Grecs, les Romains, les Arabes, ont reconnu, d'un commun accord, le pouvoir de la magie. Simon le magicien n'était pas sans talens, selon les Actes des Apôtres. Un hymne que l'on chante encore dans nos

temples, atteste conjointement le roi David et la Sibylle. Les Pères de l'Eglise n'élèvent aucun doute sur le commerce de certains hommes avec le diable. Beaucoup de nos historiens modernes, Mézerai lui-même et le jésuite Daniel, admettent l'authenticité des faits rapportés à cet égard. Les tribunaux de l'inquisition n'ont jamais renoncé au plaisir de faire brûler des magiciens. Nos parlemens ont été souvent du même avis. On sait que la maréchale d'Ancre fut condamnée comme sorcière; et même, à la plus brillante époque du règne de Louis XIV, dans le procès de la Voisin, on eut l'indécence et la sottise d'accuser de sorcellerie la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène, et jusqu'au maréchal de Luxembourg. On voit donc qu'avant l'âge précédent, sur des points de quelque importance, on n'avait pas le droit de rire de la simplicité du treizième siècle. Quant à la féerie, considérée sous le point de vue littéraire, on peut employer habilement ce merveilleux qui nous vient des Arabes. N'imitons pas ces critiques à vue courte qui voudraient resserrer le talent dans le petit espace qu'ils aperçoivent. Sans avoir la richesse de l'an-

tique mythologie, ni la gravité du merveilleux purement allégorique, la féerie a de l'originalité, de la grâce, et n'est froide que dans les poëtes froids. Pour faire agir les fées et les enchanteurs, sans doute il faut savoir tenir leur baguette; mais l'Alcine de l'Arioste, et l'Armide du Tasse, suffisent pour répondre à toute objection contre le genre lui-même. Le génie Ariel, dans la tempête de Shakespeare, n'est pas la moins heureuse création de ce poëte anglais dont l'imagination fut puissante. L'Allemand Viéland adopta la féerie dans son poëme d'Oberon, tiré de nos vieux romans français; mais son poëme, estimé en Allemagne, est plein d'une gentillesse tout-à-fait germanique, et Viéland n'est pas un Arioste. Parmi nous, Armide, transportée sur la scène lyrique, a fait en grande partie la gloire de Quinaut. Perrault, qui savait tout gâter, décrédita ce merveilleux par des contes ridicules; mais Voltaire, qui savait tout embellir, le remit pleinement en honneur dans le conte charmant de la fée Urgelle, et dans un poëme admirable que l'on paraît être convenu de relire souvent et de ne jamais nommer en public.

On s'attend peut-être que nous allons passer à cette troisième série de romans connus sous le nom des Amadis; mais ils n'appartiennent point à l'époque dont nous sommes actuellement occupés. C'est au seizième siècle, à la fin du règne de François Ier, que l'on commence à les voir paraître; et même alors ils paraissent seulement comme des traductions de l'espagnol. Nous examinerons, quand il en sera temps, s'ils sont originaires de l'Espagne, ou si l'Espagne les tient de l'Italie. Déjà, d'après quelques recherches, nous croyons devoir préférer cette dernière opinion : mais du moins nous paraît-il sûr qu'ils ne sont pas d'origine française. Tressan l'affirme toutefois. Il les croit même aussi anciens dans notre langue que les romans de la Table-Ronde. Mais sur quelle autorité? c'est ce qu'il néglige de nous apprendre. Parmi les extraits publiés par Tressan, quelques-uns sont agréables : il avait de la grâce dans l'esprit : du reste il n'avait pas approfondi l'histoire littéraire. Toute discussion sur ce point serait donc inutile, ici comme à l'époque suivante; et si nous disons aujourd'hui quelques mots des Amadis, c'est uniquement pour prouver que nous n'avons

pas ignoré une opinion trop légérement émise, et qui n'est fondée ni sur des monumens authentiques, ni sur des témoignages de quelque poids, ni même sur des conjectures probables.

Après les romans qui admettent le merveilleux mêlé à l'histoire, viennent les romans historiques, où l'histoire est pourtant aussi falsifiée que dans les premiers, mais sans aucun mélange de féerie. Hugues-Capet, Bertrand Duguesclin, Olivier de Clisson, Raoul, sire de Couci, furent les héros de ces nouveaux romans, faibles d'intérêt, et dépourvus d'imagination. Ils parurent au quatorzième siècle, âge inférieur au précédent, comme nous aurons occasion de le prouver dans les considérations générales qui termineront l'époque entière. A la fin du règne de Charles VI et sous le règne de Charles VII furent composés quelques romans de pure chevalerie : ceux-là méritent de nous arrêter un instant. L'un d'eux est Pierre de Provence, qui, long-temps après sa composition, fut en si grande faveur à la cour galante de François Ier, et que je crois tiré de quelque ancien roman provençal, composé sous la maison d'Anjou, quand elle gouvernait à

la fois la Provence et Naples. Quoi qu'il en soit, la passion de Pierre de Provence pour la belle Maguelonne, fille du roi de Naples, la gloire qu'il acquiert dans les tournois, les trois anneaux qu'il lui donne, sa fuite avec elle, l'enlèvement des trois anneaux par un épervier, la séparation des amans occasionnée par cet accident même, les malheurs qu'ils éprouvent séparément, leur réunion dans un hospice, où la princesse, déguisée en sœur converse, prodigue des secours à son amant malade, et lui sauve la vie sans le reconnaître et sans en être reconnue, les trois anneaux retrouvés : tant d'événemens terminés par un dénouement heureux, tel est le roman de Pierre de Provence. Il dut plaire à nos aïeux qui savaient aimer. Il y a bien quelquefois un peu de fadeur; mais il y a du véritable amour et le charme de ce naturel que nous avons déjà remarqué dans le fabliau d'Aucassin et de Nicolette. L'ouvrage est d'ailleurs sagement composé. L'unité d'action y est observée avec rigueur; et, contre l'habitude de nos vieux romanciers, de quelques-uns même de nos romanciers modernes, rien ne détourne un moment de l'intérêt qu'inspirent les principaux personnages.

Mais il nous reste à rappeler deux productions bien supérieures. Je veux dire le petit Jehan de Saintré et Gérard de Nevers. Tressan mérite beaucoup d'éloges pour avoir rajeuni ces charmans ouvrages, les meilleurs sans contredit de tous les anciens romans français. Dans le premier, plus on s'intéresse aux amours de la dame des belles cousines et du jeune Saintré, plus on s'étonne de voir cette princesse, après le départ de son chevalier pour la Terre-Sainte, oublier une passion respectueuse, supporter et bientôt accueillir l'amour grossier de Dampabbé qui parvient à la rendre infidèle au milieu des fêtes joyeuses de son opulente abbaye. On applaudit à Saintré, lorsqu'à son retour, outragé devant son ancienne amante, dans les jeux robustes des moines, il prend bientôt sa revanche à des exercices chevaleresques, et fait périr l'infâme prieur, en arrachant à la perfide l'écharpe dont elle n'est plus digne, et qui fut le gage d'un amour qu'elle a trahi. Observons que dans l'ouvrage original elle partage le sort de Dampabbé; châtiment bien rigoureux sans doute, mais qui pourtant ne choqua point nos ancêtres, tant ils méprisaient la déloyauté en amour comme en tout

le reste. Le second roman, moins varié, moins piquant dans ses détails, offre un intérêt beaucoup plus vif. Rien d'aussi tendre que Gérard de Nevers; rien d'aussi fidèle que la belle Euriant. Aussi l'imprudent Gérard ose-t-il gager dans la cour de Louis VI, qu'il ne sera jamais trahi par elle. Lisiard, comte de Forest, accepte la gageure. S'il ne peut réussir auprès d'Euriant, ses Etats appartiendront à Gérard; s'il réussit, les Etats de Gérard lui appartiendront. Gérard doit rester à la cour, c'est une des conditions, et le comte de Forest part aussitôt pour tenter de séduire Euriant. Il échoue; mais par une détestable intrigue avec la gouvernante Gondrée, il obtient des indices qui semblent démontrer qu'il a réussi. Avec quelle peine on voit la sensible et vertueuse Euriant chassée honteusement de la cour de France, aux yeux de son amant qui la croit lui-même infidèle, et qui déjà n'est plus comte de Nevers! Mais avec quel plaisir on suit Gérard, déguisé en ménestrel, arrivant dans les Etats qui ne sont plus les siens, inconnu, mais témoin partout des regrets qu'il inspire, et de la haine que l'usurpateur excite, admis sous son déguisement dans ce même château

qui fut habité par ses ancêtres! Là, tandis qu'il chante une romance mélancolique, il entend Lisiard et Gondrée se reprocher à demi voix les crimes qu'ils ont commis ensemble. Sans Etats, sans biens, mais heureux de l'innocence d'Euriant, bientôt chez le duc de Metz, Gérard se fait connaître, en appelle au jugement de Dieu, frappe Lisiard du coup mortel. Lisiard mourant confesse à haute voix son imposture. La coupable Gondrée subit un supplice légitime. Unissant le comté de Forest au comté de Nevers, Gérard vient rendre hommage au roi son suzerain, ramène en triomphe sa fidèle Euriant, et l'épouse au milieu de cette cour de France où leur infortune avait commencé. J'avoue ma prédilection pour ce roman. Nul ouvrage à mon gré ne représente aussi-bien les mœurs de ces temps peu éclairés, mais où du moins les préjugés étaient sincères, où le mot de l'honneur vibrait fortement dans les ames, où l'on avait une conscience, des passions et des vertus.

En passant au genre des Nouvelles, nous ne dirons rien du Dolopatos ou roman des sept sages, recueil de contes orientaux dont nous avons suffisamment parlé dans le dis-

cours sur les fabliaux. Mais nous trouvons sous le règne de Charles VII les Cent Nouvelles de la cour de Bourgogne. Elles furent en effet composées dans cette cour, lorsque Louis XI, encore dauphin, crut devoir abandonner le palais de son père, et demander un asile à Philippe-le-Bon. Les principaux auteurs de cet ouvrage furent le dauphin, le duc de Bourgogne, le maréchal de Chastellux, le sire de Créqui, et Pierre de Luxembourg, père de ce connétable de Saint-Paul, qui fut dans la suite une des victimes de Louis XI. Ces Nouvelles en prose sont faites sur le modèle du Décaméron de Bocace, et des Cent Nouvelles italiennes qui parurent manuscrites après le Décaméron. Quelques-unes même sont évidemment tirées de Bocace. D'autres ont été imitées par La Fontaine; mais les narrations, et souvent les titres mêmes offrent une liberté cynique qui ne se trouve ni dans Bocace ni dans La Fontaine. C'était cependant pour amuser les dames que l'on racontait ces nouvelles durant les soirées d'hiver. Duclos prétendait que les plus honnêtes femmes sont celles qui entendent avec le plus d'indulgence les contes un peu libres. Si l'observation est fondée, les

dames de la cour de Bourgogne devaient être de bien honnêtes femmes.

On a beaucoup écrit pour et contre la moralité des romans; mais jamais question ne fut plus mal posée. Quel genre d'écrire est moral ou immoral dans le sens absolu? Les comédies, ou plutôt les farces de Montfleuri et de Dancourt sont immorales; mais Tartufe et le Misanthrope sont d'une haute moralité. Qui pourrait comparer sous le point de vue moral Emile et les sermons du P. Maillart, les romans de Richardson et les ouvrages théologiques de Sanchés? Toutes les productions de l'esprit humain peuvent également porter le cachet du vice et l'empreinte de la vertu. On ne sait pas au juste ce que pensaient sur ce point le P. du Baudory, le P. Neuville, et le frère Bertier, qui furent à l'insu de leurs contemporains les flambeaux du dix-huitième siècle; qui formaient, au fond du collége de Louis-le-Grand, la chambre ardente des réputations; tribunal dispensateur de la gloire, et tribunal bien équitable, car on ne pouvait le soupçonner d'être à la fois juge et partie. Mais le P. Berruyer, comme eux jésuite, a fait de l'histoire du peuple de Dieu un roman fort divertissant. Le P. Mé-

dina, cordelier, envoyé au concile de Trente par le bienheureux Philippe II, a conseillé la lecture des romans espagnols. Enéas Sylvius, avant d'être pape, a fait un roman qui pouvait être meilleur sans péché mortel. Le savant Huet, évêque d'Avranches, a pris la défense de ce genre d'écrire. On lui attribue même le roman de Diane de Castro. Enfin, par les mains du grand Fénélon, la vertu et le génie ont élevé, dans le roman de Télémaque, un des plus beaux monumens de l'art d'écrire. Veut-on dire qu'il ne faut point séduire l'esprit par des fictions? Qu'importent des fictions que l'on donne pour telles? Il faudra donc condamner jusqu'aux paraboles de l'Evangile! non; pour être justes ne condamnons qu'une seule espèce de fictions; les impostures que l'on force de croire, et qui font le malheur des hommes.

Mais comment faut-il faire un roman? quelles sont les règles du genre? quel en est le but, quelle est la borne où l'on doit s'arrêter? Questions faites pour amuser les casuistes littéraires, tout aussi graves que les casuistes théologiens. Tandis que les critiques de vocation, toujours prêts à décider faute d'examen, veulent resserrer ce genre

d'écrire en des cases aussi étroites que leur cervelle, tous les merveilleux sont employés, toutes les formes d'ouvrages sont imitées dans les romans. Ici la mythologie d'Homère éclate avec pompe; là se mêlent ensemble le christianisme et l'islamisme; tantôt la religion d'Odin répand sa tristesse septentrionale; tantôt la riante féerie étale ses prestiges orientaux. Pétrone compose une satire en action, Longus une pastorale, Héliodore une tragédie. Chez les modernes, Fénélon s'approche de l'épopée, pour donner des leçons aux rois et aux peuples; Cervantes, Lesage et Fielding suivent les traces de la comédie; Richardson réunit les deux genres dramatiques; Swift, après Rabelais, cache une amère dérision sous le voile transparent de l'allégorie; Montesquieu, dans un roman, traite les questions de morale et de politique; J. J. Rousseau y ajoute les ornemens de l'éloquence; et Voltaire, universel en ce genre comme dans l'ensemble de ses ouvrages, unissant partout la morale et la plaisanterie, aborde la métaphysique dans Candide et la physique générale dans Micromégas. Que doit-on conclure de cet aperçu? Qu'il faut bien laisser au génie l'indépen-

dance qu'il a conquise. Si l'on veut partout des poétiques, fixons d'après lui, mais en peu de mots, la poétique des romans. Les moyens sont des hommes qui parlent, écrivent, agissent. La règle est de plaire; le but d'instruire; l'étendue celle des idées; la borne celle d'une imagination raisonnable.

Tout le monde aime les romans : je ne parle pas de cette foule d'ouvrages frivoles qui se précipitent les uns sur les autres, s'impriment sans devenir publics, et ne sont pas même oubliés. Je parle des bons romans; leur nombre est assez considérable. C'est la lecture la plus générale, et cela doit être ainsi. Les romans peuplent la solitude et charment la peine. Au milieu même des hommes, qui n'a pas cherché des hommes dans les livres? L'histoire est souvent désespérante, et le passé ressemble un peu trop au présent. Qui n'a pas eu besoin quelquefois de se réfugier dans le monde idéal pour se consoler du monde réel? Mais de tous les romans bien faits, les plus relus sont ceux où l'amour domine. Ils font les délices des femmes, elles savent l'inspirer, l'éprouver et le peindre. Ils plaisent à tous les âges. Eprouve-t-on les passions? leur peinture fidèle

tourmente, mais intéresse. Quand les passions s'amortissent, leur spectacle intéresse sans tourmenter, comme la tempête que l'on voit du port. Pourquoi tant blâmer les imaginations romanesques? Elles font quelquefois leur malheur, mais elles ont des larmes pour celui des autres. Ce ne sont pas elles qui admettent l'infortune particulière et souvent l'infortune publique comme des élémens nécessaires dans le calcul de leur bonheur. Vous donc qui sentez avec énergie, et qui savez écrire ce que vous sentez, donnez-nous de nouvelles richesses; composez des romans brillans; mais utiles. Si, dans les siècles qui font encore partie du moyen âge, nos vieux romanciers ont peint ce qu'il y avait de mieux alors, l'amour héroïque et la loyauté chevaleresque; si, même au temps des croisades, ils ont accordé des vertus aux ennemis de leur religion; vous, en des temps plus éclairés, laissez aux jongleurs les spectres, les revenans, les présages; ne servez pas l'imposture par la sensibilité; mais que votre éloquence, véridique à la fois et touchante, assure l'empire des idées saines, que des intérêts personnels combattent sans les vaincre, et dont le

triomphe est infaillible, parce qu'elles sont fondées sur la nature, et consacrées par le génie.

DISCOURS

SUR

LES ANCIENS FABLIAUX FRANÇAIS.

Avant d'entrer dans aucun détail sur les fabliaux français, il nous paraît indispensable de faire quelques observations. Une dame de la cour de Louis XIV, la femme de France qui eut le plus d'esprit, de délicatesse et de grâce, madame de Sévigné, ne fait aucune difficulté de parler à sa fille des contes de La Fontaine. Elle les lui envoie, et lui indique ceux qu'elle croit les plus jolis. Georges Dandin, que Molière imita d'un conte de Bocace, fut représenté pour la première fois, et avec un grand succès, dans une fête de Versailles, à la cour de ce même Louis XIV, devant son épouse indulgente et vertueuse, devant Madame, ce modèle exquis de la politesse et de l'élégance de mœurs. Durant la vieillesse du monarque, la cour, livrée aux intrigues religieuses, n'était plus le centre

des arts et des plaisirs; mais Paris, moins sérieux que la cour, applaudissait à la gaîté libre et ingénieuse de Regnard. Il supportait même les saillies grossières de Dancourt. Dans un genre d'écrire fort différent, Bayle, célèbre par la pureté de sa vie autant que par sa philosophie indépendante, s'exprimait sans timidité sur des sujets fort délicats. Sous la régence du duc d'Orléans, une extrême licence de mœurs amena dans les expressions une décence exagérée. La comédie devint prude. J. B. Rousseau lui-même, dans ses épîtres et dans ses allégories, affectait un rigorisme déplacé qui faisait trop ressouvenir de ses épigrammes licencieuses. Les deux esprits supérieurs du siècle, Montesquieu et Voltaire, rejetèrent loin d'eux ce bégueulisme du langage. Ils connaissaient leur nation, qui n'aime point à excéder les bornes du vrai. Nous allons parler des vieux fabliaux français; nous rappellerons plusieurs contes de Bocace et de La Fontaine. Nous aurons à cet égard beaucoup plus de circonspection qu'il n'en fallait dans les beaux jours de la littérature. Alors même ce préambule eût été superflu; mais les précautions deviennent nécessaires lorsque tous les mots

sont pesés dans de fausses balances, et lorsque certains Laubardemonts littéraires n'ont pas assez d'une hypocrisie.

Parmi les auteurs de nos vieux fabliaux, Rutebeuf est le meilleur sans contredit. Ce fut à la fin du règne de Louis IX qu'il écrivit ses premiers ouvrages. Il mourut comme Jean de Meung, la dixième année du 14e siècle. Pierre d'Anfol, Haiziaux, Jean de Boves, Garin, le Gallois, et plusieurs autres conteurs, parurent vers le même temps; quelques-uns vécurent jusqu'au règne de Charles V. Beaucoup de fabliaux, dont les auteurs sont inconnus, furent composés encore plus tard, et même au quinzième siècle. Aucun poëte un peu célèbre ne cultiva ce genre de composition. Les auteurs et les ouvrages furent long-temps ignorés. Fauchet est le premier qui ait fait mention de ces obscurs écrivains. Sept ou huit d'entr'eux se trouvent placés parmi les cent vingt-sept poëtes dont les noms sont inhumés dans ses recherches. Le comte de Caylus, vers le milieu du dernier siècle, lut à l'Académie des belles-lettres un mémoire sur nos fabliaux. Il y a quarante années, Barbazan fit imprimer trois volumes de ces vieux contes dans

toute la fidélité du texte, fidélité presque toujours rebutante et souvent cynique. Il y joignit un vocabulaire qui pouvait être fait avec plus de méthode. Douze ans après, Legrand d'Aussy les traduisit, ainsi que beaucoup d'autres curieusement ramassés dans les bibliothèques, soit publiques, soit particulières. Ces petits poëmes acquirent de l'importance. On parla du talent, de l'invention, du génie même de leurs auteurs. On accusa Bocace d'être leur plagiaire, et d'avoir gardé sur eux un silence ingrat. Cette question sera discutée; mais il faut d'abord jeter un coup-d'œil sur quelques fabliaux diversement remarquables. Commençons par le *Villageois médecin*, puisqu'il se trouve le premier dans le recueil de Barbazan.

Une partie de ce fabliau, dont l'auteur est inconnu, présente les principales scènes du *Médecin malgré lui*, farce qui fit pardonner à Molière la hauteur et la perfection du *Misanthrope*. La querelle du villageois et de sa femme, la manière dont la femme se venge d'avoir été battue, le villageois forcé d'être médecin, guérissant une fille qui n'est pas malade, tout se trouve dans le fabliau, à la différence près qu'il s'agit de la fille d'un roi.

Cette première partie du conte a été copiée par Oléarius et par Grotius. C'est de Grotius, dit-on, que Molière a tiré le sujet de sa pièce. Peut-être est-ce plutôt des Serées de Bouchet, où le fabliau se trouve tout entier, mais séparé en deux contes différens. La seconde partie vaut pour le moins la première. Sur la réputation du nouveau médecin, les malades accourent en foule au palais. Le villageois a beau protester qu'il ne peut les guérir, et qu'il ignore la médecine. On le menace. Il faut qu'il les guérisse de par le roi. Il reste seul avec eux. « Mes amis, « leur dit-il, je vous guérirai; mais il faut « que le plus malade d'entre vous se sacri- « fie. Les autres avaleront ses cendres. Soyez « tranquilles; je puis vous garantir que le « remède est souverain. » A ce discours, ils se regardent tous en frissonnant, prétendent qu'ils se portent bien, et s'enfuient l'un après l'autre. A mesure qu'ils sortent, le roi les interroge tour à tour, et chacun s'avoue guéri. Le docteur est comblé de louanges et de bienfaits. Il devint riche, ne battit plus sa femme, et la remercia toute sa vie de l'avoir fait médecin.

La Bourgeoise d'Orléans est l'aventure

d'une autre femme qui fit battre son mari et qui le rendit content, mais qui ne le fit pas médecin. Toute analyse serait superflue. On sait que ce fabliau se retrouve dans Bocace et dans La Fontaine. Il suffit de lire dans le recueil de Barbazan l'original prétendu pour reconnaître au langage qu'il fut composé vers la fin du quatorzième siècle, par conséquent après la mort de Bocace. Il en est de même du *chevalier qui confessa sa femme*. C'est un des fabliaux les plus piquans. On le retrouve encore dans Bocace et dans La Fontaine. Il est aussi dans les Cent Nouvelles de la cour de Bourgogne; et mieux, quant au fonds, que partout ailleurs, comme on en pourra juger par une analyse rapide et discrète. Un chevalier, de retour d'un long voyage, avant de paraître aux yeux de sa femme, se déguise en prêtre et la confesse. Elle s'accuse d'avoir aimé tour à tour un écuyer, un chevalier et un prêtre. Le mari furieux se découvre. Bien loin de se déconcerter, la femme lui dit en riant : Je vous ai reconnu. N'étiez-vous pas écuyer avant d'être chevalier? Maintenant vous voilà prêtre. Le mari lui fit des excuses. La Fontaine a imité Bocace, et les littérateurs ita-

liens assurent que Bocace a raconté une aventure réelle. Elle a dû même se répéter souvent en France, et plus encore en Italie, quand les maris étaient jaloux et les femmes dévotes. Cela tenait aux mœurs du temps, et l'institution, par sa nature, indiquait assez comment on peut savoir les secrets des autres. Ce ne sont pas seulement les maris jaloux qui ont su tirer parti du tribunal nommé de la pénitence, pour obtenir des aveux que l'on ne fait point ailleurs. Philippe II, roi d'Espagne, s'en servait très-utilement, sans pourtant se déguiser en confesseur. On voit dans les mémoires du cardinal de Retz, et dans ceux du conseiller d'Etat Lenet, que l'usage en était connu durant la guerre de la Fronde. Oserons-nous le dire? C'est une perfection qui manque à la religion protestante. Si l'on trouve un peu d'inconvénient à côté de tant d'avantages, cela ne doit détourner ni les femmes, ni personne, d'une pratique aussi salutaire que la confession. Les meilleures choses ont leur côté défavorable, quelquefois même leurs dangers; et la confession, sans contredit, est au premier rang des meilleures choses.

Le lai d'Ignaurès ou du prisonnier rap-

pelle l'aventure du troubadour Cabestaing. Nous la retrouvons souvent. Bocace, dans sa Nouvelle de la comtesse de Roussillon, a suivi, comme il le dit lui-même, les traditions provençales. Mais Renaud, l'auteur du fabliau français, en croyant peut-être embellir beaucoup cet événement tragique, en a fait un modèle de ridicule et d'extravagance. Ignaurès est un chevalier breton fort amoureux, non pas toutefois d'une seule dame. Il aime et trompe à la fois douze femmes, ce qui, certes, n'est pas conforme aux mœurs chevaleresques. Elles se font des aveux mutuels. Par une convention qui n'est pas moins bizarre que tout le reste, Ignaurès demeure l'amant de la première femme qu'il a choisie. Les douze maris finissent par tout savoir, et ne sont pas aussi indulgens que les dames. Ils font périr le chevalier breton. Ils se vengent de leurs femmes par un festin sanglant que le souvenir de Gabrielle de Vergi vous désigne assez; et les douze amantes fidèles meurent bientôt sans vouloir prendre aucune autre nourriture. Il est difficile de concevoir comment une imagination dépravée et l'excès du mauvais goût ont pu parvenir à rendre si absurde, et en

même temps si glacial, un sujet dont la catastrophe est horrible, mais qui intéresse au plus haut degré lorsqu'il n'est point travesti; tant la véritable passion sait tout embellir!

Il y en a dans Aucassin et Nicolette; et, puisque ce petit roman mêlé de prose et de vers est compté au nombre des fabliaux, il faut avouer que c'est de beaucoup le meilleur de tous ceux qui paraissent avoir une origine française. Cet ouvrage, de quelque étendue, est aujourd'hui connu de tout le monde. Avant même que Sédaine en eût fait un opéra comique, il avait été fort heureusement rajeuni par Lacurne de Sainte-Palaye, le savant le plus instruit de notre ancienne littérature, et celui qui dans ce genre a rendu les plus grands services. Rien de plus intéressant et de plus naïf que les amours d'Aucassin *le damoiseau*, et de Nicolette *sa douce amie*. La captivité de Nicolette, sa fuite nocturne, cette voix qui gémit et qu'elle reconnaît en passant auprès d'une tour; le discours qu'elle tient au *gentil bachelier*; la boucle de cheveux blonds qu'elle lui jette, et qu'il reçoit avec transport à travers les barreaux de sa prison; le soldat en sentinelle, qui, du haut de la tour, aperçoit la

jeune fille, et, dès qu'il voit arriver ses camarades, l'avertit, dans une chanson qu'il improvise, de prendre garde aux soldats méchans; la petite cabane que Nicolette se construit dans la forêt, son joli message à Aucassin, et l'arrivée du damoiseau : tous ces détails sont charmans. La suite vaut beaucoup moins. On voit avec peine les deux amans pris par les Sarrasins, ensuite séparés pendant plusieurs années; Nicolette emmenée à la cour du roi de Carthage; ce roi revoyant en elle sa fille perdue en bas âge; et Nicolette abandonnant son père, qui veut la forcer d'épouser un Musulman que l'auteur appelle un païen. Mais on retrouve tout l'intérêt du commencement, lorsque Nicolette, déguisée en ménestrel, chante à Aucassin lui-même les amours d'Aucassin et de sa mie, ce qui amène, avec beaucoup de naturel, la reconnaissance et le mariage des amans. Pourquoi faut-il que des discours impies défigurent ce fabliau plein de grâce? Le vicomte de Beaucaire, voulant guérir Aucassin de son amour pour une fille inconnue, lui fait un sermon fort édifiant sur le paradis et sur l'enfer. Aucassin n'en est point touché. Il répond en mauvais chrétien qu'il

veut Nicolette et non pas le paradis, où il n'entre que des moines fainéans et de vieux prêtres; que les rois illustres, les chevaliers morts glorieusement, les écuyers fidèles vont directement en enfer; qu'il prétend y aller comme eux; qu'il y rencontrera les ménétriers amis de la joie, les belles femmes qui ont eu le cœur tendre, et que, s'il peut s'y trouver avec Nicolette sa mie, il n'en demande pas davantage. Ces impiétés ne sauraient nous pervertir. C'est pour démontrer combien elles sont repréhensibles, qu'il est important de les citer.

Rutebeuf, le plus original des auteurs de fabliaux, mérite un article à part. Dans l'un de ses contes, une jeune fille séduite prend l'habit de cordelier : mais une dame charitable et sage s'aperçoit du déguisement, sauve la jeune fille, et force le moine séducteur de contribuer à l'établissement de celle qu'il a voulu perdre. La dame, en reprochant au béat sa conduite coupable, l'appelle hypocrite, et même *papelart*, mot fort usité dans les fabliaux, ce que nous observons en passant, mais sans vouloir en tirer de nouvelle conséquence, et seulement pour conserver la tradition. Du reste, les déguise-

mens de ce genre n'étaient que trop communs, et le journal de l'Etoile en présente un exemple sous le règne de Henri III. *Le Testament de l'Ane* est un conte plus gai. Un curé vit mourir son âne, fidèle et vieux serviteur. Il crut, par reconnaissance, devoir l'inhumer en terre sainte. On va conter la chose à l'évêque, gourmand, buveur et dépensier : « Tant mieux, dit-il, nous au-« rons une amende. » Il fait venir le curé, le gronde et le menace saintement. « Mes-« sire, » répondit le curé, car aucun prêtre n'était appelé monseigneur, « l'âne dont « vous parlez m'a servi vingt ans. Il amas-« sait une livre chaque année, et voici vingt « livres qu'il vous lègue par son testament. « Que Dieu, reprit l'évêque en tendant la « main, pardonne au défunt tous ses péchés, « et lui accorde son saint paradis ! Amen. » Vingt livres paraîtront fort peu de chose ; mais c'était beaucoup alors, et tout est bien renchéri.

Nous avons du même Rutebeuf un fabliau fort remarquable pour le temps. A l'exception du préambule, il ne présente qu'un dialogue entre deux amis, dont l'un est croisé. Celui-ci veut persuader à l'autre d'al-

ler aussi combattre les infidèles. Il lui fait observer qu'il a une ame raisonnable; or, quand on est sûr d'avoir une ame raisonnable, on doit partir pour la terre sainte. C'est, comme on voit, de la logique transcendante. Les diverses réponses du non croisé sont plus conformes à la raison ordinaire. En voici la substance : « Ami, vous voulez que « pour aller conquérir un pays lointain, « dont on ne me laissera rien, j'abandonne « ma femme, mes enfans et mon héritage. « On sert Dieu à Paris comme à Rome; on « gagne le paradis sans faire le voyage d'ou- « tre-mer. Que ne prêchez-vous ces riches « abbés, ces gros doyens, ces prélats qui se « sont voués au service de Dieu? Ils ont ici- « bas tous ses biens; et c'est nous que l'on « exhorte à l'aller venger! Cependant que « leur importe la grêle ou l'orage? Les re- « venus leur viennent en dormant. Sans être « aussi riche, je dors bien comme eux; je « vis en paix avec mes voisins, et je ne suis « point las de ce genre de vie. Vous aimez « les hauts faits d'armes? Allez combattre; « et dites de ma part au soudan, que s'il « vient m'attaquer, je saurai me défendre; « s'il n'en fait rien, qu'il règne tranquille;

« je n'irai pas le détrôner. D'ailleurs une « chose m'étonne. Grands et petits vont en « foule visiter cette terre sacrée; leur ame « est sanctifiée, sans doute : comment se « fait-il qu'à leur retour ils ne soient que « des bandits? De plus, je vous dirai à l'o- « reille que je passe hardiment un ruisseau; « mais de Saint-Jean d'Acre jusqu'ici, l'eau « est profonde, et il y en a trop. Enfin, « Dieu est partout, vous le dites sans cesse. « Il est donc en France. Il ne s'y cache pas « exprès pour moi. » Au dix-huitième siècle, on ne parlait pas plus nettement sur les croisades. Cependant ce philosophe du temps de Louis IX se laisse brusquement convaincre, et cette fin était apparemment nécessaire pour faire passer le reste. En des siècles plus éclairés, on a vu les talens du premier ordre attaquer un préjugé, et pourtant fléchir le genou devant le nom du préjugé même. Il faut savoir excuser ceux qui croyent ne pouvoir mieux faire, et savoir apprécier ceux qui font mieux.

L'*Ordre de Chevalerie*, fabliau d'un auteur inconnu, est digne d'une attention particulière. Fauchet et Duchêne en ont parlé. Lacurne de Sainte-Palaye en a recueilli trois

versions en vers. Avant lui, le savant et judicieux Ducange en avait cité une version en prose; mais elle est évidemment du quinzième siècle. L'original est du treizième. L'auteur conte une aventure arrivée, dit-il, en terre *païenne*, à un guerrier vaillant, à un Sarrasin *loyal*, à Saladin. Un Français, un prince croisé, Hugues de Tabarie, seigneur de Galilée, est fait prisonnier dans un combat. On exige cent mille besans pour sa rançon. Il désespère de les trouver, quand il vendrait sa principauté. Saladin, persuadé que les amis du chevalier lui prêteront la somme entière, lui fait promettre de revenir dans deux ans, s'il ne peut effectuer sa rançon : mais il veut qu'avant de partir, le Français l'arme chevalier. En conséquence, Hugues de Tabarie lui fait laver le visage, raser la barbe et couper les cheveux. On n'oublie ni le bain, symbole de la pureté de l'ame, ni le lit, image du paradis, ni la chemise, emblème de la candeur, ni la robe de pourpre, signe évident qu'un chevalier doit verser son sang pour la foi. Hugues de Tabarie recommande au soudan de haïr le mensonge, d'entendre chaque jour la messe, de jeûner tous les vendredis en l'honneur

de la passion, et de voler au secours des dames. Saladin reconnaissant accorde au prince la liberté de dix chevaliers. Le Français lui rend grâce, et lui dit : « Tu m'as « conseillé d'emprunter à mes amis ce qu'il « faut pour ma rançon. Tu es maintenant « mon ami : prête-moi ce que je dois au « grand Saladin. » A ces mots, cinquante émirs, appelés par Saladin, contribuent tour à tour ; Saladin complète la somme, fait présent au Français des cent mille besans, et le renvoie sans rançon. Il y a là des traits d'Orosmane. Mais nous avons d'autres choses à remarquer. Un monarque musulman se faire armer chevalier ! cela nous paraît une fable étrange. Eh bien ! nos vieux historiens affirment que Saladin reçut en effet l'ordre de chevalerie des mains de Honfroi de Thoron, son prisonnier. Plus tard, l'émir Facardin fut armé chevalier par l'empereur Frédéric II. Rien n'oblige à croire que des Musulmans aient promis d'entendre chaque jour la messe, et de jeûner tous les vendredis en l'honneur de la passion. Mais, en laissant de côté ce qui appartient moins au poëte qu'à l'époque où il écrivait, on doit le louer d'avoir osé, durant les croisades,

rendre hommage à la mémoire récente de Saladin, vainqueur des croisés, et le plus grand prince de son temps, quoiqu'il fût contemporain de Philippe-Auguste.

Des fabliaux assez nombreux roulent sur des sujets de dévotion; et dans plusieurs, Notre-Dame joue un rôle considérable. Sa protection est regardée comme un infaillible moyen de se tirer d'affaire en ce monde et en l'autre. Ici c'est un sacristain, ou même une sacristine, qu'elle ramène dans la bonne voie après de longs égaremens. Là, c'est une abbesse enceinte dont elle escamote l'enfant, et dont elle conserve la réputation. Tantôt elle s'intéresse pour un moine libertin; tantôt même elle sauve de la corde un voleur dévot. Ceci est plus extraordinaire encore : un jeune païen, nouveau marié, s'avise, en jouant dans une place de Rome, d'attacher son anneau nuptial au doigt d'une statue. Il ignorait que c'était celle de Notre-Dame. La statue, par miracle, plie le doigt et garde l'anneau. Depuis ce temps le jeune marié, forcé par miracle à la continence, s'imagine qu'il est ensorcelé. Il va trouver le pape Saint-Grégoire, qui ne voulant point, dit l'auteur, avouer qu'en ce point l'Église

manquait de pouvoir, ordonne aux deux époux de continuer à être sages. Enfin, dans un songe, Notre-Dame apparaît au jeune homme, et lui commande de faire faire une statue entièrement pareille à la figure qu'il voit. L'ordre est exécuté. On porte la statue nouvelle à Sainte-Marie de la Rotonde. Elle avait au doigt l'anneau. Le jeune marié le lui redemande humblement. Elle le lui rend, et n'exerce plus ses droits d'épouse. L'auteur en conclut que Notre-Dame est bonne, mais qu'il ne faut pourtant pas *se jouer à elle*. On serait injuste de soupçonner ici quelque intention maligne. Ces contes se lisaient dans les couvens, au réfectoire; ils édifiaient les auditeurs et les lecteurs.

Comment ne pas remarquer le fabliau intitulé : *La cour de Paradis?* Fontenelle, suivi par bien d'autres, a cité sans ménagement les étranges discours que nos premiers auteurs dramatiques font tenir au Père-Eternel. Nous ne sommes pas aussi avancés qu'au temps où écrivait le discret Fontenelle; mais en étant beaucoup plus réservés que lui, nous ne pouvons cependant nous dispenser d'analyser rapidement un ouvrage où le mélange des idées galantes, féodales et reli-

gieuses, fait si bien éclater le triple caractère que les mœurs publiques imprimaient à la littérature. Le maître du paradis annonce, un mois d'avance, qu'il veut tenir une cour plénière le jour de la Toussaint. Il fait inviter, en cérémonie, tous les grands dignitaires qui composent la hiérarchie. Au jour marqué, les chérubins, les séraphins, les anges, les archanges, ayant Gabriel à leur tête, entrent en voltigeant et caracolant dans les airs. Ils chantent en chœur le *Te Deum*. Ils sont suivis des patriarches, parmi lesquels l'auteur place saint Jean-Baptiste. Après viennent successivement les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les innocens, les vierges, les veuves, les femmes mariées. Chacun de ces différens groupes chante un refrain différent, mais toujours un refrain d'amour. Les quatre évangélistes, distribués aux quatre coins de la salle, jouent des airs de cor avec variations. Quand tout le monde est entré, Jésus ordonne à Pierre de fermer la porte, et de *n'ouvrir qu'à gens connus*. Marie danse avec son fils, et chante un petit air, où elle invite les assistans à s'embrasser *de par l'amour*. Jésus, dans un autre air, les invite à le regarder, et à voir s'il

n'est pas bien aimable. Madeleine en convient, et lui chante un madrigal fort tendre. Jésus la prend par la main, danse avec elle, en chantant qu'il *tient par la main sa mie et s'en va plus joliment :* à quoi toute l'assemblée répond en chorus par un cantique de jubilation. Cependant, malgré les neuf chœurs de la musique céleste, on entend des cris douloureux : ils viennent des ames du purgatoire. Ces ames crient d'autant plus fort que l'on se réjouit là haut. Saint Pierre attendri et assourdi, intercède auprès de Notre-Dame. Notre-Dame intercède auprès de son fils, qui n'a rien à lui refuser. Les ames qui ont fini leur temps d'épreuve entrent sur-le-champ en paradis pour chanter et danser avec les bienheureux. Les autres cessent au moins de souffrir durant toute la fête; et depuis ce temps, à ce que l'auteur assure, les flammes du purgatoire ne manquent pas de s'éteindre chaque année le jour de la Toussaint et le jour de Pâques. Ici, comme ailleurs, le scepticisme est prudent; mais nous devons tous désirer que cette opinion soit conforme aux saines croyances.

Il est impossible de négliger le fabliau qui a pour titre *Saint Pierre et le Jongleur.* On

connaît l'aventure de saint Guilain, qui joua aux trois dés contre le diable l'ame d'une pécheresse mourante. Le diable trichait : il amena trois six; c'était le point le plus fort : saint Guilain fit un miracle; il amena trois sept, et gagna son ame. Le tour n'est pas mal. En voici un meilleur : aussi est-il de saint Pierre. Le diable, en allant faire sa tournée, avait laissé la garde des ames damnées à un nouveau venu, ménétrier de profession, et joueur déterminé. Saint Pierre à la porte du paradis guettait la sortie du diable; il court en enfer; il avait en poche dés tout neufs et beaux écus au soleil. Il tente le ménétrier qui joue une ame, puis dix, puis cent, puis mille, et perd toujours; car, selon la réflexion de l'auteur, il jouait contre un homme à miracles. Saint Pierre le console, le flatte, lui fait observer que l'on ne perd pas toujours. Le ménétrier résiste long-temps, prend les dés, les laisse, les reprend, fait son va-tout. Saint Pierre gagne, et emmène tout l'enfer en paradis.

Nous le répétons, les écrivains composaient de bonne foi ces pieuses nouvelles. C'est contre leur intention qu'elles sont ri-

dicules; mais il faut leur rendre une justice complète. Si leur zèle n'est pas selon la science, il est selon la bonté. Les saints chez eux sont constamment secourables. Y eût-il même une grande hérésie à sauver tout l'enfer, malgré l'éternité des peines, on ne doit pas condamner l'auteur avec autant de sévérité que s'il eût damné tout le paradis. La même tolérance se retrouve partout. *Le lai de Courtois*, par exemple, est un fabliau tiré de l'Evangile. C'est l'enfant prodigue, l'une de ces paraboles touchantes où le fondateur du christianisme a prêché avec une simplicité admirable l'indulgence et le pardon, ces dogmes qui ne divisent pas, et dont l'observation fidèle aurait épargné bien des larmes au genre humain.

Nous ne parlerons point du *purgatoire de saint Patrice*, conte ridicule sans être piquant. Il est de Marie de France, qui écrivait à la fin du treizième siècle, et que, malgré son nom, il ne faut pas prendre pour une princesse. Cette femme poëte a traduit en vers français les fables d'Esope, d'après une version anglaise, comme elle nous en instruit elle-même. On doit observer que parmi ces fables, il en est qui ne se trou-

vent que dans Phèdre. Cependant, depuis Avien qui vivait au second siècle, selon les uns ; au cinquième, selon les autres, le nom de Phèdre ne se rencontre nulle part. Les auteurs du moyen âge ne font point mention de ce fabuliste, et l'on sait que Pierre Pithou le publia, pour la première fois, à la fin du seizième siècle, et cent cinquante ans après l'invention de l'imprimerie. N'aurions-nous pas toutes les fables d'Esope? en existait-il autrefois des manuscrits plus complets? Ce sont des questions qu'il est difficile de décider. Au reste, elles sont étrangères à la matière que nous traitons. Ce qui lui appartient essentiellement, c'est de faire remarquer une traduction considérable parmi les écrits des fabliers. Nous allons trouver partout des traces d'imitation dans les ouvrages de ces prétendus inventeurs. La partie vraiment originale de ces ouvrages nous a fourni beaucoup d'observations sur les mœurs et l'esprit du temps. Ici notre examen ne se bornera point à ces objets. Il ne faut pas craindre l'austérité d'une discussion littéraire que nous tâcherons d'animer, d'orner même, autant que le sujet le permettra.

Nous avons déjà reconnu dans *le lai d'I-*

gnaurès l'aventure de Cabestaing. Nous avons retrouvé dans *le lai de Courtois* la parabole de l'enfant prodigue. Le *lai de Narcisse* est une maussade copie d'un bel original d'Ovide. L'*Excommunication du Ribaud* est une mauvaise imitation d'un sirvente du Moine de Montaudon, mauvais Troubadour. *Le Vallon des Faux Amans* est tiré du roman de Lancelot. Le fabliau de *Merlin* n'est que le Bucheron d'Esope. Legrand d'Aussy prétend que les auteurs de ce temps ne connaissaient point Esope : il oublie qu'il a prouvé lui-même le contraire en se donnant la peine de traduire ce qu'il appelle les fables de Marie de France. Le fabliau du *Convoiteux et de l'Envieux* est encore une fable d'Esope. Le *Cuvier* est un conte d'Apulée : il se retrouve dans Bocace. Il est essentiel de noter ce point. M. Dacier, dans un mémoire sur les diverses imitations de la Matrone d'Ephèse, a publié un vieux fabliau français qui n'est qu'une traduction du conte de Pétrone. Ce même conte est grossièrement travesti dans un fabliau dont Barbazan nous a donné le texte, et que Legrand d'Aussy n'a pas craint de traduire, au moins en partie.

Les auteurs arabes, et par leur intermé-

diaire les auteurs indiens, ont fourni des sujets nombreux à nos fabliers. Les Mille et une Nuits, traduites par Galand; les Fables de Bidpai, traduites par Cardonne; les Mélanges de Littérature orientale, que le même Cardonne a publiés, ont révélé beaucoup d'imitations, je ne veux point dire de plagiats, que le comte de Caylus aurait pu connaître, et que Legrand d'Aussy n'a pu cacher. *Le lai de Lanval* est un conte des Mille et une Nuits. *Le lai de Gruelan* est le même conte, sous d'autres noms. *Le lai de l'Oiselet* est une fable de Bidpai. C'est encore une fable de Bidpai qui a fourni *la Confession du Renard*. *Le lai d'Aristote* est le Visir sellé et bridé, conte arabe, traduit par Cardonne. L'idée absurde de substituer Aristote à un visir, vient de l'autorité même qu'Aristote avait acquise dans les écoles du treizième siècle. On ne parlait que de lui; et le fablier, trop borné pour avoir le sentiment d'aucune bienséance, a cru seulement produire de l'effet, en se moquant du philosophe le plus illustre de l'antiquité. Si le titre et le sujet du *lai de Cocagne* nous offrent une vieille tradition proverbiale qu'un seul vers de Boileau immortalise dans la lan-

gue française, on retrouve aussi dans ce fabliau l'Arbre de Vie et la Fontaine de Jouvence, inventions arabes que d'Herbelot nous a transmises dans sa Bibliothèque orientale. *L'Ermite qu'un ange conduit dans le siècle*, est encore un conte arabe, conte ingénieux et plein d'imagination, que Parnel a traduit en vers anglais, et que Voltaire, dont les pas sont marqués sur toutes les routes, a depuis si bien imité dans un chapitre du joli roman de Zadig.

Ce n'est encore là qu'une faible partie des obligations que les auteurs des fabliaux ont aux littératures orientales. Le *Dolopatos*, ou *Roman des Sept Sages*, composé dans l'origine par l'indien Sendebad, un siècle avant l'ère chrétienne, fut successivement traduit en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec. A la fin du douzième siècle, dom Jean, religieux de l'abbaye de Haute-Selve, le traduisit en latin. Hébers, sous le règne de Louis VIII, mit en vers français la traduction du moine de Haute-Selve. Hébers lui-même nous en instruit dans un fragment cité par Fauchet. Ces deux versions ne subsistent plus, mais il nous reste une ancienne version en prose fran-

çaise. On ne peut douter au langage qu'elle ne soit du treizième siècle, et tout au plus tard du règne de Louis IX. En des temps moins éloignés de nous, cet ouvrage curieux et célèbre a été reproduit en latin et dans presque toutes les langues modernes. On a changé souvent les époques, les noms des personnages, le lieu de l'action; mais le fond est partout le même, comme l'a fort bien remarqué M. Dacier dans son Mémoire instructif sur la version grecque du Dolopatos. Une reine, une belle-mère, vainement amoureuse d'un fils du roi son époux, accuse le prince auprès du monarque, à peu près comme Phèdre accuse Hippolyte. Le monarque trompé condamne son fils; mais durant une semaine, le jugement demeure suspendu. Chaque jour un des sept sages, voués à l'éducation du jeune prince, fait au monarque un récit qui a pour but de lui inspirer quelque défiance des femmes, et la reine y répond chaque jour par un récit qui doit produire un effet contraire; enfin, le jeune prince démontre son innocence, et la reine est condamnée. Telle est l'action du roman des Sept-Sages. Les quatorze contes qu'il renferme sont ingénieux et bien con-

çus : la plupart ont été versifiés de nouveau par les auteurs des fabliaux. Pierre d'Anfol s'est emparé du meilleur de tous. Il a pour titre : *la Femme qui ayant tort parut avoir raison*. Un mot suffit pour en donner l'idée : c'est le troisième acte de Georges Dandin, farce excellente, et qui tient son rang parmi les chefs-d'œuvre de Molière. Notre grand poëte comique est imitateur de Bocace, mais Bocace n'est pas imitateur de Pierre d'Anfol; il doit sa nouvelle à la traduction latine du moine de Haute-Selve, car Bocace était aussi lettré qu'ingénieux : il a même écrit en latin plusieurs ouvrages. C'est à cette traduction qu'il doit encore deux nouvelles que n'ont point rimées nos fabliers. L'observation du fait importe à cette discussion littéraire; mais vouloir les indiquer serait superflu et serait même difficile, quoique le président Fauchet, moins scrupuleux, les désigne fort clairement en parlant du Dolopatos français.

Sans se donner pour traducteurs, nos fabliers ont entièrement traduit un recueil plus étendu de contes orientaux; il a pour titre : *le Castoyement*, ou *Instructions d'un père à son fils*. Il renferme vingt cinq contes, dont cinq ou six se retrouvent dans le Do-

lopatos et dans le recueil de Cardonne. Une composition presque toujours heureuse, une imagination brillante, une saine morale distinguent ces différens morceaux; aussi les rencontre-t-on dispersés chez toutes les nations, dans les nouvelles de Bocace, de Giraldi, de Bandello, chez les Italiens; dans les contes de Chaucer, en Angleterre; en Espagne, dans le Don Quichotte de Cervantes : tant la littérature des Arabes, et, par eux, les autres littératures orientales ont influé long-temps sur l'Europe moderne. Pressé par le temps, et gêné par l'abondance même des objets qui se présentent, je vais me borner à l'analyse de deux fabliaux imités par Bocace; ils méritent tous les deux notre attention.

Dans le premier, un prud'homme partant pour un voyage, laisse toute sa fortune en dépôt chez un derviche, qui, de son vivant même, est en *odeur de sainteté;* à son retour, le prud'homme va trouver le derviche qui nie saintement le dépôt. Un cadi, juste et clairvoyant, se doutant de la fourberie, mais ne pouvant condamner le derviche, puisqu'elle n'est point prouvée, donne au moins un bon conseil au prud'homme. En

conséquence, quelques jours après, le derviche entend parler d'un dépôt bien plus considérable que le premier. On lui annonce des coffres pleins d'or et d'argent. Des négocians les font porter chez lui. En ce moment, le prud'homme arrive; le saint craignant un éclat fâcheux, recouvre subitement la mémoire. Il restitue le premier dépôt; mais on ne lui confie pas le second, et les coffres sont remportés. Tel est, quant au fond, le récit du conteur arabe, récit gâté par le fablier français, qui substitue mal à propos une vieille au cadi et un sarrasin au derviche. Bocace lui-même n'a embelli ce conte que par la finesse des détails, qualité qui le caractérise constamment. Du reste, à quoi bon mettre en scène une Sicilienne rusée et le trésorier de l'impératrice de Constantinople? le cadi, et surtout le derviche, valaient bien mieux. Les contes faits à plaisir peignent les actions humaines, et les actions semblent copier quelquefois les contes. Aussi cette nouvelle arabe a-t-elle des rapports avec une historiette française que Ninon raconta jadis à Molière, l'aventure du pénitencier de Notre-Dame, dépositaire d'une partie des biens de Gourville. L'honnête co-

clésiastique se conduisit précisément comme le derviche du conte arabe, sauf pourtant la restitution, de peur sans doute d'être accusé de plagiat.

Le second fabliau est bien plus remarquable encore; il a pour titre : *les deux bons Amis loyaux*. Deux amis résident, l'un au Caire, et l'autre à Bagdad. L'Egyptien, près d'épouser une jeune personne dont il est épris, lui assure une dot considérable, en la cédant à son ami devenu passionné pour elle. Tombé lui-même dans l'indigence, il court à Bagdad; mais, dans un moment de désespoir, craignant d'être à charge à l'amitié, pour terminer une vie pénible, il se déclare faussement coupable d'un meurtre qui vient d'être commis. Les juges le condamnent sur son aveu. En marchant à la mort, il est rencontré par le Syrien, qui, pour le sauver, se dit lui-même auteur du crime. Témoin de cet acte généreux, le véritable meurtrier, poursuivi par sa conscience, certain que Dieu le voit, convaincu que le seul repentir peut désarmer le juge infaillible, réclame de la justice humaine le châtiment qu'il a mérité. Les juges embarrassés portent la cause aux pieds du trône. Le monarque, instruit de la vé-

rité, comble les deux amis de ses bienfaits, et pardonne au criminel qui a respecté les régards de Dieu. Quand nous n'aurions pas sur ce point une certitude matérielle, le lieu de la scène, l'héroïsme de l'amitié, le grand dogme du théïsme employé d'une manière si grave, suffiraient pour révéler la source orientale. On reconnaît partout l'empreinte arabe, je dis la plus belle et la plus profonde, celle des temps d'Almanzor et d'Aaron al Raschid. Je regrette beaucoup que les bornes dans lesquelles je dois me circonscrire ne me permettent pas de donner une imitation de cet intéressant fabliau; mais je regrette bien davantage que notre La Fontaine n'ait pas embelli de tout son talent ce fonds vraiment digne de lui. Parmi ses fables immortelles, il en est une qui nous vient aussi de l'orient, qui porte à-peu-près le même titre, et que tous les cœurs ont retenue. Elle prouve assez avec quelle esquise sensibilité le fabuliste par excellence savait peindre l'amitié courageuse et tendre, cette volupté des ames supérieures, cette passion d'un ordre sublime qui jouit des sacrifices qu'elle prodigue, et ne remplit point ce que l'amitié vulgaire appelle des devoirs.

Des compositions d'un tel ordre n'appartiennent pas à une littérature dans l'enfance. Laissons à nos fabliers leurs contes dévots; laissons-leur des facéties scandaleuses que nous avons eu soin d'écarter; félicitons-les d'avoir produit quatre ou cinq historiettes plaisantes, et sur-tout le joli roman d'Aucassin; mais ajoutons un fait incontestable. Les cinquante meilleurs fabliaux sont des traductions. Sur ce nombre, quarante au moins ont passé des idiômes orientaux dans la langue française, et dans les autres langues modernes, par l'intermédiaire des versions latines. On peut embellir en imitant; mais nos fabliers font tout le contraire. Leur style est toujours sans art. Chez eux, la langue et la versification n'avancent point. Ils ne vous offrent jamais ces vers bien tournés que l'on rencontre avec plaisir dans Thibaut, roi de Navarre, et dans Guillaume de Lorris; encore moins cette clarté que la langue française acquérait déjà sous la plume de Jean de Meung. D'où vient donc l'enthousiasme que les auteurs des fabliaux inspirent au comte de Caylus? Il leur attribue tous les genres de mérite, principalement le don d'inventer, et ne se trompe que d'un siècle ou deux sur

l'époque où ils ont vécu. Peu content d'étaler cette érudition d'amateur, il croit, non-seulement Bocace, mais La Fontaine et Molière occupés sans cesse à lire et à relire les fabliaux : il se plaint beaucoup du silence obstiné qu'ils ont gardé sur leurs modèles. Nous répondrons bientôt pour Bocace ; commençons par justifier nos deux grands poëtes. L'accès des fabliaux nous est devenu très-facile : ils sont imprimés textuellement, traduits, commentés. Au dix-septième siècle, ils n'existaient qu'en manuscrits épars dans les bibliothèques. Lamonnoye, lui-même, érudit de profession, les connaissait à peine ; et Ducange, l'homme le plus savant de son siècle, n'avait jeté qu'un coup d'œil rapide sur cette partie de notre ancienne littérature. La Fontaine et Molière ne pouvaient avouer des obligations qu'ils n'avaient pas. Ils ne cachaient point ce qu'ils devaient à Bocace : et pourquoi l'auraient-ils caché ? L'un surpasse toujours ses modèles, quand il n'imite point l'Arioste. Lorsque l'autre daigne imiter, il faut juger l'original avec indulgence.

Le traducteur des fabliaux a senti ce que l'opinion du comte de Caylus pouvait avoir

de plus étrange; aussi Bocace est-il le seul qu'il accuse d'ingratitude et de plagiat. Mais, à propos des fabliers, il traite bien mal le midi de la France. Il veut que le ménestrel Audefroy ait inventé les romances, et ne se doute pas que long-temps avant on en trouve beaucoup chez les Troubadours, entr'autres les jolies pastourelles de Raimond-Vidal. Il prétend que les Provençaux n'ont produit que cinq ou six romans, et ne prend pas garde que Giraud de Calanson, dans ses conseils à un jongleur, lui en nomme plus de trente qu'il doit savoir par cœur pour exercer son art chez les princes. Il fait l'énumération des écrivains illustres nés dans nos provinces septentrionales, et se permet d'ajouter ces lignes peu circonspectes : « La « nature, en mettant tant d'inégalité entre « les différens cantons du royaume, *se serait-* « *elle plû* à départir spécialement au nord « de la Loire les dons éminens de l'esprit? « J'ignore les causes de ce phénomène, et « laisse à d'autres l'honneur de les décou- « vrir. » Avant de découvrir ces causes, il est bon d'examiner si le phénomène existe, et si les dons éminens de l'esprit ont été refusés aux provinces situées au midi de la

Loire? Il faut commencer par convenir que nos huit grands poëtes appartiennent aux provinces du nord. On doit à la Normandie Malherbe et Corneille; à la Picardie, Racine; à la Champagne, La Fontaine : Paris lui seul en a fourni quatre, Molière, Boileau, J. B. Rousseau et Voltaire. Mais il faut avouer en même temps que les provinces situées au midi de la Loire ont produit quelques hommes justement célèbres dans la philosophie, dans l'analyse, dans la grammaire, dans la politique, dans l'histoire, dans l'éloquence: comme, par exemple, Montaïgne, Descartes, Gassendi, Pascal, Fléchier, Pélisson, Saint-Réal, Fénélon, Bayle, Massillon, Montesquieu, Dumarsais, Mably, Condillac et J. J Rousseau; apparemment Legrand d'Aussy les avait oubliés. Ne resserrons pas dans quelques provinces le génie de toute la nation. Aucun pays n'est déshérité par la nature; elle ne se plaît pas aux injustices. La littérature est-elle formée chez un grand peuple? sur tous les points les talens naissent et se succèdent; les institutions les développent quand elles ne les étouffent pas : ils paraissent dès qu'il leur est permis de paraître; ils se montrent avec éclat lorsqu'ils obtiennent

une considération légitime; ils se taisent, pour l'ordinaire, lorsqu'ils ont à choisir entre le silence et la persécution.

Si la fantaisie bizarre de déshériter une moitié de la France au nom de la nature, ne prouve ni beaucoup d'esprit philosophique, ni beaucoup de science littéraire, on n'en montre pas davantage en contestant aux étrangers la portion de gloire qui leur appartient. On prétend que Bocace a fait ses études à Paris. Villani, son ancien historien, garde le silence sur ce fait, qui serait remarquable s'il était vrai. Tiraboschi n'en dit pas un mot. Plusieurs littérateurs italiens le nient formellement, entr'autres les derniers éditeurs de Bocace. On s'étonne que le conteur italien n'ait point parlé des fabliaux français; il est probable qu'il n'en soupçonnait pas l'existence; on veut qu'il en ait tiré dix nouvelles. Ces reproches sont répétés sans cesse depuis le comte de Caylus, parce qu'ils ne sont jamais examinés. Parmi ces dix nouvelles que l'on désigne, une est d'Apulée, six appartiennent aux Arabes; deux sont antérieures aux fabliaux anonymes qui leur ressemblent, fabliaux dont il est impossible de déterminer la date précise, mais qui, au

langage, paraissent composés sous le règne de Charles VI, et sont probablement des copies de Bocace lui-même. Reste donc *Griséli-dis*, chef-d'œuvre par lequel le classique toscan couronne son brillant Décaméron. Vous n'attendez point d'analyse; vous avez tous présente à l'esprit cette Grisélidis, jeune, et presque au sortir de l'enfance, choisie pour épouse par le marquis de Saluces; cette villageoise héroïque, ornant une cour aussi facilement qu'une chaumière; ne promettant que l'obéissance, et tenant toutes les vertus; si rigoureusement et si long-temps éprouvée; mère tendre, et toutefois croyant sacrifier l'état, la vie même d'une fille et d'un fils aux inexorables devoirs d'épouse; n'emportant du palais qu'elle embellissait que sa nudité vertueuse; consolant par sa gaîté apparente et tranquille, allégeant par ses travaux la pauvreté de son père, comme elle rendait utile, comme elle faisait aimer par ses bienfaits la richesse de son époux; se croyant encore des devoirs quand elle a cessé d'avoir des droits; rentrant sous le toit somptueux de cet époux qui n'est plus le sien; y rentrant sous les habits de l'indigence, non plus pour y commander, mais

pour y servir, et qui ? Celle qui va lui succéder, une épouse nouvelle, choisie, comme elle le fut autrefois, dans la fleur de la jeunesse et de la beauté. Vous vous rappelez Griselidis interrogée sur cette rivale par celui qu'elle aime encore, malgré des rigueurs si constantes, et lui répondant avec une douceur inaltérable, en ne pleurant qu'au fond du cœur : « Elle est belle, et paraît sage ; « vous serez heureux avec elle ; mais j'ose « vous en supplier, épargnez à cette nouvelle « épouse ce que l'autre a pu supporter ; « celle-ci n'est point accoutumée à souffrir ; « elle est délicate ; elle est sensible ; elle en « mourrait. » Expressions puissantes, qui, terminant douze ans d'épreuves, lui rendent tout ce qu'elle croyait perdu, une fille dans sa prétendue rivale, un fils, le cœur d'un époux, et le bonheur qu'elle cessait d'attendre, mais qu'elle avait tant mérité.

Si l'on en veut croire Legrand d'Aussy, ce conte admirable, le plus beau qui ait été composé dans aucune langue, est un fabliau français. Cependant il n'en existe qu'une version en prose, de la fin du quatorzième siècle. L'original est perdu. Qu'importe ? Le Duchat, éditeur de Rabelais, a vu le conte de

Grisélidis dans un vieux manuscrit intitulé : *Le Parement des Dames*. La chose est très-possible ; mais Le Duchat et Legrand d'Aussy ne savaient donc pas que le Parement des Dames d'honneur est un ouvrage d'Olivier de Lamarche, mort sous Louis XII, la première année du seizième siècle, cent vingt-six ans après la mort de Bocace, et plus d'un siècle et demi après l'époque où fut composé le Décaméron. L'histoire de Grisélidis se trouve en effet dans le Parement des Dames. Elle en forme le quinzième chapitre, qui est intitulé : *L'Epinglier de patience*. Lorsqu'on fait quatre gros volumes sur une très-mince partie de notre ancienne littérature, lorsqu'on lui consacre sa vie entière, il semble qu'on devrait au moins, par des recherches un peu exactes, s'épargner d'aussi ridicules assertions. Voici pourtant quelque chose de plus singulier. Pétrarque a traduit en latin Grisélidis : il y a fait des changemens très-légers. D'après ces changemens, suivis dans la version française, Legrand d'Aussy présume que Pétrarque a traduit le prétendu fabliau français, et non pas le conte de Bocace. Certes, je ne veux point soupçonner la bonne foi de l'écrivain, et par là même je

suis contraint de lui reprocher une étourderie impardonnable. S'il avait jeté les yeux sur cette traduction latine, il aurait vu que Pétrarque la dédie à son ami Bocace, dont il se glorifie d'être le traducteur. Rétablissons les faits. Bocace est l'inventeur. D'après la traduction latine de Pétrarque ont été faites les nombreuses versions françaises qui parurent beaucoup plus tard. De là ce mystère de Grisélidis représenté sous le règne de Charles VI. De là ces imitations sans nombre, renouvelées sous tant de formes chez toutes les nations de l'Europe. La Paméla de Richardson, la Nanine de Voltaire, descendent elles-mêmes de la Grisélidis de Bocace; et pour la force de la conception, pour le choix des incidens, pour l'intérêt et la rapidité de l'action, pour la perfection du caractère principal, il faut en convenir, l'original est resté supérieur aux copies des plus grands maîtres. Vous qui retracez les mœurs humaines, voulez-vous obtenir un succès universel? Peignez la beauté vertueuse et patiente, une femme, une épouse, une mère, subissant des épreuves pénibles, long-temps aux prises avec l'infortune, et se reposant au sein du bonheur. Finissons par deux observations

importantes. Remarquons d'abord qu'à cette époque les préjugés féodaux subjuguaient l'Europe. Ici pourtant l'orgueil féodal résiste et succombe; une villageoise est le modèle des épouses; un grand seigneur finit par s'enorgueillir d'une mésalliance avec la vertu. En second lieu, ne négligeons pas d'avertir qu'il n'est peut-être pas question d'une fable. Suivant l'historien Foresti, Grisélidis, marquise de Saluces, vivait au commencement de l'onzième siècle. Ce témoignage est suffisant sur un fait qui n'a pas d'invraisemblance. Si l'historien est souvent condamné à retracer des crimes et des sottises, d'un autre côté, les actions admirables, les caractères sublimes sont essentiellement historiques. Proclamons ce qui honore l'humanité. C'est dans le sanctuaire des ames fortes, élevées, sensibles, que le beau idéal respire en sa plénitude, et la vertu peut faire plus que le génie ne peut inventer.

SUR

LES POETES FRANÇAIS,

Depuis le règne de Philippe de Valois, jusqu'à la fin du règne de Louis XII.

FRAGMENT.

Nous nous sommes arrêtés sur les premiers essais de la poésie française. En fait de littérature, comme en fait d'histoire, les origines authentiques ont droit à une attention particulière. Nous allons aujourd'hui tracer rapidement la marche de cette même poésie depuis le temps où nous sommes arrivés jusqu'à la fin du règne de Louis XII. Les enfans de Philippe-le-Bel ne firent que paraître successivement sur le trône; ils ne sauraient fournir une époque. Mais sous le règne de Philippe-de-Valois deux poëtes méritent de n'être pas oubliés dans ce tableau général de notre littérature. Ces deux poëtes sont Guillaume de Déguilleville et Jean Dupin; l'un et l'autre étaient religieux de l'or-

dre de Cîteaux. Le premier nous a laissé trois songes en vers; ils sont fort connus sous le nom des trois Pélerinages. L'auteur nous apprend que son admiration pour le roman de la Rose, est ce qui lui inspira le désir d'écrire lui-même. Il imita, en effet, les formes de style et de composition de cet ouvrage célèbre. L'influence du roman de la Rose se prolongea durant deux siècles. Nous la retrouverons encore dans les premiers écrits de Clément Marot; mais, ce poëte excepté, Guillaume de Lorris et Jean de Meung restèrent supérieurs aux écrivains qui les prirent pour modèles, et notamment à l'auteur des trois Pélerinages. Toutefois ces poëmes jouirent d'un succès considérable, et les deux premiers sont dignes de quelque analyse, au moins par leur singularité.

Dans le Pélerinage de la vie humaine, l'auteur découvre en songe la Jérusalem céleste; elle est gardée par les anges. Il voit à la principale porte un chérubin armé d'un glaive flamboyant, selon la coutume des chérubins. Il aperçoit *Grâce de Dieu* qui vient à lui; elle lui apprend beaucoup de choses utiles sur la création de l'homme, sur le péché originel, sur les deux alliances successives,

et même sur la concupiscence; elle lui donne ensuite les sacremens du baptême et de la confirmation. Mais, tandis qu'elle veut bien l'instruire, *Nature*, qui survient on ne sait comment, ose interrompre le sermon, et fait des argumens philosophiques. *Grâce de Dieu* se fâche, en qualité de théologienne, et *Nature* s'en va pour ne plus revenir. *Grâce de Dieu*, maîtresse du champ de bataille, explique à l'auteur le sacrement de l'eucharistie; et, pour lui prouver combien les philosophes ont peu d'esprit, elle lui conte qu'Aristote n'y put rien comprendre, et qu'il fut vaincu par *Sapience*, dans un entretien qu'il eut avec elle. Le songeur, enchanté de cette anecdote, demande le pain de l'eucharistie; il l'obtient, et reçoit de plus l'écharpe avec le bourdon. L'écharpe a douze clochettes, ce qui veut dire les douze apôtres, et encore les douze articles du Symbole. *Grâce de Dieu*, lui donne en même temps un casque, un bouclier, une cuirasse, toute l'armure d'un chevalier; mais il ne veut garder que le costume de pélerin. Sa protectrice le force au moins d'accepter des raretés qu'elle réservait pour une bonne occasion, à savoir la fronde de David et les cinq pierres qui cassèrent la

tête du géant Goliath. Le pélerin s'avise de faire quelques objections sur la nature de l'ame, et *Grâce de Dieu*, par une extrême complaisance, le dépouille un moment de son corps, ce qui lui fait concevoir à merveille la différence notable qui existe entre les deux substances. Après avoir combattu plusieurs passions tour à tour armées contre lui, il tombe entre les mains de *Tribulation;* mais il s'en tire en récitant une oraison à la Sainte-Vierge. Pour échapper à de nouveaux ennemis, il se jette dans la mer; au lieu de s'y noyer, comme on pourrait le croire, il y rencontre *Fortune*, qui veut le séduire. Il est forcé de combattre encore des monstres ennemis de son salut, comme, par exemple, *Abattement mondain*, *Idolâtrie*, *Astrologie* et *Géomancie;* il se sauve dans un monastère, où il reste trente-neuf ans. Au bout de ce noviciat, *Envie*, *Trahison*, *Scylla et ses chiens* trouvent moyen d'entrer dans le couvent; ils se saisissent du pélerin, qu'ils battent à outrance. Tandis qu'il panse ses blessures, Ovide vient le consoler en lui récitant beaucoup de vers latins. Le pélerin, qu'Ovide aurait dû mieux inspirer, fait un acrostiche sur son propre nom. Bientôt il ren-

contre *la Mort* qui le frappe de sa faulx, et, dès qu'il est mort, il se réveille.

Qui croirait qu'après tant d'extravagances l'auteur puisse en trouver de nouvelles pour remplir son second poëme? *le Pélerinage de l'ame séparée du corps.* Dans ce nouveau songe le bon et le mauvais ange du pélerin se disputent son ame; l'ame, ayant peu d'éloquence, demande des avocats, entre autres saint Benoît, saint Bernard et saint Guillaume, le patron du pélerin. Le procès s'instruit dans les formes, et l'ame est envoyée en Purgatoire. Son bon ange l'y conduit, et lui raconte l'histoire de quelques ames qui se présentent au passage; ensuite il lui fait faire un tour en Enfer, et lui explique tout le spectacle. Au sortir de l'Enfer il lui montre en passant le Paradis; c'est par là que finit le songe. La conception du poëme rappelle un peu la divine comédie du Dante; mais certes les détails et le style n'ont rien de commun avec la manière du poëte italien, l'un des hommes qui ont porté le plus loin l'art difficile de peindre avec les mots. N'oublions pas l'idée la plus étrange de Guillaume de Déguilleville; en voyageant du Purgatoire en Enfer, l'ame aperçoit le corps

qui l'enveloppait autrefois; ce corps chemine sur la terre sans s'apercevoir qu'il va tout seul. L'ame, fâchée d'être exilée en Purgatoire, reproche durement au corps toutes les sottises qu'il a faites; mais le corps lui répond : c'est ta faute, tu n'avais qu'à me mieux conduire. Comme il n'y a pas de réplique, l'ame et le corps ne poussent pas plus loin le dialogue, et chacun s'en va de son côté. Le troisième songe, intitulé : *le Pélerinage de Jésus-Christ*, n'est que la vie de Jésus, mise en rimes d'après les quatre Evangélistes. On n'y peut rien remarquer, si ce n'est peut-être une discussion entre Marie et Joseph, où cet excellent époux lui cite l'autorité de saint Mathieu. Du reste, les trois poëmes sont remplis de discussions théologiques. Depuis le milieu du treizième siècle la scholastique régnait plus ou moins dans tous les ouvrages considérables, et le Dante, malgré son génie, n'évita point ce défaut, qu'il a bien racheté par de nombreuses beautés de style et par des épisodes admirables.

Jean Dupin vaut un peu mieux que son confrère; il est surtout plus raisonnable. Fauchet le place mal-à-propos dans le trei-

zième siècle ; il naquit au commencement du quatorzième, et mourut à la fin du règne de Charles V. Il écrivit sous Philippe-de Valois un ouvrage de quelque étendue, *le Champ vertueux de bonne vie.* La première partie est en prose ; la seconde en vers de huit syllabes. Dans toutes les deux l'auteur passe en revue les diverses conditions humaines, et s'exprime avec beaucoup de liberté ; il n'épargne point les moines, pas même ceux de l'ordre auquel il appartient. Il reproche aux évêques, aux archevêques, aux cardinaux l'avarice, la simonie et beaucoup d'autres vices plus graves encore, mais que la discrétion nous défend de caractériser. D'après les vers suivans, il ne paraît point assez convaincu de l'infaillibilité du pape, que cependant il déifie :

Le pape doit souvent penser
Pour nous en vertus avancer ;
Il est dieu souverain en terre !
De prier ne se doit lasser,
Tout prêtre en sainteté passer :
S'autrement fait, je dis qu'il erre.

Il peint les juges ecclésiastiques sous des couleurs bien rembrunies. On est fâché de

voir les *clercs* maltraités, nous ne dirons pas trahis par un de leurs proches.

Avarice leur est à destre ;
Robes ont d'envie herminées ;
Housses d'hypocrisie fourrées ;
Chapeau de paresse en la teste ;
Leurs maisons sont d'ire parées,
D'orgueil et de gueule fondées ;
De luxure font leur digeste.

Il est facile d'observer que l'auteur n'oublie aucun des sept péchés capitaux ; il y ajoute l'hypocrisie, qui n'est point comptée dans ce nombre, apparemment parce qu'elle les suppose tous. Nous citerons encore quelques vers relatifs au procès des Templiers.

Ou par droit ou par volontés
Furent Templiers condamnés ;
Pape Clément leur fit tel honte ;
Puis fut le temple transporté
A l'ospital, non pas donné ;
Ce pape en eut d'argent grand monte.

Quoique mauvais ces vers sont très-remarquables. C'est vingt ans après la mort de Clément V et de Philippe-le-Bel qu'un religieux s'exprime avec cette franchise. Il s'ensuit que les doutes sur l'équité du jugement

rendu contre les Templiers ne sont pas tout-à-fait aussi modernes que l'ont supposé certaines gens dont la mauvaise foi ne surpasse point l'ignorance; il s'en suit de plus qu'à cette époque même l'opinion n'était ni esclave ni trompée; on ne prenait point en France la persécution pour la justice, et les coups d'autorité pour des preuves.

Nous trouvons sous le roi Jean le poëme des trois Maries, composé par Jean de Vènette, religieux carme, et l'un des continuateurs de l'historien Guillaume de Nangis; ce poëme est piquant par son ridicule, aussi Lacurne a-t-il bien voulu lui accorder une ample notice insérée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Ce carme peut être soupçonné, sans témérité, d'un grand penchant à l'ivrognerie; le miracle des noces de Cana est celui qui le frappe davantage; il le décrit avec complaisance, s'attendrit en le racontant, regrette de n'avoir pas été de la noce, et termine le récit par des souhaits plus dignes d'un prêtre de Bacchus que d'un disciple du prophète Elie. Dans un autre endroit, mêlé de français et de latin, l'auteur déclare qu'il n'aime que la fin de la messe, ce qui est bien mal pour un homme de la

profession; et ce qui est pire, la raison qu'il en donne est encore une raison bachique.

Moult aise suis quant *audio*
Le prêtre dire *in principio*;
Car la messe alors est finée,
Et le prêtre a fait sa journée :
Qui veut boire s'y peut aller.

En ce poëme, d'une interminable longueur, Jean de Venette raconte les aventures de la Vierge, de Marie Cléofé et de Marie Salomé; il est au fait des plus secrets détails, il sait tout ce qui se passait dans la maison. La chambrière de la Vierge s'appelait Sarrète; son apothicaire se nommait Gautier. La naissance de Jésus étonna grandement Joseph, au rapport de Jean de Venette. Nous n'avons pas la force de rapporter ici les reproches injustes que Joseph adresse à la Vierge, sa femme, en cette occasion délicate; mais Lacurne, il y a plus d'un demi-siècle, les a copiés sans scrupule, ce que nous faisons observer pour bien marquer la différence des époques, non pour blâmer un écrivain dont la vie entière fut consacrée à des travaux utiles, et qui ne séparait point la décence de la liberté, deux choses dont l'alliance

était nécessaire dans un temps où l'on ne bornait point la littérature à quelques formules de jonglerie et de servitude.

SUR

LES HISTORIENS FRANÇAIS,

Depuis les commencemens de la monarchie jusqu'au règne de Louis XII.

FRAGMENT.

.....Il ne faut pas croire que les chroniques de saint Denis fussent écrites dans notre langue dès le temps de l'abbé Suger, comme l'ont avancé mal-à-propos les auteurs des mélanges d'une grande bibliothèque. Le travail qui fut alors exécuté consistait à compléter la collection des chroniques latines, en suivant les annales d'Aymoin pour la première race jusqu'à la seizième année du règne de Clovis II, ensuite le livre des gestes de Dagobert, celui qui a pour titre les gestes des rois de France, et le troisième continuateur de Frédégaire ; pour la seconde race, les annales d'Eginhard et la vie de Charlemagne, par ce même historien ; la chronique fabuleuse de l'archevêque Turpin, pour tout ce qui concerne l'expédition d'Espagne ; la vie de Louis le Débonnaire, composée par l'astronome ou plutôt l'astrologue attaché à son

service; et pour tous les temps qui suivent jusqu'au règne de Louis VI, divers auteurs inconnus, dont les ouvrages rassemblés ont formé le cinquième livre d'Aymoin. La vie de Louis VI, par l'abbé Suger, les gestes de Louis VII, que l'on croit du même auteur, furent ensuite adoptés dans les chroniques; on y ajouta, pour la fin de ce règne, l'ouvrage anonyme qui porte le nom d'histoire de Louis VII. Rigord fit une grande partie de la vie de Philippe-Auguste; elle fut achevée par Guillaume-le-Breton, qui peut-être aussi composa la vie de Louis VIII. Ce fut seulement à la cinquième année du règne de Philippe-le-Hardi, comme l'a judicieusement observé Lacurne, que les chroniques de saint Denis commencèrent à être écrites en langue française. Alors la chronique de Rigord et toutes les anciennes chroniques furent traduites en français; c'est à Guillaume-de-Nangis que Lacurne attribue cette traduction. Le même Guillaume-de-Nangis traduisit en français sa Chronique latine sur les règnes de Louis IX et de Philippe-le-Hardi. Depuis ce temps la langue française fut seule en usage dans la rédaction des chroniques de Saint-Denis; mais

elles continuèrent à n'être le plus souvent que des traductions; par exemple, l'histoire latine de Charles VI, morceau très-distingué, dont l'auteur n'est connu que sous le nom du moine de Saint-Denis, se trouve en français dans les chroniques. Le même religieux avait écrit en latin les règnes du roi Jean et de Charles V, et il est très-probable que les chroniques françaises ne sont relativement à cette partie qu'une traduction de ces ouvrages que nous avons perdus.

.....Froissart, qui jouit encore aujourd'hui de quelque célébrité, nous a laissé une histoire générale depuis le règne de Philippe-de-Valois jusqu'à la fin du quatorzième siècle. C'est d'après Jean-le-Bel qu'il parcourt rapidement les trente premières années; trop jeune alors il n'avait pu lui-même observer les événemens. Il écrit tout le reste avec beaucoup de détails, souvent même avec la confiance d'un témoin oculaire. Montaigne a loué Froissart, mais non pas tout-à-fait comme on loue un écrivain distingué. *J'aime*, dit Montaigne, *les historiens ou fort simples ou excellens;* et, après avoir parlé des historiens fort simples, *qui n'ont pas de quoi y mêler quelque chose du leur*, Montaigne ajoute :

Tel est, par exemple, le bon Froissart, qui marche en ses entreprises d'une si franche naïveté, qu'ayant fait une faute il ne craint aucunement de la reconnoître et corriger à l'endroit où il en est averti. Lacurne a donné beaucoup plus d'éloges à Froissart; mais je crois qu'il a été trop loin, non que cet historien soit dépourvu de mérite. Son style est toujours sans ornement, mais il n'est pas toujours sans intérêt; il y en a dans la manière dont il raconte la première entrevue d'Édouard et de la comtesse de Salisbury, en l'honneur de laquelle ce monarque institua l'ordre de la Jarretière. Edouard, en voyage, se rendait au château de cette dame, qu'il ne connaissait pas encore, et dont le mari était alors prisonnier de guerre en France. *Elle fit ouvrir toutes les portes,* c'est Froissart qui parle, *et vint hors tant richement vestue que chacun s'en esmerveilloit, et ne se pouvoit'on cesser de la regarder et remirer sa grande noblesse avec la grand'beauté, gracieux parler, et maintien qu'elle avoit.* Froissart peint ensuite l'aimable et somptueuse réception que la dame de Salisbury fit au monarque. Edouard devint rêveur : les rois sont pressés en amour comme en tout le reste, et la déclaration fut

prompte. Voici la réponse de la comtesse, du moins au rapport de Froissart. *Haa, cher Sire, ne me veuillés mie moequer ne tenter; je ne pourrois cuider que ce fut a certes ce que vous dites, ne que si noble et si gentil prince comme vous êtes eut pensé a deshonorer moi et mon mari qui est si vaillant chevalier, et encore gît pour vous en prison.* Il y a de la grâce et de la sensibilité dans cette réponse. On lit encore avec plaisir un détail d'un genre bien différent; il s'agit du fameux prince noir; il faisait ses premières armes à la bataille de Créci. Un chevalier le voyant en péril, va, sans l'en avertir, demander du secours à son père, Edouard III. Ici, laissons Froissart parler sa langue. « Si, dit le roi, » mon fils est'il mort, ou a terre, ou s'il est » blecé qu'il ne se puisse aider. Le chevalier » répondit, nenni, Sire, si Dieu plait; mais » il est en dur parti d'armes, si auroit bon » mestier de votre aide. Le roi dit : or re- » tournés devers lui et devers ceux qui cy » vous ont envoyé; et leur dites de par moi » qu'ils ne m'envoyent meshuy quérir, ne » requerre, pour aventure qui leur advienne, » tant que mon fils soit en vie; et leur dites » que je leur mande qu'ils laissent gaigner à

» l'enfant ses esperons. Mais je veuil, se » Dieu l'a ordonné, que la journée soit sienne, et que l'honneur lui en demoure, et » a ceux a qui je l'ai baillé en garde. » On trouve aussi dans Froissart de ces mots heureux par lesquels un personnage en peint un autre; celui, par exemple, d'Edouard III sur Charles V : *Il n'y eut oncques roi qui moins s'armat, et si n'y eut oncques roi qui tant me donnat a faire;* et celui de Charles V lui-même, lorsqu'il recommande, en mourant, son fils Charles VI aux ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne : *L'enfant est jeune et de léger esprit; et aura bien mestier qu'il soit conduit et gouverné de bonne doctrine.*

La critique peut faire à cet historien des reproches de plus d'une espèce, et tous sont également fondés; son style est très-diffus, surtout dans les deux derniers volumes de son histoire. Il y parle souvent de lui-même et de ses voyages, et ces deux volumes, composés dans sa vieillesse, ne valent à aucun égard les deux premiers. Tout l'ouvrage porte le caractère d'une crédulité superstitieuse; c'était l'esprit du temps. D'ailleurs Froissart était prêtre et chanoine. Lacurne veut le dis-

culper en vain d'une partialité constante en faveur des Anglais ; elle éclate surtout quand Froissart veut la cacher. Lors même qu'il paraît juste envers Charles V et le connétable Duguesclin, il laisse percer encore une prédilection marquée pour Edouard III et pour son illustre fils. Il fut long-temps au service du roi d'Angleterre ; il servit plusieurs autres princes, le comte de Foix, le duc de Brabant, le comte de Blois ; ce dernier était partisan déclaré de la France. Ce fut pour lui qu'il composa ses deux derniers volumes ; c'est là qu'il avoue des erreurs qu'il avait autrefois commises, aveux plus complaisans que naïfs, dont Montaigne a la bonté de lui tenir compte. Voilà ce qui arrive aux écrivains qui se constituent valets des princes ; viennent-ils à changer de livrée ? ils sont obligés de se contredire, et de cette manière, la vérité peut se glisser dans leurs écrits, mais sans tirer à conséquence. Je n'ai point dissimulé ce que m'ordonnaient de dire et l'amour de mon pays et la saine critique. Toutefois, malgré les défauts et la partialité de Froissart, son livre est de ceux qu'il faut lire ; il y a semé bien des choses curieuses sur les événemens, sur les person-

nages, sur les mœurs des temps qu'il a vus. Froissart est même, à tout prendre, l'écrivain le plus remarquable qui ait existé parmi nous durant ce faible quatorzième siècle, âge ignorant et belliqueux où les guerriers célèbres abondaient en France, en Angleterre, en Allemagne; mais où les talens littéraires ne se trouvent qu'en Italie.

Vers le même temps la vie de Duguesclin fut le sujet de plusieurs Mémoires dont les auteurs sont inconnus. On y trouve son expédition d'Espagne, sa conquête de la Bretagne, et tous les hauts faits d'armes qui fondent si justement sa renommée; on y voit aussi ses chagrins et les dégoûts que lui donna le roi même, dont il avait affermi le trône. Qui le croirait? ce chevalier breton, que Charles V avait nommé connétable avec de si pompeux témoignages d'estime, et qui répara trente ans de défaites lorsqu'il apparut à la tête des armées françaises, fut soupçonné de trahison par Charles V, soupçons odieux et qui affligent dans un roi sage. Indigné de l'affront, Duguesclin remit au roi l'épée de connétable, et savoir s'il l'a repris est un point douteux dans l'histoire. Après sa mort on lui rendit avec profusion la jus-

tice dont il ne pouvait plus jouir, justice que les hommes rendent volontiers. Il est aussi question de Duguesclin dans l'histoire de Charles V, par Christine de Pisan; mais ce qui regarde le monarque mérite ici notre attention spéciale. Cette femme célèbre, que nous avons déjà classée parmi les poëtes, a dans l'histoire moins de méthode que Froissart, et plus de formes de style. Voici comme elle s'exprime à l'occasion d'un juif qui fut trompé par un chrétien : *Volt le roi que la simplesse du juif fut vainqueresse de la malice du chrétien. Simplesse* est encore du style marotique; *vainqueresse* a disparu de la langue, et c'est dommage; *vengeresse, enchanteresse* n'offensent point les oreilles délicates. Christine nous a conservé plusieurs belles paroles de Charles V. Un chevalier disait devant lui qu'on est bien heureux d'être prince. Le roi répondit : *Certes, c'est plus charge que gloire.* Notons ce qui suit. *Et comme l'autre en répliquant dit: Eh! Sire, les princes sont si aises. Je ne sais, ce dit le roi, en signorie félicité, excepté en une seule chose. Plaise vous nous dire en quoi? ce dirent les autres. Certes, dit le roi, en puissance de faire bien a autrui.* Remarquez encore cette réponse à

des courtisans qui se plaignaient de ce qu'il honorait trop les gens de lettres : *Tant que sapience sera honorée en ce royaume, il continûera a prospérité; mais quant déboutée y sera, il décherra.* Christine de Pisan voit partout dans Charles V le protecteur des lettres et des sciences, vue élevée pour le temps. Il est vrai que parmi ces sciences elle place honorablement l'astrologie; elle était fille d'un astrologue, et d'ailleurs nous avons observé déjà que long-temps après on ménageait encore une erreur chérie du vulgaire, et surtout des princes. Ne soyons pas trop exigeans, c'est bien assez d'aimer les lumières; il est donné à peu d'hommes d'être supérieurs à celles qui les environnent. Il est vrai que, malgré les obstacles, ceux-là font avancer leur siècle, et c'est la plus haute des gloires, comme la plus basse ignominie consiste à vouloir faire rétrograder ses contemporains vers l'ancienne ignorance, et à réduire en système social l'extinction des lumières publiques.

Juvénal des Ursins, archevêque de Rheims, a fait, au milieu du quinzième siècle, une histoire de Charles VI; c'est le plus méthodique des historiens dont nous ayons parlé

jusqu'à ce moment. Il disposa les faits avec ordre et dans la forme des annales; il évite les digressions, et, s'il raconte quelquefois les événemens arrivés hors de France, ces événemens tiennent à son sujet que jamais il n'abandonne. Il écrit en véritable ami de la France; mais son style a peu de couleur. Cependant l'époque est si terrible, que des traits d'une extrême simplicité font frémir les lecteurs, surtout ceux qui ont vécu au milieu des troubles civils. Il raconte quel ascendant la faction de Bourgogne eut dans Paris après l'assassinat du duc Jean-sans-peur, sur le pont de Montereau. Voici ses paroles : *Pour faire tuer un homme il suffisoit de dire : celui-là est Armagnac;* mais il n'ose s'expliquer ouvertement sur Isabelle de Bavière : il se borne à ces mots : *Aucune renommée étoit que en l'hôtel de la reine se passoient plusieurs choses deshonnêtes.* Suffisait-il de parler ainsi d'une reine sans pitié comme sans honneur, qui fit déshériter et bannir son fils, et qui vendit à l'étranger son époux, sa fille et la France? Ne fallait-il pas un écrivain plus énergique et plus hardi pour peindre ces temps horribles où la démence du prince était le moindre des fléaux,

où la France gémissait sous le joug insolent de l'anglais Henri V, où l'audace était du pouvoir, où les factions inventaient des mots homicides, où les crimes restaient impunis quand ils n'étaient pas punis par des crimes? .....Comines loue même le connétable (Louis de Luxembourg, comte de S.-Paul), malgré l'arrêt porté contre lui. *Il étoit sage et vaillant chevalier, et qui avoit vu beaucoup.* Ainsi s'exprime un serviteur de Louis XII sur une des principales victimes de son maître; il développe habilement les intrigues de Louis avec le duc de Bourgogne, contre les Flamands; avec le roi d'Angleterre Edouard IV, contre le duc de Bourgogne; avec les courtisans du roi d'Angleterre, contre leur prince; avec l'empereur Frédéric, pour dépouiller ensemble le duc de Bourgogne et partager ses dépouilles; mais l'empereur Frédéric raconte aux ambassadeurs de Louis la fable de l'ours et des chasseurs; elle est bonne à lire dans Comines. Le sombre despote, inépuisable dans ses ruses, intrigue même avec un peuple libre, avec les Suisses, contre son éternel ennemi, Charles-le-Téméraire. N'oublions pas ici la remarque de l'historien: *Louis lui faisoit plus de guerre*

en le laissant faire et lui sollicitant ennemis en secret que s'il se fut déclaré contre lui. Le duc périt dans une bataille; il ne laisse qu'une fille, et Louis intrigue avec elle pour la marier au dauphin; mais la jeune héritière de Bourgogne se trouve plus habile que lui, elle intrigue avec le duc d'Autriche Maximilien, qui fut depuis empereur, et lui porte avec sa main tous les biens de son opulente maison. Comines ne parle point du procès du duc de Nemours, le plus atroce événement du règne de Louis XI; mais il le compte au nombre des sujets de joie qu'eut ce prince après la mort de Charles-le-Téméraire. Il ne faut pas altérer la naïveté du texte; elle est curieuse. « La joie fut très-
« grande au roi de se voir au dessus de tous
« ceux qu'il haïssoit, et qui étoient ses prin-
« cipaux ennemis. Des uns s'étoit vengé
« comme du connétable de France, du duc
« de Nemours, et de plusieurs autres. Le
« duc de Guyenne son frère étoit mort, dont
« il avoit la succession. Toute la maison d'An-
« jou étoit morte, comme le roi René de
« Sicile, les ducs Jean et Nicolas de Calabre,
« et puis leur cousin, le comte du Maine,
« depuis comte de Provence. Le comte d'Ar-

« magnac avoit été tué à l'estore ; et de tous « ceux-ci avoit ledit seigneur recueilli les « successions et les meubles. » On voit que Louis XI n'oubliait pas ses intérêts ; et l'on voit encore qu'il fallait beaucoup de malheureux pour faire son bonheur.

Le talent de Comines brille surtout dans les digressions, et lorsqu'il s'arrête à réfléchir sur les événemens qu'il vient de raconter. Il n'est pas sans doute aussi profond que le fut après lui l'italien Machiavel ; mais il est beaucoup plus moral. Louis XI avait porté les impôts bien au delà du double de ceux que levait son père. *Y a-t-il roi*, dit Comines, *ou seigneur sur terre qui ait pouvoir, outre son domaine, de mettre un dénier sur ses sujets, sans ottroi et consentement de ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie et violence?* On trouve ailleurs ces mots remarquables de toute manière : *Il donna beaucoup aux églises ; en aucunes choses eut mieux valu moins ; car il prenoit des pauvres pour donner à ceux qui n'en avoient aucun besoin.* Ne négligeons pas cette pensée : *La guerre entre deux grands princes est bien aisée à commencer, mais très-mauvaise à appaiser par les choses qui y adviennent et*

qui en descendent. Le trait suivant n'est-il pas heureux? *C'est grant richesse à un prince d'avoir un sage homme en sa compagnie.* Comines ne fait-il pas bien de condamner *les gens qui n'ont l'œil à autre chose qu'à complaire à leurs maîtres, et à louer toutes leurs œuvres, soit bonnes ou mauvaises?* Il aime les lettres, et dit quelque part avec beaucoup de sens : *Encor ne me puisse tenir de blâmer les seigneurs ignorans.* Il ajoute à cette occasion, en parlant *des gens de robe longue* : « A tous propos ils ont une loi au « bu, ou une histoire; et la meilleure qui « se puisse trouver se tourneroit bien à mau- « vais sens : mais les sages, et qui auroient « lu, n'en seroient jamais abusés; ni ne se- « roient les gens si hardis de leur faire en- « tendre mensonges. Et croyés que Dieu « n'a point établi l'office de roi ni d'autre « prince pour être exercé par les bêtes et « par ceux qui par gloire disent : Je ne suis « pas clerc. S'ils avoient été bien nourris en « leur jeunesse, leurs raisons seroient au- « tres, et auroient envie qu'on estimat leurs « personnes et leurs vertus. » Je ne puis me dispenser de citer encore quelques mots contre l'ignorance. *Plus on voit de choses en un*

seul livre que n'en sauroient voir ensemble et entendre par expérience vingt hommes de rang, vivans l'un après l'autre. Sans multiplier les citations, ce qui serait bien facile, recommandons la lecture de Philippe de Comines; elle est importante. C'est un historien, car on voit agir ses personnages. C'est un politique, et le plus délibéré penseur qu'ait eu la France avant Montaigne. C'est déjà même un écrivain. Son style est clair, précis, énergique, malgré les tours vieillis et les expressions surannées. C'est qu'il n'écrit jamais à vide; et, puisqu'il tient les idées, il faut bien que les mots lui viennent. Le métier n'apprend qu'à faire des phrases : l'art consiste en un point unique. Voulez-vous écrire? pensez.

C'est dans les derniers temps de Louis XI que Philippe de Comines se surpasse. Là, rien n'est à citer; il faut tout lire. Comme il peint dans une agonie de trois ans ce roi cruel, qui avait perfectionné les prisons et les tourmens, s'emprisonnant, se tourmentant lui-même dans son château du Plessis-les-Tours; multipliant les barreaux de fer, les broches de fer, les pointes de fer; faisant écarter les passans à coups d'arquebuse;

changeant tous les jours de serviteurs; chassant ses principaux officiers; peu content d'implorer la Notre-Dame de plomb, confidente de toutes ses vengeances; faisant venir la sainte ampoule qui n'avait jamais quitté Rheims; obtenant du pape le corporal sur lequel avait chanté saint Pierre; recevant même du Grand-Turc des reliques envoyées par ambassade; donnant dix mille écus par mois à son médecin, Jacques Coctier; somme exorbitante aujourd'hui, inconcevable pour le temps; faisant venir l'hermite de Calabre, saint François de Paule, et le priant à genoux de lui prolonger la vie. Plus despote que jamais, il veut tout garder quand tout va s'anéantir avec lui-même. Hypocrite jusqu'au dernier soupir, il est vêtu richement, lui, toujours négligé à l'excès; il affecte la santé, quand la mort est sur son visage; il feint de lire ce qu'il ne voit plus; et, quand il ne peut plus parler, il répond du geste et des yeux à ce qu'il ne peut plus entendre. Quel fléau que ce prince! Ennemi de son peuple comme des rois ses voisins, persécuteur des grandes maisons comme de sa propre famille, jaloux de son fils comme il avait été rebelle à son père, se plaisant avec les hommes

nourris dans la bassesse, faisant un négociateur d'Olivier Ledaim, son barbier; ignoble en ses mœurs, en son langage, en ses vêtemens, il fut à la fois le modèle et la caricature de la tyrannie. Il eut tout le vouloir du despotisme; Richelieu seul en eut tout le pouvoir : hommes nés tous deux pour le malheur de la France, et différens, mais égaux en perversité. Duclos termine son histoire de Louis XI en déclarant que ce fut un roi. C'est un sarcasme beaucoup trop fort contre la royauté; et l'ouvrage de Duclos, bien inférieur aux Mémoires de Comines, fait regretter vivement la perte irréparable de la même histoire écrite par Montesquieu, qui, sans doute, avait traité le sujet comme l'aurait traité Tacite.

A la tête des historiens de Charles VIII est encore Philippe de Comines. Un autre historien, Pierre de Saligni, ne commence qu'à la troisième année du règne de ce prince, et ne passe point la septième. Comme il fut attaché au seigneur de Beaujeu, qui gouvernait alors, on croit qu'il a bien connu les intrigues de ce règne. André de la Vigne, secrétaire de la reine Anne de Bretagne, a raconté la conquête de Naples. Ces deux écri-

vains sont médiocres. D'ailleurs, si Charles VIII fut exempt de vices, il eut de la bonté sans vertu, et du courage sans caractère. De brillans succès suivis de revers éclatans, des conquêtes inutiles et de vastes projets déconcertés, voilà son règne. Un mot de Comines le peint : *Il étoit peu entendu, mais si bon que meilleur ne se pouvoit.* C'est tout le mal et tout le bien qu'on en peut dire. Courons vîte à Louis XII, au moins pour nous consoler d'avoir si long-temps observé Louis XI. Les deux principaux historiens du père du peuple furent Jean de Saint Gelais et Claude de Seyssel, archevêque de Turin. Le premier expose les faits avec méthode : moins curieux d'événemens, le second fait mieux connaître l'homme. On aime à lire ce détail sur sa fidélité chevaleresque : « Au regard « de la royne Anne, duchesse de Bretagne, « ainsi qu'il l'avait honorée, vivant ledit roi « Charles, comme sa dame et princesse, de- « puis qu'il l'a épousée, l'a toujours si gran- « dement aimée, estimée et chérie, qu'il a « en elle mis et disposé toutes ses délices. » Un peu après, l'historien ajoute : « Elle le « mérite bien; car de sens, de prudence, « d'honnêteté, de vénusté, de gracieuseté,

« il en est peu qui en approchent, moins « qui soient semblables, et nulle qui l'excè- « de. » Il y a de l'élégance dans ce tour de phrase. Quelques modernes peu instruits ont reproché à Louis XII d'avoir fait déclarer nul son mariage avec Jeanne, pour épouser la femme qu'il aimait; mais Jeanne, fille de Louis onze, et fondatrice des Annonciades, lui fut imposée par force, et comme stérile; car Louis XI voulait éteindre la maison d'Orléans, qu'il détestait. C'est ce que déclare Seyssel; il fait sur ces deux princes un rapprochement plein de justesse. *Le règne de Louis XI*, dit-il, *est aussi différent du règne présent comme l'empire de Domitian de celui de Trajan.* Au sujet du cardinal d'Amboise on trouve une idée heureuse exprimée avec une précision élégante : *A un tel roi bien étoit convenable un tel ministre.* Ce trait sur Louis XII n'est pas moins remarquable : *Au regard des flatteurs dont les oreilles des princes communément sont assiégées, ils ne sont pas bien venus envers lui.* Notez ce qui suit : *Et aime mieux que ses louanges soient au cœur des hommes qu'en la langue.* On voit que cet archevêque était loin d'être dépourvu du talent d'écrire. Quant au

monarque, il servit le peuple et par ses vertus et par ses défauts; il n'eut ni les préjugés du trône ni même ceux du temps. La renommée de bien des rois leur est supérieure, Louis XII, quoique justement célèbre, est supérieur à sa renommée.

Fin des fragmens du cours de littérature.

LITTÉRATURE.

MÉLANGES.

DISCOURS

SUR LES PROGRÈS

DES CONNAISSANCES EN EUROPE,

ET DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN FRANCE.

1801.

Chargé de porter la parole en cette occasion solennelle, je sens tout le poids du devoir qui m'est imposé; je me félicite cependant d'un choix trop honorable. Il me donne le droit de rendre, au nom du jury des Ecoles centrales, un témoignage public de reconnaissance et d'estime à tant d'habiles professeurs dont le zèle infatigable égale les talens éprouvés. La jeunesse confiée à leurs soins ne restera pas étrangère à nos éloges. Le concours actuel prouve, avec éclat, les efforts heureux des élèves pour se rendre dignes de leurs maîtres. Mais en proclamant les succès d'un établissement récent encore, et déjà victorieux de nombreux obstacles, il ne sera peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil sur les siè-

cles qui nous ont précédés, d'esquisser en traits rapides, de diviser en tableaux historiques, de comparer entre eux, à des époques successives, et les progrès des connaissances en Europe, et les progrès de l'enseignement public en France. Quand nous serons une fois parvenus au point où le nouveau système a remplacé l'ancien mode, il deviendra facile de juger si l'institution abandonnée n'était pas vicieuse, à la fois, dans ses détails et dans son ensemble; si la nouvelle, au contraire, n'est pas le résultat de l'accroissement des lumières universelles; si, dans l'état même où elle se trouve, il ne serait pas injuste de dissimuler le haut degré de perfectionnement où elle a porté l'instruction, premier besoin des hommes en société, première dette de la société envers ses membres, premier objet des soins d'un gouvernement ami des hommes.

Soit qu'on veuille placer l'origine de l'Université de Paris sous Philippe-Auguste, ou sous la fin du règne de Louis-le-Jeune, soit que, remontant plusieurs siècles, on lui donne Charlemagne pour fondateur, ce n'est pas à une époque si lointaine, ce n'est

pas même dans le cours des âges qui l'ont immédiatement suivie, que l'on peut raisonnablement chercher parmi nous les progrès de l'enseignement public. Quel pouvait être en effet l'enseignement dans un pays où aucune science n'existait encore? Ce qu'il était dans l'Europe entière, en ces temps de barbarie universelle. Chaque jour, la tyrannie féodale étendait, fortifiait ses racines, sous les successeurs du vaste empire, et non du génie de Charlemagne. Une noblesse, exclusivement guerrière, plaçait l'ignorance au premier rang de ses priviléges; la science, ou du moins ce qu'on appelait ainsi, était reléguée, avec mépris, dans les monastères et parmi les prêtres, tandis que, par une contradiction apparente, qui n'était pourtant que la suite nécessaire d'un tel ordre de choses, on laissait s'accroître immodérément la richesse et la domination sacerdotales. En vain quelques esprits supérieurs, flambeaux jetés par intervalle au milieu de cette longue nuit, un Suger dans le ministère, un Louis IX sur le trône, posaient d'une main bienfaisante et courageuse les premières bases de la justice civile et de l'administration pu-

blique. Tributaires eux-mêmes des préjugés de leur siècle, ils ne pouvaient encore fonder le véritable enseignement. Tout sommeillait en France, tout jusqu'à l'imagination qui charme l'esprit humain, long-temps avant que la philosophie vienne l'éclairer. Notre langue et notre littérature étaient bien loin d'essayer leurs forces. Elles restaient plongées dans une enfance débile, au temps même où le génie du Dante créait le génie de la langue toscane, où Bocace le perfectionnait par la clarté, où Pétrarque l'embellissait par l'élégance et l'harmonie.

La théologie composait la partie la plus considérable des études. Elle seule donnait l'influence et la renommée; elle gouvernait le monde du fond des cloîtres et des colléges. C'est elle qui faisait régner tour à tour sur l'opinion des peuples un Bernard alors puissant par l'éloquence, mais que l'histoire ne cite plus que pour lui reprocher une croisade malheureuse, et le divorce impolitique de Louis-le-Jeune; un Abailard plus cher à la postérité par ses malheurs que par sa doctrine; un Scot, un Bonaventure, un Thomas d'Aquin, les Oracles de l'Ecole; un Pierre Lombard surnommé

le maître des sentences; un Albert qui serait encore appelé grand, si la multitude et le poids des volumes suffisaient pour assurer un pareil titre. Aux études purement théologiques, se joignaient le droit canon, quelquefois même un peu de droit civil, mais sans suite et souvent abandonné; au lieu de philosophie, l'explication de quelques livres d'Aristote, livres qui depuis longtemps connus, commencèrent à devenir en vogue durant le cours du onzième siècle; la rhétorique, dans le siècle suivant, faisant une apparition subite, et s'éclipsant tout à coup; ajoutez de grossiers élémens des lettres grecques et romaines; une grammaire aussi vaine dans ses principes que dans ses résultats; une connaissance informe des mathématiques dans lesquelles on faisait entrer la musique, c'est-à-dire le chant d'église; enfin, quelques notions de physique et d'astronomie, faibles traditions des Arabes. Ces notions étaient défigurées par tous les rêves de l'alchimie, de l'astrologie judiciaire et de la magie; rêves d'autant plus respectés alors, qu'ils étaient plus chimériques, car l'ignorance aime les prodiges; elle éprouve toujours le besoin de

croire. On sent bien que de telles études ne présentaient nul examen, nulle méthode, et par conséquent nul progrès. Les diverses parties de l'enseignement s'embrouillaient, s'enchevêtraient, pour ainsi dire, et venaient toutes se confondre dans les subtilités de la scolastique. Six siècles n'avaient encore enfanté que la science de la dispute, et l'art d'obscurcir toutes les questions par une interminable controverse.

Vers le milieu du quinzième siècle, époque à jamais solennelle, un obscur habitant de Mayence, Jean Guttemberg, imitant le procédé de la gravure, alors récemment inventée, mérita un immortel souvenir par la découverte de l'imprimerie. A Rome, à Venise, à Paris, les hommes intéressés à conserver précieusement le dépôt de toutes les erreurs, voulurent étouffer dans sa naissance cette merveilleuse découverte. Ils étaient fidèles à leur profession, et conséquens à leurs principes. Ils sentaient que l'imprimerie devait changer le monde, puisqu'elle faisait partir l'esprit humain d'un point déterminé, et que, par cela seul, elle lui prescrivait une marche indéfiniment progressive. Les grands événemens se pressaient

alors : l'empire d'Orient expirait ; Mahomet II élevait la puissance ottomane sur les débris du trône de Constantin ; chassés des confins de l'Europe, les Grecs du bas-empire refluaient vers l'Italie, la France et l'Allemagne, avec les traditions des langues savantes et de la saine littérature. Les manuscrits, long-temps relégués dans les cloîtres ou confiés à des mains peu nombreuses, furent bientôt multipliés à l'infini par l'industrie des Fauste, des Schœffer, des Sweyneim, des Pannarts, des Jenson, des Géring, des Aldes. Les éditions sorties de leurs presses célèbres sont encore aujourd'hui placées au rang des modèles typographiques, et consultées comme les manuscrits eux-mêmes. Alors s'élancèrent de leurs vieux monumens les ombres des écrivains illustres de l'antiquité. Alors revécurent pour tous les siècles Homère, le plus sublime, Virgile, le plus parfait des poëtes, Aristote et Pline, observateurs et confidens de la nature ; Tite-Live, qui, sujet d'Octave, décrivait si pompeusement la gloire de la république absente ; Tacite, qui, sous la tyrannie présente, burinait les crimes des tyrans ; Cicéron, sauveur de sa patrie, et par-

là même plus grand qu'eux tous, homme éternellement classique, et dont le nom sera prononcé avec vénération, tant que l'on chérira sur la terre la philosophie, l'éloquence et la liberté. Tandis que Lascaris, Démétrius-Chalcondile, Politien, Sannasar, faisaient refleurir en Italie l'élégance attique et l'urbanité romaine, Purbach, Régiomontanus, Bernard Walther, au sein de l'Allemagne, relevaient les mathématiques et l'astronomie. Partout s'accumulaient en même temps les conquêtes du génie, du travail et du courage. Vasco de Gama dirigeait l'aiguille aimantée, invention longtemps inutile d'un siècle ignorant et timide. Il découvrait de nouvelles mers, Christophe Colomb un nouveau monde. L'intelligence humaine, prenant un essor puissant et rapide, souriait à l'immense carrière qui lui restait à parcourir.

Sous de tels auspices s'ouvrit cet imposant seizième siècle, si plein d'hommes et de choses, si fertile en talens élevés, en caractères profonds, en révolutions mémorables. La belle Italie reconquit sa gloire antique : tous les germes conservés dans cette terre féconde semblaient en sortir et se

développer à la fois. Raphaël créait le chef-d'œuvre de la transfiguration ; Bramante élevait la Basilique de Saint-Pierre ; Michel-Ange, égal à tous les deux, et sans égal dans la sculpture, portait avec eux les arts du dessin à un degré de perfection qu'ont à peine soutenu, durant le même siècle, Corrége, Jules Romain, les Caraches, Titien, Paul Veronèse et Palladio. La poésie n'avait pas un moindre éclat. La Jérusalem délivrée du Tasse prenait son rang auprès de l'Iliade et de l'Enéide ; l'Arioste obtenait une palme, peut-être encore plus brillante, dans un genre inconnu aux anciens ; Machiavel sondait les profondeurs de la politique, et Guichardin rendait à l'histoire sa sévérité majestueuse. Quelques rayons de cette vive lumière se répandirent sur le reste de l'Europe. Ils firent éclore en Portugal un Camoëens, en Espagne un Cervantes, en Angleterre un Shakespeare, génie inculte, mais abondant et vigoureux ; parmi nous enfin l'élégant Malherbe, le plus ancien des classiques français. La physique, l'astronomie, les mathématiques faisaient aussi des pas immenses. Copernic, en Prusse, renversait le sys-

tême planétaire inventé, ou plutôt complété par Ptolémée. Il y substituait cette théorie sublime des planètes tournant sur leur axe autour du soleil immobile au centre du monde. Le Danois Tichobrahé, moins heureux en physique générale, portait beaucoup plus loin la science astronomique, soit en multipliant les découvertes, soit en perfectionnant les instrumens destinés à l'observation. Viète, géomètre habile, dont la France, sa patrie, ne doit pas négliger la gloire, appliquait le premier l'algèbre à la géométrie. Ses diverses méthodes pour construire ou pour résoudre les équations, préparaient les vastes progrès du siècle suivant dans l'analyse mathématique. Le calendrier grégorien s'établissait; inférieur au calendrier actuel, mais supérieur à celui qu'il remplaçait, il était repoussé comme nouveau par la même classe d'hommes qui maintenant le protège, comme ancien; esprits paresseux et jaloux, dont la raison sans mouvement voudrait paralyser la pensée humaine. Heureusement d'autres esprits assurent sa marche indépendante; et le seizième siècle en possédait beaucoup de cette trempe. Dans les parties même où

l'on n'avait encore rien appris, on savait déjà désapprendre. Ramus attaquait avec courage les vaines subtilités de la logique et de la métaphysique d'Aristote; et, dans le beau livre des Essais, le génie indépendant de Montaigne introduisait le scepticisme jusque dans la philosophie morale. L'esprit de doute, commencement de la vraie science, abordait même les questions théologiques où il était beaucoup mieux placé, mais d'où long-temps une foi docile avait banni tout examen comme un sacrilége. Il est vrai qu'on était bien loin encore des principes si simples de cette liberté religieuse, fondée par la législation des Etats-Unis d'Amérique, et adoptée par la législation française. Mais déjà Luther, Zuingle et Calvin, successeurs de Jean Hus et de Jérome de Prague, ébranlaient le trône apostolique, usé par les longues guerres de l'empire et du sacerdoce. Le luthéranisme établi en Suède et en Danemarck, à la voix du premier Gustave; les différens schismes d'Allemagne, ceux de Zurich, de Berne, de Genève, opérés par une discussion paisible; et enfin le grand schisme d'Angleterre, commandé par le capricieux

despotisme de Henri VIII, en affaiblissant les pontifes romains, sapaient dans ses bases vieillies jusqu'à la puissance ecclésiastique. En tous lieux le fanatisme, accoutumé à l'empire, se vengea par des guerres et des crimes, mais nulle part si long-temps ni si cruellement qu'en France. Sous le règne faible et sanglant des enfans de Médicis, tant de calamités furent stériles. Ailleurs, la raison publique en recueillit les fruits. Jadis, en persécutant un peuple rustique et fier, la maison d'Autriche avait perdu l'Helvétie : de nouvelles persécutions exercées par la maison d'Autriche, firent encore un peuple libre. Philippe et son inquisition dressèrent des bûchers ; mais du sein des bûchers du Brabant, il s'éleva une étincelle qui enflamma les cœurs indignés ; et la république batave exista.

Si l'enseignement public, en France, ne suivit que d'un pas timide la marche de l'esprit général, durant l'époque vaste et brillante que nous venons de parcourir, il fit pourtant des progrès dignes d'attention. La justice et la saine critique ordonnent de les faire remarquer. Une année avant la chute de l'empire d'Orient, par conséquent avant

la véritable renaissance des lettres, le cardinal d'Estouteville, légat du Saint-Siége, donna de nouveaux statuts à l'Université de Paris. Il eut pour objet principal la police intérieure des colléges, les rapports des diverses facultés entre elles et l'administration du corps entier. Par une disposition qui, certes, n'est pas la moins curieuse, il permit aux médecins de se marier; il réforma quelques abus relatifs aux mœurs et à la discipline; mais il ne s'occupa que superficiellement de l'amélioration des études. Cependant quelques années après, une chaire de langue hébraïque fut instituée dans l'Université de Paris. La rhétorique, totalement oubliée durant trois siècles, y reparut moins imparfaite, sous les auspices de Grégoire de Tipherne, disciple de cet Emmanuel Chrisolore, qui, dès la fin du quatorzième siècle, avait ranimé dans l'Italie l'étude des littératures anciennes. On remit la langue grecque en honneur; elle fut professée par le même Grégoire de Tipherne, ensuite par Hermonyme de Sparte, et Andronicus de Thessalonique. Le nouvel enseignement n'obtint pourtant pas des succès rapides jusqu'à l'établissement du collége de France. En fon-

dant cette école célèbre. François Ier voulait y confier aux soins d'Erasme la direction des études; mais le savant hollandais craignit un peu le voisinage de la Sorbonne. Si la théologie ne fit point partie de l'enseignement public au collége de France, ce fut sans doute par respect pour cette même Sorbonne. En effet, le but de l'institution nouvelle était d'embrasser le cercle entier des connaissances humaines, et toutefois on ne peut supposer à son fondateur, dans le temps même où il faisait brûler des hérétiques, l'idée très-saine, mais évidemment précoce, de n'avoir pas compté la théologie parmi les véritables sciences. Quoi qu'il en soit, on enseignait, au collége de France, la langue hébraïque, la langue grecque, et même la langue latine, alors défigurée dans les autres colléges, comme l'avoue ingénument l'historien de l'Université, ou, pour mieux dire, son apologiste. On y enseignait encore les mathématiques, l'astronomie, la philosophie, la médecine. Ces diverses connaissances étaient divisées en autant de cours particuliers. Un si bel établissement, conforme, dès son origine, aux principes d'une saine instruction, et depuis sans cesse complété

par de nouveaux cours, sans cesse perfectionné pour les méthodes d'enseignement, méritait de survivre avec honneur à des institutions que le fanatisme de la routine a pu seul maintenir si long-temps, et pourrait seul regretter. Entre les premiers professeurs du collége de France, on vit briller un Danès, un Vatable, et même, après la mort de François Ier, cet infortuné Ramus, déjà célèbre par sa thèse contre Aristote, mais qu'un arrêt du conseil avait condamné à laisser la philosophie péripatéticienne souveraine paisible des écoles. Cet esprit ardent et novateur, incapable de fléchir sous le joug des habitudes gothiques, voulut réformer les études de l'Université de Paris. Son plan renfermait des idées excellentes, soit pour ramener les leçons publiques, car il n'appelait pas ainsi les leçons de l'Université, soit pour bannir entièrement des études le fatras de la scolastique; car il n'osait plus nommer Aristote, si puissamment protégé par l'Université, le Parlement et le Conseil d'Etat. Ce plan n'eut aucune exécution. Dix ans après, Ramus, enveloppé dans les proscriptions de la Saint-Barthélemi, périt victime d'une superstition féroce, peut-être

même de ces haines individuelles qui, durant les troubles civils, ne manquent jamais d'employer des armes sacrées. La fondation du collége des Jésuites, sous le règne de Charles IX, augmenta l'influence de cette ambitieuse société, sans amener des changemens remarquables dans le système des études. Henri IV, après avoir calmé de longs orages politiques, opéra une nouvelle réforme dans l'Université de Paris, la dernière année du seizième siècle. Les humanités grecques et latines se perfectionnèrent par l'étude approfondie, par l'interprétation exclusive des grands modèles de l'antiquité; mais l'enseignement de la philosophie demeura aussi imparfait, pour le fond et pour la méthode, que durant ces jours d'ignorance, époque de la fondation des écoles.

L'esprit humain dans toute sa force, au commencement du dix-septième siècle, rompit les fers qui avaient accablé sa longue enfance, s'élança dans une carrière libre, et sema sa route de prodiges. Galilée en Italie, Kepler en Allemagne, Bacon en Angleterre, frayèrent les premiers cette route lumineuse. Galilée, perfectionnant le télescope, heureuse découverte du hasard, démontra par

l'observation ce système admirable que le modeste Copernic avait semblé présenter comme une hypothèse. Kepler surprit à la nature les lois qui déterminent le mouvement des corps célestes; Bacon, génie vaste, élevé, profond comme elle, osa la parcourir toute entière, non lentement et en détail, mais comme l'aigle planant sur les hauteurs, et franchissant d'un vol rapide l'espace immense qu'il embrassait d'un coup d'œil. Ce génie vraiment philosophique accéléra les progrès des sciences naissantes, dirigea les anciennes dans leurs véritables sentiers, devina celles qui n'existaient pas encore, proclama la vanité des fausses sciences, analysa nos facultés, refit l'entendement humain, divisa cet arbre antique en trois branches principales, et chaque branche en rameaux particuliers, détermina la filiation naturelle, les liaisons plus ou moins sensibles, et, pour ainsi dire, les frontières des diverses connaissances; montra que tous les moyens de savoir existaient dans l'observation, tous les moyens d'observer dans les sens et l'intelligence, et posa les limites de l'homme, en lui révélant à la fois et son pouvoir et sa faiblesse. Descartes parut en

France, Descartes, génie aussi étendu peut-être, plus instruit dans les sciences particulières, surtout dans les sciences mathématiques dont Bacon n'avait qu'une légère idée, mais moins profond, moins exact en ses vues générales. Il opéra dans la philosophie entière une révolution plus éclatante et moins solide. Les logiciens estimeront toujours sa méthode; les géomètres n'oublieront jamais qu'ils lui doivent l'application de l'algèbre à la géométrie des courbes : sur ces deux titres repose à jamais sa gloire. Mais des calculs et des observations ont renversé sa physique du monde; l'analyse rigoureuse des idées a détruit sa métaphysique; et quand Descartes, fugitif, mourut dans la capitale de la Suède, les deux hommes destinés à ces grands changemens étaient déjà nés en Angleterre. Les champs de l'imagination, si fertiles au seizième siècle, n'étaient point devenus stériles. En Italie, le Dominiquin et le Guide, dignes élèves des Caraches; en Brabant, Rubens et Vandik; en France, Poussin, Lesueur, Lebrun, et notre grand sculpteur Pujet, soutenaient encore avec gloire la renommée des arts du dessin. Si pourtant il est difficile de contester en ce point la supé-

riorité marquée de l'âge précédent, du moins la plus riche et la plus variée des littératures accumulait parmi nous en un demi siècle plus de trésors que n'en possédait jusque-là l'Europe moderne. La langue toscane s'honorait dans la poésie lyrique d'un Testi, d'un Filicaja; l'Angleterre s'enorgueillissait d'un Milton et d'un Dryden : mais où trouver réunis à la fois et conversant, pour ainsi dire, ensemble, cette foule de talens supérieurs à tous, et seulement égaux entre eux? Corneille, génie créateur, le premier dans l'art d'élever l'ame et d'atteindre au sublime; Molière, poëte philosophe, le premier dans l'art de peindre avec une vérité profonde les travers de l'humanité; La Fontaine, le premier dans la grâce naïve et l'heureux abandon du style; Pascal, Despréaux, tous deux fixant la langue française, l'un en prose et l'autre en poésie, tous deux les premiers dans l'art si difficile de faire obéir les mots aux pensées; Racine, le premier dans l'art plus difficile encore de parler au cœur, et le seul émule de Virgile dans la précision, l'élégance et l'harmonie poétiques; Bossuet, le premier dans l'éloquence du génie; Fénélon, le premier dans l'éloquence de la

vertu. Ces talens heureux ne brillaient qu'en France; mais la raison faisait partout des progrès rapides. Huighens, en Hollande, découvrait la théorie des centres d'oscillation et devinait en partie la théorie des forces centrales; Newton, en Angleterre, Leibnitz, en Allemagne, inventaient à la fois la géométrie de l'infini; Newton seul analysait la lumière; seul, il découvrait la gravitation universelle; seul, il démontrait par d'immenses calculs le véritable système du monde. Ces deux illustres géomètres, et les Bernouillis, en Suisse, donnaient chaque jour plus de puissance à l'analyse mathématique; tandis que Locke, tenant en main le flambeau de l'observation, faisait évanouir les rêves de la scolastique, la chimère plus nouvelle des idées innées, sondait les routes que Bacon n'avait qu'indiquées, et perfectionnait les sciences de l'homme.

Une chose paraît échapper à ceux qui déclament avec le plus de zèle contre le dix-huitième siècle. Leur oubli vient peut-être de ce qu'uniquement occupés d'une partie de la littérature de leur pays, ils sont d'ailleurs fort étrangers à l'histoire de l'esprit humain. Ce dix-septième siècle qu'ils veu-

lent bien protéger, fut véritablement l'âge de cette philosophie qu'ils détestent. Il le fut, soit pour les grands résultats des sciences, soit pour l'extrême liberté de penser sur les matières qui excèdent les bornes de la raison humaine. Fréret lui-même, dans ses écarts les plus repréhensibles, n'a fait que renouveler la doctrine de Spinosa : Hobbes ne voit dans les opinions religieuses qu'une affaire purement politique; enfin, les modernes adversaires de toute révélation n'ont cessé de puiser leur érudition historique et leurs raisonnemens les plus forts dans les écrits de Bayle, de Collins, de Tindal, de Toland, de Wolaston, gens peu crédules, mais habiles dialecticiens. Ce qui devait distinguer, ce qui distingue en effet le dernier siècle, c'est l'esprit philosophique, appliqué à tous les genres d'écrire, à tous les produits intellectuels, simplifiant, popularisant toutes les sciences, gagnant de proche en proche toutes les classes de la société, devenant l'opinion publique, et par là même opposant une force aussi légitime qu'invincible à la vieille tyrannie des préjugés.

Fontenelle ouvrit le premier la nouvelle carrière; Fontenelle qui possédait, non pas

un talent supérieur en littérature, non pas une étude profonde des sciences, mais une raison étendue, des connaissances variées, un style ingénieux, brillant, flexible, et l'art inconnu jusqu'à lui d'appliquer avec succès la philosophie à la littérature, et la littérature à la philosophie. Montesquieu vint ensuite. Les Lettres-Persannes, ouvrage de sa jeunesse, contenaient, sous les formes d'un livre agréable, le germe des sublimes idées qu'il a développées depuis avec tant de force. Lorsque, s'élevant à de graves sujets, il assigna les causes de la grandeur et de la décadence du peuple le plus fameux qui ait passé sur la terre; lorsque, plus vaste encore, en interrogeant les lois positives qui ont gouverné les nations, il révéla l'esprit caché des législateurs; ces fleurs d'une imagination brillante, cueillies dans ses premières études, vinrent embellir des routes stériles avant lui, et long-temps hérissées d'épines. Aussi original que Montaigne, son compatriote, mais plus profond, mais surtout plus riche en idées d'une application facile, fécond dans les choses qu'il decouvre, dans les choses même qu'il indique, pensant toujours et faisant toujours penser, plus

instructif, jusque dans ses erreurs, que les jurisconsultes dans leurs volumineux commentaires, et que la foule des publicistes dans le cercle étroit de quelques vérités triviales, ce génie vraiment créateur fortifia son savoir immense de toute l'autorité de la raison, et l'autorité de la raison de toute la puissance de l'art d'écrire. Tandis que Jean Baptiste Rousseau, dans la poésie lyrique, égalait, surpassait peut-être Malherbe, Voltaire parut; Sophocle eut un émule, Corneille et Racine un successeur. Mais des triomphes d'un seul genre ne pouvaient satisfaire ce besoin de gloire dont il était tourmenté. Voltaire, le talent le plus étendu, le plus varié, non pas seulement de son siècle, mais de tous les âges, doué d'une activité sans exemple, et d'un zèle dévorant pour la cause de l'humanité, introduisit à la fois l'esprit philosophique dans l'épopée, dans la tragédie, dans l'histoire, dans la critique, dans les romans, dans la poésie légère. Il employa contre les ennemis de la raison, tantôt le sarcasme ingénieux d'Horace, tantôt l'inépuisable enjouement de l'Arioste. Il accabla les imposteurs sacrés de ses attaques toujours victorieuses, de sa gloire toujours

croissante et toujours nouvelle. Il répondit aux déclamations par des bons mots, à l'envie par des chefs-d'œuvre, à la calomnie par de belles actions. Il souleva pour la philosophie toutes les renommées, et même toutes les prétentions; lui chercha des auxiliaires au sein des cours, dans les conseils des rois, sous les diadèmes; et, durant soixante années, exerça sur l'Europe entière une influence bien plus grande que celle du pouvoir, que celle même du despotisme; car cette influence était l'opinion, seule autorité sans limites. Buffon, par les riches combinaisons d'un style, fruit du génie et du travail, égala cette nature si magnifiquement variée, dont il fut souvent l'heureux interprète, et toujours le peintre sublime. J. J. Rousseau, la gloire de Genève, augmenta le nombre des modèles que possédait la langue française. Nul ne sut prêter aux passions une éloquence plus brûlante et plus vertueuse; nul, un langage plus auguste à la philosophie morale; nul surtout ne proclama d'une manière aussi imposante, le principe éternel de la souveraineté des peuples. Ses ouvrages seront toujours chers au jeune homme ardent, mais bien né, à la

tendre mère de famille, à l'instituteur habile, à l'élève reconnaissant, au philosophe, à l'homme libre. Si quelquefois sa raison parut succomber sous l'ascendant d'une imagination trop active; s'il devint misanthrope par excès même de sensibilité, qui n'a plaint mille fois ce sublime infortuné à qui la nature avait vendu si cher les dons d'un esprit supérieur? En lisant ses derniers écrits, rêveries d'un cœur malade, qui n'a pas, en idée, versé sur ses blessures profondes le baume de la consolation? Qui n'a pas mouillé de larmes respectueuses ses pages éloquentes et mélancoliques? D'autres personnages remarquables brillaient après ces écrivains du premier ordre. Le savant réformateur de la chronologie, Fréret, faisait disparaître, sous l'autorité des faits et de la critique, le merveilleux des mythologies anciennes et modernes. L'auteur de l'excellent livre des tropes, Dumarsais, approfondissait avec clarté la grammaire et la rhétorique. Condillac, pénétrant dans les routes que Locke avait déjà frayées, exposant tour à tour les principes de l'art de penser, de l'art de raisonner, de l'art de parler, de l'art d'écrire, développait cette grammaire générale, ins-

trument de toutes les sciences, et langue vraiment universelle. Lavoisier, dans ces derniers temps, rendait un hommage illustre à la méthode de Condillac; il l'appliquait aux sciences physiques, et, par le résultat d'une saine analyse, ce fondateur de la nouvelle chimie, en refaisant la nomenclature, refaisait la science elle-même. Les arts du dessin, si florissans en Europe, durant les deux derniers siècles, laissaient apercevoir, même en Italie, quelques signes de décadence. Mais Léo, Vinci, Durante, Pergolèse, Jomelli, donnaient à la musique un éclat que leurs successeurs ont encore augmenté. La poésie voyait briller tour à tour Adisson, Pope, Thompson, Haller, Gessner, Métastase. Deux historiens philosophes, David Hume et Robertson, formés à l'école de Voltaire, marchaient sur ses traces lumimineuses que, parmi nous, Raynal a suivies comme eux. Smith révélait aux gouvernemens les véritables sources de la richesse des nations; Beccaria, les principes de l'humanité, de la justice et de la politique, dans l'application des peines aux délits : Linné facilitait l'étude des sciences naturelles par un système simple et vaste à la fois; Euler,

disciple immortel des Bernouillis, portait l'analyse mathématique à un degré que n'avaient point connu ses maîtres eux-mêmes.

Quelques masses sont encore nécessaires pour compléter l'esquisse rapide du dix-huitième siècle. Divers événemens ont signalé cet âge illustre; quoique séparés par des intervalles, il a fallu les présenter ensemble : résultats de l'esprit philosophique, et tous immédiatement liés entre eux, ils nous conduisent jusqu'à l'époque actuelle, et influeront au loin sur les temps à venir. Même avant le milieu du siècle, l'appel que faisait Voltaire à l'Europe, fut entendu par Frédéric. Le monarque prussien fonda sa renommée sur des victoires éclatantes; il l'affermit par des lois sages. Les esprits supérieurs sont les véritables héros de l'histoire : Frédéric était de ce nombre; et, depuis l'empereur Julien, le hasard n'avait jeté sur le trône aucun génie de cette trempe. Héritier d'une puissance arbitraire, il se sentit fort par lui-même, et lui donna des limites. Il vainquit l'habitude et jusqu'au penchant qui l'entraînaient vers le despotisme. Il osa créer dans son empire, et la liberté de conscience, et la liberté de la presse, droits les

plus intimes du peuple, droits établis dans les monarchies tempérées, et sans lesquels le mot de république n'est qu'une amère dérision. Il se fit le disciple, et devint l'égal des philosophes français. Son amitié fut pour eux une égide qui les protégea dans leur patrie, et contre les petites intrigues des littérateurs médiocres, et contre les persécutions d'un pouvoir jaloux. Il introduisit parmi les rois la haine du fanatisme religieux, et quelques principes d'une saine législation. Catherine en Russie, Léopold en Toscane, Joseph en Autriche, cultivèrent tour à tour les germes qu'il avait semés; et si, dans les gouvernemens absolus, le fardeau de la servitude pesa moins sur les nations, la philosophie serait ingrate si elle négligeait d'en rendre hommage au grand Frédéric. Bientôt s'éleva l'Encyclopédie, prodigieux monument, dont Bacon jadis avait posé la première pierre. Deux Français partagèrent l'honneur d'avoir cru possible la construction d'un tel édifice; Diderot, imagination vaste et ardente; Dalembert, esprit aussi étendu, moins exalté, plus méthodique, et le second géomètre de l'Europe, puisqu'Euler illustrait encore l'Allemagne. Tout fut merveil-

leux dans cette entreprise, la hardiesse du plan, la beauté du discours préliminaire, l'un des chefs-d'œuvre du siècle, le nombre, les talens, la renommée, le zèle des coopérateurs, la rapidité de l'exécution, l'exécution elle-même, imposante en son ensemble, supérieure en quelques parties, défectueuse, il est vrai, dans plusieurs autres, soit par l'état d'imperfection de quelques-unes des sciences, soit par la surveillance inquisitoriale d'un gouvernement ombrageux. Mais le plus grand bien qu'ait fait l'Encyclopédie, c'est d'avoir tracé pour jamais, en France, une ligne de démarcation entre les hommes du mensonge et les hommes de la vérité; c'est d'avoir rendu publique cette association long-temps secrète d'esprits éclairés, conduits au même but par des routes diverses. Long-temps épars, et tout à coup rapprochés, ils se révélèrent l'un à l'autre; ils s'avertirent mutuellement de leur puissance. Alors les véritables gens de lettres se respectèrent et furent respectés; alors les partisans surannés des superstitions virent se fermer devant eux les portes des académies. La raison trouva des amis jusqu'à Versailles; elle obtint même quelquefois le si-

lence de la Sorbonne : le parlement eut ses Malesherbe, et le ministère ses Turgot. Cependant, au fond d'une imprimerie de Philadelphie s'élevait un homme qui s'exerçait à braver la foudre, en attendant qu'il affrontât le despotisme. De hardies expériences sur l'électricité plaçaient Benjamin Franklin parmi les physiciens célèbres; la liberté de l'Amérique septentrionale le fit monter au rang des bienfaiteurs du genre humain. Autrefois le vertueux Penn avait apporté sur cette rive, à des peuplades sauvages, non plus les présens ordinaires de l'Europe, la guerre et la dévastation, mais les avantages de la société civile, l'agriculture, le commerce et l'industrie laborieuse. Sa postérité peuplait ces régions paisibles; c'étaient les enfans des Anglais : une métropole ambitieuse osa l'oublier. Exigeant des contributions accablantes, elle répondit aux prières par des menaces, aux réclamations par des baïonnettes. La supériorité de l'opinion sur la force fut encore une fois démontrée; Franklin fit déclarer sa patrie indépendante; un imprimeur punit l'Angleterre, et l'Amérique instruisit l'Europe. On proclama dans la république nouvelle la nouvelle théorie

des droits de l'homme, et sur cette base sacrée fut établi le gouvernement le plus parfait qui eût jusqu'alors honoré la terre. Il appartenait à la France d'imiter la première un si bel exemple, de garantir, comme les Etats-Unis d'Amérique, la liberté civile, la liberté de la presse, la liberté religieuse, l'élection vraiment populaire; de perfectionner encore le système représentatif, en liant davantage les différentes parties du corps politique, en rendant plus centrale et plus rapide l'action du pouvoir exécutif, sans le confier aux mains d'un seul, et sans chatouiller l'ambition par une trop longue jouissance de l'autorité. Voilà ce que fit, dans un calme tardif, une assemblée qui avait fondé la république française au sein des tempêtes. L'histoire dira quelle puissance déchaîna ces tempêtes sanglantes. Elle examinera s'il faut imputer à la philosophie la proscription des philosophes, à la liberté le massacre de ses plus intrépides soutiens. Forcée d'interroger tous les vestiges d'une horrible époque, elle verra peut être les mêmes mains distribuer secrètement les poignards d'un tribunal homicide et les torches fanatiques de la Vendée. L'ignominie pesera sur les crimes; mais,

dans cette révolution calomniée par eux, tout ce qui appartient à la philosophie subsistera. Ces principes éternels de la souveraineté des nations et de l'égalité des hommes seront étudiés et chéris, même sous les gouvernemens arbitraires; ils resteront déposés dans toutes les ames qui sentent la dignité de l'espèce humaine. Tu nais, dix-neuvième siècle, pour consommer l'ouvrage des siècles qui t'ont précédé. Quels hommes ambitieux de tyrannie ou de servitude t'arrêteraient dans ta carrière? jeune encore, tu les verras vieillir et mourir. Ta force est celle de la nature. Non, la raison publique ne permettra point qu'avili dès ta naissance, tu sois mutilé par le fer, comme les eunuques de l'Orient.

Depuis la réforme opérée en 1600, dans l'Université de Paris, la congrégation de l'Oratoire et la fameuse société de Port-Royal ouvrirent de nouvelles écoles. On y respirait du moins le goût d'une saine littérature; c'est à Port-Royal que la France doit Pascal et Racine, et Massillon sortait de l'Oratoire. Le sage Rollin rendit les études plus littéraires au sein même de l'Université; il comprit que l'histoire devait faire partie de l'instruction,

mais il ne songea qu'à l'histoire ancienne : encore ce genre d'enseignement ne fut-il jamais adopté dans les colléges. La philosophie cartésienne n'y fut admise qu'au moment où l'Europe était prête à l'abandonner. Longtemps avant, le père Lamy, de l'Oratoire, fut persécuté pour avoir osé l'enseigner dans les villes de Saumur et d'Angers. Vingt-cinq ans après la mort de Descartes, l'Université présenta une requête au parlement, pour interdire dans toute la France la doctrine de ce philosophe; la requête fut supprimée, grâce au judicieux Despréaux, et quelques traits de ridicule effacèrent du moins un article dans l'histoire des folies humaines. La philosophie de Newton fut repoussée avec plus d'acharnement encore. Il s'écoula soixante années entre l'époque où Newton publia les principes de la philosophie naturelle, et l'époque où l'auteur des institutions newtoniennes professa le premier la nouvelle physique dans l'Université de Paris. Quant à la philosophie de Locke, elle ne fut jamais bien connue des colléges; le peu de ses idées qui y transpirèrent, y furent constamment défigurées par un fatras inintelligible. Les nouvelles méthodes de Duclos, de Condillac,

de Dumarsais, concernant la grammaire, la logique, la rhétorique, les langues anciennes, furent soigneusement écartées, grâce au respect pour les traditions, grâce encore à la dignité des vieux professeurs, qui aimaient mieux enseigner qu'apprendre. Aussi la disproportion devint chaque jour plus étrange entre l'état des connaissances et l'état de l'enseignement public. Les colléges suivaient la marche de l'esprit général, mais comme un nain suit un géant : chaque pas qu'ils font tous les deux accroît l'intervalle qui les sépare.

Que signifient donc ces vœux ardens d'un petit nombre d'hommes pour le rétablissement des colléges? Que veulent dire ces regrets pathétiques? Quel en est l'objet véritable? Serait-ce un cours de langues anciennes, où le grec était à peine enseigné, où le latin même ne pouvait s'apprendre que par six ans de routine, sans connaissance méthodique des élémens de la langue, vice radical, entrevu par le savant Tanneguy-Lefevre, démontré par l'exact Dumarsais? Serait-ce une rhétorique, reconnue insuffisante par Rollin lui-même, perfectionnée par lui, mais par lui seul, où la littérature française

occupait si peu d'espace, et qui, de nos jours encore, n'était qu'une septième année de l'interminable cours de langues anciennes? Seraient-ce ces deux années de philosophie, où tant de connaissances diverses étaient enseignées par le même professeur? Seraient-ce ces cahiers latins de logique? Serait-ce cette logique elle-même, aussi vaine dans ses recherches, aussi gothique dans ses formes, aussi barbare dans son langage, qu'en ces temps où Bacon la déclarait inutile aux progrès des sciences? Serait-ce cette métaphysique impénétrable, que l'on affecte de confondre avec l'analyse, et qui est à l'analyse ce que les ténèbres sont à la lumière? Serait-ce ce cours indigeste de physique et de mathématiques, où tous les objets présentés confusément, et presqu'à la fois, ne pouvaient laisser dans l'esprit que des traces incertaines et fugitives? Seraient-ce ces trois années de théologie qui faisaient d'un étudiant un bachelier, puis un licencié, puis un docteur? Voudrait-on renouveler ces métamorphoses, et nous faire rétrograder vers les temps heureux où la censure de la Sorbonne était nécessaire à la vogue d'un ouvrage, et où les parlemens faisaient brûler des livres, faute de mieux? Serait-ce le ré-

gime intérieur des colléges? *C'est une vraie géole de jeunesse captive*, répond Montaigne, avec cette force originale qui le caractérise. Serait-ce l'ensemble de toutes ces choses? Comme si tant de parties également vicieuses, d'ailleurs nullement coordonnées entre elles, pouvaient former un tout excellent! Consultez les écrivains qui, dans le dernier siècle, ont honoré la France et la raison humaine, Voltaire, Montesquieu, J. J. Rousseau, Dalembert, Dumarsais, Condillac, Helvétius, Condorcet; il n'en est pas un seul qui n'ait gémi sur l'état de l'enseignement public. Mais, dira-t-on, c'étaient des philosophes; ils étaient intéressés à propager, à défendre un nouveau systême. J'entends : la philosphie, apparemment toute puissante à la cour de Louis XV, leur distribuait pour récompenses des ministères, des gouvernemens, des évêchés, des bénéfices considérables. On sent l'absurdité d'une telle supposition; mais si l'on veut dire seulement que le désir d'étendre l'empire de la vérité faisait l'intérêt de leur vie entière, j'accepte, pour leur mémoire, cette accusation glorieuse; et de tels reproches ne sont mérités que par de tels hommes.

Pour revenir un moment sur l'ensemble

de l'institution des anciens colléges, voici ce qu'en disait, dans le temps de leur splendeur, un écrivain qui les connaissait parfaitement : « J'en appelle à l'expérience et au « témoignage de la nation, de ceux-mêmes « qui, par préjugé, soutiendraient la mé- « thode ordinaire. Les connaissances que l'on « acquiert au collége peuvent-elles s'appeler « des connaissances? Que sait-on, après dix « années que l'on emploie, soit à se prépa- « rer à y entrer, soit à se fatiguer dans le « cours des différentes classes? Sait-on même « la seule chose qu'on y a étudiée, les langues « qui ne sont que des instrumens pour frayer « la route des sciences? A l'exception d'un « peu de latin qu'il faut étudier de nouveau, « si l'on veut faire quelque usage de cette « langue, la jeunesse est intéressée à ou- « bliér, en entrant dans le monde, presque « tout ce que ses prétendus instituteurs lui « ont appris. » Le même écrivain dénonce un abus plus grand encore. Après avoir observé qu'un étranger à qui l'on expliquerait les détails de notre éducation, s'imaginerait que la France veut peupler les séminaires, les cloîtres et des colonies latines, il ajoute ces mots remarquables : « On veut exclure

« ceux qui ne sont pas célibataires de places « purement civiles. Quel paradoxe! Il sem- « ble qu'avoir des enfans soit une exclusion « pour pouvoir en élever. Le bien de la so- « ciété exige manifestement une éducation « civile; et si on ne sécularise pas la nôtre, « nous vivrons éternellement sous l'esclavage « du pédantisme. » Les personnes pieuse- ment zélées pour les vieilles institutions ne manqueront pas de crier au blasphème, aux principes révolutionnaires, peut-être même à l'idéologie. Elles demanderont au moins dans quel philosophe, dans quel livre brûlé se trouvent ces passages audacieux. Ils sont tirés d'un discours public, prononcé par un magistrat, parlant au nom du roi de France, au milieu d'un parlement, dans une province éloignée du centre des lumières, il y a déjà quarante années.

Le vertueux Lachalotais était digne de manifester avec courage des principes adoptés, même alors, par tous les hommes qui ne redoutaient point leur raison. Les lumières répandues malgré les universités, rendaient un changement total indispensable. On voulait un enseignement substantiel, où la variété des connaissances vînt à la fois exercer

et délasser l'esprit que des études uniformes et rebutantes fatiguaient sans l'exercer. Aussi le nouveau plan présenté par Lachalotais se rapprochait, à beaucoup d'égards, du mode actuellement suivi dans les écoles centrales. Je ne parlerai point ici des améliorations que déjà l'on peut entrevoir, soit en établissant un pensionnat près de chaque école, soit en étendant par de nouveaux cours l'étude de quelques-unes des sciences, soit en désignant les divers objets d'enseignement qui, chaque année, doivent marcher ensemble jusqu'à l'achèvement des études. Ces idées, importantes sans doute, ont été suffisamment développées dans l'ouvrage que vient de publier un sénateur, apologiste éclairé des écoles centrales, et accoutumé, dans plus d'une circonstance, à servir utilement sa patrie. Mais en ne considérant les écoles que dans l'état où elles sont aujourd'hui, ce n'est pas un homme de bonne foi qui pourra contester l'immense supériorité du système actuel sur l'ancienne routine. Comment ne pas sentir, en effet, que la méthode des cours séparés est la seule admissible, ou, pour mieux dire, la seule méthode; qu'en France, la langue française doit présider à l'ensei-

gnement; qu'il faut cultiver la physique et l'histoire naturelle qui forment l'esprit à l'observation, les mathématiques qui lui donnent le besoin des démonstrations rigoureuses; que l'art du dessin doit entrer, comme ces sciences, dans l'enseignement public, puisqu'il est susceptible, comme elles, d'une foule d'applications utiles aux différentes professions; que la connaissance de la géographie est indispensable pour étudier l'histoire; que l'histoire elle-même, que la législation sont les principales études de l'homme et du citoyen; que dans ces deux cours si importans se trouve le véritable cours de morale, puisque la morale se compose des devoirs de l'homme envers ses semblables, et des devoirs du citoyen envers la société entière; que c'est dans leurs vrais élémens, dans leurs *racines*, qu'il faut étudier les langues savantes, sources des langues modernes; qu'il est nécessaire de faire connaître à des Français la littérature française, en la comparant aux littératures anciennes et étrangères? Comment ne pas sentir enfin que la grammaire générale ne peut être détachée d'un tel ensemble, à moins qu'on ne veuille élever un édifice sans base, et fonder un

art d'écrire indépendant de l'art de penser?

La patrie appelle au sein des écoles centrales tous les citoyens, sans distinction : l'enseignement est gratuit. On ose combattre jusqu'à cette idée si conforme aux principes de la vraie sociabilité : on ne craint pas de poser en principe que pour le bien de la société même, l'ignorance doit être à jamais le partage de la multitude. Ainsi, le but de l'enseignement serait d'agrandir quelques hommes aux dépens de l'espèce humaine! ainsi les hommes seraient divisés par la nature en deux classes, l'une peu nombreuse, destinée à connaître et à cacher la vérité; l'autre immense, innombrable, éternellement condamnée à la servitude de l'erreur! non, c'est là une maxime impie qui dégrade à la fois tous les élémens de l'humanité, puisqu'elle n'établit dans l'espèce entière que des tyrans hypocrites et des esclaves abrutis. La raison n'est pas un privilége de quelques-uns ; elle est accordée à tous pour examiner, et la philosophie n'est elle-même qu'un examen perpétuel. L'objet constant de ses travaux est d'étendre chaque jour les conquêtes de la raison, d'enhardir à l'examen les hommes accoutumés à croire,

de répandre les lumières avec profusion, avec égalité, s'il est possible. C'est dans la répartition plus étendue, plus égale des lumières, que consiste la véritable, et peut-être l'unique supériorité du dix-huitième siècle sur les âges qui l'ont précédé; c'est en cela que consistera la supériorité progressive des siècles qui lui succéderont. Laissons ceux qui vivent de l'erreur combattre la philosophie par des argumentations aussi lumineuses que les cahiers de l'ancienne logique; laissons quelques rhéteurs défendre encore, dans les institutions vieillies, les intérêts puérils de leur amour propre : ils peuvent supposer l'ignorance universelle, lui insulter, en voulant pourtant la maintenir, et s'isoler complaisamment dans le savoir qu'ils n'ont pas; pour vous, jeunes élèves, vous rapporterez des écoles centrales des idées plus généreuses, des connaissances plus utiles et plus fécondes. En quelque poste public ou privé que vous serviez un jour la patrie, à la tribune, au sein des camps, parmi les administrations, dans les ateliers des arts et du commerce, vous ne serez jamais ingrats envers les sciences libérales, jamais vous n'oublierez que vos lu-

mières appartiennent, non pas à vous seulement, non pas seulement à la patrie, mais à l'humanité entière ; qu'augmenter sans cesse la masse des lumières publiques est un droit qu'il est beau d'exercer; que c'est un véritable devoir; et que dans tous les temps les hommes mémorables furent ceux qui, même avec péril, ont le plus constamment rempli ce devoir sacré. L'histoire en ce point s'unit, pour nous instruire, aux théories philosophiques ; et, puisqu'il est encore des esprits qui ont besoin d'autorités d'un grand poids, même quand les vérités jaillissent évidentes, qu'il me soit permis de terminer ce discours par une haute pensée du fondateur de la philosophie moderne. « Il est, dit le chancelier Bacon, trois gen-
« res et comme trois degrés d'ambition; le
« premier, celui des hommes qui affectent
« dans leur patrie une supériorité exclusive;
« genre vulgaire et dénaturé : le second, ce-
« lui des hommes qui veulent rendre leur
« patrie dominante au milieu de l'espèce
« humaine; genre plus élevé, non moins
« injuste. Mais si quelqu'un s'efforce de fon-
« der ou d'agrandir la domination de l'es-
« pèce humaine sur l'universalité des choses,

« son ambition, si c'est là le mot véritable,
« est sans contredit plus saine et plus au-
« guste que toute autre. Or, l'empire de
« l'homme sur les choses a pour base unique
« les sciences et les arts : car ce n'est qu'en
« obéissant à la nature qu'on parvient à lui
« commander. »

NOTES.

A la vieille tyrannie des préjugés.

En prononçant ce discours, j'ai cru devoir borner à quelques traits généraux, le tableau de l'esprit humain durant le dix-huitième siècle; mais les raisons qui m'ont fait supprimer plusieurs développemens à la lecture, n'ont pas dû m'empêcher de les rétablir à l'impression.

Quelques traits de ridicule effacèrent du moins un article dans l'histoire des folies humaines.

La requête de l'Université de Paris fut présentée au parlement, en 1675. Elle n'eut point de suite, et ne fut point publiée. Il ne reste d'autres vestiges de cette ridicule affaire, que l'arrêt burlesque, composé par Despréaux; opuscule philosophique, dont le but et le succès font également honneur au législateur de notre poésie.

Où l'auteur des institutions newtoniennes enseigna la nouvelle physique dans l'Université de Paris.

Il n'y a pas la moindre exagération dans le texte du discours. Ce fut en 1687 que Newton publia le livre intitulé : *Principia philosophiæ naturalis;* ce fut en 1747 que M. Sigorgne fit paraître ses *Institutions newtoniennes*, et professa la nouvelle physique au collége du Plessis.

Vice radical, entrevu par le savant Tanneguy-Lefèvre, démontré par l'exact Dumarsais.

Voyez la Méthode raisonnée de Dumarsais. Voyez

aussi, dans le second volume des Mémoires de Sallengre, un petit traité ayant pour titre : *Nouvelle méthode pour commencer les humanités grecques et latines*. Cet écrit, curieux à lire, est de Tanneguy-Lefèvre, père de madame Dacier, et l'un des meilleurs humanistes du dix-septième siècle. Il avait de la dignité dans le caractère. Il embrassa par conviction la religion protestante, quand d'autres l'abandonnaient par intérêt. Il perdit une pension de 1500 livres, pour avoir été trop peu docile aux volontés du ministre Colbert, et dédia son édition de Lucrèce à Pélisson, victime alors d'une lettre de cachet. Pélisson lui-même et La Fontaine donnaient des exemples du même genre. Ces actions généreuses ont été souvent rappelées. Mais, dans un temps où la moindre puissance n'est jamais rassasiée de louange, et la servitude jamais fatiguée de bassesse, il faut les rappeler encore, pour encourager les hommes de lettres qui ont conservé quelque indépendance, et faire rougir ceux qui n'en ont plus.

Peut-être même à l'idéologie.

Depuis quelque temps, il parait convenu de déclamer contre les métaphysiciens, contre l'idéologie, même quand il s'agit de toute autre chose. On fait de plus, quand on le croit utile, calomnier officieusement la prétendue faction métaphysicienne. Cela n'est pas bien. D'abord il faut se persuader que les libelles déshonorent à la fois ceux qui les font et ceux qui les commandent. Quant à l'idéologie, c'est la science de Locke et de Condillac ; elle n'est point NÉBULEUSE, quoi qu'en ayent pu dire certains orateurs. Elle est trés-

claire pour les hommes qui pensent : elle est trop claire pour ceux qui voudraient empêcher les hommes de penser.

Ils sont tirés d'un discours public.

C'est un excellent ouvrage. Il a pour titre : *Essai sur l'éducation nationale*, ou *Plan d'études pour la jeunesse*. Il fut présenté au parlement de Rennes, et déposé au greffe de ce parlement, le 24 mars 1763; il fut publié la même année, sous le nom du procureur général Lachalotais, qui, déjà, les deux années précédentes, avait dénoncé à ce parlement les constitutions des Jésuites, et qui, depuis, lutta si courageusement contre le despotisme des ministres de Louis XV.

Un sénateur, apologiste éclairé des écoles centrales.

Le C. Destutt-Traci. Il faut lire et relire ses *Observations sur le nouveau système d'instruction publique*. Le C. Garat, dans la Décade philosophique, a fait sentir le mérite de ces observations, avec le talent éclairé qu'il a prouvé tant de fois. Il a bien voulu réfuter, en passant, quelques ridicules déclamations de Laharpe. Quant au Mercure de France, il est arrivé à son rédacteur, Esménard, ce qui lui arrive presque toujours : il a rendu compte de l'ouvrage du C. Traci, sans y rien comprendre, et sans soupçonner même les premiers élémens de la question. Ce n'est pas qu'elle soit inintelligible; elle est fort simple, au contraire; mais elle exige apparemment un peu plus de force et d'étendue d'esprit que la prétendue littérature du Mercure de France, ou les petits vers improvisés de mémoire dans les soupers de cérémonie.

Par une haute pensée du fondateur de la philosophie moderne.

Voici le texte de Bacon, v. nov. org. scientiarum; aphor. CXXIX : *Præterea non abs re fuerit tria hominum ambitionis genera et quasi gradus distinguere. Primum eorum qui propriam potentiam in patria sua amplificare cupiunt; quod genus vulgare est et degener. Secundum eorum qui patriæ potentiam et imperium inter humanum genus amplificare nituntur: illud plus certe habet dignitatis, cupiditatis haud minus. Quod si quis humani generis ipsius potentiam et imperium in rerum universitatem instaurare et amplificare conetur, ea procul dubio ambitio, si modo ista vocanda sit, reliquis et sanior est et augustior. Hominis autem imperium in res in solis artibus et scientiis ponitur. Naturæ enim non imperatur, nisi parendo.*

ANALYSE
DE MAHOMET,

TRAGÉDIE DE VOLTAIRE.

Au maître de la scène comique appartient l'honneur d'avoir le premier démasqué l'hypocrisie en plein théâtre. Il remporta le prix de son art, lorsqu'il peignit un *dévot de place*, ourdissant ses trames obscures dans l'enceinte d'une maison, dans l'intérieur d'une famille, subjuguant le père, cherchant à séduire la femme, à épouser la fille, à faire chasser le fils, à s'emparer des biens de tous. Le scélérat, connu trop tard par son imprudent bienfaiteur, s'arme contre lui de ses propres bienfaits, de ses confidences les plus intimes. C'est peu de vouloir le dépouiller : il court dénoncer au gouvernement, il revient pour traîner en prison celui qui eut pitié de sa détresse, et qui lui donna l'hospitalité. Mais par un changement soudain, quand il jouit de son odieux triomphe, il succombe sous l'autorité même dont il se croyait l'auxiliaire. Rien ne manque à ce

tableau admirable. La haute comédie, grâce à Molière, acquit cette fois une importance morale, que, malgré des formes plus imposantes, la tragédie n'avait pas égalée encore, et n'atteignit que longtemps après. Voltaire la lui donna dans Mahomet, le plus beau monument de la poésie dramatique au dix-huitième siècle. A considérer en particulier le personnage principal, combien il était difficile de représenter cet Arabe, sans éducation, sans lumières acquises, mais doué d'un esprit aussi profond qu'audacieux, qui s'élance des derniers rangs de la société, franchit tous les intermédiaires, commence à cinquante ans et remplit en moins de dix années sa carrière immense, conquérant, roi, législateur, prophète, toujours imposteur et toujours grand, si toutefois un imposteur peut l'être, et dont les institutions, après douze siècles, gouvernent encore une partie de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique! A prendre le sujet en général, remonter à l'une des sources de la superstition et du fanatisme, faire voir comment *les abuseurs des nations*, selon le terme de Bossuet, s'emparent de toutes les passions humaines, échauffent

le courage des guerriers, dirigent l'amour et la haine d'une jeunesse ardente, trompent la crédule innocence, oppriment la vertu courageuse qu'ils n'ont pu effrayer ni séduire, brisent tous les liens de la nature, fascinent les yeux du peuple en accumulant les prestiges, calculent des crimes qu'ils font passer pour des miracles, élèvent un pouvoir que chaque forfait rend plus sacré, léguent enfin aux générations qui les suivent un héritage de mensonge utile à quelques-uns, et d'erreurs funestes à la multitude: voilà ce qu'il s'agissait de retracer sur la scène tragique. Pour oser concevoir une telle entreprise, mais surtout pour l'exécuter dignement, il fallait être Voltaire, et Voltaire au plus haut degré d'un talent qu'illustraient déjà de nombreux chefs-d'œuvre.

Sans pouvoir être mise au rang des plus belles expositions tragiques, l'exposition de Mahomet à beaucoup d'égards mérite d'être distinguée. Elle est claire, simple, animée, d'une précision remarquable. Le Shérif du sénat de la Mecque, Zopire, s'entretient avec le sénateur Phanor. Il oppose aux conseils d'une circonspection timide, souvent

décorée du nom de sagesse, cette vertu ferme et toujours égale, trop amie de l'humanité pour n'être pas l'implacable ennemie du mensonge et de l'oppression. Phanor lui représente que la jeune Palmire pourrait devenir le gage de la paix. Elle fut nourrie dans les camps de Mahomet, qui l'a redemandée par ses hérauts, depuis que le sort des derniers combats l'a rendue prisonnière de Zopire. Mais le Shérif intrépide ne garde à Mahomet que la haine et la guerre: il sait qu'avec lui, conclure la paix, c'est accepter la servitude: il répugne même à lui rendre Palmire; non par un amour honteux à un vieillard, mais par ce tendre intérêt qu'inspirent à un père privé de ses enfans, la beauté, la jeunesse et l'innocence; et surtout quand elles sont menacées d'être la proie et la récompense du crime.

Phanor s'éloigne en voyant Palmire approcher: car elle a demandé à Zopire un entretien secret, comme celui-ci l'annonce lui-même dans les vers qui terminent la premiére scène. Mais quelle douleur pour lui d'entendre sa captive lui rappeler qu'elle est réclamée par Mahomet, et solliciter son prochain retour dans les camps qui furent sa patrie! En l'accueillant par des expressions

affectueuses, Zopire exhale son indignation contre l'imposteur. La timide et naïve Palmire ne dissimule pas l'horreur que lui inspire un discours si nouveau pour elle. Cette horreur naissante est un premier germe, et qui produira des fruits de mort. Les spectateurs sont préparés de loin à la terrible catastrophe. Plus Mahomet est révéré par la crédule Palmire, plus Zopire la trouve injuste pour lui-même, et plus il la plaint, la chérit: fidèle peinture d'un cœur généreux, et l'une de ces beautés qui échappent à la multitude, mais qu'il faut pourtant savoir sentir lorsqu'on veut apprécier de tels ouvrages. Le vieillard refuse de remplir les vœux imprudens de sa captive, quand Phanor, reparaissant tout à coup, annonce qu'Omar s'est présenté à l'une des portes de la ville, le glaive et l'olivier dans les mains, qu'il est même entré dans la Mecque, et que Séide l'accompagne. A ce nom Palmire est ranimée par l'espérance. Une courte exclamation, le nom de Séide répété par elle, apprennent ce qui se passe dans son cœur: elle ne parle point de son amour; ignoré de Zopire, il est su des spectateurs; et pour les instruire un mot a suffi: tel est l'art chez les grands poëtes.

L'entretien d'Omar et de Zopire termine avec éclat le premier acte. Le Shérif n'est point séduit par le double enthousiasme d'un sectaire et d'un ambitieux qui veut acquérir à son maître un nouveau complice. Ni les louanges prodiguées au conquérant prophète, ni l'étalage de son pouvoir, ni l'offre d'y participer, ne peuvent ébranler cette ame inflexible dans la vertu. L'auteur fait parler Omar avec une éloquence exaltée, pompeuse, et qu'embellissent les formes les plus hautes du style oriental. Une énergie pressante anime les réponses de Zopire. Vainement Omar lui annonce que Mahomet veut le voir et lui parler, ce qui promet au spectateur une nouvelle scène, que celle-ci rend très-difficile. Zopire ne veut accorder à Mahomet ni la paix, ni l'entrée de la Mecque. Mais il n'est pas le seul maître, et le sénat doit décider : Omar et Zopire y courent ensemble. Les premiers fils sont tissus ; l'action marche ; la curiosité vivement excitée attend avec impatience et le personnage principal, et les événemens qui vont suivre.

Séide et Palmire ouvrent le second acte. Ils se racontent leurs peines mutuelles du-

rant une longue absence, et font éclater leur joie de se voir enfin rendus l'un à l'autre. C'est le langage de l'amour, mais d'un amour naïf et tendre; et vous ne trouverez dans tout ce qu'ils disent aucune des fadeurs, qui, trop souvent dépârent les chefs-d'œuvre même de la tragédie française. Observez à quel point les refus de Zopire ont aigri sa jeune prisonnière, et combien Séide est indigné de les apprendre. Ainsi s'accroît pour Mahomet leur attachement fanatique. Ils voient dans Zopire un persécuteur, et c'est de l'envoyé de Dieu qu'ils attendent leur délivrance. Ces sentimens sont marqués avec force, et placés à la fin de la scène où ils ressortent d'autant plus qu'ils se lient à la scène suivante. Omar les anime encore, en venant annoncer à Séide et à Palmire, son double triomphe sur Zopire auprès du Sénat et auprès du peuple, l'entrée de Mahomet dans les murs de la Mecque, et la publication de la trève. Le récit est nerveux et rapide. Omar, imposant jusque-là, rentre dans la foule des disciples aussitôt qu'a paru son maître.

Mahomet, environné de ses guerriers d'élite, leur parle avec l'autorité d'un roi,

d'un vainqueur, d'un homme inspiré. Il les loue en peu de mots, et les envoie prêcher le glaive à la main. Son étonnement à la vue de Séide qui a prévenu ses ordres, en se rendant comme ôtage dans le palais de Zopire, et le reproche qu'il lui fait de ne s'être pas borné à les attendre, annoncent un sentiment jaloux, qu'irrite encore l'empressement de Palmire à excuser l'impatience de Séide. Mahomet commande au jeune homme de rejoindre les autres guerriers; mais il adoucit ce ton sévère quand il s'adresse à Palmire, et déjà l'amant se laisse entrevoir dans le langage du prophète et du protecteur. Resté seul avec Omar, il dévoile ses secrets; il aime Palmire. Et Palmire est aimée de Séide! Elle semble même répondre à cet amour! Ce n'est pas leur crime unique. Tous deux doivent le jour à Zopire. Hercide les remit dans leur enfance aux mains de Mahomet. Voilà ce que des censeurs plus malveillans qu'éclairés ont trouvé fort invraisemblable. Mais quelle invraisemblance y a-t-il à présenter sur la scène ce qui est arrivé cent fois dans les temps de guerre? Ce n'est pas d'ailleurs un incident de la pièce; c'est ce qu'on

appelle un fait antécédent. Ce qui fonde l'action dans les deux chefs-d'œuvre de la scène antique et de la scène moderne, l'OEdipe-roi et Athalie, est bien autrement difficile à croire. Je ne prétends pas en faire un sujet de blâme ; je m'appuye au contraire sur de grandes autorités pour rejeter avec le mépris qu'il mérite ce reproche banal d'invraisemblance, tant prodigué par des hommes qui prononcent sur les pièces de théâtre, sans avoir aucune idée de l'art dramatique,

Mahomet attend Zopire, et, sitôt qu'il le voit paraître, il charge Omar de soins utiles pour la garde du palais, et lui recommande de revenir bientôt afin de prendre les résolutions que cette entrevue rendra convenables. Ici commence une scène fameuse, où Voltaire a déployé toutes les ressources de son génie. Zopire, en arrivant, témoigne ses regrets d'être obligé de recevoir *l'ennemi du monde*. Aux motifs allégués par Omar, Mahomet ajoute des motifs, sinon plus forts, du moins plus spécieux. Ce n'est point à l'ambition de Zopire, c'est à sa raison qu'il parle; et, se dépouillant, pour ainsi dire, de son man-

teau de prophète, c'est en homme, en politique, en législateur, qu'il lui développe ses projets pour agrandir le peuple Arabe. Mais en vain réclame-t-il les droits *d'un esprit vaste* sur l'imagination du vulgaire; et ce besoin général d'erreur et de servitude, vieille calomnie intentée contre le genre humain par ceux à qui le mensonge et la tyrannie sont nécessaires; et l'intérêt, idole puissante, à laquelle on croit que tout le monde sacrifie quand soi-même on lui sacrifie tout. Zopire demeure immuable, et ne met point son intérêt en balance avec l'équité. Quel lien d'ailleurs peut réunir deux ennemis dont la haine est si bien fondée? Le fils de Mahomet lui fut ravi par Zopire; les enfans de Zopire sont tombés sous le fer de Mahomet. C'est ce que dit le vieillard lui-même; et ici, par une transition savante, le poëte donne à la scène un essor plus rapide, un ton plus tragique. C'est au nom même des enfans de Zopire que Mahomet le presse; ils vivent, ils lui seront rendus s'il tombe aux pieds du prophète, et Mahomet deviendra son gendre. Etrange avantage de l'imposteur, qui prend dans les sentimens les plus saints,

par conséquent dans la vertu, de quoi la combattre. Mais elle triomphe. En apprenant une si faible partie du secret, Zopire est ému, transporté de joie; ses larmes coulent, et déjà dans ses discours, l'accent paternel résonne avec une force qui plus tard sera déchirante. Et pourtant son devoir est inexorable : plutôt que de contribuer à l'esclavage de sa patrie, il immolerait ses propres enfans : tel est son terrible adieu.

La Harpe, dans son Cours de Littérature, rend une justice complète à cette scène, et la trouve si belle, que, selon son usage, il la transcrit presque toute entière. A l'avis de J.-J. Rousseau, *il n'en est aucune au théâtre, où la main d'un grand maître soit plus sensiblement empreinte.* Cet éloquent philosophe observe encore que, par l'habileté du poëte, *le sacré caractère de la vertu l'emporte sur l'élévation du génie.* La remarque a de la profondeur, et c'est avoir bien saisi le véritable esprit d'une scène où Mahomet toutefois est si imposant; mais à cet égard l'intention de l'auteur est trop souvent négligée quand on joue la pièce; peu de Zopires savent atteindre à leur place, et Mahomet l'emporte, au moins par le bruit. Rous-

seau fait sur cette même scène, comparée à celle d'Omar et de Zopire, une autre observation très-importante. Voici ses termes : « Je « me souviens d'avoir trouvé dans Omar plus « de chaleur et d'élévation que dans Maho- « met lui-même, et je prenais cela pour un « défaut. En y pensant mieux j'ai changé « d'opinion. Omar, emporté par son fanatis- « me, ne doit parler de son maître qu'avec « cet enthousiasme de zèle et d'admiration « qui l'élève au-dessus de l'humanité; mais « Mahomet n'est pas fanatique, c'est un « fourbe qui, sachant bien qu'il n'est pas « question de faire l'inspiré vis-à-vis de Zo- « pire, cherche à le gagner par une confiance « affectée et par des motifs d'ambition. Ce « ton de raison doit le rendre moins brillant « qu'Omar, par cela même qu'il est plus « grand et qu'il sait mieux discerner les hom- « mes. » La Harpe combat tout ce passage; il affirme d'abord qu'il y a plus de chaleur et d'élévation dans les discours de Mahomet que dans ceux d'Omar, et, confondant des qualités fort distinctes, il cite des pensées profondes, des vers d'une grande portée, sans rien prouver d'ailleurs contre l'opinion de Rousseau, qui se connaissait assez bien en

style, et qu'il n'aurait pas dû traiter si magistralement. La Harpe, en second lieu, nie qu'Omar soit fanatique, puisqu'il est fourbe aussi bien que son maître; mais l'un n'empêche pas l'autre, et le censeur pourrait bien n'avoir pas compris ce qu'il croit avoir réfuté. Certes Rousseau n'a pas prétendu qu'Omar fut sincère et fanatique à la manière de Séide. Omar invite Zopire à régner avec Mahomet et lui. *Le peuple*, lui dit-il, *est né pour les grands hommes, pour adorer, pour croire*. Voilà le fourbe, et même le fourbe se démasquant; mais Omar est fier d'avoir Mahomet pour *maître*, et ce maître, selon lui, doit *changer l'univers*. Voilà le fanatique. On le retrouverait en des tirades entières, s'il n'était pas superflu de citer ce que tout le monde sait par cœur. Au reste, il ne faut pas croire que la faiblesse d'esprit et l'extrême crédulité soient inséparables du fanatisme; on y est déjà livré lorsqu'on se laisse subjuguer par un caractère supérieur. Avec beaucoup de lumières, Jérôme de Prague était fanatique de Jean Hus; Melancton, de Luther; Théodore de Bèze, de Calvin; dans un autre ordre de choses, Antoine l'était de Jules-César; Ireton, d'Olivier Cromwel. Les

personnages extraordinaires qui, tour à tour, fondèrent leurs hautes destinées sur d'éclatans prestiges, eurent toujours à leur disposition deux espèces de fanatiques; les Séides, qui croient obéir aux ordres de Dieu, que leur transmet un homme; et les Omars, qui servent aveuglément un homme dont ils ont fait leur dieu. Voilà ce que n'a point aperçu La Harpe, ce que sentait Rousseau, ce qu'avait peint Voltaire, et, s'il n'eût montré ces deux fanatismes marchant diversement au même but, le poëte n'eût pas complété son grand tableau.

Poursuivons. Omar reparaît au départ de Zopire, et vient annoncer à Mahomet des dangers pressans. Quoiqu'admis dans la ville, Mahomet est proscrit par la moitié des sénateurs. Demain Zopire est maître, et doit le faire périr. Zopire périra lui-même, telle est la résolution de Mahomet. Cependant, comme il veut plaire à la multitude, toute méprisable qu'elle est, il a besoin d'un agent docile qui lui laisse le fruit du meurtre et qui en demeure responsable; ce n'est pas lui, c'est Omar qui fait choix de Séide. Et pourquoi du fils de Zopire? est-ce comme dans Atrée, pour imaginer une horreur de plus? pour le plaisir d'ordonner un parricide?

non. Séide, ôtage de Zopire, peut seul l'aborder en secret; Séide, le plus jeune, le plus ardent, le plus crédule des sectaires, peut seul immoler la victime en se persuadant qu'il est le vengeur de Dieu. Mahomet semble balancer. Il hait dans Zopire un adversaire implacable, et dans Séide un rival aimé. Il faut les perdre tous deux; mais l'un est père, l'autre est frère de Palmire. Mahomet quitte la scène sans prendre un parti décisif; il veut consulter à loisir son intérêt, sa haine et cet amour dont il rougit; mais les terribles mots de religion, de nécessité qu'il fait retentir les derniers, laissent préjuger ce qu'il décidera. Observez qu'ici, comme dans toute la pièce, le poëte est loin d'accumuler les détails odieux, à la manière des tragiques anglais. Il se permet bien moins encore de peindre un capitan du crime, et de lui faire développer pompeusement des théories d'extravagance autant que d'immoralité. Du reste nulle enflure et nulle trivialité dans les termes. Les tyrans chez Voltaire ressemblent en un point au Tibère de Tacite. Ils conçoivent, ils exécutent des projets infâmes; mais ils s'expriment noblement; ils savent que sans l'opinion publique aucune puissance n'est durable, et, pour imposer à l'opinion,

laissant aux esclaves ce qui est servile et conservant les formes de l'empire, ils sont coupables sans bassesse, et scélérats avec majesté.

Au commencement de l'acte suivant Palmire interroge et presse Séide. Quel sang va couler? quelle victime demande le ciel? La réponse de Séide est loin de la rassurer. Il va prêter entre les mains d'Omar le serment de mourir, s'il le faut, pour la loi de Dieu : le reste est encore un mystère. Mais on parle des projets de Zopire, on dit qu'il s'agite, et Palmire craint tout de lui. Séide exprime avec candeur l'émotion qu'il a éprouvée lorsqu'il s'est présenté comme ôtage à ce vieillard qu'il hait et qu'il voudrait pouvoir aimer. Palmire, qui partage tous les sentimens de Séide, avoue qu'elle n'oserait accuser Zopire sans le respect religieux qu'elle a pour Mahomet. Ces mots raniment Séide, et, dans l'espoir d'être uni bientôt à elle par les mains du pontife roi, il la quitte pour aller prêter le serment fatal. L'abandon de deux ames innocentes est bien peint dans cette scène, et leurs mouvemens divers échauffent l'action. Palmire, demeurée seule, est toute entière à son inquiétude; occupée du péril de Séide, elle re-

doute Zopire, elle appréhende jusqu'à Mahomet, et quand le prophète s'avance, elle court à lui le nom de Séide sur les lèvres. Quoique Mahomet, à ce nom, soit *troublé pour la première fois*, ainsi que Palmire l'observe elle-même, quoiqu'il ait peine à cacher son courroux, elle n'a qu'une pensée, et, par un transport involontaire, elle nomme à chaque instant Séide; mais elle garantit qu'il sera docile, et l'imposteur est satisfait, si l'amant est offensé. Ici nous n'oublierons pas que de nombreux censeurs ont blâmé l'amour de Mahomet, comme indigne d'un tel personnage; mais eux-mêmes oubliaient sans doute qu'il ne faut pas confondre le législateur arabe avec les héros austères de l'ancienne Rome; qu'en disant: l'amour *est ma récompense, l'objet de mes travaux*, il parle conformément à son caractère historique, à sa législation sacrée; que par un dogme exprès du Koran, l'amour est l'objet des travaux de tout musulman fidèle, et sa récompense jusque dans la vie à venir. Les critiques auraient toutefois raison si l'amour de Mahomet l'arrêtait dans sa marche; mais certes, il n'en est pas ainsi, puisque celle qu'il aime et son rival aimé sont précisément ceux qu'il fait

agir pour consommer la ruine de son plus redoutable adversaire. On pourrait se plaindre encore, si Mahomet s'exprimait en héros de roman, comme ont fait souvent sur notre scène et des conquérans et de vieux monarques; mais Voltaire n'avait garde de tomber dans ce faux goût, qu'il avait tant condamné après le judicieux Despréaux. Ici nulle déclaration d'amour; le spectateur sait la raison du trouble de Mahomet; Palmire l'ignore jusqu'au cinquième acte. C'est là seulement que l'imposteur lui découvre ses projets sur elle; mais alors il s'explique en maître, et nous verrons s'il attiédit l'effet tragique.

Dès que Palmire est sortie pour aller exciter le zèle de Séide, Mahomet s'affermit dans ses desseins de vengeance contre une famille qui l'outrage. Omar, agent fidèle et prompt, vient annoncer à son maître que Séide est enchaîné par les sermens, par la religion, par l'amour; il ne reste plus qu'à lui nommer la victime, Séide est prêt à la frapper. Cette nuit, en ce lieu même, Zopire doit invoquer ses dieux; cette nuit il faut qu'il périsse. Ainsi parle Omar; Mahomet l'approuve, et Séide paraît. . . . . .
. . . . . .

ANALYSE

DE L'OEDIPE A COLONNE,

TRAGÉDIE DE M. DUCIS.

Lorsque M. Ducis donna, pour la première fois, au théâtre Français, sa tragédie d'OEdipe chez Admète, elle eut un succès brillant et mérité. Cependant les amateurs de l'art dramatique lui reprochaient avec justice de s'être défié de ses propres forces, et d'avoir affaibli deux sujets célèbres dans l'antiquité, en voulant les unir ensemble, ce qui rompait à la fois l'unité d'action et l'unité d'intérêt. Il a obtenu un nouveau succès en resserrant sa pièce en trois actes; les spectateurs ont été charmés de n'avoir plus à blâmer un défaut que les grandes beautés de la pièce rachetaient sans doute, mais n'empêchaient point de remarquer. L'auteur, dont l'amitié m'honore, ayant bien voulu me confier son ouvrage manuscrit, je crois faire plaisir au public en lui présentant quelques réflexions sur cette tragédie remarquable,

et qui, malgré quelques taches, doit honorer la scène française.

M. Ducis ne commence point comme Sophocle, qui, dès la première scène, présente aux spectateurs OEdipe et son Antigone. Le premier acte de la pièce française est entièrement préparatoire. La scène est dans le palais de Thésée, roi d'Athènes. Ce prince, inquiet et préoccupé, laisse entrevoir un trouble secret à son confident Arcas, et bientôt il lui raconte le songe effrayant qui le poursuit :

« Je croyais voir, Arcas, un enfant nouveau né,
« Sur un mont solitaire à périr destiné.
« Trop fatal ascendant d'une étoile ennemie!
« D'incroyables forfaits devaient marquer sa vie;
« Et, cruels par pitié, les auteurs de ses jours,
« Pour se soustraire au crime, au crime avaient recours.
« Cet innocent, proscrit par le pouvoir céleste,
« Expirait lentement sous un cyprès funeste;
« Et, passant par ses pieds, un lien rigoureux
« S'y tenait suspendu par d'exécrables nœuds.
« Le sang sortait encor de sa double blessure.
« Pauvre enfant, qu'as-tu fait, disais-je à la nature!
« .....
« .....
« Près de là, sous un roc, une horrible furie
« Des festons de l'hymen ornait sa torche impie.

« Et plus loin tout à coup j'observe en frémissant,
« Un sentier qui fumait d'un meurtre encor récent.
« De ces affreux objets l'étonnant assemblage
« Semblait, devant mes yeux, éclaircir un nuage;
« Mais enfin, trop instruit, muet, épouvanté,
« Je reconnais OEdipe et sa fatalité.

A la place de ce morceau beaucoup plus long, et dont je ne présente que les traits qui ont un rapport direct au sujet de la tragédie, l'auteur avait d'abord composé un autre songe, qui n'était qu'un nouveau récit de la mort d'Hyppolite; plusieurs journaux l'ont publié. Il renferme de très-beaux vers; mais il était trop épisodique dans un OEdipe à Colonne. D'ailleurs un homme d'un talent aussi distingué que Ducis, a dû sentir beaucoup mieux que tout autre l'impossibilité de lutter avec avantage contre le récit de Théramène, ce chef-d'œuvre de Racine, et par conséquent de la poésie française.

Phénix ouvre la scène suivante; il vient annoncer à Thésée un étranger qui lui demande audience. Polynice est peint, dans cette courte scène, avec des couleurs fortement tragiques:

« .....Dans son superbe ennui,
« Il m'a paru porter, renfermant sa vengeance,

« Le poids d'un grand malheur et d'une grande offense.
« On voit percer la haine et l'orgueil irrité,
« A travers sa douleur et son calme affecté.
« Quelque tourment secret l'agite et le déchire :
« Pourtant il intéresse, il plaît, il vous attire;
« Par son air, par sa grâce, on se laisse charmer;
« Mais quand son œil se trouble, on frémit de l'aimer. »

Ce dernier trait est d'une beauté remarquable. Les deux vers suivans peignent bien Polynice :

« Dans ses mobiles traits où tout fuit, où tout change,
« Le crime et la vertu font un affreux mélange.

Polynice paraît lui-même. Plein du désir de se venger, il vient implorer les secours de Thésée dans la guerre qu'il médite. Le héros les lui refuse avec dignité, sans examiner si cette guerre est légitime. Il connaît les devoirs que lui impose son rang de pasteur de peuples; il ne veut point exposer par la guerre et l'intérêt de son empire et le sang de ses sujets. Il révèle à Polynice un secret qui justifie ses refus. Ici se trouve une peinture sombre du temple des Euménides; on y remarque ces deux vers d'un beau caractère :

« A l'aspect imprévu de leur temple odieux,
« Le voyageur tremblant passe et ferme les yeux.

La tirade suivante est pleine de poésie tragique; malheureusement les formes poétiques n'en sont plus neuves.

« Là, mon père charmé, de ses mains triomphantes,
« Offrit des ennemis les dépouilles sanglantes.
« On eût dit que de loin ces funestes autels
« Repoussaient avec lui ses présens criminels.
« O déesse! dit-il, condamnez-vous ma gloire,
« Quand j'apporte à vos pieds le fruit de ma victoire?
« Tysiphone, sortant de l'infernal séjour,
« Vint répondre elle-même, et fit pâlir le jour,
« A son aspect affreux les autels s'ébranlèrent,
« D'une sueur de sang les marbres dégoutèrent.
« Notre encens s'éteignit, et n'osa plus monter.
« Une sourde fureur semblait la tourmenter.
« Mais à peine au dehors elle allait se répandre,
« Qu'on vit tous ses serpens se dresser pour l'entendre.

Comme je vais censurer la totalité du morceau, je saisis du moins l'occasion d'admirer ce dernier trait, qui n'appartient qu'au génie de Ducis. Je continue :

« Frémis, a-t-elle dit, impitoyable roi,
« Le sang de tes sujets va retomber sur toi.
« Quel bien leur a produit la splendeur de tes armes?
« Chacun de tes exploits fut payé par des larmes.
« Porte ailleurs tes drapeaux, tes chants victorieux,
« Les soupirs de ton peuple ont monté jusqu'aux cieux.
« Il est temps qu'à leur tour la mort des tiens expie
« Le forfait éclatant de ton triomphe impie.

« Sèche auprès du cercueil sans y pouvoir entrer ;
« Va, c'est là le bienfait que tu dois espérer.

Nul plus que moi n'est éloigné du système de certains critiques qui cherchent partout des réminiscences, et je sais que dans tous les temps l'ignorance envieuse a dirigé ce reproche banal contre les écrivains les plus originaux; mais il est impossible que les lecteurs n'aient pas déjà observé combien le morceau que je viens de citer rappelle, dans ses formes et dans sa marche entière, ce morceau du quatrième acte de l'OEdipe de Voltaire.

Pour la première fois, par un don solennel,
Mes mains, jeunes encor, enrichissaient l'autel.
Du temple tout à coup les combles s'entr'ouvrirent;
De traits affreux de sang les marbres se couvrirent;
De l'autel agité par de longs tremblemens
Une invisible main repoussait mes présens;
Et les vents, au milieu de la foudre éclatante,
Portèrent jusqu'à moi cette voix effrayante :
« Ne viens plus des lieux saints souiller la pureté;
« Du nombre des vivans les dieux t'ont rejeté :
« Ils ne reçoivent point les offrandes impies;
« Va porter tes présens aux autels des furies;
« Conjure leurs serpens prêts à te déchirer :
« Va, ce sont là les dieux que tu dois implorer.

Cette tirade, d'une force et d'une préci-

sion admirables, comparée avec celle de Ducis, réunit au mérite de l'originalité celui d'une supériorité qu'on ne peut contester. Elle est de Voltaire, je le sais; mais un poëte qui souvent imite avec tant d'avantage et Shakespeare et même Sophocle, peut facilement trouver dans son imagination des ressources qui lui feront éviter un parallèle dangereux.

Thésée, voulant adoucir ce que son refus peut avoir d'affligeant pour Polynice, lui offre du moins un asile dans ses Etats. Polynice le quitte en lui répondant, à son tour, par des refus. A peine est-il sorti, qu'Eurybate vient annoncer à Thésée l'arrivée d'un nouvel étranger.

« Ses yeux ne s'ouvrent plus à la clarté céleste.
« Au printemps de ses jours, une beauté modeste
« Lui prêtant son appui, ses secours généreux,
« Aide, soutient, conduit ce vieillard malheureux.
« La noblesse est encor sur son visage empreinte;
« On y voit la douleur, mais sans trouble et sans crainte;
« Ses longs cheveux blanchis, agités par les vents,
« Couvrent son front pensif qu'ont sillonné les ans.
« J'observais dans son port, sur son front immobile,
« Au milieu de ses maux sa dignité tranquille.

A ce portrait simple et touchant où res-

pire tout le talent du poëte, le roi d'Athènes reconnaît OEdipe; il se félicite de l'occasion solennelle que lui offrent les dieux amis de l'hospitalité; il se promet d'adoucir la longue infortune d'OEdipe, de sécher les larmes de son Antigone, et, dans les transports d'une joie magnanime, il court au-devant de ces augustes malheureux.

On voit que le premier acte ne contient que très-peu d'action, et ce n'est pas un reproche que je lui fais, puisque cette action est suffisante pour exciter beaucoup d'intérêt; mais on trouvera, je pense, et trop de confidens et trop de récits. Le songe surtout est un moyen de tragédie dont on a beaucoup usé et abusé; mais, en accordant à la critique tout ce qu'elle exige, il faut convenir que ce premier acte est plein de vers tragiques, de détails heureux, de beautés de style en plus d'un genre, et qu'il prépare bien le spectateur aux scènes profondes et pathétiques que présentent les deux actes suivans.

Le second acte se passe au bourg de Colonne, devant le temple des Euménides. Là paraît le coupable Polynice, solitaire et poursuivi par les remords. Il observe avec effroi

les lieux où résident ces déesses terribles :

« Ces déesses qu'Œdipe, armé de tous ses droits,
« Contre des fils ingrais invoqua tant de fois.

Il dévoue aux furies le perfide Etéocle ; mais de quel front l'appeler perfide et solliciter contre lui la vengeance céleste, après avoir partagé ses crimes ? il pense à consulter les Euménides, et de là naît ce beau mouvement :

« .....Que pourrais-je en apprendre ?
« L'oracle est dans mon cœur, c'est à moi de l'entendre.
« Ce cœur, pour consoler mes destins malheureux,
« Ne me répondra pas que je fus vertueux.

Il sent en lui-même une inquiétude qui l'obsède, qui s'attache à tous ses pas.

« Hélas ! aucun vieillard ne se montre à mes yeux,
« Qu'une voix ne me crie : ingrat, voilà ton père.
« Vois-tu ses cheveux blancs, ses vertus, sa misère ?

A la suite de cet aveu déchirant, il jette de nouveaux regards sur tout ce qui l'environne ; tout lui offre l'image de Cithéron : mais bientôt il aperçoit un vieillard souffrant, conduit par une jeune femme habillée en esclave ; il s'avance, il les observe avec attention, il reconnaît son père et sa sœur ;

et, fuyant à pas précipités, il se dérobe à un spectacle qui lui reproche tous ses crimes.

Après ce beau monologue, paraît le vieillard auguste luttant contre la fatalité; il est conduit par sa jeune et vertueuse Antigone. Là, commence une scène sublime dont tous les détails mériteraient d'être remarqués s'ils étaient moins célèbres. Il faut du moins observer que, si elle offre une foule de traits de Sophocle imités ou traduits avec éloquence, elle n'en présente guère moins qui appartiennent à l'auteur français. Beaucoup plus longue que la première scène du tragique grec, elle est pourtant beaucoup plus rapide; elle est aussi plus variée, plus brûlante; elle réunit, en un mot, à la gravité du Cothurne attique, les grands mouvemens de Shakespeare. Quoi de plus tendre que cette belle réponse d'Antigone à son père qui frémit du sort d'une fille chérie!

« .....Mon sort! je le préfère
« A l'hymen le plus doux, au trône de mon frère.
« Hélas! c'est à mon bras que le vôtre eut recours.
« Si mon sexe trop faible a borné mes secours,
« Par ma tendresse, au moins, j'ai calmé vos alarmes;
« J'ai soutenu vos pas, j'ai recueilli vos larmes;
« Hélas! pour vous nourrir, j'ai souvent mendié
« Les refus insolens d'une avare pitié.

« Il semblait que le ciel, adoucissant l'outrage,
« Aux malheurs de mon père égalât mon courage.
« Seule, au fond des déserts, j'ai marché sans effroi,
« Croyant avoir toujours vos vertus près de moi.
« Vos ennuis sont les miens, ma douleur est la vôtre,
« Nous seuls, nous nous restons consolés l'un par l'autre.
« L'univers nous oublie. Ah! recevons du moins,
« Moi, vos tristes soupirs, et vous mes tendres soins.
« Que Thèbe à vos deux fils offre un trône en partage,
« Vous suivre et vous aimer, voilà mon héritage!

Que ces vers doux et touchans contrastent bien avec la suite de cette scène! qu'il est beau le sombre délire d'OEdipe! que les éclats de son désespoir sont tragiques! quelle marche et quel dialogue! et comme les larmes coulent avec facilité, lorsque OEdipe, revenant à lui-même et se trouvant dans les bras d'Antigone, lui rend avec tant d'abandon ce témoignage de reconnaissance et de tendresse!

« Oui, tu seras un jour chez la race nouvelle,
« De l'amour filial le plus parfait modèle;
« Tant qu'il existera des pères malheureux,
« Ton nom consolateur sera sacré pour eux,
« Il peindra la vertu, la pitié douce et tendre,
« Jamais sans tressaillir ils ne pourront l'entendre.

Et c'est à l'homme qui a écrit de pareils

vers que, dernièrement encore, je ne sais quel journaliste, en rendant compte d'une nouveauté, a reproché avec autant de dureté que d'ignorance, de n'être jamais ni tendre ni pathétique! C'est ainsi que, depuis long-temps, tous les arts d'imagination sont soumis aux décisions arbitraires d'une foule de juges qui n'en connaissent pas les premiers élémens; c'est ainsi qu'en tout genre les artistes qui font le plus d'honneur à la France sont outragés par des hommes dont les écrits calomnient chez l'étranger, et déshonoreraient, s'il était possible, et leur langue et leur nation; c'est ainsi qu'en des temps plus brillans pour la littérature, et durant les beaux jours de Voltaire, l'envie, qui ne se lasse jamais d'être injuste, ni même d'être absurde, dénigrait chaque jour ses chefs-d'œuvres naissans, et vantait avec enthousiasme le Gustave de Piron*, la Didon de Le Franc, et jusqu'à l'Amasis de Lagrange, pièce enterrée dès ce temps-là, mais qu'on voulait ressusciter pour atténuer le succès de Mérope.

Les malheurs d'OEdipe sont prêts à recommencer; les habitans du bourg de Colonne se rassemblent autour de lui; ils lui

font de vives interrogations sur son pays, sur sa naissance. Au trouble d'Antigone, au désespoir du vieillard, Œdipe est reconnu. Au nom de la religion et des dieux on l'arrache des bras de sa fille; on veut le chasser de ces lieux redoutables qu'il a choisis pour asile. Antigone, forte de sa tendresse, et luttant seule contre leur fureur, s'écrie en gémissant :

« Qu'importe sa naissance et comment il se nomme;
« C'est un infortuné, c'est un roi, c'est un homme.

Beau mouvement qui rappelle ce vers de Voltaire :

Il suffit qu'il soit homme, et qu'il soit malheureux.

Mais qui le rajeunit par une tournure neuve et rapide.

Thésée accourt et protège Œdipe. Antigone rassure son père.

« Ah! revenez à vous, Thésée est dans ces lieux;
« Il contient les transports d'un peuple furieux;
« Il prête ses secours à vous, à votre guide.

ŒDIPE.

« Mais quel est son garant?

THÉSÉE (*serrant la main d'Œdipe.*)

« .....Je fus l'ami d'Alcide.

Ce dernier trait est d'une simplicité héroïque, et n'appartient point à Sophocle.

Ce qui ne lui appartient pas non plus, et ce qui est beaucoup moins louable, c'est la fin de ce second acte. OEdipe interroge les Euménides :

« Où daignez-vous enfin m'accorder une tombe?
« Répondez à ma voix, tristes divinités.

Soudain, au milieu des cris lugubres, des tonnerres souterrains et de tout ce fracas tragique dont l'auteur aurait dû s'abstenir ici, d'autant plus qu'il en avait besoin pour le dénouement de sa pièce, le temple des Euménides s'ouvre, et le grand-prêtre, rendant un oracle, annonce à OEdipe la fin du courroux des dieux et la gloire qu'ils attacheront à son tombeau. Alors le roi d'Athènes conduit dans son palais OEdipe et Antigone; c'est là que s'écoule le troisième acte. Il commence par une scène entre Polynice et Antigone. Polynice ne cache point à sa sœur les projets de vengeance qui l'animaient contre Etéocle; il la prie d'intercéder pour lui, il implore d'elle le bonheur d'embrasser les genoux de son père. Antigone lui promet de ne rien négliger pour fléchir la colère d'OE-

dipe. Cette scène est intéressante, et contient quelques beaux détails; mais elle est un peu longue, et l'auteur l'a refroidie par quelques discours sur les dangers qui menacent Antiope et son époux. Je dirai la même chose de la scène suivante, où Thésée, se préparant à mourir, sollicite l'appui d'Œdipe pour son épouse et ses enfans. Ces impressions vagues et confuses détournent le spectateur du seul objet qui doit l'occuper; il hésite péniblement entre l'intérêt qu'il éprouvait et le nouvel intérêt qu'on lui présente malgré lui. Le dégoût est le résultat nécessaire d'une situation pareille, et le plus grand talent poétique ne suffit pas pour l'épargner au public. Hors du sujet, les vers les mieux tournés, les tirades les plus brillantes n'offrent qu'un magnifique ennui.

Je traverse rapidement des landes arides, et je me hâte d'arriver à une scène supérieure encore peut-être à celle que nous avons admirée dans le second acte. Polynice s'avance en tremblant vers son père; Antigone l'encourage; il fait entendre au vieillard courroucé l'humble voix du repentir. Je ne citerai rien de cette imprécation d'Œdipe, l'un des morceaux les plus célèbres de

l'antiquité, et celui que l'on a cité le plus souvent en rendant compte d'OEdipe chez Admète; j'observerai seulement qu'elle a plus de nerf et de précision dans Sophocle. Je conviens cependant que Ducis l'a enrichie par des traits de maître; mais ce qui n'appartient qu'à lui, c'est la manière dont il termine la scène, c'est le pardon sublime accordé par le héros à son fils coupable, mais absous par de longs remords.

« .....Dieux puissans que j'implore,
« Dieux! vous que j'invoquais pour sa punition;
« Enchaînez, s'il se peut, ma malédiction.
« J'ai calmé mon courroux, calmez votre colère.
« Viens dans mes bras, ingrat; retrouve enfin ton père.
« Que le jour un moment rentre encor dans mes yeux,
« Pour embrasser mon fils à la clarté des cieux.

Malheur au lecteur qu'il faudrait avertir de l'extrême mérite de cette poésie et de ces mouvemens tragiques; les scènes qui suivent ne valent pas autant, à beaucoup près. Polynice sort, on ne sait pourquoi; il reparaît un moment après, et vient s'offrir pour victime à la place de Thésée. Les dieux refusent cette victime coupable. Thésée vient s'offrir à son tour; mais à l'instant même OEdipe paraît sur les portes du temple; il se pré-

sente avec confiance pour apaiser le courroux céleste.

Soixante ans de malheurs ont paré la victime, ses vœux sont exaucés; le ciel s'ouvre, la foudre gronde; il périt consumé par elle, et va se rejoindre aux dieux.

Le plan de cette tragédie était fort défectueux à l'époque de la première composition; il l'est beaucoup moins aujourd'hui, mais il l'est encore. Thésée, parlant sans cesse d'Antiope, rappelle la situation où se trouvait Admète. Antiope, qu'on ne voit jamais, devient encore plus froide qu'Alceste. Sophocle s'est bien gardé de diviser ainsi son grand tableau tragique; Œdipe est son personnage principal; il groupe autour de lui ses autres personnages; Antigone, Thésée, Polynice, Ismène, Créon, le chœur, personnages si importans chez les Grecs, tout n'est occupé que d'Œdipe, et de là vient cette puissance d'intérêt qu'inspire l'ouvrage du tragique athénien. Mais il serait injuste en même temps de ne pas sentir et de ne pas faire sentir aux lecteurs que Ducis a rendu la situation d'Œdipe plus intéressante en supprimant l'inutile personnage d'Ismène, la sœur d'Antigone.

Ducis mérite aussi des éloges pour avoir supprimé la scène de Créon, scène épisodique et froide, quoiqu'elle motive une assez belle entrée de Thésée; il est vrai qu'au lieu de ces deux personnages on trouve dans la tragédie française un grand-prêtre des Euménides, personnage des plus oiseux et qu'il aurait fallu laisser à l'Opéra; il est encore vrai que cette procession de trois personnages venant tour à tour en sacrifice, n'est pas d'un grand effet tragique, surtout quand on est près de la catastrophe. Le récit de la mort d'OEdipe avait une grande réputation dans l'antiquité. Il est fait, je le sais, par un personnage subalterne; mais il était possible d'y substituer Thésée lui-même. Ce qui vaudrait encore mieux au théâtre Français, dépouillé de la magie du chœur antique, ce qui vaudrait mieux surtout pour des spectateurs avides de longs développemens et avides d'action, ce serait de marcher rapidement au dénouement. Quand OEdipe a pardonné à Polynice, l'intérêt est porté au comble et ne peut plus décroître; c'est alors qu'il est instant de finir, c'est alors que Thésée et le peuple d'Athènes doivent arriver au bruit de la foudre et aux derniers accens

d'OEdipe, pour être les témoins solennels de sa mort miraculeuse. Parmi les caractères, celui de Thésée seul est affaibli chez l'auteur français; et, pour ne pas l'affaiblir, il fallait lui conserver l'unité qu'il a dans Sophocle. La situation de Polynice est plus approfondie dans la pièce de Ducis, et contribue davantage à l'intérêt général de l'ouvrage. Pour les caractères d'OEdipe et d'Antigone, je n'hésiterai point à le dire, Ducis les a trouvés beaux dans Sophocle et les a beaucoup embellis. Je ne connais point sur la scène de personnages qui, dans leur proportion respective, soient plus parfaitement tragiques que l'OEdipe et l'Antigone de la pièce française.

Quant au style, il est aisé de reprocher à l'auteur quelques négligences, peut-être même quelques incorrections, plusieurs expressions dures ou hasardées; mais dans un ouvrage étincelant de traits admirables de diction tragique, il n'y a que l'envie et la sottise qui épluchent malicieusement des hémistiches; et, pour les progrès de l'art même, il vaut mieux mettre en lumière des beautés qui s'offrent en foule que des défauts qu'il faut chercher.

Qu'on ne s'attende pas à me voir établir une comparaison suivie entre cet ouvrage et la tragédie lyrique du même nom ; je pense qu'il n'en saurait exister aucune. Si le succès de la dernière a paru surpasser encore celui de la tragédie déclamée, qui ne connaît les effets de l'art musical, de cet art remuant et magique, le moins intellectuel, et, par cela même, le plus puissant de tous, puisqu'il est le premier indiqué par la nature, et qu'il est indiqué à toutes les ames? Au reste, l'estimable auteur du poëme a droit aux louanges, pour avoir rassemblé avec adresse et précision toutes les beautés de l'ouvrage de Ducis; il a droit surtout à la reconnaissance, pour avoir offert à Sacchini l'occasion de s'immortaliser en créant le modèle de la mélodie tragique, science, ou plutôt secret qui ne s'apprend pas, qui n'est autre chose que le beau idéal en expression musicale et dramatique, et qui, depuis la mort de ce compositeur célèbre, n'a été retrouvé que par Méhul dans les beaux morceaux de Stratonice.

Pour résumer ces réflexions, la tragédie que je viens d'analyser restera au théâtre; elle est loin d'être parfaite, mais elle a des

parties de talent qui suffisent pour fonder la destinée des ouvrages de ce genre ; elle offre surtout deux scènes de maître, et dont les plus grands maîtres se glorifieraient. Je m'empresse de rendre cet hommage au génie de Duci*. Dans un moment où les arts ne sont presque jugés que par les passions les plus viles, il est doux pour moi de placer le laurier de Sophocle sur le front d'un vrai poëte tragique qui, dans ses premiers essais, a connu l'éloquence du cœur et la puissance des larmes, et dont l'honorable vieillesse soutient encore aujourd'hui, chez l'étranger, l'antique renommée de notre théâtre.

NOTICE

SUR LA

PUISSANCE TEMPORELLE

DES PAPES,

OUVRAGE TRADUIT DE L'ESPAGNOL.

1810.

Cet ouvrage fixera l'attention publique, et par son objet, et par son mérite, et par l'époque où il paraît. Douze chapitres le composent. Le premier chapitre est consacré à des recherches sur l'origine de la puissance temporelle des souverains pontifes. Dans les dix chapitres suivans, l'auteur considère, siècle par siècle, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, la marche progressive ou décroissante de cette puissance long-temps redoutable aux rois et aux peuples, et qui, par une extrême habileté, se faisait respecter encore, lors même qu'on ne la craignait plus. Des considérations générales remplissent le dernier chapitre; elles offrent la substance et le résultat de tout l'ensemble. Si l'on en croit l'avis des éditeurs, le livre original est

espagnol ; il y a neuf ans qu'il existe, et ce n'est ici qu'une traduction. Certes le traducteur français est un écrivain bien exercé ; son style élégant, facile et libre n'est guère celui d'un homme obligé de s'assujettir aux pensées d'autrui. L'on doit aussi convenir que l'auteur espagnol avait une raison fort avancée pour un pays d'inquisition. Nos lecteurs pourront en juger. Voici le début de cet ouvrage que nous allons examiner avec l'intérêt qu'appelle son extrême importance, et qu'inspire son exécution littéraire.

« Quiconque a lu l'Evangile, sait que Jé-
« sus-Christ n'a fondé aucun pouvoir tem-
« porel, aucune souveraineté politique. Il
« déclare que son royaume n'est pas de ce mon-
« de; il avertit ses apôtres de ne point confon-
« dre la mission qu'il leur donne avec la puis-
« sance que les princes de la terre exercent.
« Saint Pierre et ses collègues sont envoyés,
« non pour gouverner, mais pour instruire ;
« et l'autorité dont ils sont revêtus ne con-
« siste que dans les lumières et les bienfaits
« qu'ils ont à répandre. Fidèles à se renfer-
« mer dans les bornes d'un si saint aposto-
« lat, loin de s'ériger en rivaux du pouvoir
« civil, ils en proclament au contraire l'in-

« dépendance et les droits sacrés : l'obéis-
« sance aux souverains est un des premiers
« préceptes de leur morale religieuse. Résis-
« ter aux gouvernemens, c'est, disent-ils,
« offenser l'ordonnateur du monde, c'est
« s'armer contre Dieu même. »

Tels sont, en effet, les termes qu'emploient saint Mathieu, saint Paul, Tertullien, saint Chrysostôme, personnages dont les autorités sont peu récusables sur ces matières. L'auteur rapporte leurs textes au bas des pages ; il cite encore des idées, des expressions semblables, tirées d'écrivains du même ordre et du même poids. « Chacun sait, qu'avant
« Constantin, continue-t-il, les Eglises chré-
« tiennes n'avaient été que des associations
« particulières trop souvent proscrites et
« toujours étrangères au système politique.
« Les papes, en ces temps de persécution et
« de terreur, n'aspiraient point assurément
« à gouverner des provinces ; ils n'eussent
« demandé qu'à être impunément vertueux,
« et n'obtenaient, sur la terre, d'autre cou-
« ronne que celle du martyre. »

On sait avec quelle adresse, ou plutôt avec quelle audace, le saint-siége a tiré parti de la prétendue donation de Constantin, pièce

dont la fausseté, selon le religieux, mais sincère abbé Fleury, *est plus universellement reconnue que celle des Décrétales d'Isidore.* Ce fut à l'époque de Pepin que l'on produisit ce fantôme ridicule, mais long-temps respecté, mais quelquefois effrayant, puisque dans la ville de Strasbourg des malheureux furent brûlés, faute d'y croire, et cela vers la fin du quinzième siècle, lorsque déjà vivait ce Luther qui devait si fort ébranler le trône apostolique. L'acte porte tous les caractères d'une fraude pieuse, et fourmille d'absurdités palpables. On conçoit que l'auteur ne perd pas son temps à les réfuter; il les rapporte en partie, et c'est une réfutation victorieuse : il les rapporte, *parce qu'elles peuvent donner une idée des moyens employés au huitième siècle pour établir la puissance temporelle des papes.* Il y trouve encore, et nul aujourd'hui n'oserait contester la justesse de cette observation, il y trouve *la mesure de l'ignorance publique durant les siècles suivans, où cette étrange concession, révérée par les peuples et même par des rois, contribuait, en effet, au développement de la puissance politique du saint-siége.* « Mais, se « hâte-t-il d'ajouter, il faut dire aussi qu'à la

« renaissance des lettres, les premiers rayons « de lumière ont suffi pour dissiper un si « vain prestige. Les écrivains du seizième « siècle, même ceux d'Italie, ont parlé avec « mépris de la donation de Constantin. L'A- « rioste exprime énergiquement le discrédit « où elle est tombée, et la place au nombre « des chimères qu'Astolphe rencontre dans « la lune. »

En traversant les cinq siècles écoulés depuis Constantin jusqu'au couronnement de Charlemagne, l'auteur voit l'Italie passer successivement sous la domination des conquérans du Nord et des rois Lombards, qui reconnaissaient la souveraineté des empereurs d'Orient sur Rome et son territoire; mais il n'y trouve aucune trace de la puissance pontificale : les papes, au contraire, parlent et agissent toujours en sujets. Tantôt *Martin, évêque* (c'est la qualification que se donne Martin premier), s'adresse à l'empereur Constant, *son seigneur sérénissime*, et souhaite *que la grâce d'en haut lui soumette le col de toutes les nations;* tantôt le pape Constantin, mandé à la cour impériale par Justinien II, s'empresse d'obéir; tantôt, lorsque Ravenne est prise par les Lombards, Grégoire II, écrivant

au duc de Venise, le conjure de se joindre à l'Exarque *pour faire rentrer la ville de Ravenne sous la domination impériale*, « afin « que nous puissions, ajoute-t-il, avec le se- « cours du Seigneur, rester inviolablement « attachés au service de nos maîtres Léon et « Constantin, grands empereurs. »

Ce pape Grégoire II eut des vertus apostoliques, quoique les historiens byzantins ne lui en aient accordé que l'apparence. On lui rend ici une éclatante justice, et au point même d'écarter les reproches d'ambition souvent renouvelés contre lui. L'auteur ne dissimule pourtant pas qu'à cette époque on voit commencer l'accroissement de l'influence pontificale, et c'est avec beaucoup de sagacité qu'il en découvre les causes nombreuses. Il signale le progrès des institutions ecclésiastiques; les trésors et les acquisitions territoriales du clergé; ces conciles fréquens dont les débats se mêlaient sans cesse aux affaires politiques; l'affaiblissement de l'empire grec, et le besoin qu'il avait des évêques de Rome pour soutenir en Italie sa puissance devenue incertaine et vacillante depuis les établissemens des Lombards; le goût ridicule des empereurs pour les subtilités de la

controverse; leur violence imprudente et la sagesse habile des papes, contraste qui parut surtout frappant dans les démêlés de Léon l'isaurien et de Grégoire II, au sujet des iconoclastes, et d'un surcroît d'impôts pour les peuples d'Italie; enfin, l'attachement des Romains aux papes, qu'ils voyaient sans cesse, tandis que des empereurs invisibles les oubliaient dans le palais de Constantinople et ne songeaient pas à les protéger, même contre les ennemis de l'empire. « Délaissés par leurs « maîtres, les Romains durent s'attacher à « leurs pontifes, alors presque tous Romains, « alors aussi presque tous recommandables. « Pères et défenseurs du peuple, médiateurs « entre les grands, chefs de la religion de « l'empire, les papes réunissaient les divers « moyens de crédit et d'influence qne don- « nent les richesses, les bienfaits, les vertus « et le sacerdoce suprême. Ils conciliaient « ou divisaient autour d'eux les princes de « la terre, et cette puissance temporelle « qu'ils ne possédaient point encore, ils pou- « vaient, à leur gré, l'affermir ou l'affaiblir « entre les mains d'autrui. »

Lorsque Pepin-le-Bref eut détrôné la dynastie mérovingiénne, sa conscience alar-

mée un moment, fut rassurée par le pape Zacharie. Etienne II, successeur de ce pontife, redoutant pour Rome l'ambition d'Astolphe, roi des Lombards, s'adresse à Constantin Copronyme, et, sur l'invitation même du faible empereur, invoque le secours de Pepin, roi des Français. De là cette donation de Pepin, dont Anastase, un siècle après, a garanti l'authenticité, mais qui pourtant ne paraît pas moins fabuleuse que la donation de Constantin. S'il faut en croire et cet Anastase et la foule des écrivains qui l'ont copié, Charlemagne en 774 renouvela dans Rome la donation de Pepin en faveur du pape Adrien Ier.; il y ajouta la Corse, la Sardaigne, la Sicile, Venise, générosité singulière, puisqu'il n'était ni propriétaire, ni suzerain de ces contrées. Il ne fut promu à l'empire que vingt-six ans plus tard; au temps où l'on veut qu'il ait confirmé la donation de son père, il n'était pas même roi d'Italie, il n'exerçait à Rome que la fonction de patrice dans cette informe république existante plutôt qu'établie au huitième siècle, sous la souveraineté peu active des empereurs d'Orient. Quant au pape Adrien, il n'avait garde d'agir en souverain de Rome, et Léon III,

qui vint après lui, n'eut pas non plus cette hardiesse, quoiqu'il fût loin d'en manquer. Le passage suivant fait voir sous un jour très-sensible l'aspect politique, et, pour ainsi dire, les situations respectives que présentait Rome à cette époque.

« Léon III, succédant en 796 au pape « Adrien, s'empressa d'adresser à Charlemagne une lettre d'hommage pareille à toutes « celles que ce prince devait recevoir de ses « vassaux. Cependant il nous reste un monument de la suprématie que l'empereur « d'Orient conservait sur les Romains en 797; « c'est une mosaïque dont Léon III orna la « salle du palais de Latran. On y voit un « prince couronné que les circonstances font « reconnaître pour Constantin V; un autre « prince sans couronne et un pape sont représentés à genoux, et nommés Charles et « Léon par une inscription. L'empereur reçoit un étendard de la main de Jésus-« Christ; Charlemagne en reçoit un autre « de la main gauche de saint Pierre, qui de « la droite donne un pallium au pape. Cette « mosaïque est tout à la fois l'emblème de « la primauté de l'empereur, de la puissance « du patrice, et des prétentions du pontife. »

Les droits des empereurs d'Orient sur Rome furent abolis en 800, lorsqu'on vit l'empire d'Occident renouvelé par l'élection de Charlemagne. Le peuple et la noblesse de Rome firent cette élection ; Léon III y concourut lui-même, et depuis reconnut toujours dans ses actes publics l'autorité du nouveau chef de l'empire. Sans s'arrêter à l'opinion, selon nous fort exagérée, des auteurs qui ne font commencer la souveraineté des papes qu'à l'an 1355, et ne lui reconnaissent pour base que la renonciation formelle de l'empereur Charles IV aux possessions du Saint-Siége, on peut affirmer du moins qu'il n'en existe aucun vestige avant Louis-le-Débonnaire ; *mais*, comme l'observe l'auteur, *sans être souveraine, une puissance peut néanmoins être effective*. Les papes furent donc puissans dès la fin du huitième siècle ; et, grâce à la protection de Charlemagne, désormais tranquilles dans l'intérieur, ne craignant plus ni les incursions des Lombards, ni l'oubli des empereurs grecs, ils acquirent une autorité qui ploya sous la sienne, mais qui fit ployer celle de son fils.

Quand on jette un coup d'œil sur l'histoire du neuvième siècle, il est facile de voir que la puissance des papes et du clergé s'y ac-

crut avec la rapidité la plus audacieuse, non-seulement en Italie, mais dans toutes les contrées dont se composait l'empire de Charlemagne. Le vaste héritage de ce prince devint pour ses faibles successeurs un fardeau qui les accabla. D'abord Paschal Ier., qui occupa sept ans la chaire pontificale; ensuite Eugène II, son successeur immédiat, se firent installer sans avoir obtenu ni demandé le consentement de Louis-le-Débonnaire, et cette négligence irrespectueuse n'était qu'un prélude des humiliations qui l'attendaient sous le pontificat de Grégoire IV. Ce pape toutefois, à son avénement, attendit, pour se faire sacrer, que l'empereur eût confirmé son élection. Des souvenirs récens l'intimidaient. Lothaire, fils de Louis, n'avait point la pusillanimité de son père; associé par lui à l'empire, il avait vu impatiemment la conduite du pape Eugène, et bientôt se rendant à Rome, il y avait exercé avec vigueur toute l'autorité impériale. Mais lorsque ce même Lothaire et les deux autres fils de Louis se liguent contre ce malheureux prince; lorsque Louis convoque quatre conciles, dont la doctrine ne tend à rien moins qu'à tout concentrer dans la puissance

ecclésiastique ; lorsque persécuté, vaincu par le moine Vala, il relègue son épouse Judith au fond d'un cloître ; lorsque, protégé par un autre moine, il la rappelle, indispose ses plus fidèles amis, dépouille Lothaire du titre d'empereur ; alors Grégoire n'est plus le même, et sa conduite, aussi hardie qu'artificieuse, est peinte énergiquement par l'auteur dont nous analysons l'ouvrage.

« Ce pape s'allie aux trois princes ; il vient « en France avec Lothaire, il y vient sans la « permission de son souverain, ce que n'a- « vait osé faire aucun des pontifes, ses de- « vanciers. Au premier bruit de l'anathème « qu'il va lancer contre l'empereur, des pré- « lats français ont le courage de s'écrier que, « si Grégoire est venu pour excommunier, il « s'en retournera excommunié lui-même ; « mais Agobard, évêque de Lyon, et plu- » sieurs de ses collègues, soutiennent que « c'est au pape qu'il faut obéir. Grégoire, de « son côté, adresse aux partisans de Louis « une lettre mémorable, où la puissance sé- « culière est, sans aucune sorte d'ambiguité, « assujétie au saint-siége. *Le terme de frère* « *sent l'égalité*, dit-il aux prélats qui l'avaient « appelé de ce nom ; *sachez que ma chaire*

« *est au-dessus du trône de Louis.* Cepen-
« dant Lothaire et ses deux frères ont
« rassemblé leurs troupes en Alsace; Gré-
« goire est auprès d'eux et ne les quitte que
« pour se rendre, en qualité de médiateur,
« dans le camp de Louis. On ne sait com-
« ment fit le pape; mais dans la nuit même
« où il prit congé de l'empereur, les troupes
« de celui-ci se débandèrent; la désertion
« décomposa son armée et doubla celle de
« ses ennemis. Forcé de se livrer à ses fils,
« il est détrôné, *de l'avis du pape*, dit Fleu-
« ry, et Grégoire s'en retourne à Rome, très-
« affligé, selon le même historien, du triom-
« phe des enfans dénaturés qu'il vient de ser-
« vir. La plaine où il avait négocié entre
« Strasbourg et Bâle s'appelle encore aujour-
« d'hui le champ du Mensonge. »

L'empereur, condamné à une pénitence publique, se confessant à genoux devant des prélats, *traîné de cloître en cloître*, se montra digne de tant d'opprobre, et non de la pitié que ses malheurs inspirèrent à une grande partie des Français. Sa réhabilitation fut la plus grande ignominie qu'il eût endurée. En remontant sur le trône, il consacra, par d'inépuisables complaisances, l'autorité

qui l'en avait fait descendre. Il était, de toute manière, fort accessible à la crainte; et, quoiqu'il eût étudié l'astronomie, une éclipse le fit mourir de peur. Sa mort parut ralentir un moment, sinon l'audace du clergé, du moins les progrès du pouvoir ecclésiastique. Les évêques d'Aix-la-Chapelle ne réussirent point à dépouiller l'empereur Lothaire; le pape Sergius II, installé sans le consentement de ce prince, fut obligé de l'accepter. *Juridiquement interrogé* dans Rome, au sein d'une assemblée présidée par Louis, fils de Lothaire, il y prêta serment à l'empereur. Charles-le-Chauve, en France, imita la fermeté dont Lothaire lui donnait l'exemple; il n'admit point les évêques dans le parlement qu'il tint à Epernai; les usurpations ecclésiastiques furent réformées; *on y prit même quelques mesures contre l'abus des excommunications;* mais, en cas pareil, la mesure proposée jadis par les prélats restés fidèles à Louis-le-Débonnaire, c'est-à-dire l'excommunication du pape, était la meilleure et la plus sûre, par cela même qu'elle était la moins sérieuse.

Louis IV vint après Sergius; Léon IV, à qui Voltaire, historien si juste, a donné le

nom de *grand*, et qu'ici l'on appelle avec raison *le pontife le plus vénérable du neuvième siècle*. « Il fortifia Rome, ajoute l'au-
« teur, bâtit le quartier qui porta le nom
« de *cité Léonine*, et, sans songer à troubler
« les autres Etats, il travailla durant huit
« années à la prospérité de celui qu'il gou-
« vernait. On ne saurait donner les mêmes
« éloges à Nicolas Ier., qui occupa le siége de
« saint Pierre depuis 858 jusqu'en 867; mais
« il est l'homme de son siècle qui a le plus
« agrandi l'autorité pontificale. » L'empereur Louis avait fait élire ce pape, et s'abaissa lui-même en l'honorant outre mesure. Il servit d'écuyer au pontife, mena son cheval par la bride; et, comme l'observe très-bien l'auteur, *de pareilles cérémonies ne pouvaient demeurer sans conséquence*. Les détails qui suivent nous semblent offrir beaucoup de précision et de clarté. « La puissance de Char-
« lemagne était alors divisée entre ses nom-
« breux descendans; trois étaient fils de
« l'empereur Lothaire; savoir, Louis, héri-
« tier de l'empire; Charles, roi de Provence,
« et Lothaire, roi de Lorraine. Leurs on-
« cles, Louis et Charles, régnaient, l'un en
« Germanie, l'autre en France, tandis que

« les fils de Pepin, roi d'Aquitaine, déchus « du trône de leur père, n'y remontaient « que pour en descendre encore. Tous ces « princes, presque également dénués de lu- « mières et d'énergie, déjà si faibles par leur « nombre, l'étaient encore plus par leurs « discordes; chacun d'eux usait contre les « autres la plus grande partie de sa modique « puissance; il ne tenait qu'à Nicolas de se « déclarer leur maître, et il n'y manqua « point. »

Comment y aurait-il manqué, lorsque Louis-le-Germanique encourageait l'archevêque de Sens, Vénillon, et quelques autres prélats audacieux à déposer Charles-le Chauve? lorsque Charles-le-Chauve se plaignait seulement d'une irrégularité de formes, reconnaissait d'ailleurs aux évêques le pouvoir de le déposer, armait à son tour contre Louis cette même autorité usurpatrice à laquelle ils auraient dû résister ensemble, et entendait patiemment les pères du concile de Savounières s'engager à rester unis *pour corriger les rois, les grands et les peuples?* lorsqu'enfin Lothaire, afin d'épouser Valdrade, voulant répudier solennellement son épouse Theutberge, la soumettait

à un tribunal d'évêques, faisait rendre des sentences contre elle par les conciles d'Aix-la-Chapelle et de Metz, et donnait au pape, qui, en qualité de pontife souverain, annulla ces arrêts ecclésiastiques, les apparences d'un protecteur de la justice méconnue et de la faiblesse opprimée?

Nicolas, par le ministère du légat Arsène, enjoignit au roi Lothaire de reprendre sa première épouse, et fit enlever Valdrade qu'il appelait une courtisanne. Arsène devait la conduire à Rome; elle trouva moyen de s'échapper. *Le Saint-Père, qui voulait la convertir, ne put que l'excommunier;* c'est toujours quelque chose; mais le changement des intérêts changeait les affections de Rome, et en cela même sa politique restait invariable. Il ne faut donc pas s'étonner qu'Adrien II, successeur de Nicolas, ait absous Valdrade, et protégé Lothaire soumis. Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, oncles de Lothaire, voulaient profiter de sa disgrace et partager ses Etats. Rome s'alarmait de leur ambition: Lothaire promettait de ne plus revoir Valdrade, et jurait qu'il avait rompu tout commerce avec elle depuis qu'elle était excommuniée. Il

mourut bientôt, et cette mort soudaine fut regardée, selon les préjugés du temps, comme *la punition de son parjure*. Ses oncles consommèrent le partage. Adrien, les chargeant d'anathèmes, adjugea les Etats de Lothaire à l'empereur Louis. Les droits de l'empereur étaient réels ; ils avaient pour base des traités : mais ni ces droits, ni ces traités n'étaient sous la garantie du pape ; et, en Germanie comme en France, ses anathèmes furent impuissans. Ici l'auteur donne en substance la lettre énergique et *digne d'un siècle plus éclairé*, qu'écrivit au pape un prélat français. Tout le passage est remarquable. « Hincmar, archevêque de « Reims, lui répondit au nom de la nation « entière, qu'un évêque de Rome n'était « point le dispensateur des couronnes de « l'Europe ; que jamais la France ne recevrait ses maîtres de la main d'un pape ; « que des anathèmes lancés contre toute « raison, et pour des motifs purement politiques, n'alarmaient point un roi de France ; « qu'avant Nicolas, les papes n'avaient écrit « aux princes français que des lettres respectueuses ; qu'en un mot, tout en révérant « le ministère spirituel du pontife romain,

« on saurait résister efficacement à ses en-
« treprises, toutes les fois qu'il voudrait être
« pape et roi tout ensemble. »

Dans le même temps, un autre Hincmar, évêque de Laon, et neveu de l'archevêque de Reims, s'était déclaré pour Carloman révolté contre son père Charles-le-Chauve. Adrien, dans sa colère, donnant un exemple trop souvent suivi par ses successeurs, encourage le fils rebelle : mais la fermeté du monarque abat l'audace du pontife qui devient mal habile autant que timide. En adressant au roi de France une lettre humble et repentante, il demande instamment qu'elle reste secrète ; ce qui était le plus sûr moyen d'en faire sentir l'importance, et de lui assurer la publicité qu'elle a subie.

Après lui, Jean VIII, inquiété par les Sarrasins qui ravageaient l'Italie, ménagea d'abord les princes chrétiens, et laissa même l'empereur Basile remplacer sur le siége de Constantinople le patriarche Photius qu'avait destitué Nicolas premier. Mais quand la mort de l'empereur Louis laissa vaquer l'empire d'Occident, Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve se le disputaient. Jean VIII, profitant des circonstan-

ces, et se plaçant lui même comme arbitre entre les deux frères, favorisa le plus fort au préjudice de l'aîné. Il fit empereur un roi de France; mais il eut le plaisir de s'en vanter avec emphase, et l'adresse de lui faire acheter par des trésors et des complaisances de tout genre cette couronne impériale, qui bientôt redevenue vacante, laissa de nouveau le pontife arbitre entre de nouveaux concurrens. « Cette fois, dit l'auteur, Jean « se contenta de la promettre, afin de la « tenir à plus haut prix : durant trois an- « nées il n'y eut pas d'empereur d'Occident : « aucun de ceux qui convoitaient ce titre, « n'était assez fort pour le conquérir sans « l'intervention de la cour de Rome. » Il fallut enfin se décider; et le fils de Louis-le-Germanique, Charles-le-Gros, depuis roi de France, fut choisi par l'évêque de Rome, qui, moins d'un siècle après la fondation du nouvel empire, était parvenu à fixer en souverain la destinée des petits-enfans de Charlemagne.

Les neuf papes qui ont occupé la chaire de Saint-Pierre, durant les dix-huit dernières années du neuvième siècle, tiennent peu d'espace en cet essai historique, et n'ont

rien fait d'assez remarquable pour entrer dans une analyse où nous voudrions en vain tout placer. Une seule observation nous semble essentielle. Le pape Formose, en quatre ans, couronna deux empereurs : le serment d'obéissance que les Romains leur prêtèrent, *sauf les droits du seigneur Formose*, en constatant la souveraineté du chef de l'Empire, prouve cependant que les papes jouissaient déjà d'une autorité bien distincte : on pouvait dans les chancelleries disputer longtemps sur *le droit ;* mais ils régnaient *par le fait*, et c'est toujours ainsi que l'on règne. L'habile et judicieux auteur a nettement indiqué la source de ce rapide agrandissement. « On a dû reconnaître, dit-il, dans « le partage des Etats de Charlemagne en- « tre les fils de Louis-le-Débonnaire, et dans « les sous-divisions ultérieures de ces mê- « mes Etats, la principale cause de l'avilis- » sement du pouvoir civil, et de la méta- « morphose du ministère pontifical en une « redoutable puissance. » Si la suprématie des empereurs était souvent avouée par les pontifes, souvent aussi, car il faut bien le dire, la suprématie des pontifes était consacrée par la dévotion des empereurs, ou

implorée par l'ambition des prétendans à l'Empire. Il existait une cour de Rome; et, dans les siècles qui vont suivre, nous la verrons, fidèle à son système, étendre son influence politique par son influence sacrée, prendre une part toujours plus active aux débats sanglans de l'Europe, diviser les princes pour les gouverner, irriter ou caresser leurs passions, et tour à tour audacieuse et souple, dominatrice par choix, obéissante par nécessité, servile même si les temps l'exigent, garder la constante habitude de se montrer forte contre les faibles, mais d'être faible contre les forts.

Le dixième siècle s'ouvre par trente années de scandales, qui, dans les âges précédens, étaient encore inconnus à Rome. Trois femmes patriciennes, Théodora, une seconde Théodora sa fille, et Marosie son autre fille, y disposent tour à tour du pontificat. La première fit élire Sergius III, qui fut depuis l'amant de Marosie. Trois ans après la mort de Sergius, grâce aux intrigues de la seconde, on élut son amant Jean X, qui fut d'ailleurs un pontife habile, un assez bon guerrier même, et le vainqueur des Sarrasins. Après quatorze ans de règne, il périt

en prison, détrôné par Marosie, qui lui donna pour successeurs, d'abord deux de ses favoris, Léon VI, Etienne VII, et enfin son propre fils, Jean XI, qu'elle avait eu du pape Sergius III, et non d'aucun de ses trois maris. Albéric, autre fils de Marosie, mais légitime, ou passant pour tel, sans ôter le pontificat à Jean XI, lui enleva l'autorité, qu'il exerça lui-même en qualité de patrice. Il choisissait et gouvernait les papes, redevenus de simples évêques de Rome. « Hors « de la ville, dit l'auteur, ces papes ne pos- « sédaient que des propriétés territoriales; « encore les avaient-ils inféodées pour en « tirer parti. Une noblesse armée s'était éle- « vée dans leurs domaines, qui déjà n'étaient « plus leurs Etats, ou qui même ne l'avaient « jamais été. On ignorait, dans ces temps « barbares, l'art d'administrer au loin, l'art « d'établir sur de grandes surfaces un sys- « tème énergique de centralité, de subor- « dination, de correspondance. Cet art ne « s'est perfectionné que dans nos temps mo- « dernes; et son absence, au moyen âge, « fut peut-être l'une des principales causes « de l'établissement et des progrès de l'a- « narchie féodale. »

A cet aperçu rapide, et qui décèle si bien un esprit exercé aux théories de l'art social, succèdent quelques traits non moins heureux sur la situation où se trouvait alors l'empire. *A proprement parler, l'empereur d'Occident avait disparu;* s'abstenant de ce titre dans ses diplômes, Henri l'oiseleur ne se nommait plus *que l'avoué, l'avocat des Romains;* tandis qu'Albéric indépendant, *convoquait périodiquement ses concitoyens en assemblées nationales,* et gouvernait Rome *sous des formes républicaines.* Mais les talens ne sont point héréditaires : Albéric mourut, ne léguant que du pouvoir à son fils Octavien. Celui-ci, jeune et mal habile, crut s'affermir en joignant à l'autorité civile la dignité pontificale : c'était encore trop peu pour sa faiblesse : intimidé par Bérenger, roi d'Italie, il eut besoin d'élire un empereur, et tout changea : il acquit un protecteur; mais il se donna un maître : car cet empereur fut Othon-le-Grand.

Prompt à secourir Jean XII, Othon dépose Bérenger et Adalbert, fils de ce prince, s'adjuge à lui-même l'Italie, reçoit l'hommage du pontife, dont il reconnaît l'autorité; il paraît même l'étendre, mais il se

réserve la souveraineté de Rome et de son territoire, fait revivre dans toute sa force le droit de confirmer l'élection des papes, et y ajoute le droit de les déposer. Jean XII se ligue avec Adalbert, son ancien ennemi, pour résister à un protecteur si redoutable. Admonesté par l'empereur, comme un enfant indocile et même un peu libertin, il se révolte ouvertement; mais il est vaincu : réfugié à Capoue, il y lance une excommunication contre les évêques qui éliraient un nouveau pape; et ce nouveau pape n'en est pas moins élu, sous le nom de Léon VIII, par un concile qu'avait convoqué l'empereur. Des émeutes excitées dans Rome y font rentrer Jean XII, qui se venge par des proscriptions, et qui périt assassiné. Benoît V, élu par les Romains, est bientôt forcé de rendre hommage à Léon VIII; mais tous deux meurent dans l'année : les commissaires d'Othon font élire Jean XIII; il est bientôt chassé de Rome : Othon l'y ramène en triomphe, et se souille lui-même, en autorisant des vengeances pontificales. Au reste, ce prince reconquit en peu d'années toute la puissance envahie par les papes, dans cette espèce d'interrègne qu'avaient prolongé

jusqu'à lui durant plus d'un siècle les différens héritiers de Charlemagne. Il voulait même faire de l'Europe chrétienne une vaste république, en être le chef suprême, en commander les armées, en convoquer les conciles, en choisir les pontifes, en créer les rois. Dans ces vues, qu'il ne put réaliser, contraint de ménager les prélats allemands, il leur accorda des droits régaliens; et, pour affaiblir les papes, il renforça le clergé qui déjà n'était que trop fort. Le tableau général que présente ici l'auteur est tracé avec un rare talent.

« Le clergé, tant séculier que régulier, « acquérait, dans la plupart des contrées « européennes, une puissance formidable, « qui l'aurait été davantage encore, si déjà « quelques symptômes de rivalité entre ces « deux clergés n'eussent entravé leur com- « mun agrandissement. Les couvens se mul- « tipliaient de jour en jour, et s'enrichis- « saient presque sans mesure. On attendait « fort prochainement la fin du monde; le « terme des mille années de l'Eglise allait « expirer; et les donations à l'Eglise, spé- « cialement aux monastères, passaient pour « la garantie la plus sûre contre la damna-

« tion éternelle. Du sein des cloîtres s'éle-
« vaient d'imposans personnages devant qui
« s'abaissaient les trônes de la terre. Duns-
« tan s'élance de l'abbaye de Glaston pour
« gouverner la Grande-Bretagne, sévir con-
« tre les reines, et mettre les rois en péni-
« tence. Othon-le-Grand était, à cette épo-
« que, le seul prince chrétien qui dominât
« pleinement l'autorité ecclésiastique; et s'il
« restait chez quelques peuples des idées ou
« des habitudes d'indépendance civile, c'é-
« tait encore parmi les Romains, au centre
« même de la chrétienté. »

Dès-lors on entrevit en effet les premiers germes de ces deux factions si connues depuis sous les noms de Guelfes et de Gibelins : mais la liberté de Rome était le principal objet du parti qui semblait tenir aux pontifes. Bientôt le consul Crescentius, fils de Jean X et de la seconde Théodora, conçut la pensée de rétablir l'ancienne république. Pour secouer le joug des deux Othon, qui tinrent successivement de leurs mains débiles le sceptre qu'avait su porter Othon-le-Grand, il crut devoir reconnaître de nouveau la souveraineté lointaine des empereurs grecs. Après avoir exilé le pape Jean XV,

qu'il ne rappela qu'en le soumettant à l'autorité populaire, assiégé lui-même dans le môle Adrien par Othon III, il crut aux promesses de l'empereur, et périt victime de la perfidie. Il eut des projets trop au-dessus d'un siècle où s'étaient encore épaissies les vastes ténèbres du moyen âge. Au reste, si, comme on vient de le voir, le clergé, dont l'ignorance était moins profonde que celle des peuples, accrut dans ce siècle et son ascendant et ses richesses, on a vu aussi que le pontificat suprême y fut scandaleux, sans éclat et sans force. Othon-le-Grand l'avait comprimé; Hugues Capet ne daigna pas l'apercevoir, lorsqu'il détrôna la race carlovingienne. « Hugues ne s'adressa point à « Jean XV, comme jadis Pepin à Zacharie; « et le bonheur de ne point devoir son élé« vation au Saint-Siége, fut sans doute l'une « des causes de l'affermissement de Hugues, « de la longue durée de sa dynastie, et de la « propagation des maximes d'indépendance « qui ont distingué et honoré l'Eglise galli« cane. » Hincmar, archevêque de Reims, avait proclamé ces maximes dès l'âge précédent. Dans celui-ci, un autre archevêque de Reims, Gerbert, les soutint avec une éner-

gie au moins égale. Il devint pape sous le nom de Silvestre II, et le pape fut infidèle aux principes du prélat; exemple souvent imité par ses successeurs. Ce fut lui qui força Robert, roi de France, excommunié par Grégoire V, de renvoyer Berthe sa parente, qu'il avait épousée sans dispense. Ce faible héritier de Hugues Capet devint l'esclave d'un pouvoir que son père n'avait pas même employé comme auxiliaire.

Durant la première moitié de l'onzième siècle, la papauté fut encore plus avilie qu'elle ne l'avait été durant presque tout le dixième, et dans ce long abaissement, on n'aurait pu deviner à quelle hauteur elle allait bientôt s'élever. Les efforts d'un second Crescentius, pour reconquérir la liberté romaine, furent momentanés et stériles. Benoît VIII, et Jean XIX, son successeur, quoiqu'il fût son frère, accusés tous deux par l'histoire d'avoir acheté le pontificat, qui dès-lors était à l'encan, se soutinrent tour à tour, grâce à la protection des empereurs Henri de Bavière et Conrad le Salique. Mais l'empereur Henri III exerça dans Rome une autorité supérieure encore à celle de ses prédécesseurs, à celle même d'Othon-le-Grand.

On vit trois papes à la fois : Benoît IX, extrêmement jeune, mais déjà célèbre par ses vols et par ses débauches; Silvestre III, élu pour son argent, suivant la mode établie; et Grégoire VI, à qui Benoît IX vendit la papauté, du moins en partie, car lui-même en garda sa part. Après des excommunications mutuelles, qui ne pouvaient effrayer des gens du métier, les triumvirs sacrés firent sans doute quelque transaction à l'amiable; car tous trois demeuraient à Rome; Benoît au palais de Latran, Silvestre au Vatican, Grégoire à Sainte-Marie-Majeure, chacun dans son palais, et, selon Voltaire, chacun avec sa maîtresse. Cette farce ne pouvait durer : malgré son extrême ridicule, elle indignait les gens sérieux. Ce fut donc sans aucun obstacle qu'Henri III, passant en Italie, destitua d'un seul coup trois papes italiens. Nulle réclamation ne s'éleva non plus lorsqu'en moins de quatre années il fit élire trois papes allemands; un Suidger, évêque de Bamberg, un Poppon, évêque de Brixen, et enfin son propre cousin, Brunon, qui prit le nom de Léon IX, et mit un terme aux scènes burlesques dont Rome avait été vingt ans le théâtre.

Ici apparaît cet Hildebrand, si célèbre dans les annales ecclésiastiques, remarquable sous six pontifes avant d'être pontife lui-même, et toujours plus imposant de règne en règne; pareil à ces statues colossales que l'on aperçoit dans le lointain, et qui semblent grandir à mesure qu'on s'en approche. Ecouté par Léon IX, accueilli par Victor II, à peine est-il cardinal, et c'est lui qui déjà gouverne l'Eglise : lui qui, sous Etienne IX, rend désormais le mariage incompatible avec le sacerdoce, et fait excommunier comme hérétiques les prêtres qui n'abandonneraient pas à l'instant leurs épouses : lui qui, sous Nicolas II, excluant de l'élection des papes le clergé, la noblesse et le peuple, y admet les seuls cardinaux évêques, à la charge de s'adjoindre ensuite les cardinaux clercs, d'obtenir le consentement des fidèles, et de plus *celui du futur empereur Henri*, dont le droit, attaché depuis Charlemagne à la couronne impériale, se trouve métamorphosé tout à coup en un privilége individuel, *accordé par le siége apostolique*. C'est encore Hildebrand qui, sous le même pape, faisant défendre à tout ecclésiastique de recevoir d'un laïque aucun bénéfice, même gratuit, commence

la longue querelle des investitures; lui qui, érigeant le pontife en dispensateur des couronnes, fonde le royaume de Naples en faveur de Robert Guiscard, devenu vassal du Saint-Siége. Après avoir exercé toute la puissance durant le pontificat d'Alexandre II, Hildebrand lui succède enfin, sous le nom de Grégoire VII : et si l'on demande pourquoi cet homme, avide d'empire, fut si lent à ceindre la tiare, l'auteur a trop bien éclairci ce point pour ne pas le laisser répondre.

« C'était à l'agrandissement illimité de la « puissance pontificale, bien plus qu'à son « élévation personnelle, que l'entraînaient « ses opinions et son caractère. On ne re- « marque dans sa conduite aucun de ces « ménagemens que l'intérêt privé conseille : « elle a toute la roideur d'un système in- « flexible dont il n'est jamais permis de com- « promettre l'intégrité par des concessions « ou des complaisances. Son zèle qui n'est pas « seulement actif, mais audacieux, opiniâ- « tre, inconsidéré, lui vient d'une persua- « sion incurable. Hildebrand aurait été le « martyr de la théocratie, si les circonstan- « ces l'eussent exigé; et il ne s'en fallut guère. « Comme tous les enthousiastes rigides, il

« se crut désintéressé, et fut sans remords « le fléau du monde. Sans doute que les in- « térêts sont le mobile des actions humai- « nes : mais le triomphe d'une opinion est « aussi un intérêt; et sacrifier à celui-là tous « les autres, c'est, dans chaque siècle, la « destinée de quelques hommes. Il en est « qui, attentifs à ne rien troubler autour « d'eux, ne compromettent que leurs pro- « pres jouissances; ceux-là sont d'autant plus « excusables, que c'est peut-être à la vérité « qu'ils offrent un si pur et si modeste sa- « crifice. D'autres, comme Hildebrand, pen- « sent acquérir, par les privations qu'ils « s'imposent, le droit d'ébranler et de tour- « menter les peuples; et leurs sombres er- « reurs coûtent des désastres à la terre. »

Par l'ascendant de Grégoire VII, Mathilde, comtesse de Toscane, fit au Saint-Siége une donation des Etats qu'elle possédait en Italie. C'est le seul acte de ce genre qui porte un caractère d'authenticité, quoique beaucoup d'empereurs, et même beaucoup d'historiens n'ayent pas voulu l'admettre comme authentique. Mathilde, qui détestait l'empereur Henri IV, aida constamment Grégoire VII à le combattre, et s'associa sans

réserve aux destinées du pontife. On a cru voir en elle une pénitente séduite par son directeur; mais, selon toutes les apparences, ce n'était qu'une dévote subjuguée. Grégoire avait des mœurs austères. Du fond du cloître il n'avait porté sur le trône pontifical qu'une arrogance inflexible, et le rêve de la monarchie universelle. Il le réalisa autant qu'il lui fut possible. Peu content d'avoir réduit l'empereur à des soumissions ignominieuses, il voulut encore qu'elles fussent inutiles. Osant le déclarer déchu de l'empire, il fit élire à sa place Rodolphe, duc de Souabe, qui, presque aussitôt, fut vaincu par Henri IV, et périt dans le combat, sous la main de Godefroi de Bouillon. Grégoire excommunie l'empereur après la victoire. Henri prend Rome d'assaut; Grégoire l'excommunie dans le môle Adrien; et délivré, conduit à Salerne durant une absence du vainqueur, il y meurt en l'excommuniant. Il avait insulté tous les souverains de l'Europe; l'empereur grec, auquel il ordonnait d'abdiquer; le roi de Pologne, qu'il prétendait déposer; le roi de Hongrie, dont il lui plaisait d'appeler le royaume une propriété de l'Eglise; le duc de Bohême, dont il exi-

geait et recevait un tribut de cent marcs d'argent; et jusqu'au roi de France, Philippe Ier, qu'il voulait rendre aussi son tributaire. Un jour il invita Guillaume-le-Conquérant à lui prêter hommage, et à lui payer le denier de Saint-Pierre, subside autrefois supporté par la dévotion complaisante des rois anglais. Guillaume lui fit observer qu'il ne fallait pas demander à la fois l'hommage et l'aumône, et refusa l'un sans accorder l'autre. Celui qui avait conquis le trône de Harold n'était pas de ces princes qui se laissent imposer des lois par un prêtre.

Après Victor III, qui ne fit que passer sur le siége pontifical, Urbain II, pape français, adopta les principes et les haines d'Hildebrand. Il arma Conrad contre son père Henri IV. Il excommunia le roi de France, Philippe Ier, qui avait répudié Berthe, pour épouser Bertrade de Montfort. Philippe l'avait enlevée à son mari, le comte d'Anjou, fait étrange, sans doute; mais, ce qui l'est bien davantage, l'excommunication fut lancée dans cette même ville de Clermont où le pape obtenait un asile, et dans ce même concile où fut prêchée la première croisade. Telle était la puissance de Rome à la fin de

l'onzième siècle; et Rome la devait à Grégoire VII. A lui remontait encore l'idée de ces émigrations armées, qui dépeuplèrent l'Europe en ravageant la Syrie et l'Egypte. Il avait exhorté l'empereur Henri IV à prendre la croix pour combattre les infidèles, et leur arracher le tombeau du Christ : mais l'empereur ne jugea point à propos d'aller conquérir un sépulcre, afin de laisser à l'ambitieux pontife le loisir de se rendre maître et de l'empire et du monde chrétien.

Paschal II, au siècle suivant, continua de persécuter l'empereur Henri IV, qui mourut dans la misère, détrôné, vaincu par son fils, dont Rome encourageait l'audace parricide. Mais ce même fils, devenu l'empereur Henri V, se fit redouter du Saint-Siége, et punit long-temps le pontife qui s'était rendu son complice. Entre les papes qui, depuis Gélase, se succédèrent rapidement durant trente années, on doit remarquer Calixte II, qui termina la querelle des investitures; et surtout Eugène III, moins célèbre pour avoir déterminé, conjointement avec saint Bernard, une croisade fort malheureuse, que pour avoir approuvé cette compilation canonique, aujourd'hui nom-

mée le décret de Gratien, mais jadis intitulée d'une manière plus naïve et plus piquante, *Concorde des canons discordans*. Adrien IV, né dans un village anglais, et fils d'un mendiant, après avoir été, non sans peine, admis dans un monastère, de moine qu'il était devint pape, et porta sur le trône pontifical, avec la rudesse du cloître, toute la rustique insolence d'un parvenu. Il éprouva quelques disgrâces. Guillaume-le-Mauvais, roi de Sicile, ne recevant de lui que le titre de seigneur, prit le parti de lui faire la guerre. Le pape, forcé de capituler dans Bénévent, sacrifia les Siciliens qu'il avait soulevés contre leur prince. « Guillaume de Tyr l'en a « blâmé, ajoute l'auteur, mais, selon Baro- « nius, il ne faut que l'en plaindre; car il « manquait des moyens de rester fidèle à ses « engagemens; et il était si peu libre, qu'il « fut contraint de reconnaître, par un acte « authentique, qu'il jouissait d'une liberté « parfaite. » L'empereur Frédéric Barberousse ménagea d'abord ce pontife : il ne dédaigna ni la complaisance humiliante de conduire sa haquenée par la bride, ni la complaisance plus repréhensible de lui livrer Arnauld de Brescia, qui voulait, à la fois,

réformer l'Etat et l'Eglise, et que le pape fit brûler vif. Mais si Frédéric tenait médiocrement à la vie d'un homme, il tenait beaucoup à l'empire : il se brouilla donc avec le pape qui voulait le lui disputer. Adrien commençait à soulever les villes lombardes contre le joug impérial, quand il fut surpris par une mort précipitée; mais il mourut du moins à la manière des papes de ce temps-là : il eut le plaisir, en expirant, d'excommunier un empereur.

Le pape Alexandre III fut un adversaire plus digne de Frédéric; et, quelque bien fait que soit l'ouvrage dont nous présentons l'analyse, peut-être désirerait-on d'y trouver moins de réserve à l'égard de ce pontife célèbre. Il eut raison contre des monarques, et protégea les droits des peuples. Ce qu'il y a de plus remarquable dans son règne, ce n'est pas sa querelle avec Henri II, roi d'Angleterre, au sujet de Thomas Beket, archevêque de Cantorbéry. En cette occasion toutefois, Alexandre mérite encore des éloges, non pour avoir canonisé un prélat brouillon, mais pour avoir contraint un roi puissant et criminel à faire amende honorable d'un assassinat qu'il avait au moins indiqué.

Alexandre s'est honoré surtout par une conduite ferme et sage, durant ses longs démêlés avec Frédéric. Poursuivi, persécuté, chassé de l'Italie par cet empereur, il ne le déposa point, comme Grégoire VII avait déposé deux fois Henri IV. Forcé de chercher un asile en France, il y dirigea de loin les efforts courageux de la ligue lombarde; et ce fut de son nom que les Milanais fugitifs appelèrent la cité qu'ils bâtirent, quand Frédéric eut détruit Milan. Temporiseur habile, laissant le vainqueur user sa fortune, après dix-huit ans de guerre il sut négocier à propos, conclut une paix avantageuse, vit s'humilier devant lui ce même empereur qui lui avait opposé quatre anti-papes, et, faisant à Rome une entrée solennelle, y passa glorieusement les quatre dernières années d'un pontificat dont la mémoire est restée chère à l'Italie.

La puissance pontificale, déjà si accrue et si affermie, parvint à son plus haut degré dans les premières années du treizième siècle, sous le règne d'Innocent III. L'auteur nous peint ce prêtre ambitieux distribuant les couronnes et les anathèmes, n'ayant parmi les rois que des ennemis ou des protégés;

tantôt mettant le royaume de France en interdit, après le divorce de Philippe-Auguste; tantôt déclarant roi d'Angleterre le fils de ce même Philippe, et tout à coup retirant ses prétendus bienfaits, quand le faible Jean-sans-Terre, soumis au légat Pandolfe, se reconnaît vassal du Saint-Siége; tantôt opposant en Allemagne Othon IV à Frédéric II; tantôt défendant contre Othon IV les droits du jeune Frédéric, et recueillant en partie les fruits de la bataille de Bouvines; tantôt continuant à occuper les princes chrétiens de croisades lointaines, ou même, par une extension qui commence à lui, transportant ces guerres sacrées au sein de l'Europe; prêchant tour à tour des croisades contre le roi d'Angleterre, contre le roi de Norwège, contre les Hongrois, et enfin contre les Albigeois; époque désastreuse où, sous les auspices de Gusman, nommé depuis saint Dominique, naquit au milieu des massacres un établissement digne de son origine, le tribunal de l'inquisition.

Ainsi, durant près de dix-neuf ans, l'orgueilleux pontife *gouverna l'Eglise, ou plutôt l'Europe.* Lui seul réalisa presqu'en entier le plan qu'avait conçu Grégoire VII. Sans

l'égaler en génie, quoique lui-même fort habile, aidé par la faiblesse ou la division des princes, ses contemporains, il le surpassa en succès, peut-être en arrogance, et nul moyen ne lui coûta pour étendre indéfiniment la domination théocratique. L'auteur termine, par un passage très-piquant, ce qu'il a dit sur ce pape célèbre. « Tous les his-
« toriens rapportent que, dans une vision
« mystérieuse, sainte Lutgarde vit Inno-
« cent III au milieu des flammes, et que lui
« ayant demandé pourquoi il était ainsi tour-
« menté, le pontife lui répondit qu'il conti-
« nuerait de l'être jusqu'au jour du juge-
« ment, pour trois crimes qui l'auraient
« plongé dans le feu éternel de l'enfer, si la
« sainte Vierge, à qui il avait dédié un mo-
« nastère, n'avait fléchi la colère divine. Il
« est permis de douter de la vision; mais;
« dit Fleury, ce récit prouve que les person-
» nes de la plus haute vertu étaient persua-
« dées que ce pape avait commis d'énormes
« péchés. Quels sont les trois dont parlait
« sainte Lutgarde? Il serait extrêmement
« difficile de les choisir dans la vie d'Inno-
« cent. »

Parmi les papes nombreux qui lui succé-

dèrent dans le cours du treizième siècle, ceux qui maintinrent avec le plus de roideur la suprématie de la cour de Rome furent sans contredit Grégoire IX et Innocent IV. L'un excommunie quatre fois Frédéric II, l'autre le dépose au concile de Lyon, et bientôt, poursuivant de sa haine opiniâtre les enfans de cet empereur, veut usurper le royaume de Naples sur Conrad et sur Manfreddo. Il appartenait à Clément IV de dépouiller le petit fils de Frédéric en faveur de Charles d'Anjou, frère de Louis IX. Alors coula sur un échafaud le sang du jeune Conradin, et l'infortunée maison de Souabe s'éteignit avec le dernier descendant de Charlemagne. Ce fut néanmoins dans cette même année que, malgré les complaisances de Clément IV, Louis IX s'opposa fortement aux prétentions du souverain pontife, et fonda par la pragmatique sanction les libertés de l'Église gallicane. Un peu plus tard on parut avoir mis à profit de longs malheurs. La croisade contre les Grecs, celle contre Pierre d'Arragon, soupçonné d'avoir tramé le complot connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes*, n'eurent aucune suite, et furent les dernières. Les princes s'étaient désabusés de ces guerres sa-

crées qui affaiblissaient leur pouvoir en fortifiant celui du Saint-Siége, et dès la fin de ce treizième siécle, où l'autorité des pontifes avait atteint sa plus grande hauteur, il était possible d'entrevoir qu'elle approchait de sa décadence.

Dans les commencemens du siècle suivant on vit Clément V se conformer avec une docilité inépuisable aux volontès de Philippe-le-Bel, prince actif, entreprenant, avide, dont le caractère et les talens avaient déjà su braver et vaincre l'entêtement inhabile de Boniface VIII. Rome fut abandonnée soixante-cinq ans par les souverains pontifes; le Saint-Siége, transféré dans Avignon, parut dès-lors moins imposant aux rois et aux peuples; les immenses trésors amassés par Jean XXII ne diminuèrent point le mépris qu'avait mérité sa folle conduite; et, sous Benoît XII, la pragmatique sanction des Allemands affaiblit encore l'empire de la cour apostolique. En vain Charles IV, surnommé l'empereur des prêtres, s'empressa de tenir à Innocent VI les promesses qu'il avait faites au prédécesseur de ce pontife; l'acte même qui rendait authentique la souveraineté des papes prouvait le déclin de leur puissance.

Loin d'implorer un pareil acte, Grégoire VII, Adrien IV, Innocent III l'auraient repoussé avec dédain. Eût-on voulu contester, ou bien eût-on cru garantir l'authenticité d'un pouvoir qui faisait, qui défaisait les empereurs, et dont les rois se déclaraient vassaux? Mais les temps étaient bien changés; les premiers traits de lumière partaient de l'Italie, la raison s'y formait avec la langue et la littérature. Si Charles IV avait promis que les empereurs ne retourneraient jamais à Rome, Pétrarque osait le lui reprocher; Pétrarque, non moins contraire aux prétentions pontificales dans son commerce épistolaire que dans les trois sonnets qu'il a composés contre la cour romaine. Observons qu'à la même époque Bocace attaquait par le ridicule les momeries des moines, les désordres des gens d'église, et le charlatanisme des *dévots de place*, tant les superstitions ont eu peu à se louer des vrais talens littéraires. Comme l'art de penser fait l'art d'écrire, toute saine littérature est un fléau pour qui veut tromper les hommes.

La ville de Rome vit enfin reparaître les souverains pontifes; mais le schisme d'Occident déconsidéra de nouveau leur puissance. Il remplit les vingt-deux dernières années du

quatorzième siècle et toute la première moitié du quinzième. Alors se succédèrent presqu'immédiatement des sessions plus orageuses qu'édifiantes. Les destitutions de Grégoire XII et de l'Espagnol Benoît XIII signalèrent le concile de Pise. Au concile de Constance, Jean XXIII ne fut que déposé pour des crimes odieux, et l'on brûla pour de prétendues erreurs et Jean Hus et ce Jérôme de Prague, dont le Pogge, secrétaire d'un pape, osa célébrer avec enthousiasme le savoir, l'éloquence et la mort courageuse. Les Pères du concile montrèrent plus de sagesse en élevant Martin V au pontificat suprême. Il ne fut point ambitieux, quoiqu'il fût de la maison Colonne; il pacifia l'Eglise, il ne troubla point l'Europe, et son règne dura quatorze ans : peu de papes ont mérité un pareil éloge. Eugène IV, son successeur, fut déposé par le concile de Bâle, qui élut à sa place Amédée, duc de Savoie, le même qui avait mené à *Ripaille* une vie très-peu pontificale. Un pape remarquable, Nicolas V, eut le bonheur de voir s'éteindre le long schisme d'Occident, et l'honneur de recueillir, après la prise de Constantinople, les Grecs réfugiés en Italie avec les débris des lettres et des

sciences. Pie II, qui avait soutenu dans ses écrits la supériorité des conciles sur les papes, lorsqu'il n'était qu'Enéas Sylvius et secrétaire du concile de Bâle, une fois devenu souverain pontife, soutint avec plus de véhémence la supériorité des papes sur les conciles; ce fut lui encore qui fit sérieusement à Mahomet II la proposition comique de le déclarer empereur d'Orient, et même d'Occident, s'il lui plaisait au préalable d'accepter de la main du pape *un tant soit peu d'eau baptismale*. Après Paul II, dont le népotisme et la fatuité sont à peine dignes d'une mention historique, le mauvais succès de la conjuration des Pazzi contre les Médicis compromit étrangement la cour de Rome, et Sixte IV fut convaincu aux yeux de l'Europe d'avoir trempé dans un complot d'assassinat. Bientôt Alexandre VI acheva de déshonorer le Saint-Siége; il surpassa par le nombre et la variété de ses crimes ses prédécesseurs les plus célèbres en ce genre : on peut l'affirmer, sans vouloir faire tort à aucun d'entr'eux.

Le seizième siècle fut grand pour l'Italie, sans être heureux pour la puissance pontificale. Jules II, pape soldat, forme la ligue de

Cambrai contre Louis XII. Ce bon roi de France avait eu la faiblesse de se laisser tromper par la perfidie d'Alexandre VI ; mais plus habile à réprimer la violence belliqueuse de Jules II, il combattit le soldat avec le glaive, le pape avec le ridicule. Au reste, ce Jules II, si entêté, que l'on jouait aux halles de Paris dans les farces de Pierre Gringore, n'est pourtant pas indigne de toute louange ; sous lui fut commencée la Basilique de Saint-Pierre, Bramante et Michel-Ange furent appréciés, les beaux arts prirent un caractère imposant. Tout le monde sait quelle hauteur ils atteignirent immédiatement après lui ; Léon X suivit l'exemple de son père, Laurent de Médicis, l'homme des modernes qui a le mieux mérité des arts. Les affaires importantes étaient loin d'être négligées par la cour de Rome. La pragmatique sanction établie par Louis IX, et renouvellée par Charles VII, fut regrettée vivement en France, lorsque, dans l'entrevue de Boulogne, Léon X eut obtenu de François Ier. un concordat qui fit plus d'honneur à la politique du pontife qu'à celle du monarque.

Mais déjà Martin Luther s'élevait en Allemagne. Les successeurs de Léon X héritè-

rent des querelles du pontificat, et lui acquirent de nouveaux ennemis. Adrien VI toutefois est digne d'une exception, puisqu'étant souverain pontife, il fit réimprimer un recueil d'argumentations théologiques contre l'infaillibilité des papes, livre qu'il avait composé ou compilé quand il était docteur *en l'université de Louvain*. Clément VII, considérant quelle était en Italie la prépondérance de Charles-Quint, entra dans la ligue formée contre lui, et la nomma ligue *sainte;* mais quand Rome fut prise par les troupes impériales, il vit bien que Charles-Quint avait raison; aussi lui fut-il soumis. Il écrivit même sous sa dictée une bulle qui déclarait indissoluble le mariage du roi d'Angleterre Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Les manières de voir sont si différentes, que cette bulle fit perdre l'Angleterre à la cour de Rome. Henri VIII n'en répudia pas moins Catherine, n'en épousa pas moins Anne de Boulen, et pourtant écrivit contre Luther, selon son ancien usage. Le théologien despote, faisant des prélats, un clergé, une religion à sa mode, devenant le pape des Anglais, réfuta, persécuta pêle-mêle et Luthériens et papistes.

Trois choses diversement remarquables ont signalé le pontificat de Paul III : l'ouverture du concile de Trente, la bulle *in Cœnâ Domini*, et l'approbation donnée aux constitutions des nouveaux religieux formés sous le nom de Jésuites. Jules III ayant excommunié le roi de France Henri II, ce prince défendit à ses sujets de porter de l'argent à Rome ; on comprit au Vatican qu'il était fort bon catholique, et Jules retira son excommunication. Le vieux Paul IV, dont *la tête*, selon Muratori, *était une image raccourcie du Vésuve*, aigrit sans retour la reine d'Angleterre, Elisabeth, rassasia l'inquisition de supplices, et mourut exécré du peuple de Rome. Les rigueurs dont il avait accablé les hérétiques furent rendues à ses neveux par son successeur Pie IV, le même qui ferma le concile de Trente, après dix-huit ans de sessions. Ce fut le dernier concile œcuménique, et nul jusques-là n'avait reconnu en termes aussi solennels la suprématie illimitée du souverain pontife. « En conséquence, dit l'au-« teur, on convint en France que le concile « de Trente, infaillible quant aux dogmes, « ne l'était pas quant à la législation, et pour « n'y être pas surpris, on ne publia ni sa lé-

« gislation, ni ses dogmes. » Pie V, étant pape, se souvint qu'il avait été inquisiteur, et mit au rang de ses victimes Paléarius, qui avait écrit contre l'inquisition. A ce pontife commence l'usage suivi jusqu'à nos jours de publier chaque année, le jeudi saint, dans les églises de Rome, la fameuse bulle *in Cœnâ Domini*. Les princes, anathématisés collectivement, ne s'alarmaient pas de cette publication périodique; elle ne fut qu'insolente, même à son origine, et depuis long-temps les voyageurs n'y voyaient plus qu'une cérémonie divertissante. Grégoire XII fit allumer des feux de joie et rendre des grâces à Dieu pour le massacre de la Saint-Barthélemi. La Ligue obtint son approbation, et fut ensuite favorisée par Sixte-Quint, vieillard sanguinaire et dissimulé, qui comparait l'assassinat commis par Jacques Clément *à l'incarnation du Verbe, à la résurrection de Jésus-Christ*. Il estimait d'ailleurs Henri IV et la reine Elisabeth; s'il les excommuniait de temps en temps, chez lui c'était affaire de forme, et comme on dit, style de notaire. Il n'excommuniait pas, mais il méprisait beaucoup Philippe II, qui le lui rendait; tous deux pouvaient avoir raison, vu leur extrême ressemblance.

Grégoire XIV, qui ne régna que dix mois, eut le temps d'excommunier et de combattre Henri IV. Clément VIII, après de longues difficultés, se vit contraint de l'absoudre et de le reconnaître pour roi de France. Pithou publia son livre sur les libertés de l'Église gallicane. L'édit de Nantes, qui assurait en France les droits civils des protestans, fut un nouvel échec pour le Saint-Siége, qui, durant l'espace de soixante ans, avait déjà perdu, par des révolutions successives, une moitié de l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède et la Hollande. Qu'est devenue cette cour de Rome autrefois si impérieuse? craignant de heurter les princes qui voulaient bien lui rester fidèles, circonspecte envers la France, souple envers la maison d'Autriche, et surtout envers la branche espagnole, tremblante au nom de Philippe II qu'elle détestait, orgueilleuse encore au milieu des ruines, et réduite à feindre une autorité qu'elle n'avait plus, elle perfectionnait l'art d'obéir pour conserver l'air de commander.

Les papes du dix-septième siècle eurent peu d'influence, et quand ils en eurent elle fut malheureuse; telle fut celle que Paul V exerça sur les catholiques d'Angleterre du temps du roi Jacques Ier. Urbain VIII voulut

s'entremettre dans les démêlés de la France et de l'Espagne; mais il fut réprimé par le cardinal de Richelieu, qui aimait à gouverner seul. Innocent X accabla le faible duc de Parme; et ce prêtre, en faisant raser Castro, perpétua par un monument le souvenir de sa cruauté; mais il parut ridicule quand il refusa de reconnaître Jean de Bragance pour roi de Portugal : il fut ridicule et odieux lorsqu'improuvant les traités de Munster et d'Osnabruck, il prétendit empêcher la pacification de l'Europe. A lui commence l'interminable affaire du jansénisme. Il condamna les cinq propositions, et son successeur, Alexandre VII, ordonna de signer le trop célèbre formulaire. De tout cela qu'est-il resté? les *Lettres provinciales*, et il fallait bien que ce livre fût un chef-d'œuvre pour survivre à des querelles aussi absurdes. Elles se prolongèrent pourtant jusqu'au milieu du dernier siècle; mais comme l'auteur l'observe avec non moins de justesse que d'énergie, « elles « devinrent tellement ignobles, qu'à vain- « cre et même à succomber il n'y avait plus « que du déshonneur. »

Malgré ses confesseurs jésuites, Louis XIV ne poussa jamais la dévotion jusqu'à de molles complaisances pour la cour de Rome.

Lorsque son ambassadeur Créqui fut insulté par la garde pontificale, il fallut que le cardinal Chigi, neveu d'Alexandre VII, vînt faire à Versailles, au nom du pape, une réparation solennelle; Louis ne restitua qu'à cette condition le comtat d'Avignon, dont il s'était emparé. Ses troupes l'occupèrent une seconde fois, lorsque dans l'affaire *des franchises*, Innocent XI osa résister à Louis XIV, qui peut-être avait tort en cette occasion. Rien de plus raisonnable au contraire que l'édit rendu sur le droit de régale, quelques années auparavant. Deux évêques firent entendre des réclamations; mais le clergé de France adhéra pleinement à l'édit, et dans l'assemblée de 1682, Bossuet fit adopter ces quatre fameux articles : *que la puissance ecclésiastique ne s'étend point sur le temporel des rois; que le concile général est supérieur au pape; que le jugement du pape, en matière de foi, n'est une règle infaillible qu'après le consentement de l'Eglise; que les coutumes et les lois reçues dans l'Eglise gallicane doivent être maintenues.* Ces articles déplurent à Rome; on le conçoit : mais qu'au mépris d'une ordonnance, les jésuites français se soyent constamment dispensés de les ensei-

gner dans leurs écoles; que même, par les intrigues d'une partie du clergé, *la défense des quatre articles*, faite par Bossuet, n'ait pu être imprimée que vingt-cinq ans après sa mort, voilà ce qui a lieu d'étonner. Ces quatre articles étaient-ils donc si terribles? Contenaient-ils autre chose qu'une doctrine fort répandue en France, et déjà depuis plusieurs siècles? Ne laissaient-ils pas au souverain pontife plus d'un droit qu'on aurait pu cesser de reconnaître? Certes, à moins d'avoir d'étranges préjugés, ou de s'en faire par malveillance, ce qui est pire, on ne saurait y voir, en les relisant aujourd'hui, que l'esprit religieux de l'assemblée dont ils émanaient, et la modération du prince qui voulait bien s'en contenter.

Le premier pape du dix-huitième siècle, Clément XI, est surtout connu par cette bulle *Unigenitus*, qui éleva parmi nous de si longs orages. Ce fut après dix-sept ans de refus que les parlemens de France se virent contraints de l'accepter, grâce à la toute puissance du cardinal de Fleury. Mais ils furent plus heureux dans leur résistance, lorsqu'il plut au fanatique Benoît XIII de canoniser Grégoire VII, que deux papes

avaient déjà béatifié. La France pensa comme les parlemens, et l'Europe entière comme la France. On sentit partout qu'Hildebrand pouvait être le patron des papes, mais que ni les rois ni les peuples ne pouvaient chanter son office. Hildebrand ne fut un saint qu'en Italie. Après Clément XII, qui eut des vertus pontificales, vint le célèbre Lambertini, Benoît XIV. Le brillant portrait qu'en fait l'auteur mérite d'être cité tout entier. « Il montait sur la chaire de saint Pierre « en même temps que Frédéric II sur le « trône de Prusse; et ils ont été durant dix-« huit ans les deux monarques de l'Europe « les plus distingués par leurs qualités per-« sonnelles. Frédéric, tout séparé qu'il était « de la communion du Saint-Siége, offrait « à Benoît XIV des témoignages d'estime « qui les honorent l'un et l'autre. Lamber-« tini inspira les mêmes sentimens à la schis-« matique Elisabeth Petrowna, impératrice « de Russie; et les Anglais, attirés à Rome « par la renommée de ce pontife autant que « par le goût des arts dont il était le pro-« tecteur, le louaient avec enthousiasme « quand ils voulaient le peindre avec vérité. « Son esprit aimable et ses mœurs douces

« obtenaient d'autant plus d'éloges, qu'il « savait allier les talens et les grâces de son « siècle aux vertus austères de son état et à « la pratique de tous les devoirs religieux. « Benoît XIV avait réconcilié l'Europe à la « papauté; on ne pouvait, en le voyant, se « souvenir de Grégoire VII, ni d'Alexandre VI, « ni même de Benoît XIII. La tolérance « évangélique raffermissait, au milieu d'un « siècle raisonneur, ce trône pontifical tant « ébranlé par l'inquiète ambition de ses de- « vanciers; et ses successeurs n'avaient be- « soin que de lui ressembler pour garantir « leurs jouissances temporelles par les bien- « faits de leur ministère pastoral. »

Comme il faut des contrastes, après Benoît XIV vint Clément XIII. C'était un Vénitien fanatique et borné, qui prenait pour du caractère un entêtement incurable. Attaché aux jésuites avec la ferveur du plus candide novice, il parut moins leur protecteur que leur agent subalterne. Il fallut qu'en Portugal, le jésuite Malagrida, qui pouvait être justement condamné, comme assassin, par les tribunaux séculiers, fût injustement condamné, comme faux prophète, par le tribunal de l'inquisition. Des réformes utiles

et conformes à l'esprit du siècle se faisaient dans les Etats du duc de Parme. Clément lança contre lui les foudres éteints du Vatican. Toutes les rigueurs de la bulle *in Cœnâ Domini* furent appliquées aux ministres de Ferdinand : mais cette farce usée n'était plus un épouvantail. La cause du duc de Parme devint celle de tous les monarques, de tous les gouvernemens : l'Autriche, l'Espagne, Venise, réclamèrent les droits du pouvoir civil ; le roi de Naples saisit Bénévent et Ponte-Corvo : les troupes du roi de France occupèrent de nouveau le Comtat-Venaissin : un cri universel de réprobation s'éleva contre les jésuites : le pape était sourd, excepté pour eux. Enfin le sage et vertueux Ganganelli mit un terme à tant de scandales. La raison se fit entendre à Rome, ainsi qu'aux jours de Lambertini. On cessa d'y publier chaque jeudi saint la bulle absurde de Paul III, et, si Clément XIII s'était brouillé avec l'Europe en faveur des jésuites, Clément XIV, égal à son siècle, et d'accord avec l'Europe, s'empressa de détruire une société ambitieuse, qui, depuis sa naissance, mêlant les crimes éclatans aux sourdes intrigues, trahissait les rois, agitait les peuples, compro-

mettait les souverains pontifes, et ne servait bien que les jésuites.

Là finit la partie historique. Les considérations générales sont courtes; il faut les lire dans l'ouvrage même; toute analyse les affaiblirait. L'auteur y montre, comme partout, sagesse et circonspection. Peut-être, il y a quarante années, quand les livres philosophiques produisaient seuls quelque effet sur un public accoutumé à lire, cette circonspection, d'ailleurs si louable, eût-elle paru un peu timide : mais le précepte, *conformez-vous au temps*, est très-judicieux. Si le fond des choses doit rester invariable, le ton peut changer, selon l'époque où l'on écrit. Le demi-jour est nécessaire aux yeux délicats. Quant à l'exécution littéraire, elle est constamment digne d'éloges, et nous l'avons souvent fait sentir. Un plan sage, des faits bien choisis et bien coordonnés entre eux, une narration rapide, un style correct, élégant et précis, voilà ce qui distingue cet ouvrage, déjà plein de mérite, et qui doit, en se perfectionnant, atteindre et conserver une place éminente parmi nos livres d'histoire. Aussi vient il d'obtenir un succès brillant; la première édition en est épuisée, au

moment où nous terminons cet extrait; la seconde est prête à paraître. L'auteur se cachera-t-il encore sous son manteau espagnol? compose-t-on des écrits de ce genre et de cet ordre, lorsqu'on a étudié à Salamanque ou dans l'université d'Alcala? Ne sera-t-il pas permis de reconnaître un des hommes les plus éclairés et les plus modestes qui ayent paru dans nos assemblées politiques, un des esprits les plus étendus qui ornent l'Institut de France, un des meilleurs écrivains dont puisse aujourd'hui s'honorer notre littérature?

Des ouvrages faits dans ces principes concourent aux vues d'un Gouvernement aussi éclairé qu'heureux et ferme; et, qu'on nous permette de l'observer en finissant, les espérances des ennemis de la raison paraissent déçues. En vain des écrivains périodiques et autres, nous prêchent-ils depuis dix ans tous les préjugés du treizième siècle : hypocrites qui flattent les passions d'un certain parti, pour obtenir des abonnés, ou même des prôneurs; mais hypocrites honteux, qui veulent les profits de l'hypocrisie, et non les ridicules de la crédulité; qui rient tout haut, dans leurs sociétés les moins intimes,

des capucinades dont ils remplissent leurs écrits, et qui seraient fort humiliés si l'on avait l'horrible injustice de leur supposer une conscience. Heureusement ils ne trompent personne, et n'ont d'autres partisans que ceux qui les emploient, dans l'intention de tromper. En attendant, l'intolérance religieuse est détruite; si la triple tiare se relève un jour, on ne verra plus du moins les couronnes s'abaisser devant elle; l'éclat de la pourpre romaine a semblé pâlir; l'inquisition ne souillera plus les belles contrées du midi de l'Europe; le monachisme est à peu près aboli; des vœux forcés n'enleveront plus la jeunesse aux vœux de la nature, les femmes aux devoirs d'épouse et de mère, les hommes à la gloire des camps, aux travaux de l'agriculture, au perfectionnement des arts; toutes les institutions du moyen âge s'écroulent les unes sur les autres; malgré quelques obstacles accidentels, l'esprit humain suit sa route; on peut ajouter qu'il hâte sa course; il est appuyé sur la force; et les plans qu'au siècle philosophique avait osé concevoir le génie des lettres, c'est le génie de la victoire qui maintenant les adopte, les exécute et les agrandit.

DIALOGUE

SUR LES ORATEURS,

TRADUIT DU LATIN DE TACITE.

I. Vous me demandez souvent, mon cher Fabius, pourquoi tant d'éminens orateurs ayant illustré les âges précédens de leur génie et de leur gloire, notre siècle, aujourd'hui délaissé, veuf de l'éloquence, conserve à peine le nom même d'orateur. En effet, nous le réservons pour les anciens; ceux de notre temps sont appelés diserts, défenseurs, avocats, patrons, et tout plutôt qu'orateurs. Vous répondre, et prendre sur moi le fardeau d'une question si grande, puisqu'il faut accuser ou notre esprit si nous ne pouvons atteindre à l'éloquence, ou notre jugement si nous la rejetons; voilà certes ce que je n'oserais, si j'avais à énoncer mon propre avis, et non à répéter les discours des hommes les plus diserts de notre époque, et par qui, fort jeune encore, j'ai entendu traiter cette même question. Ce n'est donc pas de talent, c'est de mémoire que j'ai besoin pour vous transmettre les pensées fines

et les nobles expressions d'illustres personnages qui employaient des motifs pareils ou différens, mais tous probables, auxquels ils imprimaient les formes de leur caractère et de leur esprit, pour conserver le style, les moyens, l'ordre même de la discussion; car l'opinion contraire ne manqua point d'un défenseur qui, raillant et maltraitant fort ce qu'il nommait vétusté, préféra l'élocution moderne aux génies anciens.

II. Le lendemain du jour où Maternus avait récité son Caton, lorsqu'on disait qu'il avait offensé le pouvoir en s'oubliant lui-même dans sa tragédie pour s'occuper de Caton seul, et quand c'était le bruit de Rome entière, il reçut la visite d'Aper et de Secundus, alors les plus célèbres talens de notre barreau. Non-seulement je les écoutais soigneusement à chaque audience, mais je les suivais chez eux, en public, animé d'une extrême passion pour l'étude et d'une certaine ardeur de jeune homme qui me faisait recueillir avidement leurs propos, leurs disputes, jusqu'aux secrets de leurs intimes entretiens : quoiqu'une malignité presque générale affirmât que Secundus s'énonçait avec peine, et qu'Aper avait plus d'imagination

et d'énergie naturelle que d'étude et de littérature. Au vrai, Secundus, pur et précis, avait même, autant qu'il le fallait, une diction facile. Aper, imbu d'une érudition ordinaire, méprisait plutôt les lettres qu'il ne les ignorait, comme devant retirer plus de gloire de ses talens et de ses travaux, si son génie semblait se soutenir sans nul appui des arts étrangers. Au moment donc où ils entrèrent avec moi dans le cabinet de Maternus, nous le trouvâmes assis, et tenant encore entre les mains l'ouvrage qu'il avait récité la veille.

III. Les propos des méchans vous effraient-ils si peu, lui dit alors Secundus, que vous aimiez jusqu'aux haines que vous suscite votre Caton? ou bien avez-vous pris cet ouvrage pour le retoucher avec plus de soin, pour y supprimer ce qui peut donner matière aux interprétations malveillantes, et pour publier un Caton, non pas meilleur à la vérité, mais plus sûr? Vous le lirez si vous voulez, reprit Maternus; vous reconnaîtrez ce que vous avez entendu : si Caton a omis quelque chose, à la prochaine lecture, Thieste le dira. Car j'ai déjà disposé, formé dans ma tête le plan de cette tragédie; et je me hâte

de préparer l'édition de la première, afin que libre de ce soin, je sois tout entier à ma composition nouvelle. Ainsi, dit Aper, vous ne vous rassasiez point de tragédies; laissant là les plaidoyers et les études du barreau, vous consumez tout votre temps, naguère pour Médée, maintenant pour Thieste, lorsque les causes de tant d'amis, de tant de cités vous appellent au Forum, qu'à peine y suffiriez-vous quand vous n'auriez pas cherché d'autres travaux; un Domitien, un Caton, c'est-à-dire notre propre histoire et des noms romains, que vous associez aux fables des Grecs!

IV. Je serais troublé de ce ton sévère, répondit Maternus, si la dispute fréquente et continuelle n'était pas devenue presque une habitude entre nous. Car vous ne cessez de harceler et de poursuivre les poëtes; et moi que vous accusez d'être un plaideur négligent, tous les jours je plaide contre vous en faveur de la poésie. Je me réjouis donc de voir s'offrir à nous un juge qui m'interdira de versifier à l'avenir, ou qui appuiera de son autorité le vœu que j'ai formé dès longtemps d'abandonner le barreau et ses études épineuses qui m'ont déjà coûté trop de

sueurs, pour cultiver cette autre éloquence et plus sainte et plus auguste.

V. Et moi, dit Secundus, avant d'être récusé par Aper, je suivrai l'exemple des juges intègres et modestes qui se récusent eux-mêmes dans les affaires où leur prédilection pour l'une des parties lui assurerait une prépondérance évidente. Qui ne sait que personne ne m'est plus intimement uni, soit par une longue amitié, soit par l'usage constant d'habiter ensemble, que Saléius Bassus, excellent homme autant qu'il est poëte exquis. Or, si la poésie est accusée, nul n'est plus largement coupable. Qu'il se rassure, reprit Aper, et Saléius Bassus, et tout autre qui chérit l'art de la poésie et la gloire des vers, ne pouvant s'illustrer au barreau. En effet, puisque j'ai trouvé un arbitre de nos différends, je ne souffrirai pas que l'on défende Maternus en l'associant à plusieurs; lui, lui seul que j'accuserai devant vous de ce que, né pour cette éloquence de l'homme et de l'orateur, par laquelle il peut acquérir et conserver des amis, s'attacher des nations, embrasser des provinces, il néglige une étude qui, parmi nous, réunit plus que toute autre l'utilité, la dignité, la renommée dans

Rome, dans tout l'empire, et la célébrité chez tous les peuples. Si nos entreprises, nos actions doivent être constamment dirigées vers un but qui nous soit utile, quoi de plus sûr que d'exercer un art dont, pour ainsi dire, armé sans cesse, on porte secours à ses amis, aide aux étrangers, sureté aux hommes en péril, terreur aux envieux et aux ennemis, tandis que soi-même on reste paisible et comme investi d'une autorité perpétuelle. Êtes-vous heureux? c'est en protégeant les autres que vous sentez la force et l'utilité de cet art. Le danger gronde-t-il sur vous? certes la cuirasse et l'épée ne sont pas au guerrier de plus sûrs appuis que l'éloquence à l'accusé en péril; avec cette arme, à la fois défensive et offensive, vous pouvez également repousser l'attaque et attaquer, soit devant les juges, soit dans le sénat, soit auprès du prince. Quelle autre égide opposa naguère Eprius Marcellus aux inimitiés du sénat? Armé de son éloquence, et menaçant lui-même, il déconcerta la sagesse d'Héloidius, diserte il est vrai, mais sans exercice, et inhabile aux combats de ce genre. C'est tout ce que j'ai à dire de l'utilité, partie sur laquelle je pense n'être pas contredit par notre ami Maternus.

VI. Je passe au plaisir que l'orateur doit à son éloquence, plaisir qui n'est pas d'un seul moment, mais qui revient presque chaque jour et presque à toute heure. Quoi de plus doux pour un esprit libre, généreux, né sensible aux plaisirs honnêtes, que de voir sa maison toujours remplie du nombreux concours des hommes les plus éminens, et de savoir que ce n'est point à sa richesse, au manque d'héritiers naturels, à l'administration de quelque emploi public, mais à soi-même que cet honneur est accordé; que bien plus, les vieillards privés d'héritiers, les riches, les puissans viennent presque toujours chez un homme, jeune encore et sans fortune, pour lui recommander leurs intérêts ou ceux de leurs amis. D'immenses richesses, une grande puissance peuvent-elles procurer un plaisir tel que celui de voir des hommes d'une antique origine, eux-mêmes parvenus à la vieillesse, soutenus par la faveur de Rome entière, dans une haute abondance de toutes choses, avouer pourtant qu'ils n'ont pas ce qu'il est le plus avantageux d'avoir? L'orateur sort-il de chez lui, que de cliens l'accompagnent, quelle représentation en public! dans les tribunaux

quel respect! quel triomphe quand il s'élève et parle au milieu de tant d'auditeurs en silence, et dont les yeux sont fixés sur lui seul! La multitude se presse, forme un cercle immense, et reçoit tous les sentimens qu'il veut lui communiquer. Je retrace les jouissances extérieures, apparentes aux yeux des moins habiles; il en est de secrètes, connues seulement de l'orateur lui-même, et ce sont là les plus grandes. Apporte-t-il un discours médité, perfectionné, comme dans son style il y a dans sa joie quelque chose de grave et de ferme; a-t-il apporté, non sans quelque crainte, un ouvrage tout neuf, à peine terminé? cette inquiétude même lui rend le succès plus flatteur et plus doux. Mais une audace heureuse, lorsqu'il improvise, est pour lui le plaisir suprême; car il en est des productions de l'esprit comme de celles de la terre, si plusieurs ont besoin de semence et d'une longue culture, celles qui naissent d'elles-mêmes sont néanmoins les plus agréables.

VII. Pour moi, je l'avouerai, les jours où l'on m'orna du lati-clave, où moi, homme nouveau, né dans un pays défavorable, j'obtins la questure, le tribunat, la préture, ne m'ont pas donné plus de joie que ceux où exerçant

mes faibles talens oratoires, j'ai pu sauver un accusé, ou parler avec succès devant les centumvirs, ou défendre ou protéger auprès du prince les affranchis et les procurateurs du prince lui-même. Il me semble alors que je m'élève au-dessus des tribunats, des prétures, des consulats, que je possède ce qu'on tient de soi-même, et non d'un autre, ce qui ne vient ni des brevets ni de la faveur. En quel art peut-on acquérir une gloire comparable à celle des orateurs? ils sont illustres dans Rome, non-seulement parmi les hommes consacrés ou attentifs aux affaires, mais encore parmi les jeunes gens qui ont un heureux naturel et quelque confiance en eux-mêmes. Qui sont ceux dont les noms sont enseignés les premiers aux enfans par leurs pères? ceux que le vulgaire inhabile et la populace en tunique nomment et montrent du doigt quand ils passent? Les étrangers même et les voyageurs qui en ont entendu parler dans leurs cités, les recherchent en arrivant à Rome, et désirent de connaître leur visage.

VIII. Ce Marcellus Eprius dont je parlais tout-à-l'heure, et Crispus Vibius, car je cite plus volontiers des modèles récens que des

réputations vieillies et presque effacées ; j'oserai soutenir qu'ils ne sont pas moins connus aux extrémités de la terre qu'aux lieux de leur naissance, à Capoue, à Verceil, et ce n'est pas à leurs trois millions de sesterces qu'ils doivent l'un et l'autre cet avantage, quoique leurs richesses puissent encore être considérées comme des bienfaits de l'éloquence, mais à cette éloquence même, divinité dont le pouvoir céleste a fait éclater dans tous les siècles beaucoup d'exemples de la haute fortune où les hommes s'élèvent par les forces du génie. Mais les exemples que j'ai cités sont près de nous, ils ne nous sont pas transmis par la tradition, nous les avons sous les yeux. Plus ces deux orateurs sont de basse extraction, plus ils furent pressés en naissant par les besoins et l'indigence, et plus ils démontrent par d'illustres exemples l'utilité de l'éloquence, puisque n'étant recommandés ni par l'origine, ni par la richesse, ni par des mœurs imposantes, l'un d'eux même ayant des disgrâces corporelles, tous deux depuis bien des années sont les plus puissans de Rome, et s'étant vus les premiers du barreau tant qu'il leur a plu, se voient aujourd'hui les premiers dans l'amitié de César, font

tout, règlent tout, et inspirent au prince lui-même un attachement mêlé d'un certain respect ; c'est que Vespasien, vieillard vénérable, et qui sait entendre la vérité, conçoit que ses autres amis sont appuyés sur des choses qu'ils tiennent de lui, qu'il peut accumuler lui-même ou entasser sur ses favoris; mais que Marcellus et Vibius apportent à son amitié ce qu'ils n'ont pas reçu, ce qu'ils ne pouvaient recevoir du prince. Le moindre de tant de biens est cette foule d'images, d'inscriptions, de statues, qui pourtant ne sont pas négligées, non plus que les richesses qu'on entend blâmer plus souvent qu'on ne les voit dédaigner; or, ces richesses, ces honneurs, ces ornemens abondent dans la maison de ceux qui se livrèrent dès l'enfance aux exercices du Forum et aux études oratoires.

IX. Mais la poésie, à laquelle Maternus veut consacrer sa vie entière, et de là nait tout cet entretien, la poésie ne procure à ceux qui la cultivent, ni dignités, ni avantages. Ils n'en recueillent qu'un plaisir court, une gloire infructueuse et vaine. Quoique vos oreilles, Maternus, repoussent ce que je dis et ce que je vais dire encore, lorsque vous

avez fait parler avec éloquence Agamemnon ou Jason, quel bien en revient-il? quel homme défendu par vous revient votre obligé dans sa maison? Ce Saleïus Bassus, poëte distingué, ou, si ce terme est plus honorable, chantre fameux, qui voit-on le reconduire, le saluer, l'accompagner? Si son ami, si son parent, si lui-même est embarrassé dans quelque affaire, il aura recours à Secundus ou à vous, Maternus, non parce que vous êtes poëte et afin que vous fassiez des vers pour lui, car il naît de beaux vers chez Bassus; tout le fruit de son travail est pourtant qu'après avoir, durant une année, passé tous les jours et presque toutes les nuits à polir, à perfectionner un seul ouvrage, il est forcé de prier, de faire des démarches pour trouver des gens qui daignent l'entendre. Tout cela même exige des frais; il faut emprunter une maison, arranger une salle, louer des siéges, publier des annonces, et la lecture eût-elle le plus heureux succès, c'est la gloire d'un jour ou deux. Pareille à ces herbes ou à ces fleurs coupées avant de parvenir à donner aucun fruit, elle ne laisse ni amis, ni cliens, ni souvenir du bienfait dans une ame reconnaissante, mais un bruis-

sement vague, des applaudissemens stériles, une joie fugitive. Nous avons loué naguère comme une noble et merveilleuse libéralité de Vespasien le don de cinq cents mille sesterces qu'il a fait à Saleïus. Il est beau sans doute de mériter par son génie les bontés du prince; combien est-il plus beau cependant, si le besoin l'exige, de n'implorer que soi, de se rendre même son génie propice, et d'éprouver sa propre libéralité! Ajoutez que les poëtes, s'ils veulent composer et travailler à loisir une œuvre d'élite, doivent renoncer au commerce de leurs amis, aux plaisirs de la ville, abandonner toute autre occupation, et, selon leur propre langage, habiter les forêts, les bois sacrés, c'est-à-dire se retirer dans la solitude.

X. L'opinion même, la renommée qu'ils servent sans partage, et qui, de leur aveu, est l'unique prix de leur travail, favorise moins les poëtes que les orateurs. Personne ne connaît les poëtes médiocres; peu connaissent les bons. Qu'elles sont rares les lectures dont le bruit pénètre dans Rome entière! bien loin qu'il se prolonge dans toutes les provinces. Combien en est-il qui, venant à Rome, ou d'Espagne ou d'Asie, pour ne

rien dire de nos Gaulois, s'enquièrent de Saleïus Bassus? ou si quelqu'un le cherche, à la première vue il passe content comme s'il eût vu un tableau ou une statue. Et par mon discours il ne faut pas entendre que ceux à qui la nature dénia le talent oratoire doivent s'interdire la poésie, si elle peut charmer leurs loisirs et leur obtenir un nom célèbre; je regarde toutes les parties de l'éloquence comme sacrées et respectables, et non-seulement votre cothurne, ou la majestueuse harmonie de l'épopée, mais les grâces lyriques, et la mollesse élégiaque, et l'amertume ïambique, et les jeux de l'épigramme, et, sous quelque forme que ce soit, l'art de bien dire me semble préférable à tous les autres arts. Mais je suis en querelle avec vous, Maternus, car porté par votre nature au centre même de l'éloquence, vous aimez mieux vous égarer, et des hauteurs où vous êtes parvenu, descendre à des frivolités subalternes. Si vous étiez né en Grèce, où l'on peut cultiver honnêtement jusqu'aux arts du Gymnase, et si vous aviez la vigueur et les forces de Nicostrate, je ne souffrirais point que ces robustes bras, formés pour la lutte, s'énervassent à lancer le javelot ou à jeter le dis-

que. Ainsi, maintenant de vos lectures et de vos théâtres je vous appelle au Forum, aux plaidoyers, à de vrais combats, d'autant plus que vous ne pouvez recourir au motif allégué presque toujours, que l'art des poëtes est moins sujet à offenser que celui des orateurs. En effet, la force de votre beau talent vous entraîne, et ce n'est pas pour un ami; mais ce qui est plus dangereux, c'est pour Caton, que vous offensez sans pouvoir excuser l'offense par les devoirs de l'amitié, par la fidélité d'un défenseur ou par la chaleur d'un discours improvisé; car c'est en méditant que vous semblez avoir choisi un personnage notable, et qui doit parler avec autorité. J'entends d'ici votre réponse; de là vient l'assentiment unanime, c'est là ce qui est le plus vanté par un auditoire, et bientôt répété dans tous les entretiens. Ecartez donc ce vain prétexte de repos et de sécurité quand vous vous cherchez à vous-même un adversaire supérieur; qu'il vous suffise de défendre les querelles privées et de notre siècle, ou du moins dans vos expressions, s'il faut quelquefois offenser les oreilles du pouvoir en faveur d'un ami en péril, la fidélité trouvera sa preuve, et la liberté son excuse.

XI. Lorsqu'Aper eut fini ce discours, qu'il avait prononcé vivement, selon sa coutume, et d'une voix haute, je me suis préparé, dit Maternus, calme et en souriant, à condamner les orateurs aussi long-temps qu'Aper les a loués; car je m'attendais bien que, se détournant de leur éloge, il décrierait les poëtes, et rabaisserait l'étude des vers, ce qu'il a fait pourtant avec quelque adresse en permettant cette étude à ceux qui ne peuvent être orateurs. Pour moi, si je puis tenter quelques efforts heureux dans la carrière du barreau, c'est pourtant par mes tragédies que j'ai fait les premiers pas vers la renommee, alors que dans mon Néron je terrassai la puissance tyrannique de Vatinius, qui profanait aussi notre art sacré; aujourd'hui si j'ai quelque nom, quelque célébrité, je m'en crois redevable à mes vers plus qu'à mes discours, et j'ai résolu de renoncer aux travaux oratoires. Je n'ambitionne pas ces cliens, ce cortége, ces nombreuses visites, non plus que ces statues et ces images qui, malgré moi, sont venues fondre dans ma maison. Pour conserver l'état, la tranquillité de chacun, innocence vaut mieux qu'éloquence; et je n'ai pas lieu de craindre qu'il me faille ja-

mais porter la parole au sénat, si ce n'est pour les dangers d'autrui,

XII. Quant aux forêts, aux bois, à cette solitude même que me reprochait Aper, j'y trouve une telle volupté, que je compte entre les principaux avantages des vers, de n'être pas composés dans le bruit, à l'aspect d'un plaideur immobile devant votre porte, ni parmi les opprobres et les larmes des accusés : l'ame se recueille, au contraire, en des lieux purs, innocens, et jouit du séjour sacré. Tels furent les commencemens de l'éloquence, tel fut son sanctuaire. En se recommandant aux premiers mortels par les ornemens de la poésie, elle s'insinua dans ces cœurs chastes et qu'aucun vice ne souillait encore. Ainsi parlaient les oracles pour l'éloquence lucrative et sanguinaire; elle est d'un usage récent; c'est le fruit des mauvaises mœurs, et comme vous le disiez, Aper, c'est une arme d'une invention nouvelle. Au reste, cet âge heureux, et pour parler notre langage, ce siècle d'or, indigent d'orateurs et de crimes, était riche en poëtes inspirés, chantres des bonnes actions, et non défenseurs des mauvaises. Nul genre d'homme n'obtient plus de gloire et de plus pompeux

honneurs ; d'abord chez les dieux, dont ils énonçaient, dit-on, les réponses et partageaient les festins; ensuite chez ces fils des dieux et ces rois sacrés, parmi lesquels vous ne trouvez pas un seul avocat, mais Orphée, mais Linus, et si vous voulez regarder plus haut, Apollon lui-même : ou, si tout cela vous paraît fabuleux, inventé à plaisir, certes, Aper, vous m'accorderez ce point, qu'Homère dans la postérité n'est pas moins honoré que Démosthènes, que la renommée d'Euripide ou de Sophocle n'a pas des bornes plus étroites que celle de Lysias ou d'Hypéride, et que nul ouvrage d'Asinius ou de Messala, n'est aussi célèbre que la Médée d'Ovide ou le Thyeste de Varius.

XIII. La destinée même des poëtes, et ce recueillement heureux dont ils jouissent, je ne crains pas de les préférer à la vie inquiète et craintive des orateurs. Que ceux-ci, à travers les débats et les périls s'élèvent à des consulats, j'aime mieux la sûre et solitaire retraite de Virgile, où pourtant il ne manqua ni de faveur auprès d'Auguste, témoin les lettres de ce prince, ni de renommée auprès du peuple romain, témoin ce jour où entendant réciter au théâtre des vers

de Virgile, et venant à l'apercevoir lui-même, le peuple, se levant tout entier, lui rendit l'hommage qu'il eût rendu à l'empereur. De notre temps même, on n'a pas vu Pomponius Secundus le céder à Domitius Afer ou pour la dignité de la vie, ou pour la durée de la réputation. Quant à Crispus, à Marcellus, dont vous me citez les exemples, dans leur fortune présente qu'y a-t-il de si digne d'envie? qu'ils craignent? qu'ils sont craints? que tous les jours sollicités, ils indignent ceux qu'ils obligent? que liés par l'adulation, jamais ils ne paraissent assez esclaves à ceux qui commandent, et à nous jamais assez libres? Qu'a de si élevé leur puissance? elle serait ordinaire en des affranchis. Que plutôt les muses chéries, comme dit Virgile, loin des embarras, loin des peines, loin de la nécessité de faire chaque jour ce qui répugne à mon cœur, me transportent dans leurs bois sacrés, près de leurs fontaines! puissé-je ne plus essuyer, en tremblant, les orages d'un forum insensé, les caprices d'une renommée pâlissante! n'être plus réveillé par le tumulte des cliens, ou l'arrivée précipitée d'un affranchi! dans l'incertitude de l'avenir, ne pas écrire pour ma garantie

un testament servile! posséder de modiques biens que je puisse laisser à qui je voudrai, lorsque viendra mon jour fatal! descendre au tombeau, non triste et désespéré, mais riant, couronné de fleurs, et ne pas laisser une mémoire pour laquelle on délibère ou l'on supplie!

XIV. Animé par l'enthousiasme, et comme inspiré, Maternus finissait à peine quand Vipstanus Messala entre dans son cabinet, et, soupçonnant au maintien de chacun que la conversation était importante : ne suis-je pas venu mal à propos, dit-il, pendant que vous êtes en conseil secret à discuter le plan d'une cause? Non, non, reprit Secundus, et même je voudrais que vous fussiez venu plutôt. C'est avec plaisir que vous auriez entendu notre Aper exhorter Maternus dans une harangue très-soignée, à tourner vers le barreau tout son talent, toutes ses études; et Maternus défendre sa chère poésie, comme il convient de défendre les poëtes, par un discours brillant, audacieux, et plus semblable à leur langage qu'à celui des orateurs. Cet entretien sans doute, répondit Messala, m'eût fait un plaisir infini, et ce qui m'en fait encore, c'est que des hommes

éminens, et les orateurs de notre siècle, ne s'exercent pas seulement aux affaires judiciaires et à l'étude des plaidoieries, mais y joignent ces disputes qui nourrissent l'esprit, et qui, par un mélange agréable d'érudition et de littérature, délassent aussi-bien que vous-mêmes ceux qui ont le bonheur de vous entendre. Assurément, je vois, Secundus, qu'on ne vous loue pas moins d'avoir fait espérer, en composant la vie de Julius Asiaticus, plusieurs ouvrages du même genre, qu'Aper de n'avoir pas renoncé encore aux controverses de l'école, et d'aimer mieux consumer son loisir à la manière des nouveaux rhéteurs qu'à celle des anciens orateurs.

XV. Vous ne cessez point, Messala, reprit Aper, d'admirer uniquement les travaux anciens, de railler et de mépriser ceux de notre temps; car souvent je vous ai entendu, oubliant et votre éloquence et celle de votre frère, soutenir que personne aujourd'hui n'était orateur. Et vous y mettiez, je crois, d'autant plus de hardiesse, que vous ne redoutiez point de passer pour malveillant, lorsque vous vous refusiez à vous-même une gloire que les autres vous accordent. Je

Ne me repens pas d'avoir ainsi parlé, répondit Messala; je pense de plus que Maternus et Secundus n'ont pas une autre opinion, ni vous-même, Aper, quoique souvent vous disputiez contre elle; et je voudrais obtenir de quelqu'un de vous qu'il examinât et développât les causes de cette différence infinie. Je les cherche souvent en moi-même, et ce qui est une consolation pour quelques-uns, donne à mes yeux plus d'importance à la question : car je vois que la même chose est arrivée aux Grecs; tellement que ce Sacerdos Nicétas, et tous ceux qui ébranlent de leurs clameurs les écoles d'Ephèse et de Mitylène sont plus loin de Démosthènes et d'Eschine, qu'Aper, Africanus et vous-même ne l'êtes de Cicéron et d'Asinius.

XVI. Vous avez élevé, dit Secundus, une question grave et digne d'être traitée; mais qui l'exposera mieux que vous, puisqu'à l'érudition vaste, au talent le plus distingué, vous joignez l'étude et la méditation du sujet? Je vous ferai part de mes réflexions, répondit Messala, si j'obtiens de vous auparavant que vous appuierez ce que j'aurai dit. Je vous le promets pour deux, reprit Maternus; nous traiterons, Secundus et moi,

les parties, non que vous aurez omises, mais que vous nous aurez laissées. Aper a l'habitude d'opiner autrement, vous venez de le dire, et il manifeste assez lui-même qu'il est armé dès long-temps pour l'avis contraire, et qu'il souffre avec impatience notre ligue en faveur des anciens. Non, sans doute, dit Aper, je ne souffrirai point que par votre conspiration notre siècle soit condamné sans être ouï ni défendu. Mais d'abord je vous demanderai qui vous nommez anciens; quelle époque d'orateurs vous désignez par ce mot? Quand j'entends parler d'anciens, je me figure des hommes nés il y a fort long-temps; à mes yeux viennent s'offrir Ulysse et Nestor, qui vécurent près de treize cents ans avant notre siècle : or vous nommez Démosthènes, Hypéride, qui florissaient, comme on sait, du temps de Philippe et d'Alexandre, et même qui leur survécurent; d'où l'on voit qu'il ne s'est guère écoulé que quatre cents ans entre l'époque de Démosthènes et la nôtre; espace qui peut sembler long, en le mesurant à la vie d'un homme; mais bien court et bien rapproché, à considérer le cours des siècles et la vie universelle du monde. En effet, si

comme l'écrit Cicéron dans son Hortensius, la grande et véritable année est celle où la même position du ciel et des astres existera de nouveau, et si cette année embrasse douze mille neuf cent cinquante-quatre ans, selon notre langage, votre Démosthènes se trouve avoir existé non-seulement dans la même année que nous, mais presque dans le même mois.

XVII. Je passe aux orateurs latins, entre lesquels ce n'est pas sans doute Ménénius Agrippa, poëte fort ancien, que vous avez coutume de préférer aux diserts de notre temps, mais Cicéron, mais César, Cœlius, Calvus, Brutus, Asinius et Messala. Je ne vois pas trop pourquoi vous les placez plutôt dans les temps anciens que dans les nôtres. En effet, pour parler de Cicéron, il fut tué, selon le rapport de Tiron, son affranchi, sous le consulat d'Hirtius et de Pansa, le septième des ides de décembre, l'année où le divin Auguste se nomma lui-même avec Pédius à la place de ces deux consuls. Comptez donc les cinquante-six ans du gouvernement d'Auguste, ajoutez les vingt-trois de Tibère, près de quatre ans pour Caïus, deux fois quatorze ans pour

Doutons-nous qu'autrefois certains hommes n'admirassent Appius Cœcus de préférence à Caton? Il est certain que Cicéron ne manqua point de détracteurs qui le trouvaient enflé, bouffi, sans précision, redondant, diffus, trop peu attique. Vous avez lu des lettres de Calvus et de Brutus à Cicéron; l'on y voit qu'au gré de Cicéron, Calvus était maigre et saigné, Brutus oiseux et décousu; mais qu'en revanche Calvus reprochait à Cicéron d'être traînant, énervé; Brutus, pour me servir de ses propres termes, d'être abattu, de manquer de reins. Si vous m'interrogez, tous ont dit vrai; mais je viendrai à chacun d'eux; maintenant, je parle d'eux tous.

XIX. Puisque les admirateurs des anciens placent la borne de l'antiquité à Cassius Severus, qu'ils signalent comme ayant dévié le premier de la vieille et véritable route, je soutiens qu'il tenta une éloquence nouvelle, non faute de talent et de savoir, mais par jugement et par choix. Il vit en effet ce que je viens de dire, que la différence des temps et des goûts exigeait des changemens dans la forme et le genre du discours. Ce peuple d'autrefois, encore inhabile et grossier, supportait facilement des harangues sans art et

sans fin. Dire, il parle un jour entier, c'était louer; ainsi les éternels exordes, une suite de récits pris de très-haut, les divisions à l'infini, mille degrés de preuves, et tout ce qui est recommandé dans les traités arides d'Hermagoras et d'Apollodore, était alors en honneur. Que si, effleurant la philosophie, on lui empruntait quelque pensée, pour l'insérer dans un discours, l'orateur était porté aux nues. Rien de moins étonnant; c'était neuf, encore ignoré; très-peu d'orateurs même connaissaient les préceptes des rhéteurs et les dogmes des philosophes. Mais certes, quand tout cela est connu, quand parmi les assistans il s'en trouve à peine un seul qui ne soit, sinon instruit, du moins imbu d'études élémentaires, il faut bien que l'orateur se fraie des routes choisies et nouvelles, pour éviter le dégoût de l'auditoire, surtout devant des juges qui procèdent par la force et le pouvoir, non par la justice et les lois; qui n'acceptent pas, mais fixent le temps; qui n'attendent pas que l'orateur juge à propos d'entamer le fond de l'affaire, mais souvent l'avertissent d'y venir, l'y rappellent lors qu'il s'en écarte, et déclarent qu'ils sont pressés.

XX. Qui souffrirait maintenant un orateur commençant par des excuses sur la faiblesse de sa santé? tels sont presque tous les exordes de Messala. Qui pourrait attendre cinq ouvrages contre Verrès? Qui, sur une fin de non-recevoir, au sujet d'une formule, supporterait ces immenses volumes, appelés harangues pour Tullius ou pour Cœcina? Aujourd'hui le juge devance celui qui parle; et s'il n'est attiré, séduit par la rapidité des preuves, ou la couleur des pensées, ou l'éclat et l'élégance des descriptions, il est contraire à l'orateur : la foule même des assistans, cet auditoire errant et nombreux, a pris l'habitude d'exiger dans le discours des formes riantes et gracieuses, et ne tolère pas plus en des plaidoyers une antiquité triste et sans parure, que sur la scène un acteur copiant les gestes de Roscius et de Turpion. Les jeunes gens mêmes, et ceux qui, placés, pour ainsi dire, sur l'enclume des études, suivent nos orateurs afin de s'instruire, veulent et entendre, et encore rapporter chez eux quelque chose remarquable, et qui soit digne de souvenir. Ils se transmettent mutuellement, et souvent écrivent dans leurs villes, dans leurs provinces,

une pensée ingénieuse, un trait de lumière, ou une tirade ornée de tous les agrémens de la poésie; car on demande à l'orateur jusqu'à cette grâce poétique, non souillée de la lie d'Accius ou de Pacuvius, mais élancée du sanctuaire d'Horace, de Virgile et de Lucain. C'est donc pour satisfaire des oreilles difficiles que l'éloquence, en notre âge, est plus belle et plus parée; et nos discours n'en sont pas moins convaincans, parce qu'ils vont charmer les oreilles des juges. Pensez-vous, en effet, que les temples soient aujourd'hui moins solides, parce qu'au lieu d'être construits de grossier ciment et de briques informes, ils sont resplendissans de marbre et rayonnans d'or?

XXI. Pour moi, je vous avouerai naïvement que je ne puis m'empêcher de rire en lisant quelques-uns des anciens, ni de dormir en lisant quelques autres : et je ne parle point du peuple des orateurs, d'un Canutius, d'un Arrius, d'un Furius, ni de tous ceux qui dans la même infirmerie, étalent leurs os et leur maigreur. Calvus lui-même, quoiqu'il ait fait, je crois, vingt-un ouvrages, me satisfait à peine dans une ou deux courtes harangues; et je vois que les autres ne

diffèrent pas de mon sentiment. Qui peut lire en effet ses discours contre Asitius, contre Drusus? Mais, certes, vous trouvez entre les mains de tous les hommes lettrés ses harangues contre Vatinius, et principalement la seconde; car elle est ornée d'expressions et de pensées propres à flatter l'oreille des juges : d'où vous pouvez connaître que Calvus aussi connut ce qui était le mieux, et que, pour être en général plus élevé, plus élégant, ce n'est pas la volonté, mais les forces et le génie qui lui manquèrent. Que dirai-je des harangues de Cœlius? elles plaisent sans doute, sinon dans l'ensemble, au moins en des morceaux où nous reconnaissons l'éclat et la hauteur de ces temps-ci. Les termes bas, la composition décousue, les phrases mal construites, voilà ce qui ressent l'antiquité, et personne, je crois, n'est assez antiquaire pour louer Cœlius en cette partie où il est antique. Accordons à César que ses grands desseins et ses immenses occupations l'empêchèrent d'exceller dans l'éloquence, autant que son divin génie le demandait. Et certes, laissons Brutus à sa philosophie; car ses admirateurs confessent eux-mêmes, qu'en ses discours il est infé-

rieur à sa renommée. L'oraison de César pour Décius le Samnite, ou celle de Brutus pour le roi Déjotarus, et d'autres ouvrages de la même lenteur, de la même tiédeur, quelqu'un les lit-il par hasard? si ce n'est pourtant ceux qui admirent jusqu'à leurs vers; car ils ont fait aussi des vers, et les ont placés dans nos bibliothèques; poëtes non plus habiles, mais plus heureux que Cicéron, puisque moins de gens savent qu'ils le furent. Asinius encore, quoique né plus près de nous, me semble avoir étudié entre les Ménénius et les Appius : en vérité, c'est Pacuvius et Accius qu'il a retracés non-seulement dans ses tragédies, mais dans ses harangues, tant il est dur et sec. Or le discours ressemble au corps humain, qui pour être beau, ne doit pas offrir des veines qui ressortent, ni des os que l'on peut compter. Il faut qu'un sang pur et vermeil circule dans tous les membres, colore et couvre les muscles, et que l'ensemble soit embelli par d'heureux contours. Je n'attaquerai point Messala, il n'a pas tenu à lui d'être aussi orné, aussi brillant qu'on l'est de nos jours : nous verrons si la force de son ame ou celle de son esprit suffisait à son jugement.

XXII. Je viens à Cicéron, qui soutint contre ses rivaux le même combat que je soutiens contre vous; car ils admiraient exclusivement les anciens; Cicéron préférait l'éloquence de son siècle; et c'est par le jugement surtout qu'il surpasse tous les orateurs du même temps. Le premier il orna le discours; il mit le premier du choix dans les mots, de l'art dans la composition; il risqua des passages brillans, trouva de belles pensées : principalement dans ces discours qu'il composa déjà vieux et vers la fin de sa vie, c'est-à-dire, lorsque perfectionné long-temps, il avait appris par de fréquens essais quel est le meilleur genre oratoire. En effet, ses premiers discours ne sont pas exempts des défauts de l'antiquité. Il est lent dans ses exordes, long dans ses narrations, oiseux dans ses digressions; il s'émeut tard, s'échauffe rarement; peu de ses phrases se terminent heureusement et avec un certain éclat; on n'en peut rien détacher, rien retenir; et c'est comme un édifice imparfait, dont la pierre, d'ailleurs solide et durable, n'a pas assez de brillant et de poli. L'orateur est pour moi ce riche et honorable père de famille, dont la maison n'est pas seulement

propre à le garantir de la pluie et du vent, mais encore à charmer les yeux; qui, dans son mobilier, ne se borne pas à l'absolu nécessaire, mais étale des objets de luxe, de l'or, des pierreries, que l'on peut souvent manier, considérer à plaisir, et qui relègue loin de lui les objets vieillis ou dégradés. Que l'orateur écarte de même tous les mots infectés de la rouille antique, toutes les phrases à construction tardive et lâche dans le style des vieilles annales; qu'il ait soin de fuir une honteuse et impertinente bouffonerie; qu'il varie sa composition, et qu'il n'ait pas une formule habituelle pour terminer toutes ses périodes.

XXIII. Je ne veux pas tourner en ridicule et *la roue de fortune*, et *le droit verrin*, et cet *esse videatur* qui, dans tous les discours de Cicéron, revient à chaque troisième phrase tenir la place d'une pensée. Je relève à regret ces défauts, et j'omets beaucoup d'autres choses, les seules pourtant qu'admirent et sachent imiter ceux qui s'appellent les anciens orateurs. Je ne nommerai personne; il me suffit d'avoir désigné la classe entière; mais vous voyez tous les jours des hommes qui lisent Lucile plutôt qu'Ho-

race, et Lucrèce de préférence à Virgile; à qui l'éloquence de votre Bassus et de Nonianus semble vile au prix de celle de Sisenna ou de Varron; qui dédaignent et haïssent les traités de nos rhéteurs, pour admirer ceux de Calvus; gens qui plaident à l'ancienne manière, et que ne suit aucun auditoire, que n'écoute point le peuple, que supporte à peine un client. Toujours tristes et incultes, sont-ils sains, comme ils s'en glorifient, c'est au jeûne, et non pas à la vigueur, qu'ils le doivent. Pour le corps, les médecins même n'estiment pas une santé obtenue par le tourment de l'ame : c'est peu de n'être point malade, je veux que l'on soit robuste, et joyeux, et dispos : celui qu'on loue seulement d'être sain, n'est qu'exempt d'infirmité. Pour vous, hommes éloquens, illustrez notre siècle comme vous le pouvez, comme vous le faites, par toutes les beautés de la parole. Car vous, Messala, je vois que vous imitez les anciens dans leurs parties les plus brillantes; et vous, Maternus, vous, Secundus, vous alliez si bien l'éclat et l'élégance des termes à la gravité des périodes; vous avez tant de choix dans l'invention, tant d'ordre dans la distribution; quand la

cause l'exige, tant d'abondance; quand elle le permet, tant de brièveté; tant de grâce dans la composition, de naturel dans les pensées, d'énergie dans les passions, de mesure dans la liberté, qu'en vain la malice et l'envie ont retardé à votre égard la justice contemporaine; un jour la postérité parlera de vous.

XXIV. Lorsqu'Aper eut cessé de parler, reconnaissez-vous, dit Maternus, la véhémence et l'ardeur de notre Aper? quel torrent, quelle impétuosité dans l'apologie de notre siècle! quelle abondance et quelle variété dans la satire des anciens! de combien de talent et d'esprit, de combien même d'érudition et d'art s'est-il armé chez eux pour les combattre! Vous devez pourtant, Messala, tenir vos engagemens sans y rien changer : car nous n'exigeons pas pour les anciens une défense en forme; et nul d'entre nous, malgré toutes les louanges d'Aper, ne se compare aux hommes qu'il vient d'attaquer. Lui-même ne pense pas tout-à-fait ainsi; mais suivant un vieil usage, en honneur chez les philosophes, il s'est constitué la partie adverse. Donnez-nous, non le panégyrique des anciens, leur renommée suf-

fit à leur éloge, mais l'exposé des causes qui nous ont tellement écartés de leur éloquence, tandis qu'il s'est à peine écoulé cent vingt ans depuis la mort de Cicéron jusqu'à ce jour.

XXV. Je suivrai la marche indiquée par vous, répondit Messala; car il ne faut pas réfuter long-temps Aper, qui, je pense, élève d'abord une dispute de mots en ne voulant pas que l'on nomme anciens des hommes qui vivaient il y a plus d'un siècle. Nous n'aurons pas de contestation sur un terme : qu'il les appelle anciens ou nos pères, qu'il leur donne le nom qu'il voudra, pourvu qu'on reconnaisse la supériorité de leur éloquence. Je ne contredirai même pas la partie de son discours où il établit que les formes oratoires ont varié non-seulement de siècle en siècle, mais dans le même âge. Toutefois comme entre les orateurs athéniens, on met Démosthènes au premier rang, Eschine, Hypéride, Lysias, Lycurgue au second; mais que, du consentement général, le temps où vécurent ces orateurs est le plus bel âge de l'éloquence; ainsi, parmi nous Cicéron, il est vrai, surpassa tous ses contemporains; mais Calvus, Asinius, César, Cælius, Brutus n'en

sont pas moins préférés avec justice à leurs devanciers et à leurs successeurs, et peu importe qu'ils diffèrent dans l'espèce lorsqu'ils se ressemblent dans le genre. Calvus est plus précis, Asinius plus nombreux, César plus brillant, Cælius plus amer, Brutus plus grave, Cicéron plus véhément, plus nourri, plus riche; mais une saine éloquence leur est commune à tous, au point que si vous prenez à la fois leurs écrits, malgré la diversité des talens, vous reconnaissez entr'eux pour le jugement, le ton général, une certaine ressemblance, un air de famille. Si d'ailleurs ils se sont à l'envi décriés, si dans quelques-unes de leurs lettres on découvre une malignité mutuelle, blâmons en eux les hommes, non les orateurs. Calvus, en effet, Asinius, Cicéron lui-même furent, je crois, sujets à la jalousie et aux autres défauts de l'humaine faiblesse. Parmi eux le seul Brutus, ce me semble, a révélé sans envie, sans malveillance, mais avec une franchise ingénue, ce qu'il pensait au fond de l'ame. Eût-il envié Cicéron, lui qui me paraît n'avoir pas même envié César? Pour Galba, Lilius et tous ces orateurs surannés qu'Aper dénigre sans cesse, leur cause n'exige pas de dé-

fenseur; car, je l'avouerai moi-même, quelque chose manquait à leur éloquence naissante encore et trop peu formée.

XXVI. Au reste, s'il fallait choisir des formes oratoires, en exceptant le genre que j'ai marqué comme le meilleur et le plus parfait, certes, je préférerais la fougue de Caïus Gracchus et la maturité de Crassus aux bluettes de Mécénas et au cliquetis de Gallion, tant il vaut mieux que l'orateur soit revêtu de la toge, fût-elle de bure, qu'orné du fard et des ajustemens d'une courtisanne! elle n'est digne ni d'un orateur ni même d'un homme, cette parure dont aujourd'hui presque tous les avocats font un tel usage, que par l'afféterie des expressions, la frivolité des pensées, le mépris des règles, ils imitent les modes voluptueux des histrions, et que même, devrait-il être permis de l'entendre, ils se vantent comme d'un titre de gloire, et d'une preuve de talent, que leurs plaidoyers sont chantés et dansés. De là viennent ces exclamations ignobles, contraires au bon sens; et toutefois si usitées, sur des orateurs qui parlent avec mollesse, ou des histrions qui dansent avec éloquence. Je ne nierai point que Cassius Severus, le seul

qu'Aper ait osé nommer, ne puisse être mis au rang des orateurs, si on le compare à ceux des derniers temps, quoique dans la plupart de ses discours il ait plus de mouvement que de substance. Le premier, méprisant la méthode, négligeant la modestie et la pudeur des mots, inhabile à manier les armes qu'il choisit lui-même, et, dans l'ardeur de frapper restant presque toujours découvert, il ne combat point, il querelle. Cependant, comme je le disais, comparé à ses successeurs, il les surpasse de beaucoup pour l'érudition, pour la grâce, et même pour la force; et parmi eux il n'en est pas un seul qu'Aper ait tenté de nommer, de présenter comme en bataille. Pour moi, je m'attendais qu'après avoir déprimé Asinius, et Cœlius, et Calvus, il produirait une armée nouvelle, qu'il en nommerait davantage, ou au moins autant, qu'il opposerait l'un à Cicéron, l'autre à César, chacun à son adversaire. Mais content d'avoir décrié séparément les orateurs anciens, il n'a osé louer les modernes qu'en général, et pour ainsi dire, en masse : craignant, je pense, d'en offenser beaucoup s'il en distinguait un petit nombre. En effet, quel régent dans

nos écoles ne se flatte d'être supérieur à Cicéron, mais ne s'avoue sans peine inférieur à Gabinianus?

XXVII. Je ne craindrai pas, moi, de les nommer l'un après l'autre, afin que des exemples démontrent par quels degrés on a vu l'éloquence abattue et presque anéantie. Hâtez-vous plutôt, dit Maternus, d'accomplir votre promesse; car nous ne désirons pas que l'on nous prouve la supériorité des anciens; et quant à moi, je la reconnais : mais nous en recherchons les causes, sujet que vous avez l'habitude de traiter, nous disiez-vous tout à l'heure, plus indulgent dans votre éloquence, et moins irrité contre notre siècle, avant qu'Aper vous eût aigri, en attaquant vos ancêtres. Je ne m'offense pas du discours d'Aper, répondit Messala; et il est convenable aussi que vous ne vous offensiez pas, si par hasard quelque mot effarouchait vos oreilles. Vous savez que la première loi de ces sortes d'entretiens est d'exprimer sa pensée entière, sauf ce qui pourrait blesser l'amitié. Poursuivez, ajouta Maternus, et en parlant des anciens, usez de l'ancienne liberté dont nous avons dégénéré plus encore que de l'ancienne éloquence.

XXVIII. Alors Messala reprit : les causes que vous recherchez, Maternus, ne sont point cachées; elles ne sont secrètes ni pour vous, ni pour Secundus, ni pour Aper, quoique vous m'ayez réservé l'honneur d'énoncer devant vous ce que nous savons tous. Et qui pourrait ignorer que l'éloquence et les autres arts sont déchus de leur gloire, non par la disette des hommes, mais par la paresse des jeunes gens, la négligence des pères, l'inhabileté des maîtres, et l'oubli des mœurs antiques? Ces abus, nés dans Rome, bientôt répandus dans l'Italie, déjà circulent dans les provinces. Ce qui est près de nous est ce que nous connaissons le mieux. Je vais donc parler de Rome, et des vices corrupteurs qui lui sont propres, que reçoivent les citoyens à leur naissance, qui les accompagnent en s'accroissant dans tous les âges de la vie : mais auparavant, je dirai quelques mots de la sévère discipline observée par nos ancêtres, pour élever et former leurs enfans. D'abord chaque fils d'une mère honorable était nourri, non dans la cabane d'une nourrice achetée, mais dans le sein de sa propre mère, dont la principale gloire était de gouverner la maison, de se consacrer à la famille. On choisissait ensuite une

parente respectable, et par son âge, et par ses mœurs; à ses soins étaient confiés tous les rejetons d'une même race; devant elle il semblait impossible de prononcer un mot immodeste, ou de faire une action immorale. Et ce n'était pas seulement les travaux, les études, mais les récréations mêmes, les jeux des enfans, qu'elle sanctifiait par sa décence. Ainsi, nous dit-on, une Cornélie, mère des Gracques, une Aurélie, mère de César, une Atia, mère d'Auguste, présidèrent à l'éducation de leurs enfans, et en firent les premiers hommes de l'Etat. Telle était l'efficacité de cette discipline austère, que la nature intègre, pure, inaccessible à la dépravation, saisissait avidement et sans délai tous les arts honnêtes, et se tournant vers l'art militaire, la science du droit ou l'éloquence, embrassait cette unique étude, et l'épuisait toute entière.

XXIX. Aujourd'hui l'enfant, dès qu'il vient de naître, est abandonné à quelque servante grecque, à laquelle on associe un ou deux esclaves pris dans la foule, presque toujours les plus vils et les moins capables d'un emploi sérieux. De leurs fables et de leurs erreurs sont imbues ces ames tendres

et neuves encore; et nul dans toute la maison ne s'embarrasse de ce qu'il fait, de ce qu'il dit devant son maître au berceau. Bien plus, les pères accoutument leurs enfans, non pas aux mœurs, à la modestie, mais à une liberté licencieuse. A sa suite se glissent bientôt l'impudence, le mépris de soi-même et d'autrui. Mais des vices particuliers à cette ville y semblent innés, le goût pour les histrions, la manie des gladiateurs, des chevaux; et, quand ces viles passions obsèdent l'ame, quelle place y reste-t-il pour les arts honnêtes? A la maison, quel enfant parle d'autre chose? Entrons dans les écoles, n'est-ce pas l'unique conversation des jeunes gens? Les instituteurs eux-mêmes n'ont pas avec leur auditoire de plus fréquent sujet d'entretien; car ce n'est point par la sévérité de la discipline, ou par des preuves de talent, qu'ils accumulent des disciples, mais par l'assiduité des visites et par les caresses de l'adulation. Je ne m'arrête pas sur les premiers éléments des études; ils sont pourtant trop peu cultivés : on ne s'applique point assez à lire les auteurs, à parcourir l'antiquité, à prendre connaissance des choses, des hommes, des temps; et l'on cher-

che avec empressement ceux que l'on nomme les rhéteurs. Je dirai bientôt quand leur profession s'introduisit pour la première fois dans Rome, et combien chez nos aïeux elle était peu considérée.

XXX. Il est nécessaire que je reporte vos esprits à la discipline observée par ces orateurs qui nous ont attesté dans leurs livres mêmes et leurs travaux infinis, et leur méditation continuelle, et leurs exercices en tout genre d'études. Nous connaissons spécialement un ouvrage de Cicéron, le traité qui a pour titre : *Brutus*. La première partie est consacrée au souvenir des anciens orateurs. Dans la dernière, Cicéron nous fait savoir quels furent ses commencemens, ses progrès, et en quelque sorte l'éducation de son éloquence; qu'il avait appris le droit civil chez Mucius; que chez Philon l'académique et chez le stoïcien Diodote il avait étudié à fond toutes les parties de la philosophie; que non content de ces maîtres, qui se trouvaient en foule à Rome, il avait parcouru la Grèce et l'Asie pour embrasser le cercle entier de l'instruction. Aussi est-il aisé de remarquer dans les livres de Cicéron qu'il n'ignora ni la géométrie, ni la musique, ni la grammaire,

ni aucune science libérale. Il connut la subtilité de la dialectique, l'utilité de la morale, les mouvemens du monde et leurs causes. C'est en effet ainsi, hommes recommandables, c'est d'une vaste érudition, d'un grand nombre d'arts, d'une science universelle que s'écoule à flots abondans cette admirable éloquence, et le talent oratoire n'a point comme tant d'autres choses une limite étroite et courte; mais celui-là est orateur qui, sur toute question peut s'énoncer avec élégance, avec agrément, d'une manière persuasive adaptée à la dignité des sujets, à la convenance des temps, au plaisir des auditeurs.

XXXI. Ainsi pensaient les anciens, et pour réussir ils sentaient qu'il n'était pas besoin de déclamer dans les écoles des rhéteurs, d'exercer seulement la langue et la voix à des controverses imaginaires et sans nul rapport avec la vérité, mais qu'il fallait se remplir l'ame de ces sciences qui traitent du bien et du mal, de l'honnête et du vil, du juste et de l'injuste. En effet, c'est là une matière qui s'offre sans cesse à l'orateur. Presque toujours dans les jugemens nous discourons sur la justice, dans les délibérations,

sur l'honnêteté; de sorte pourtant que ces deux choses sont le plus souvent mêlées ensemble, et nul n'en peut parler en termes faciles, variés, agréables, hors celui qui étudia la nature humaine, l'excellence des vertus, la perversité des vices, et les sensations indifférentes qui ne sont ni du nombre des vices, ni au rang des vertus. Telle est la source des succès. Il irritera ou adoucira plus aisément la colère des juges, celui qui sait ce qu'est la colère: il sera plus habile à les rendre compâtissans, celui qui sait ce qu'est la compassion, et par quels mouvemens on l'excite. L'orateur versé dans ces arts, dans ces exercices, aura-t-il à parler devant la malveillance ou la cupidité, ou l'envie, ou la tristesse, ou la crainte, n'importe: il tiendra les rênes des ames, et selon chaque caractère, avec une habileté vigilante, il tempérera ses discours, trouvant dans son éloquence un instrument toujours prêt et disponible à tout usage. Chez quelques-uns une diction concise, enchaînée, resserrant chaque preuve, est ce qui obtient le plus de confiance; il sera utile auprès d'eux d'avoir approfondi la dialectique. D'autres aiment mieux une éloquence égale, abondante, fondée sur

des idées générales, et pour émouvoir ceux-là nous emprunterons quelque chose aux péripatéticiens, ils nous fourniront des pensées dejà prêtes pour toute discussion; les académiciens nous donneront la force polémique, Platon la hauteur, Xénophon l'agrément. Tirer d'Epicure même et de Métrodore quelques maximes honnêtes, et les placer à propos, ne sera pas interdit à l'orateur; car ce n'est ni le sage ni la république des stoïciens que nous formons; c'est un homme qui doit cultiver, non certains arts, mais tous les arts à la fois. C'est pourquoi les anciens orateurs embrassaient l'étude entière du droit civil, et s'instruisaient aussi sur la grammaire, sur la musique, sur la géométrie; car la connaissance du droit est nécessaire en beaucoup de causes, ou pour mieux dire en presque toutes; mais en un grand nombre ces autres sciences ne sont pas non plus inutiles.

XXXII. Et qu'on ne réponde pas qu'il nous suffit d'acquérir pour le moment une instruction simple et générale. D'abord nous usons d'un bien qui nous est propre autrement que d'un bien qui nous est prêté; la différence est manifeste entre celui qui possède et celui qui emprunte ce qu'il dit. De

plus, des connaissances variées nous font briller jusques dans les questions qui leur sont étrangères, et quand nous y pensons le moins elles éclatent, elles excellent; cela est senti non-seulement de l'auditeur éclairé, mais du peuple même: et sur-le-champ il vous loue d'avoir fait les études nécessaires, d'avoir monté par tous les degrés de l'éloquence, il vous avoue enfin pour orateur; car je soutiens qu'il n'en peut exister, qu'il n'en exista jamais d'autre que celui qui, pareil au au guerrier marchant aux combats avec une armure complète, se présente au barreau armé de toutes les sciences: ce que les diserts d'aujourd'hui négligent tellement qu'on sent dans leurs plaidoyers la lie des conversations journalières; qu'on y remarque de honteux défauts; qu'ils ignorent les lois, qu'ils ne se rappellent pas les sénatus-consultes, qu'ils riraient volontiers de la jurisprudence; qu'ils ont d'ailleurs dans une horreur complète l'étude de la sagesse et les préceptes des philosophes; qu'ils resserrent en un très-petit nombre de phrases, en d'étroites pensées, l'éloquence exilée de son empire, au point que cette antique souveraine des sciences qui, jadis accompagnée

d'un si brillant cortége, entrait dans les cœurs et les remplissait, aujourd'hui mutilée, sans appareil, sans honneur, presque déchue du rang des arts libéraux, est apprise comme un des plus vils métiers. C'est, à mon avis, pour cette cause principalement que nous avons tant dégénéré de l'ancienne éloquence. Veut-on des témoignages? puis-je en citer de plus imposans que Démosthènes chez les Grecs? il fut, comme la tradition nous l'a transmis, le plus studieux élève de Platon; que Cicéron parmi nous? il dit, en propres termes, ce me semble, que tout son talent pour l'éloquence, il l'avait acquis non dans les écoles des rhéteurs, mais dans les promenades de l'académie. Il est d'autres causes importantes et graves qu'il est juste de vous laisser développer; car pour moi j'ai rempli ma tâche, et, selon ma coutume, je n'ai offensé que trop de gens qui, s'ils m'entendaient par hasard, diraient, j'en suis sûr, qu'en louant la jurisprudence et la philosophie comme des sciences nécessaires à l'orateur, j'applaudis à mes folles études.

XXXIII. Bien loin, reprit Maternus, que vous ayez rempli votre tâche, vous me semblez l'avoir à peine commencée; vous n'avez

tracé qu'une première esquisse. Vous avez dit par quels moyens se formaient les anciens orateurs; vous avez prouvé combien notre paresse et notre ignorance diffèrent de leurs études actives et fécondes : j'attends le reste. Après vous avoir entendu exposer ce qu'ils savaient et ce que nous ignorons, je veux aussi connaître par quels exercices les jeunes gens, après leur entrée au barreau, fortifiaient et nourrissaient leur esprit; car la science et l'art ne suffisent pas, c'est l'habitude bien plus encore qui forme l'éloquence; vous ne le nierez pas, sans doute, et nos amis semblent m'approuver d'un regard. Lorsqu'Aper et Secundus eurent appuyé cette demande, Messala commençant comme de nouveau : Puisqu'il paraît, dit-il, que j'ai suffisamment expliqué l'origine et les sources de l'ancienne éloquence, en faisant connaître par quelles études se formaient et s'instruisaient les orateurs, je passe maintenant à l'exercice de leur art, quoiqu'il se trouve dans ces études mêmes, et qu'on ne puisse acquérir tant de connaissances profondes et variées, sans que la méditation s'unisse à la science, l'habitude de la parole à la méditation, et la force de l'éloquence à

l'habitude de la parole. Mais si quelqu'un trouve ma pensée obscure, et sépare la théorie de la pratique, au moins accordera-t-il qu'un esprit fécondé, nourri par une instruction si riche, est mieux préparé que tout autre à ces exercices, partie essentielle de l'art oratoire.

XXXIV. Chez nos aïeux donc le jeune homme qui se destinait à l'éloquence judiciaire, imbu déjà de l'éducation domestique, était conduit par son père ou par ses proches chez l'orateur qui tenait le premier rang dans la ville; il l'accompagnait, le suivait, assistait à tous ses discours, soit au barreau, soit au forum, recueillait ses discussions, intervenait à ses querelles; c'est au combat, pour ainsi dire, qu'il apprenait à combattre. De là les jeunes gens acquéraient tout de suite un grand usage, beaucoup d'assurance et de jugement; car ils étudiaient en plein jour, au milieu de ces débats, où nul ne peut se contredire ou déraisonner impunément, et sans être rebuté par le juge, injurié par l'adversaire, méprisé des cliens eux-mêmes. Ils se nourrissaient sans tarder d'une véritable et pure éloquence; et quoiqu'ils suivissent un seul maitre, ils entendaient dans un grand nom-

bre de causes tous les avocats du même temps; ils écoutaient aussi le peuple et la foule des opinions diverses, d'où ils pouvaient aisément saisir ce qu'on approuvait ou ce qui déplaisait dans chaque orateur. Ils avaient ainsi un maître excellent, un maître d'élite, qui leur offrait, non le simulacre, mais les traits mêmes de l'éloquence : ils voyaient des adversaires, des rivaux, non s'exercer aux combats, mais s'en livrer de véritables; un auditoire toujours plein, toujours renouvelé, où des envieux et des partisans ne laissaient rien échapper de ce qui était mal ou bien dit. Car, vous le savez, pour devenir vaste et durable, la réputation d'un orateur a besoin de s'établir moins sur les bancs où il siége lui-même, que sur ceux de ses ennemis : c'est de là qu'elle s'élève avec plus d'assurance, là qu'elle s'affermit et se fortifie. Aussi voyait-on, sous de tels maîtres, le jeune homme dont nous parlons, ce disciple des grands orateurs, cet élève du barreau, ce témoin des jugemens, cet observateur d'épreuves instructives, acquérir par cette assiduité, par ce qu'il entendait et contemplait chaque jour, une telle connaissance des lois, et de la physionomie

des juges, et des usages d'une assemblée, et des dispositions du public, que s'il entreprenait lui-même ou d'accuser, ou de défendre; seul et sans aide, il se trouvait, dès son début, au niveau de toutes les causes. A dix-neuf ans, L. Crassus; à vingt-un, César; presque au même âge, Asinius-Pollion et Calvus, prononcèrent contre Carbon, Dolabella, Caton, Vatinius, ces harangues énergiques que nous lisons, que nous admirons encore aujourd'hui.

XXXV. Mais aujourd'hui! nos enfans sont conduits aux écoles de ces histrions, qui s'appellent rhéteurs, et qui ont commencé peu avant l'époque de Cicéron, qui déjà même avaient déplu à nos ancêtres, puisque Cicéron nous apprend que sous les censeurs L. Crassus et Domitius, ils reçurent ordre de fermer ce puérile théâtre d'effronterie. Aujourd'hui donc, puisqu'il faut achever de le dire, nos élèves sont menés à ces écoles, où je ne sais trop ce qui du lieu même, ou des condisciples, ou du genre d'études, est le plus nuisible aux esprits. Le lieu n'a rien d'imposant; tous ceux qui le fréquentent sont également inhabiles. Nul profit n'est à retirer des condisciples;

l'enfant n'y rencontre que des enfans, l'apprenti que des apprentis, tous parlant, écoutant avec la sécurité de l'ignorance. Jusqu'aux exercices, tout est plus ou moins dangereux. En effet, les matières qui se traitent chez les rhéteurs, se divisent en deux genres, l'un délibératif ou de conseils; l'autre judiciaire ou de controverses; les premières comme plus faciles, et exigeant moins d'instruction, sont abandonnées aux enfans; les controverses sont réservées à de plus forts élèves: mais de bonne foi, quel fruit espérer de si étranges, de si incroyables compositions! La matière n'offrant jamais rien de réel, la déclamation est l'unique ressource. Il s'agit des récompenses à décerner aux tyrannicides, du parti à prendre par des filles outragées, des moyens de faire cesser une peste, ou bien du crime d'une mère incestueuse; enfin de questions qui se présentent bien rarement au barreau, ou même ne s'y élèvent jamais: des élèves obligés de les agiter chaque jour dans les écoles, ont recours à une élocution gigantesque; et lorsque, dans la suite, ils arrivent devant de véritables juges..... mediter son sujet, n'employer aucune expression basse ou rampante.

XXXVI. La grande éloquence est comme la flamme : la matière la nourrit, le mouvement l'excite, et c'est en brillant qu'elle éclaire. Ainsi dans Rome s'éleva, chez nos aïeux, l'art de la parole. En effet, quoique les orateurs de notre temps possèdent les qualités qu'il est permis d'avoir sous un gouvernement réglé, tranquille, heureux, toutefois le trouble et la licence donnaient beaucoup d'éclat aux talens, lorsque tous les citoyens étant mêlés ensemble, et sans chef suprême, chaque orateur était réputé sage, en proportion de l'autorité persuasive qu'il exerçait sur un peuple inconstant. De là ces lois continuelles et ce renom populaire; de là ces harangues des magistrats passant presque les nuits à la tribune; de là ces accusations contre de puissans coupables, et les inimitiés attachées même aux familles; de là ces factions des grands et ces luttes continuelles du sénat contre le peuple. Chacune de ces choses, quoique troublant la république, exerçait pourtant l'éloquence, et lui présentait des récompenses considérables : car plus on était habile à parler, plus on obtenait aisément les honneurs; plus, dans ces honneurs, on l'emportait sur ses collè-

gues, plus on acquérait de crédit chez les premiers citoyens, d'autorité dans le sénat, de bruit et de nom parmi le peuple. C'étaient les orateurs célèbres dont les nations étrangères venaient grossir la clientelle; c'étaient eux que les magistrats nommés aux gouvernemens honoraient à leur départ, courtisaient à leur retour; eux que semblaient appeler avec complaisance et les prétures et les consulats; eux qui dans l'état privé même ne restaient pas sans pouvoir, puisqu'ils gouvernaient le peuple et le sénat par la sagesse et la modération. Bien plus, ils étaient persuadés que sans l'éloquence, aucun ne pouvait dans Rome atteindre ou garder un poste éminent; et cette idée n'avait rien d'étrange, puisque, malgré eux, on les produisait devant le peuple, puisque c'était peu d'opiner briévement au sénat, et qu'il fallait encore employer le talent oratoire pour défendre son opinion; puisqu'à la haine, aux accusations, il fallait répondre de vive voix; puisque enfin, jusqu'aux dépositions dans les tribunaux, on ne les envoyait point absent et par écrit, mais qu'on les donnait soi-même, en présence des juges : ainsi, aux grands avantages de l'éloquence se joignait

la nécessité urgente et de tous les jours. Il était glorieux de passer pour éloquent : rester sans réponse et muet en apparence, était réputé vil. Les orateurs n'étaient donc pas moins excités par la honte que par les récompenses. Ils craignaient d'être au nombre des cliens, et non plus des patrons, de voir passer à d'autres ces amitiés héréditaires transmises par leurs ancêtres ; de paraître fainéans et incapables d'exercer les magistratures, en ne pouvant les obtenir, ou en les conservant mal après les avoir obtenues.

XXXVII. Je ne sais s'il vous est tombé entre les mains de ces vieux écrits qui nous restent encore des bibliothèques anciennes, et que Mucien rassemble avec une extrême recherche. Onze livres de harangues, et trois livres de lettres, ont été, je crois, déjà recueillis et publiés. On peut s'y convaincre que Pompée et Crassus ne se distinguèrent pas seulement par la force et par les armes, mais aussi par le talent et par la diction ; que les Lentulus, les Métellus, les Lucullus, les Curions, et toute l'élite des grands, donnèrent à ces études beaucoup de travail et de soin ; et que, sans l'appui de l'éloquence, aucun Romain de ces temps-là n'atteignit

un grand pouvoir. Ajoutons des faits éclatans, des causes importantes, tout ce qui sert le plus l'éloquence. En effet, il est bien différent d'avoir à parler sur un vol, sur une formule, sur un interdit, ou sur la brigue des comices, sur les alliés dépouillés, sur les citoyens égorgés. Il vaut mieux que ces maux n'arrivent pas; et le meilleur gouvernement est celui sans doute où nous n'avons rien de tel à souffrir : mais enfin quand ils arrivent, ils fournissent à l'éloquence une haute matière. Le génie s'accroît avec les grands objets, et sans une cause brillante, personne ne peut faire un brillant discours. Démosthènes ne s'est pas, je pense, illustré par ses plaidoyers contre ses tuteurs; et ce qui fait de Cicéron un orateur admirable, ce n'est pas la défense de Quintius et celle d'Archias : Catilina, Milon, Verrès, Antoine, voilà ceux qui fondèrent sa renommée; non que pour la république le malheur d'avoir produit de mauvais citoyens soit compensé par la riche matière qu'ils fournissent aux orateurs; mais je me hâte d'en avertir, rappelons-nous la question ; ceci prouve que nous parlons d'un art, dont l'existence a plus d'éclat dans les temps de

trouble et d'agitation. Qui ne sait qu'il est plus utile et plus doux de jouir de la paix que d'être vexé par la guerre? C'est pourtant la guerre et non la paix qui produit les bons généraux. Il en est ainsi de l'éloquence. Plus l'orateur aura livré de combats, porté, reçu d'honorables coups, lutté contre de puissans adversaires, plus il sera véhément, élevé, sublime; et c'est alors qu'ennobli par les périls, il est porté dans la bouche des hommes, dont la nature est d'estimer peu les triomphes paisibles.

XXXVIII. Je passe aux formes et aux habitudes des anciens tribunaux. Quoique nos formes soient plus favorables à la vérité, l'éloquence était mieux exercée dans ce vieux forum, où nul orateur n'était contraint de se resserrer en un temps fort court, où les discussions étaient libres, où chacun prenait l'espace qui lui semblait nécessaire, où n'était fixé ni le nombre des jours, ni celui des avocats. Pompée, à son troisième consulat, fut le premier qui restreignit la carrière, et qui imposa des rênes à l'éloquence; de sorte pourtant que tout se traitait au forum, tout selon les lois, tout devant les préteurs; et ce qui prouve le mieux com-

bien étaient importantes les affaires dont ils décidaient, c'est que le tribunal des centumvirs, aujourd'hui chargé des causes principales, était tellement éclipsé par les autres tribunaux, qu'aucun plaidoyer de Cicéron, de César, de Brutus, de Cœlius, de Calvus, enfin d'aucun grand orateur, ne fut prononcé devant les centumvirs, excepté les discours de Pollion pour les héritiers d'Urbinia, discours que Pollion même composa vers le milieu du règne d'Auguste, après qu'un long calme, le repos continu du peuple, la tranquillité constante du sénat, et le gouvernement d'un grand prince eurent apaisé l'éloquence avec tout le reste.

XXXIX. Ce que je vais dire vous semblera peut-être petit et ridicule : je le dirai toutefois, même afin que l'on puisse en rire. Quel air humble pensez-vous que donnent à l'éloquence ces manteaux étroits qui nous tiennent serrés et comme enveloppés, quand nous plaidons devant les juges? combien ôtent de force à l'orateur ces salles d'audience et ces greffes où sont maintenant traitées presque toutes les affaires? Les nobles coursiers veulent une carrière, un grand espace; de même il faut aux orateurs un champ

qu'ils parcourent en pleine liberté ; sans quoi l'éloquence est languissante, abattue. Le soin même, la peine que nous coûte un style châtié, nous deviennent contraires; car souvent le juge demande : quand commencerez-vous? et sur sa demande il faut commencer. L'avocat réclame fréquemment le silence pour les preuves, pour les témoins. Dans cet intervalle il reste un ou deux auditeurs à celui qui parle, et tout se passe comme en un désert. Or, l'orateur a besoin des cris, des applaudissemens, j'ai presque dit d'un théâtre : et voilà ce qu'avaient chaque jour les anciens orateurs, lorsque tant d'hommes, tant de nobles personnages, accourant à la fois, semblaient retrécir le forum; lorsque les clientelles nombreuses, les tribus, les députations des provinces, une partie de l'Italie, apportaient le secours de leur présence aux accusés en péril; lorsque, dans presque toutes ces affaires, le peuple romain se croyait intéressé lui-même au jugement. On le sait; Cornélius, Scaurus, Milon, Bestia, Vatinius, furent accusés et défendus avec le concours de Rome entière : au point que les plus froids orateurs auraient pu être excités, enflammés

par cette lutte des diverses affections de la multitude. Aussi, les plaidoyers de ce temps nous sont restés, et certes ceux qui les prononcèrent n'ont jamais fait de plus beaux discours.

XL. D'ailleurs ces perpétuelles harangues, ce droit reconnu d'attaquer les plus puissans, cette gloire même attachée aux inimitiés éclatantes, puisque la plupart des diserts n'épargnaient ni Scipion, ni Sylla, ni Pompée, puisqu'afin d'outrager les premiers de l'Etat, selon le plaisir de l'envie, jusqu'aux histrions abusaient des oreilles du peuple; à quel point tout cela donnait d'ardeur au talent, attisait l'audace des orateurs! Nous ne parlons point d'un art oisif et tranquille, dont la probité, la modération fassent les délices; non, cette grande, cette notable éloquence, c'est l'élève de la licence que des fous nomment liberté; c'est la compagne des séditions, le boute-feu d'un peuple effréné; impatiente de servitude et même d'obéissance, opiniâtre, téméraire, arrogante, elle ne peut naître au sein des Etats bien réglés. Avons-nous ouï parler d'un orateur de Lacédémone ou de Crète, gouvernemens célèbres par la sévérité des mœurs et des lois? Nous ne connaissons pas

d'éloquence chez les Macédoniens, chez les Perses, chez aucune nation qu'un empire stable ait satisfait. Quelques orateurs existèrent à Rhodes, et beaucoup dans Athènes, cités où tout se faisait par le peuple, tout par les ignorans, où, si j'ose ainsi dire, tous pouvaient tout. Rome aussi, tant qu'elle eut un gouvernement variable, tant que les partis, les dissensions, les discordes la consumèrent, tant qu'on ne vit ni paix au forum, ni concorde au sénat, ni modération dans les tribunaux, ni respect pour les supérieurs, ni règle chez les magistrats, Rome produisit sans aucun doute une éloquence vigoureuse, comme un champ que n'a pas dompté la culture est orné de quelques belles plantes; mais le talent des Gracques ne fut pas d'un assez grand prix à la république pour lui faire endurer leurs lois, et Cicéron paya trop par sa fin déplorable l'excellence de ses formes oratoires.

XLI. Aujourd'hui même, ce qui nous reste des anciens orateurs, le barreau, ne prouve pas un état réformé, ni réglé le mieux possible. En effet, qui a recours à nous s'il n'est coupable ou malheureux? quel peuple vient plaider à Rome, à moins qu'il ne soit tour-

menté par un peuple voisin ou par la discorde intestine? quelle province défendons-nous qui n'ait été dépouillée, vexée? Or, n'avoir pas à se plaindre eût mieux valu qu'être vengé. Que s'il se trouvait quelque ville où nul ne se rendît jamais coupable, parmi ses citoyens innocens, un orateur serait superflu comme un médecin parmi des gens qui se portent bien. De même que l'art de la médecine est peu en pratique, et fait peu de progrès chez des nations qui jouissent d'une santé ferme et robuste, ainsi la gloire des orateurs diminue et s'obscurcit au milieu des bonnes mœurs et sous l'obéissance d'un gouvernement. Qu'est-il besoin de longues opinions au sénat, quand les plus vertueux sont sitôt d'accord? de nombreuses harangues au peuple, quand la multitude ignorante ne délibère plus sur les affaires de l'Etat, mais que le plus sage décide seul? d'accusations volontaires, quand les délits sont si rares et si légers? de défenses véhémentes et sans fin, quand la clémence du prince va au devant des accusés en péril? Croyez-moi, hommes recommandables, hommes éloquens, autant qu'il est encore nécessaire, si vous étiez nés dans les âges précé-

dens, et si les orateurs que nous admirons étaient nés dans les temps actuels; si quelque dieu tout à coup changeait respectivement vos existences, vos époques, la haute renommée, la gloire de l'éloquence ne vous eût pas manqué, non plus qu'à eux la mesure et la modération. Mais puisque dans le même temps on ne saurait obtenir beaucoup de réputation et beaucoup de repos, que chacun, sans dénigrer un autre siècle, jouisse des avantages du sien.

XLII. Maternus ayant fini : Sur quelques points, reprit Messala, j'oserais vous contredire; sur d'autres, je voudrais plus de développemens, si le jour n'était à son terme. Eh bien, dit Maternus, vous serez satisfait une autre fois; et, si dans mon discours, vous avez trouvé quelque chose d'obscur, nous en conférerons de nouveau. Se levant alors, et embrassant Aper, je vous accuserai devant les poëtes, lui dit-il, et Messala vous dénoncera aux amateurs de l'antiquité. Et moi, répondit Aper, je vous dénoncerai tous deux aux rhéteurs et aux chefs des écoles. On rit, et nous nous séparâmes.

FIN.

TABLE.

Discours prononcé à l'Athénée de Paris, le 15 décembre 1806, ou introduction au cours de littérature, page 1

Discours sur les anciens romans français, depuis le règne de Louis VII, jusqu'au règne de François I, 49

Discours sur les anciens fabliaux français, 93

* *Fragment sur les poëtes français, depuis le règne de Philippe de Valois, jusqu'à la fin du règne de Louis XII,* 135

* *Fragment sur les historiens français, jusqu'à Louis XII,* 146

Discours sur le progrès des connaissances en Europe, et de l'enseignement public en France, 169

* *Analyse de Mahomet, tragédie de Voltaire,* 217

Analyse de l'OEdipe à Colonne, tragédie de M. Ducis, 235

Puissance temporelle des papes, 256

* *Dialogue sur les orateurs, traduit du latin*, 316

Les articles marqués * sont ici imprimés pour la première fois.

-9